

# DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

## 2007 EN BREF

Sur un plan national, il n'est pas exagéré de dire que l'année 2007 en matière d'éducation et de formation est historique. En effet, dans une perspective d'harmonisation du paysage éducatif suisse, la CDIP et la CIIP ont élaboré deux projets d'accords scolaires intercantonaux étroitement imbriqués l'un dans l'autre: l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) et la Convention scolaire romande (CSR). Ces textes majeurs, organisateurs de la scolarité obligatoire pour les décennies à venir, permettent de développer une vision à long terme de l'école et d'en assurer le pilotage. Ils ont également le mérite de rendre les objectifs transparents et de faire part à la société des performances des élèves.

Il n'est jamais superflu de rappeler l'importance de l'enseignement, de la formation et de la recherche dans ce pays et à fortiori dans le canton de Neuchâtel. Il est également intéressant de mettre en relief la formation d'un point de vue économique.

La majeure partie des dépenses de formation incombent aux cantons (17 milliards en 2003), qui consacrent près d'un quart du montant total de leurs dépenses à l'éducation. La situation financière des cantons et de la Confédération, les recettes fiscales et les diverses dépenses (transports, assurances sociales, etc) déterminent la marge de manoeuvre de la politique éducative. Par ailleurs, l'importance que les acteurs politiques accordent à l'éducation, par rapport à d'autres secteurs, est un élément décisif.

On justifie généralement l'engagement de fonds publics dans l'éducation en invoquant le rôle qu'elle joue en augmentant les chances des demandeurs d'emploi et en stimulant la compétitivité et l'économie d'un pays. Il est démontré qu'une formation postobligatoire protège du chômage, même en période de récession. Si l'on entend ainsi investir dans la formation pour combattre le chômage, il faut cibler les investissements de telle sorte que le minimum de personnes achèvent leur formation sans qualification postobligatoire.

Les objectifs du DECS en matière d'enseignement et de formation, contenus dans la feuille de route du programme de législature, sont ambitieux et stimulants: améliorer la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle, réaliser une école supérieure unique, réduire les coûts de l'enseignement obligatoire, redéfinir le rôle et les missions de l'enseignant et des directions d'école, à titre d'exemple.

Au 31 décembre 2007, des objectifs ont été atteints, à savoir: réduire les coûts de l'enseignement obligatoire, en adaptant pour la rentrée scolaire 2006 l'Arrêté concernant l'organisation des classes et le subventionnement des traitements dans l'enseignement obligatoire (effectifs minimaux des élèves), engager des changements structurels dans l'organisation du DECS, exploiter le potentiel informatique (scolaire) à disposition tout en recentrant les missions et en redéfinissant les prestations, améliorer la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle, revoir l'offre de formation au secondaire 2, régler l'avenir des écoles supérieures, créer une institution de formation continue publique unique, définir une politique culturelle ciblée et ambitieuse.

D'autres sont en phase de concrétisation avancée, à savoir: renforcer Neuchâtel en tant que centre de compétence national et international en microtechnique, clarifier le rôle et les missions des directions d'école, redéfinir le rôle et les missions de l'enseignant ainsi qu'élaborer un concept cantonal du sport.

### **Secrétariat général**

Le secrétariat général a bien entendu assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major au service de la cheffe de département (préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS, préparation et suivi des affaires parlementaires, etc.)

Il a plus particulièrement participé aux travaux de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature. Il a, entre autres, conduit le dossier de « cantonalisation » de la pédagogie spécialisée, l'ensemble des opérations relatives au développement de filières professionnelles au Conservatoire de musique neuchâtelois, les travaux concernant la transition scolarité obligatoire – secondaire 2 ainsi que les négociations avec la ville de Neuchâtel sur les dossiers: échanges de terrains, rachat des bâtiments du secondaire 2 et location des salles de gym de la Maladière. Il a également piloté sur le plan cantonal les travaux liés au concordat Harmos et à la Convention scolaire romande et participé activement aux travaux ayant abouti à l'intégration de l'IMT à l'EPFL et à la recherche d'une solution offrant un avenir au jardin botanique de Neuchâtel.

Les comptes 2007 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de charges de quelque 7.848 francs. Durant l'exercice écoulé, les indemnités de remplacement découlant de maladies, d'accidents et de congés-maternité se sont élevées à 4.809.096 fr. 55.

### **Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)**

Malgré les restrictions budgétaires, le CAPPES a poursuivi l'essentiel de ses activités dans le cadre du développement de la qualité de vie au travail, de la prévention de la violence et de la gestion des situations critiques pour tous les établissements scolaires du canton. Il a par ailleurs assuré comme par le passé la consultation psychologique pour les situations difficiles rencontrées dans les écoles primaires et enfantines.

Ces prestations permettent de favoriser un climat scolaire propice au bien-être social et aux apprentissages et d'accompagner les professionnels en difficulté et les responsables dans les projets et changements en cours.

L'aide financière accordée aux réalisations dans les établissements pour la prévention de la violence a dû être réduite. Le nombre global d'accompagnements est quasi stable par rapport aux années précédentes. On observe de plus en plus d'interventions de remédiation (situations conflictuelles notamment dans les classes) et moins de demandes de prévention proprement dite.

### **Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP)**

Les consultations en orientation professionnelle ont fortement augmenté depuis une quinzaine d'années (+70% pour les adultes, +65% pour les jeunes hors scolarité et +28% pour les élèves en fin de scolarité obligatoire).

Cette augmentation a entraîné une diminution des prestations en psychologie scolaire (-39%). Cette diminution a été fortement accentuée au cours du dernier exercice en raison des réductions de prestations à la suite des réductions de postes effectuées dans le cadre des économies financières décidées par le Conseil d'Etat.

La collaboration interinstitutionnelle, bien rôdée entre le service de l'emploi, les ORP et les OROSP pour offrir des cours et des consultations aux chômeurs, s'est étendue à l'office de l'action sociale (ODAS). Elle s'adresse à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle.

Le projet "Mentoring" mis en place avec succès en 2005, a été prolongé en 2006 et 2007, en raison de son efficacité. Il prévoit, en collaboration avec le service de la formation professionnelle

et des lycées et le service de l'emploi, d'accompagner et d'appuyer les élèves sans solution en fin de scolarité obligatoire.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle a nécessité la préparation d'un projet de loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle qui a déjà été soumis en consultation. La loi devrait être proposée au Grand Conseil en principe en 2008.

## ***Enseignement et formation***

### ***Service de l'enseignement obligatoire***

Durant l'année scolaire 2007-2008, 3255 élèves sont accueillis dans 165,5 classes enfantines\*.

Pour les écoles primaires, on compte 9538 élèves, répartis dans 518,5 classes\*.

Quant aux écoles secondaires 8142 élèves suivent leur scolarité dans 439 classes\*.

\* Effectifs au 31 octobre 2007.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantines prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent se tourner vers d'autres cantons ou une autre profession et d'autres effectuent des remplacements.

Aux degrés préscolaire et primaire, sur les 55 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2007, 24 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres se sont tourné(e)s momentanément vers d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

### ***Bureau de l'informatique scolaire (BIS)***

L'année 2007 a été pour le bureau de l'informatique scolaire celle de l'organisation de la nouvelle structure. Pour rappel, le BIS a été créé le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et, pour conduire les missions du bureau, un nouveau chef a été nommé le 1<sup>er</sup> juin 2007.

Pour simplifier les tâches de tous les intervenants, une importante réorganisation des processus de promotion et recensement des élèves de l'école obligatoire du canton de Neuchâtel a été réalisée.

Afin de renforcer les apprentissages fondamentaux, le développement de ressources numériques en ligne a été concentré cette année sur les notions de base en français et en mathématiques. Ainsi, le désir d'offrir l'usage des nouvelles technologies au service de l'individualisation du processus d'apprentissage est renforcé.

Le BIS a réalisé des travaux pour le projet HarmoS, notamment dans la définition de standards dans le domaine *Langue de la scolarisation*.

### ***Office de l'enseignement spécialisé (OES)***

Le 14 février 2007, le Conseil d'Etat a adopté un ensemble de décisions relatives au passage de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) prévu le 1<sup>er</sup> janvier 2008. A ce titre, il a notamment décidé de la création d'un nouvel office de l'enseignement spécialisé (OES) devant reprendre entre autres le rôle tenu jusque-là par l'office AI neuchâtelois. Afin de procéder à la mise en place des moyens nécessaires à la cantonalisation de l'enseignement spécialisé, le nouvel office a dû créer et mettre en place toutes les ressources techniques ainsi qu'humaines pour être opérationnel le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'OES reprend l'ensemble des dossiers de la formation scolaire spéciale qui relevaient jusqu'alors de l'assurance invalidité, à savoir les prestations pour la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé. Dans cette perspective, les trois écoles spécialisées relevant jusque-là de l'AI sont rattachées au DECS dès janvier 2008, ceci via la tutelle exercée par l'OES (contrôle pédagogique et surveillance financière).

L'office comprend 4,5 postes EPT organisés de manière à répondre aux exigences en la matière: 3,5 postes administratifs dédiés au secrétariat, à la gestion des dossiers ainsi qu'à la facturation des prestations octroyées, ½ poste d'inspectrice de l'enseignement spécialisé ainsi qu' un poste de responsable de l'enseignement spécialisé en qualité de chef de l'office.

### ***Service de la formation professionnelle et des lycées***

L'année 2007 a été marquée par la poursuite des efforts d'économies. Ainsi, au service comme dans les écoles du degré secondaire 2, un certain nombre de départs en retraite n'ont pas été compensés par de nouveaux engagements. Dans le même temps, le programme d'encouragement à la retraite anticipée a porté ses premiers effets. Ainsi, plus de 30 enseignants des écoles postobligatoires ont profité de cette opportunité.

L'année écoulée a vu les nombreuses révisions de réglementation des formations professionnelles se poursuivre à un rythme encore accéléré. Ce sont ainsi plus de 25 nouvelles ordonnances fédérales qui sont entrées en vigueur en 2007. Toutes ces révisions impliquent de gros efforts de mises à jour et d'adaptations tant pour les formateur-trice-s en entreprises que pour celles et ceux des écoles professionnelles ou encore pour les collaborateur-trice-s du SFPL qui voient ainsi leur charge de travail augmenter et se complexifier.

De plus, en juin dernier, le Conseil fédéral et la CDIP ont décidé de mettre en œuvre très rapidement une série de modifications concernant la formation gymnasiale. Les travaux réalisés en étroite collaboration avec les directions des lycées ont permis de proposer des modifications du règlement des études des lycées cantonaux ainsi que de l'arrêté concernant les grilles horaires de la maturité gymnasiale en vue de l'application de la révision partielle de l'ordonnance du Conseil fédéral et du règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM). Ces modifications doivent encore être adoptées par différents organes devront impérativement entrer en vigueur à la rentrée d'août 2008.

Dans la logique des regroupements entre formations professionnelles et générales, le service technique du secondaire 2 (STS2) de l'informatique scolaire a été mis en place. Il permet de très intéressantes synergies entre des écoles où l'informatique joue un rôle de plus en plus important et fait appel à une très grande diversité d'outils et de logiciels propres aux différentes voies de formation.

Aux plans administratif et financier, les derniers mois de 2007 ont nécessité de grands travaux pour préparer l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008 du nouveau système de financement fédéral de la formation professionnelle. Rappelons que si jusqu'ici les dépenses déterminantes de diverses formations donnaient lieu à des subventions, à l'avenir la totalité du financement fédéral sera versée aux cantons sous la seule forme d'un forfait par contrat d'apprentissage. Ce nouveau mode de subventionnement, combiné aux effets de la RPT, provoquera pour le canton de Neuchâtel une diminution de près de 20% ou de 4 millions de francs environ des recettes octroyées par la Confédération spécifiquement pour la formation professionnelle.

Durant l'année écoulée, le SFPL, ainsi que le service de l'enseignement obligatoire (SEO) et le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) ont poursuivi les travaux visant à améliorer la transition entre l'école obligatoire et les formations postobligatoires.

De plus, le SFPL a mis sur pied en étroite collaboration avec le SEO et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie des journées de sensibilisation au monde des entreprises pour les enseignants de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> années de l'école secondaire.

Pour les jeunes en difficulté, le SFPL a pris avec d'autres services de l'Etat une part très active au sein du projet d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans. Après des débuts qui ont nécessité de gros efforts de coordination et de recherche de places de formation et de travail, le projet a pris désormais son rythme de croisière et des résultats encourageants sont enregistrés.

Dans le même ordre d'idée, la Confédération a demandé à chaque canton d'élaborer un concept de "case management" pour mieux accompagner les élèves en difficulté dès la 7<sup>e</sup> année de l'école obligatoire et pour favoriser leur formation et leur insertion professionnelle. Ce concept qui intégrera les actuelles mesures de mentoring destinées aux jeunes ne trouvant pas de solution de

formation à la sortie de l'école sera mis en œuvre dans les mois à venir et il impliquera de nouvelles formes de coopération interinstitutionnelle.

Conformément aux intentions du programme de législature, les offres de formation continue des centres de formation professionnelle ont été mises en commun et il est désormais possible d'y accéder par le guichet unique du CEFNA (centre de formation neuchâtelois pour adultes).

## **Service des hautes écoles et de la recherche**

### **Université (UniNE)**

Durant l'année écoulée, les objectifs du plan d'intentions 2005-2008 de l'Université ont pu être poursuivis. Les changements intervenus au sein du rectorat ont impliqué une réorganisation et une réduction des services dans certains secteurs du domaine central.

On retiendra notamment de l'année 2007: la création du laboratoire temps-fréquence (LTF), les travaux préparatoires en vue du transfert, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, de l'institut de microtechnique (IMT) à l'EPFL ainsi que la création de l'Académie de journalisme et des médias (AJM). Deux projets de coopération et d'innovation (PCI) ont été conclus, l'un avec l'Université de Lausanne (géologie) et l'autre avec l'Université de Berne (physique des particules), qui permettront un redéploiement important de l'Université dans des domaines spécifiques. En particulier, la faculté des sciences entend développer en priorité deux axes originaux (bachelor, master, école doctorale, formation continue), à savoir « interactions du vivant » (avec une ouverture vers la faculté des lettres et sciences humaines) et « sol et eaux souterraines » (plantes, parasites, microbiologie, éthologie, écosystèmes, hydrogéologie, géothermie, etc.). On notera aussi que la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) est clairement identifiée au plan de l'enseignement et de la recherche et que le pôle national de recherche "Survie de plantes" demeure une activité phare de la haute école.

Un concept et une organisation pour le développement d'une culture qualité ont été validés par le rectorat. Concrètement, une évaluation des enseignements par les étudiants est désormais systématique et des mesures de valorisation de l'enseignement ainsi que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants ont été mises sur pied.

Les efforts consentis pour la promotion des filières d'études ont continué à porter leurs fruits, la croissance des effectifs s'étant poursuivie avec une augmentation de 12% des étudiants débutants par rapport à la rentrée 2005-2006. Ce sont ainsi 3'760 étudiants qui étaient immatriculés à la rentrée 2006-2007.

### **Haute école Arc (HE-Arc)**

La difficile question du regroupement des sites et les travaux liés à la gouvernance de la HES-SO ont occupé une large place dans les activités de la haute école Arc durant l'année 2007.

Les événements importants ont été: le lancement du projet européen "Multipole" impliquant 10 partenaires scientifiques et industriels répartis dans 8 pays (c'est la 1<sup>re</sup> fois qu'une école de la HES-SO obtient la coordination d'un projet de recherche financé par la Commission Européenne), le développement de nouvelles formations de niveau posttrade (*Ingénierie*: MAS en « Intelligent Manufacturing Systems »; *Economie*: MAS en management des organisations et développement du capital humain, CAS en investigations financières et CAS en gestion publique; *Santé*: DAS en oncologie et soins palliatifs, CAS en santé mentale et CAS en gestion d'équipe), la conduite du projet suisse de profil master pour la conservation restauration avec la SUPSI (haute école tessinoise) et la BFH (haute école bernoise), le lancement des premières journées d'études sur le blanchiment d'argent, la création de l'école romande pour la magistrature pénale, le jubilé des 25 ans de la HEG et l'inauguration de l'institut d'horlogerie et création et de l'institut des microtechnologies appliquées.

Les activités du service qualité se sont centrées sur la mise en place de la démarche de certification ISO 9001:2000 pour l'ensemble de la structure de la haute école.

Quatre objectifs prioritaires figurent dans les perspectives 2008-2009 de la HE-Arc. Il s'agit plus particulièrement d'améliorer la rationalité de la gestion et du recrutement des étudiants, de rester en phase avec le milieu industriel et de défendre la capacité à disposer de compétences locales à même de faire rayonner l'école en Suisse et à l'étranger.

### **Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)**

Dans le cadre des activités de la HEP-BEJUNE, il faut relever: l'adoption et la mise en œuvre de la « Politique des médiathèques » et de la « Politique de technique de l'information et de la communication en éducation (TICE) et pédagogie », la signature de conventions avec les autres HEP romandes, le rapprochement avec les universités québécoises, le lancement de la réforme de Bologne pour la formation préscolaire et primaire et la création d'une table de concertation réunissant l'ensemble des directions secondaire 1 et 2 de l'espace BEJUNE ainsi que des départements de l'instruction publique et de la HEP.

Plusieurs mesures qualité et d'amélioration institutionnelle ont été entreprises: création de la Commission permanente d'évaluation des formations, évaluation globale du programme de formation préscolaire et primaire et création du Service d'amélioration continue qui vise à mettre en place une politique de qualité pour toute l'institution.

Pour 2008, la haute école pédagogique entend procéder à des évaluations globales du programme secondaire 1 et 2 et du programme de formation continue, établir une convention avec les HEP romandes pour un programme de formation commun pour les branches d'éveil et les branches à faible effectif au secondaire 1 et 2, poursuivre le développement de la recherche et compléter le processus de tertiairisation de l'institution, notamment sur le plan de la culture professionnelle.

### **Sport**

L'année écoulée a été marquée par une réévaluation des missions et en conséquence une nouvelle répartition des tâches des collaborateurs. Dans le cadre des mesures d'économie demandées par le Conseil d'Etat, deux postes partiels ont été supprimés au niveau de Jeunesse et Sport et un poste à 30% n'a pas été repourvu au niveau du secrétariat suite à la démission de la titulaire. Par ailleurs le pavillon de Panespo a été déconstruit et la démarche d'externalisation des camps de ski a été largement étudiée. Le développement du site Internet a contribué également à rationaliser certaines démarches administratives.

Le domaine des camps de ski est en pleine mutation. Pour la dernière fois, l'exploitation de la saison s'est étendue sur neufs chalets, qui ont permis de comptabiliser 49'023 nuitées. Les écoles neuchâteloises représentent plus de la moitié du taux d'occupation. Des négociations sont en cours avec une société spécialisée dans le domaine de la restauration pour reprendre à terme l'ensemble de la gestion des camps. Une première phase de collaboration s'est concrétisée, l'engagement du personnel et la gestion des fournitures (marchandises) n'étant, depuis décembre, plus sous la responsabilité du service des sports.

La gestion des week-ends Sport pour Tous s'est largement simplifiée grâce à l'adaptation du système GELORE, développé par le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel. Les réservations se font en ligne et la facturation se fait automatiquement.

La défense de l'éducation physique continue d'être une des priorités du service et fait partie de l'axe éducation du concept cantonal du sport. Si les services de l'enseignement s'occupent des aspects pédagogiques, le service renforce en cohérence sa promotion en participant à de nombreux colloques, conférences, séances ou autres, tant sur le plan cantonal que fédéral.

Le Fonds des sports a permis de subventionner les clubs et les associations sportives, pour un montant global de 1.464.490 francs. Les demandes en matériel, ainsi qu'en soutiens individuels, ont largement augmenté. Une meilleure communication, ainsi que l'élaboration de documents mis à disposition sur le site du service, facilitent la tâche des demandeurs, ainsi que l'étude des dossiers.

Suite à la construction des nouvelles salles du Complexe sportif de la Maladière, Panespo a été déconstruit. Le terrain est la propriété de l'Etat mais la ville de Neuchâtel bénéficie d'un droit d'utilisation pour une période déterminée.

La Confédération a décidé d'intensifier ses activités pour les enfants de 5 à 10 ans. En plus de l'éducation physique obligatoire et du projet l'école bouge, elle vise, avec le programme J+S Kids, à encourager la pratique régulière du sport et de l'activité physique chez l'enfant de 5 à 10 ans.

Les écoles, clubs et associations du canton ont bénéficié, en 2007, de subsides J+S pour un montant de 1.051.534 francs.

Institué par le Conseil d'Etat, le prix du Mérite sportif est destiné à récompenser, dans plusieurs catégories sportives, une personne, un club ou un groupement s'étant distingué par des grandes qualités sportives ou par son engagement pour la promotion du sport dans le canton. Sa deuxième édition a eu lieu le 17 décembre 2007. Quatre lauréats se sont vu remettre un diplôme, ainsi qu'une montre offerte par l'entreprise Rodolphe. Aucun prix spécial n'a été décerné.

## **Culture**

L'année 2007 a notamment été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'intention de la politique culturelle du Conseil d'Etat. Les premiers soutiens destinés aux émergents ont été attribués, répondant ainsi au troisième axe de la politique culturelle. Les autres axes ont retenu l'attention du service qui s'est investi dans l'animation de plusieurs groupes de travail.

Désigné par la Commission consultative de la culture, l'un de ces groupes a œuvré sur l'évolution des contrats de confiance, sous le nouvel intitulé de « Partenariats culturels ». Ce groupe de travail a tout d'abord défini son mode opératoire puis élaboré une liste de conditions et de critères qui seront pris en compte pour attribuer ou renouveler des partenariats culturels destinés à des acteurs permettant au canton de rayonner à l'extérieur de ses frontières, objectif du premier axe.

Un projet est également en cours en vue de définir les relations entre l'école et les acteurs culturels. Il s'agit ici de répondre au quatrième axe de la politique culturelle, celui destiné à mieux coordonner et à étoffer les activités destinées au jeune public.

Le deuxième axe est traité, depuis 2006, au sein du groupe de travail des arts de la scène, dont l'objectif est de maintenir dans notre région une vie culturelle diversifiée.

Le service est également largement impliqué dans le groupe de travail ayant pour mission la réalisation d'un centre de création régional. La première version du projet n'ayant pas abouti, les travaux ont repris sur une nouvelle base, indépendante de la personnalité du directeur de cette future institution.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Conservatoire de musique neuchâtelois présente un visage dont le profil a été fondamentalement modifié (organisation structurelle distincte des deux niveaux de formation). La réunion des différents sites, la mise en place de nouvelles structures administratives et de direction, l'harmonisation des objectifs pédagogiques et artistiques pour l'école de musique ainsi que la recherche de solutions en matière d'intégration de la formation professionnelle dans une structure HES suscitent des travaux d'importance.

Tant l'évolution de l'éducation musicale de base que l'avenir de l'enseignement professionnel restent des dossiers fortement prioritaires pour le devenir du Conservatoire.

Pour l'office et musée d'archéologie, l'année 2007 restera marquée par le 150<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du site éponyme de La Tène, une commémoration qui consacre un véritable renouveau des recherches sur cet illustre gisement et sur l'âge du Fer dans le canton de Neuchâtel. Tout au long de l'année, un grand nombre d'événements publics et scientifiques ont été organisés sur ce thème: exposition temporaire, ouverture du dépôt visitable, colloque scientifique international et publications.

Grâce à la compréhension et au soutien des autorités du DECS et de l'Université, un renforcement des synergies entre le Laténium, l'Office d'archéologie et l'Université a été réalisé par la création d'un poste à temps complet de professeur ordinaire d'archéologie préhistorique, soulignant ainsi l'importance accordée à cette branche. Avec désormais une personne assurant chacune la direction de l'un des trois pôles de l'archéologie à Neuchâtel (archéologue cantonal, directeur du Laténium et professeur à l'Institut de Préhistoire et des Sciences de l'Antiquité), la structure idéale a pu être atteinte.

L'office de la protection des monuments et des sites a mené des recherches historiques ou archéologiques sur le patrimoine industriel du canton, la Collégiale de Neuchâtel, le moulin Chambrier du Gor du Vauseyon, le temple d'Engollon, le prieuré de Môtiers, le château de Colombier, Cressier et le Val-de-Travers. Ses collaborateurs ont en outre rédigé les pages neuchâteloises du Guide du patrimoine de la Suisse romande que publiera en 2009 la Société d'histoire de l'art en Suisse.

Plusieurs restaurations d'envergure ont été terminées cette année, en particulier celles du temple d'Engollon, des Bains des Dames à Neuchâtel et du Moulin de Bayerel à Saules, tandis que d'autres se sont poursuivies, telles celles de la Loge maçonnique l'Amitié à La Chaux-de-Fonds et du salon de musique d'Isabelle de Charrière au Pontet à Colombier.

En ce qui concerne l'office des archives, l'année 2007 a vu le lancement de la révision en profondeur de la loi sur les archives de l'État du 9 octobre 1989, en collaboration avec le service juridique de l'État. Le but de cette révision est d'adapter la législation actuelle aux impératifs de la transparence des activités de l'État et aux évolutions récentes de la pratique archivistique.

L'informatisation de la gestion des archives s'est poursuivie avec l'avancement du projet FloraNE mené en partenariat avec le service informatique de l'Entité neuchâteloise. Ce projet, une fois abouti, constituera un réel pas en avant pour les archives de l'Etat (AEN). Parallèlement, les AEN ont participé à un vaste projet de numérisation sélective des archives de la Vénérable Classe des pasteurs de Neuchâtel, fonds prestigieux déposé par la Société des pasteurs (30.000 clichés réalisés qui seront, à terme, mis à disposition en ligne dans la base FloraNE). Le site internet des AEN a été également complètement revu et enrichi.

Le point d'orgue de l'année 2007 a été incontestablement la Journée des archives, organisée dans toute la Suisse le 17 novembre 2007. Les AEN ont organisé cette journée avec de multiples partenaires neuchâtelois et le résultat a été à la hauteur des attentes, puisque près de 900 personnes ont visité les différents sites ouverts ce jour-là à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Couvet.

## 1. **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

### 1.1. **Organisation**

L'année 2007 fait suite à une année de restructuration importante du DECS. De toute évidence, cette réforme porte ses fruits, elle est cohérente sur le plan thématique et permet un fonctionnement optimal.

L'office des bourses a été rattaché, comme prévu, au service de l'action sociale (DSAS) au 1<sup>er</sup> juillet 2007. La « cantonalisation » de la pédagogie spécialisée a nécessité la mise en place d'une structure sur le plan cantonal qui s'est traduite par la création de l'office de l'enseignement spécialisé (OES).

Au niveau du personnel, le secrétariat général a retrouvé dès avril 2007 une stabilité certaine suite à une année bien difficile. L'effectif est le suivant: 1 secrétaire général (100%), 1 secrétaire général adjoint (100%), 1 collaborateur scientifique (50%) et 2 secrétaires (160%), accompagnées d'une stagiaire (qui travaille partiellement pour la Caisse de remplacement).

Suite à l'entrée en vigueur de la Convention d'accompagnement pour les membres de la direction et du personnel enseignant touchés par des suppressions de postes (Convention emplois enseignement), le poste de responsable de la mobilité professionnelle dans l'enseignement a été créé. La personne occupant cette fonction veillera à l'application de la convention et a pour champ d'activité les secteurs d'enseignement du DECS (préscolaire, primaire, secondaire 1 et 2 et conservatoires). Elle sera également chargée de divers projets RH au sein du DECS. Un juriste est entré en fonction le 10.12.2007 avec un contrat limité à deux ans. Son poste est rattaché au SG DECS.

### 1.2. **Missions essentielles**

Elles peuvent être un peu schématiquement résumées en cinq axes principaux:

- conseiller et assister la cheffe du département et les services dans les affaires départementales, gouvernementales, parlementaires et autres affaires de nature politique;
- mener et coordonner l'information et la communication interne et externe du département;
- coordonner et contrôler les actions des services du département sur le plan des ressources humaines et en matière financière, organisationnelle et administrative;
- conduire et gérer diverses opérations régulières et ponctuelles relevant de la compétence directe du département;
- conduire et administrer le secrétariat général.

### 1.3. **Activités**

Le secrétariat général dans sa fonction d'état-major au service de la cheffe du département est en charge de tâches classiques, régulières et permanentes (celles de tout état-major) et de mandats particuliers, ponctuels liés à des dossiers précis.

#### ***Activités régulières principales***

- analyse de l'ensemble des dossiers du DECS et "briefing" avec la cheffe de département;
- préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat;

- analyse des dossiers des autres départements traités au Conseil d'Etat;
- coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS;
- coordination des activités liées à la préparation du rapport de gestion du département;
- préparation et suivi des affaires parlementaires;
- préparation, gestion et suivi des séances de la sous-commission de gestion et des finances du DECS;
- préparation, gestion et suivi des colloques du DECS: colloque des services et offices de l'éducation, colloque culture et sports; colloques de réflexion sur des sujets particuliers;
- collaboration à la gestion des ressources humaines du DECS (descriptions de fonctions, entretiens de développement, procédures de nomination et de promotion);
- participation aux travaux de la Conférence des secrétaires généraux;
- coordination de consultations diverses sur le plan fédéral et cantonal;
- participation aux travaux de la Conférence des secrétaires généraux de la CDIP et de la CIIP ainsi que préparation et suivi des travaux de la CIIP et de la CDIP;
- représentation de la CIIP au sein du Conseil de la coordination, du Groupe de pilotage RPT et enseignement spécialisé et du Groupe d'accompagnement sur la révision de la LF sur le sport;
- conduite des opérations liées aux constructions scolaires ainsi qu'au subventionnement des transports d'élèves.

### ***Mandats particuliers principaux (liste non exhaustive)***

- conduite des opérations et mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature (ainsi que dans le plan financier);
- conduite, gestion et contrôle des procédures établies dans le cadre de la réforme de l'Etat, plus particulièrement en matière de ressources humaines (demandes de dérogation);
- conduite du dossier de « cantonalisation » de la pédagogie spécialisée jusqu'à la création de l'office;
- pilotage de l'ensemble des opérations relatives à l'avenir des filières professionnelles HES au Conservatoire de musique neuchâtelois, rédaction du projet de Rapport 08.004;
- pilotage du groupe de travail et du processus devant permettre à terme la réalisation d'un projet de nouveau bâtiment pour la microtechnique et la nanotechnologie à Neuchâtel permettant au canton de se profiler comme centre de compétence national;
- participation active aux travaux ayant abouti à l'intégration de l'IMT à l'EPFL, à la définition de l'avenir du Comlab et au redéploiement de la Faculté des Sciences de l'UniNE;
- conduite des négociations avec la Ville de Neuchâtel dans le but de trouver un compromis sur les dossiers: échange de terrains, rachat des bâtiments du secondaire 2 et location des salles de gym du complexe de la Maladière;
- suivi des travaux liés à la localisation du site unique de la HE-ARC, à la gouvernance HES-SO et conduite du groupe de travail Le Locle / ingénierie;
- contribution majeure à la recherche d'une solution offrant un avenir au Jardin botanique de Neuchâtel ainsi qu'au Jardin botanique de Champex;
- participation à l'élaboration d'un concept cantonal du sport et à la détermination d'un mode de collaboration;
- conduite du comité de pilotage « Transition scolarité obligatoire – secondaire 2 »;

- conduite du groupe de travail Syndicats-DECS oeuvrant sur un projet de « Convention emplois pour l'enseignement »;
- conduite du projet de nouvelle classification des fonctions de direction des établissements scolaires (CLASSIDIR);
- conduite des travaux sur le plan cantonal liés au Concordat HarmoS et à la Convention scolaire romande;
- remplacement ad intérim de la cheffe de l'office des bourses, organisation du transfert de cette entité au service de l'action sociale;
- participation au comité de pilotage "Evaluation périodique des subventions" chargé de la coordination générale du projet, du suivi des examens et du contrôle de leur exécution;
- participation au groupe de travail « politique familiale et égalité » chargé de proposer un catalogue de mesures au Conseil d'Etat;
- participation au GT CIPOS, comme représentant du DECS (coordination de la politique sociale);
- conduite des travaux visant la mise sur pied d'un groupe de confiance « harcèlement » dans l'enseignement.

#### **1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives**

##### ***Planification et constructions scolaires***

La commission cantonale des constructions scolaires s'est réunie à deux reprises durant l'année 2007 et elle a notamment examiné des projets de constructions scolaires et/ou sportives communales.

Les travaux ont été menés en référence à l'Arrêté concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives. Adopté par le Conseil d'Etat le 19 avril 2006, cet arrêté introduit notamment une étape supplémentaire dans le processus: avant d'accorder une subvention provisoire, le Conseil d'Etat se prononce sur le bien-fondé des besoins et sur le principe d'admissibilité du programme à une éventuelle subvention. Cette reconnaissance des besoins peut être soumise à certaines charges, notamment en matière d'utilisation des locaux ou de collaborations intercommunales. L'Arrêté du 19 avril 2006 prévoit également la tenue de séances d'information et de coordination entre le DECS et les communes concernées après que le Conseil d'Etat s'est prononcé sur les besoins; trois séances de ce type ont été tenues en 2007.

Au cours de l'année, des mandats d'études techniques ont été confiés aux architectes conseils du département.

##### ***Reconnaissance des besoins***

En 2007, le Conseil d'Etat a pris quatre arrêtés de reconnaissance des besoins en matière d'infrastructures scolaires:

- St-Blaise;
- Cernier;
- Corcelles-Cormondrèche;
- Vaumarcus.

### **Subventions provisoires**

Un arrêté accordant une subvention provisoire a été pris durant l'année 2007:

- Dombresson: construction d'une halle de gymnastique.

### **Subventions définitives**

Huit arrêtés de subventions définitives ont été adoptés par le Conseil d'Etat durant l'année 2007:

- Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois: aménagement et construction de locaux et d'une tribune dans le cadre de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois, à Colombier;
- Bôle: construction d'une école enfantine;
- Peseux: construction d'une école enfantine modulaire;
- Fenin-Vilars-Saules: construction d'une école primaire;
- La Chaux-de-Fonds: transformation du collège des Marronniers;
- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine;
- La Chaux-de-Fonds: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école primaire;
- Neuchâtel: subventionnement du loyer des locaux loués pour les besoins de l'école enfantine.

### **Récapitulation des dépenses en 2007**

Le total des subventions versées durant l'exercice 2007 au titre des constructions scolaires et des installations sportives s'élève à 1'282'877 francs.

	Fr.
1. Enseignement enfantin et primaire	930'301.-
2. Enseignement secondaire 1	148'800.-
3. Formation professionnelle	111'500.-
4. Installations sportives	<u>92'276.-</u>
Total	<u><b>1'282'877.-</b></u>

### **Frais de transport des élèves**

Payée par le Fonds destiné aux réformes des structures des communes (FRSC) conformément au budget de l'Etat 2007, la participation de l'Etat aux frais de transport des élèves fréquentant les classes enfantines et primaires s'est montée à 358'732, 40 francs.

## 1.5. Législation générale

### *Lois et décrets du Grand Conseil*

27 mars	Décret portant octroi d'un crédit de 13.500.000 francs pour l'achat d'équipements informatiques et scientifiques destinés à l'Université, pour la période 2007-2010
27 mars	Décret portant octroi d'un crédit de 850.000 francs pour la réalisation de la seconde étape d'assainissement du revêtement pierreux des façades ventilées des bâtiments de la faculté des sciences de l'Université, au Mail à Neuchâtel
26 juin	Décret portant sur l'octroi d'un crédit de 4.500.000 francs pour la rénovation intérieure et la mise en conformité des locaux du bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel, faculté de droit

### *Règlements et arrêtés du Conseil d'Etat de portée générale*

#### *Organisation*

7 février	Arrêté portant modification du règlement d'exécution de la loi concernant la création d'un fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels
19 février	Arrêté abrogeant certaines dispositions du Recueil systématique neuchâtelois suite à l'entrée en vigueur du règlement d'application de la loi sur la formation professionnelle
15 mars	Règlement intercantonal des compléments de formation requis en vue de l'admission dans les filières des domaines de la santé et du social
15 mars	Règlement intercantonal des options BEJUNE du certificat de culture générale
29 mai	Arrêté de modification du règlement des études des lycées cantonaux
29 mai	Règlement instituant de subir un test d'aptitudes avant l'entrée en apprentissage dans les professions de mécatronicien-ne d'automobiles, mécanicien-ne en maintenance d'automobiles et assistant-e en maintenance d'automobiles
20 juin	Règlement concernant la formation pour adultes de mécapratricien-mécapratricienne et opérateur-opératrice selon un système modulaire
20 juin	Règlement du fonds spécial pour des stages linguistiques en faveur d'étudiants des écoles professionnelles supérieures techniques de la République et canton de Neuchâtel
5 juillet	Règlement général des établissements de la formation professionnelle
15 août	Arrêté portant révision du règlement du sport scolaire facultatif
22 août	Arrêté abrogeant l'arrêté de modification du règlement des études des lycées cantonaux (admission, promotion et examens)
3 septembre	Arrêté relatif à la réintroduction du subventionnement du sport scolaire facultatif
17 octobre	Arrêté ratifiant le règlement intercantonal d'une filière de passerelle de la maturité professionnelle à l'Université (passerelle Dubs) pour l'espace BEJUNE
17 octobre	Règlement intercantonal d'une filière de passerelle de la maturité professionnelle à l'Université (passerelle Dubs) pour l'espace BEJUNE
17 octobre	Arrêté ratifiant le règlement intercantonal des options BEJUNE du certificat de culture générale

- 17 octobre Arrêté ratifiant le règlement intercantonal des compléments de formation requis en vue de l'admission dans les filières des domaines de la santé et du social HES-SO
- 21 novembre Arrêté portant révision du règlement d'exécution de la loi sur la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public et du règlement concernant les traitements de la fonction publique
- 28 novembre Arrêté modifiant le règlement concernant les traitements de la fonction publique du 9 mars 2005
- 19 décembre Arrêté relatif aux apprenants-tes ayant des besoins particuliers liés à un handicap durant la scolarité post-obligatoire
- 19 décembre Arrêté portant modification de diverses dispositions suite à l'entrée en vigueur de la loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois le 1<sup>er</sup> janvier 2007
- 19 décembre Règlement d'application de la loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois (classes non professionnelles)
- 19 décembre Règlement transitoire d'application de la loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois (classes professionnelles)
- 19 décembre Règlement transitoire d'exécution de la loi fédérale concernant l'adoption et la modification d'actes dans le cadre de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) en matière de formation scolaire spéciale (REFOSCOS)

### ***Corps enseignant***

- 11 juin Lettre au corps enseignant concernant la convention emploi
- 19 décembre Arrêté portant modification du règlement général d'application de la loi sur le statut de la fonction publique dans l'enseignement Rsten

### ***Dispositions financières***

- 21 novembre Arrêté fixant la cotisation à la Caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public
- 19 décembre Règlement transitoire concernant les frais d'immatriculation, les émoluments administratifs et les écolages du Conservatoire de musique neuchâtelois (classes professionnelles)

## 2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Les comptes de l'exercice 2007 se présentent comme suit:

Compte d'exploitation	Revenus Fr.	Charges Fr.
Cotisations ordinaires employeur (écoles communales).....	1.357.349,35	
Cotisations ordinaires institutions privées.....	40.137,70	
Cotisations ordinaires Etat.....	1.248.082,85	
Cotisations ordinaires, assurés.....	1.322.888,50	
Cotisations ordinaires, remplaçants.....	11.233,95	
Intérêts sur c/c Etat et CCP.....	648,70	
Indemnités assurance-accidents LAA.....	502.941,45	
Indemnités allocation de maternité fédérale (APG).....	973.872,45	
Recettes diverses.....	12.263,45	
Indemnités de remplacement.....		4.809.096,55
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents.....		391.584,15
Charges AVS, ALFA, chômage, accidents à des tiers.....		20.217,95
Caisse de pensions.....		100.158,15
Déplacements.....		8.761,10
Frais de gérance et divers.....		125.298,35
Autres frais divers.....		22.150,55
	5.469.418,40	5.477.266,80
Récapitulation:		
Total des revenus 2007.....	5.469.418,40	
Total des charges 2007.....	5.477.266,80	
Excédent de charges.....	- 7'848,40	

L'excédent de charges de 7.848 fr. 40, relatif à l'exercice écoulé, a été porté en diminution de la fortune qui passe de 274.504 fr. 85 au 31 décembre 2006 à 266.656 fr. 45 au 31 décembre 2007.

Bilan	Actif Fr.	Passif Fr.
Chèques postaux.....	301.469,75	
Débiteurs.....	4.932,15	
Compte courant Etat.....	374.561,45	
Indemnités de remplacements nettes.....	193,10	
Fonds de secours.....		300.000,00
Renouvellement ordinateur et logiciel.....		100.000,00
Créanciers.....		14.500,00
Fortune.....		266.656,45
	681.156,45	681.156,45

L'administration de la Caisse de remplacement est assurée par 1,5 personnes.

Cotisations 2008: le Conseil d'Etat ayant adopté au 1<sup>er</sup> juillet 2007 une modification des dispositions réglementaires visant à prolonger la couverture perte de gain en cas de maladie et/ou d'accidents du personnel administratif et technique (100% pendant les 6 premiers mois, 80% les 18 mois suivants), les syndicats ont demandé le même régime pour les enseignants, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Cette modification du régime de couverture perte de gain des enseignants engendre une nouvelle prestation de la CCR (remplacement assuré pendant 24 mois au lieu de 12) et donc une dépense supplémentaire nécessitant une adaptation des cotisations.

Le comité de la CCR a approuvé une augmentation des cotisations au 1<sup>er</sup> janvier 2008 comme suit:

- Cotisation de l'employé(e): de 0,45% à 0,55%
- Cotisation de l'employeur: de 0,9% à 1,1%
- Un arrêté a été pris par le Conseil d'Etat le 21 novembre 2007.

### **3. CAPPES**

Le Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) a continué à développer les synergies entre ses différentes prestations d'accompagnement et de prévention. Les collaborations ont été intensifiées notamment avec les inspecteurs et assistants du SEO.

Il a poursuivi la mise en place dans toutes les écoles des procédures et compétences nécessaire à une gestion efficace des situations critiques graves qui peuvent survenir.

En ce qui concerne les ressources humaines, le CAPPES comprend l'équivalent de 1.9 poste de personnel salarié. Il peut compter par ailleurs sur les interventions ponctuelles (sur mandat) d'une douzaine de spécialistes, ce qui permet de répondre efficacement et de manière économique à la variété des demandes et situations.

#### **3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail**

L'ensemble des prestations disponibles a été sollicité comme par le passé:

- entretiens individuels avec 40 personnes pour des situations d'épuisement, de crise personnelle et professionnelle, de conflits au travail, etc.; la plupart d'entre elles ont demandé un suivi (sur 5 séances en moyenne);
- ateliers et groupes de formation-accompagnement (plus de 60 professionnels);
- réalisations en matière de prévention pour la qualité de vie au travail (en cours dans 7 collèges);
- aide à la résolution de conflits entre professionnels (8 situations);
- accompagnement au niveau de la direction d'école, de l'inspection et/ou de la commission scolaire (pour 8 situations difficiles);
- séances d'information et de réflexion; documentation et ressources (à disposition sur le site: [www.cappes.ch](http://www.cappes.ch))

Il faut relever à nouveau que les situations d'accompagnement individuel tendent à nécessiter des interventions plus importantes et de plus longue durée. On peut craindre que les contraintes vécues dans les écoles aient des effets négatifs sur la santé des professionnels, le taux d'absentéisme et la qualité de l'environnement scolaire offert. Simultanément, on constate certains développements fructueux au niveau du travail d'équipe et de l'entraide au sein des collègues.

#### **3.2. Développer la communication et des relations sans violence à l'école (Relation sans violence)**

Le travail de prévention s'est intensifié dans les écoles enfantines et primaires au cours de l'année 2007 grâce à l'information, toujours dans la perspective d'actions sur mesure, de proximité, en réponse aux demandes des professionnels du milieu scolaire. Dans les écoles secondaires, on constate un accroissement des demandes d'interventions dans des classes vivant des relations

difficiles qui perturbent l'enseignement (16 classes). Elles ont débouché sur des améliorations très réjouissantes.

Il apparaît toujours qu'un travail sur la communication dans l'école pensé dans le long terme est bénéfique aussi bien pour la prévention de la violence que pour la santé des professionnels (les deux aspects sont fréquemment liés). Malgré les efforts que cela peut demander aux enseignants, de nombreux accompagnements d'écoles se poursuivent dans la durée, ce qui permet d'assurer une continuité et une efficacité aux réalisations entreprises (et par conséquent un « retour sur investissement » bénéfique).

Par mesure d'économie, le soutien financier pour les écoles a dû être encore réduit (montant total: 14.000 francs). *Relation sans violence* a accompagné 43 réalisations dans les écoles (voir liste sur le site internet: [www.cappes.ch](http://www.cappes.ch)). Par ailleurs, les prestations habituelles ont été assurées (diffusion de bulletins d'information, mise à disposition de ressources documentaires et sur site internet, séances d'information - sensibilisation, etc.).

De manière générale, durant l'année 2007, on a également observé un accroissement significatif des demandes concernant le développement d'espaces d'échanges, de communication entre enseignants d'un collège ainsi que la gestion de situations d'élèves difficiles, « récalcitrants » (pour lesquels le cadre et les règles de vie habituels s'avèrent insuffisants).

### **3.3. Gestion des situations critiques**

Durant l'année 2007, le CAPPES est intervenu à la demande des écoles pour 6 débriefings émotionnels en groupe ou en individuel et pour 11 situations de deuil et 6 accidents ou violences grave (viol d'une élève, décès d'élèves, agressions, suicide ou tentative de suicide).

L'accompagnement des établissements scolaires pour la finalisation des procédures d'intervention en cas de situations critiques s'est poursuivi selon le plan prévu, en collaboration étroite avec le SEO et le SFPL.

La plupart des établissements du secondaire 1 et 2 ont développé un protocole à cet effet qui a été ou va être validé avec l'aide du CAPPES. Les écoles enfantines et primaires ont pratiquement toutes fini le protocole de gestion de situations critiques, qui est en cours de validation.

Les constats effectués sur la gestion des situations critiques survenues dans nos écoles mettent en évidence l'importance de ces protocoles: ils permettent des interventions et des communications efficaces, réduisent les souffrances et facilitent la poursuite des activités habituelles d'enseignement.

### **3.4. Consultation pour les écoles primaires et enfantines (CEPE)**

La CEPE a accompagné, comme par le passé, les professionnels des écoles primaires et enfantines confrontés à des situations d'élèves ou de classes difficiles sur le plan relationnel et psychologique. Près de 70 situations ont bénéficié de ces consultations pour l'analyse des difficultés et la recherche de solutions, en collaboration avec les ressources du SEO.

Plusieurs situations d'élèves ou de classes en difficulté se sont avérées très préoccupantes. Au fil des années, on constate que les interventions de consultation pour des élèves ou des classes en difficulté sont souvent liées également à des situations de violence et/ou de surmenage des professionnels. L'étroite collaboration développée au sein du CAPPES et avec les écoles facilite le travail simultané sur plusieurs plans lorsque c'est nécessaire.

## 4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

### 4.1. Personnel au 31 décembre 2007

Effectif du service:	1 chef de service .....	1,00	poste(s)
	1 administratrice.....	0,80	"
	1 documentaliste cantonal .....	1,00	"
	2 directeur/trice-s d'offices régionaux, en tout .....	1,70	"
	1 directrice-adjointe.....	0,30	"
	33 psychologues-conseillers/ères, en tout.....	21,25	"
	11 secrétaires / collaboratrices administratives .....	7,15	"
	7 documentalistes .....	4,55	"
	<b>Total: 37.75 postes (57 personnes)</b>		

A ces postes, il convient d'ajouter:

- 5 formatrices d'adultes sur mandat
- 2 apprenantes de commerce
- 3 stagiaires psychologues
- 1 stagiaire maturité professionnelle commerciale
- 1 stagiaire en vue d'une insertion professionnelle (jeunes de moins de 30 ans à l'aide sociale)

### 4.2. Organisation et mesures d'économie

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, lors de la restructuration du DECS, le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) a retrouvé son statut de service qu'il avait jusqu'en 1981, date à laquelle il avait été remplacé par le service de la jeunesse, à son tour supprimé en 2005.

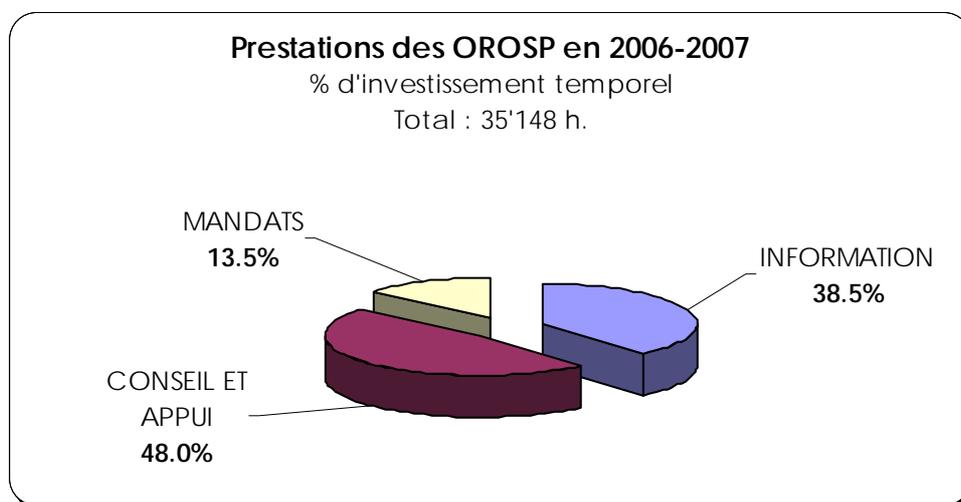
Le SOSP a participé, comme service pilote, au contrôle de gestion des prestations "GESPA"; il a ainsi établi un catalogue de ses prestations, évalué les investissements temporels et calculé le coût financier moyen de chaque prestation par une comptabilité analytique. Cet instrument de travail permet donc de disposer d'un système de contrôle de gestion offrant aux décideurs la possibilité d'établir, si nécessaire, des priorités parmi les prestations offertes.

Cette comptabilité analytique a ainsi été une référence pour proposer à l'autorité politique des réductions de prestations en les chiffrant, afin qu'elles correspondent à la diminution de postes de travail nécessaire au respect de l'enveloppe financière fixée par le Conseil d'Etat pour 2007. Le nombre de postes de travail EPT au 31.12.2007 a en effet diminué de 4,65 unités par rapport au 01.09.2005 (-11%) en raison du non-remplacement de collaborateurs à la suite de "départs naturels". Sans tenir compte dans le total des postes de ceux qui sont autofinancés, la diminution de 4,65 EPT correspond à une réduction de 14% des postes de travail réellement à charge du budget cantonal. Sur le plan financier, la diminution de 4,65 EPT représente une économie annuelle pour les salaires et les charges sociales, d'environ CHF 550.000.- (valeur 2007), ce qui représente environ 10% des charges totales du budget 2007 du SOSP.

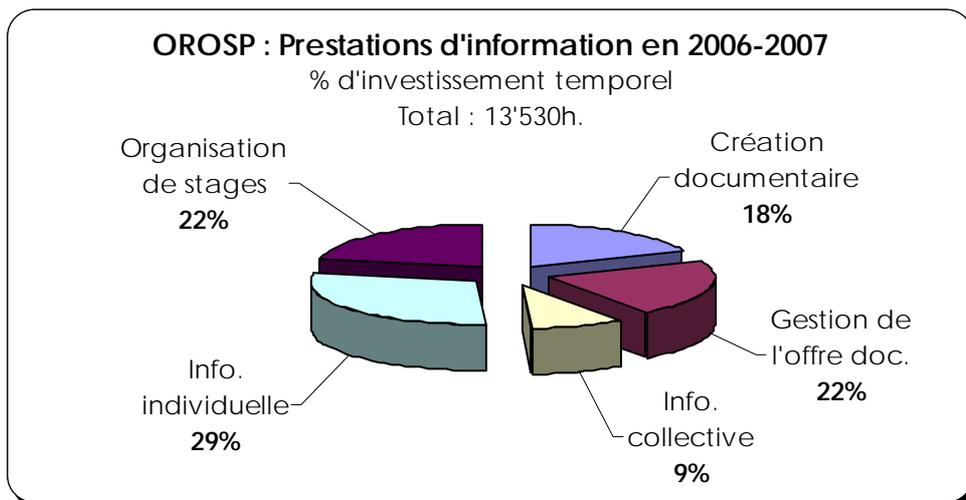
Le tableau suivant utilise également ce travail d'analyse en répertoriant l'importance relative des investissements temporels des collaborateurs "professionnels" (documentalistes, psychologues, formatrices et directions) sur les différentes prestations.

### 4.3. Tableau des prestations et investissements temporels

	<b>% temps investi</b>
<b>INFORMATION: 13.530 heures</b>	<b>38.5%</b>
Prestations	
1. Création documentaire	7.1%
2. Gestion de l'offre documentaire	8.3%
3. Information collective	3.5%
4. Information individuelle	11.2%
5. Organisation de stages	8.4%
<b>CONSEIL ET APPUI: 16.866 heures</b>	<b>48.0%</b>
Prestations	
1. Conseil individuel de psychologie scolaire	6.7%
2. Conseil d'orientation professionnelle fin de scolarité	22.4%
3. Conseil d'orientation professionnelle hors scolarité	7.1%
4. Conseil d'orientation professionnelle pour adultes	9.3%
5. Participation aux conseils de classe	2.4%
<b>MANDATS: 4.753 heures</b>	<b>13.5%</b>
Prestations	
1. Formation des stagiaires	0.9%
2. "Fenêtre emploi" (cours de technique de recherche d'emploi pour chômeurs)	10.5%
3. Autres formations externes	0.3%
4. Commissions et représentation des offices	1.8%
<b>TOTAL: 35.148 heures</b>	<b>100%</b>



### 4.3.1. Prestations d'information



#### Offre documentaire

La loi fédérale sur la formation professionnelle confie aux offices d'orientation la mission d'assurer l'information générale du public sur les professions et les formations. Cette mission doit donc s'appuyer sur une vaste offre documentaire adaptée et actualisée.

Dans un monde professionnel et scolaire en perpétuel changement, la mise à disposition du public et des collaborateurs des OROSP d'une documentation adéquate sur les professions, les formations et les perfectionnements nécessite une collaboration indispensable et importante sur le plan cantonal et intercantonal. Le documentaliste cantonal du SOSF est responsable de cette coordination. Cette coordination a été patiemment mise en place au cours des 20 dernières années en réunissant les moyens de production documentaire de tous les cantons romands dans le cadre du Centre de production de l'information sur les études et les professions, organe de la Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, ce centre romand a été intégré dans le nouveau Centre suisse de service, formation professionnelle/orientation professionnelle (CSFO), nouvel organe national créé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Ce centre national produit et actualise l'offre documentaire suivante (en français):

- une collection d'environ 650 fiches de renseignements professionnels (InfOP);
- une série de dossiers professionnels, universitaires et généraux (environ 200 titres);
- une collection d'environ 600 fiches scolaires (Ecol'Info) présentant les écoles faisant suite à la scolarité obligatoire;
- une collection d'environ 300 fiches de renseignements sur les études universitaires en Suisse (Uni-Info) et sur les formations post-grades;
- une Bourse des offres de perfectionnement (BOP) recensées par les offices d'orientation de toute la Suisse (environ 30.000 offres pour tous les cantons, dont environ 6700 pour la Suisse romande et 1100 pour le canton de Neuchâtel).

Le documentaliste cantonal participe à la gestion du site Internet "[www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)" où l'ensemble de l'offre documentaire décrite précédemment peut être consultée directement par le public. Actuellement l'offre de places d'apprentissage, les fiches InfOP, Ecol'Info et Uni-Info, ainsi que la bourse des offres de perfectionnement (BOP) sont accessibles sur ce "portail" Internet de l'orientation scolaire et professionnelle suisse qui a été refondu en profondeur. L'importance de ce site trilingue national est attestée par son succès grandissant auprès du public: le nombre de visites mensuelles se situe entre 220.000 (juillet) et 416.000 (octobre) pour un total sur l'année 2007 d'environ 3.700.000 visites. La responsabilité de la gestion et du financement de ce site a été reprise par les cantons sous l'égide de la CDIP, dans le cadre du CSFO, ce qui a impliqué une participation financière de chaque canton pour prendre le relais du financement fédéral initial.

### **Enquête sur l'offre de places d'apprentissage**

Comme les années précédentes, les enquêtes habituelles ont été effectuées par le SOSOP auprès de l'ensemble des entreprises formatrices du canton, afin de recenser et d'actualiser les places d'apprentissage offertes pour les mettre à disposition du public.

Les OROSP disposent ainsi d'une base de données en réseau qui permet de tenir à jour en continu cette offre de places d'apprentissage et d'offrir au public, sur le site "www.orientation.ch", une information fiable et constamment actualisée dans ce domaine très mouvant; le bilan final en août 2007 des enquêtes menées en 2006-2007 peut se résumer ainsi:

- Entreprises interrogées.....	<b>2092</b>
- Taux de réponse.....	<b>81%</b>
- Entreprises annonçant l'offre d'une ou plusieurs place(s) d'apprentissage.....	<b>31%</b>
- Entreprises n'annonçant aucune place offerte.....	<b>47%</b>
- Entreprises indévisées au moment de l'enquête .....	<b>3%</b>
- Places annoncées comme offertes.....	<b>905</b>
- Places annoncées comme repourvues en cours d'année (actualisation) .....	<b>825</b> soit 91%

Après plusieurs années de baisse, le recensement des places offertes a fait apparaître une stabilisation en août 2007. Cette inversion de tendance est par ailleurs confirmée par les enquêtes faites en automne 2007 pour recenser l'offre en août 2008:

août	2001:	1097	places	annoncées	comme	offertes
	2002:	1030	"	"	"	"
	2003:	1003	"	"	"	"
	2004:	939	"	"	"	"
	2005:	940	"	"	"	"
	2006:	898	"	"	"	"
	2007:	905	"	"	"	"

En 6 ans, la diminution de l'offre représente environ 190 places, soit 18% par rapport à 2001.

### **Information collective**

Dans le but de préparer les jeunes au choix d'études ou de professions, les OROSP ont proposé différentes séances d'information collective en 2006-2007:

- au degré 8 de la scolarité obligatoire (sections terminale, moderne et préprofessionnelle), les élèves ont été sensibilisés aux choix scolaires et professionnels et informés sur les offres de formation faisant suite à la scolarité obligatoire (442 périodes données dans les classes);
- 72 séances d'information et visites d'écoles ou d'entreprises, portant sur une cinquantaine de secteurs scolaires ou professionnels, avec la collaboration active de différents corps de métiers, ont permis à environ 2400 élèves de s'informer sur différentes professions et écoles de la région en fonction de leurs intérêts;
- les psychologues ont également participé à 116 soirées d'information pour des parents d'élèves dans les écoles secondaires du degré 1 et parfois du degré 2.

### **Information individuelle**

Elèves, étudiants, apprenants et adultes viennent nombreux dans les centres de documentation des OROSP et de leurs bureaux décentralisés, afin de s'informer individuellement sur les possibilités de formation et de perfectionnement: environ 23.000 passages ou demandes d'information recensés, en comptant les visites dans les centres de documentation, les demandes par téléphone, par correspondance ou courriel.

L'intérêt du public pour l'offre documentaire est encore attesté par le nombre de prêts de dossiers et de brochures sur les professions et les formations, qui a atteint le chiffre de 3673 au cours du présent exercice. On observe une tendance à la baisse du nombre de documents prêtés (-43% en 7 ans). Cela s'explique aisément par un recours grandissant aux moyens d'information mis à disposition du public sur le site Internet "www.orientation.ch".

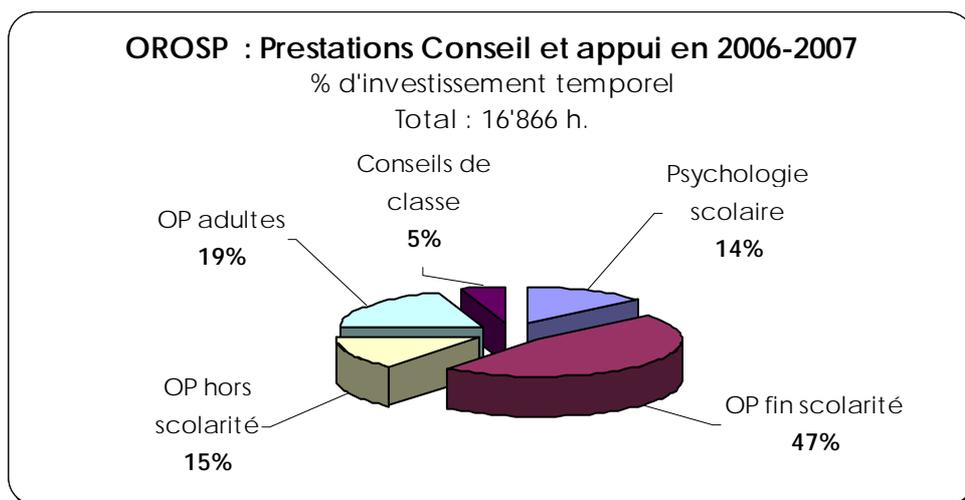
### **Organisation de stages**

Pour faciliter le choix d'un métier, les psychologues-conseillers-ères proposent à leurs consultants des stages en milieu professionnel. Ces stages d'information durent en général une semaine (en moyenne 3,9 jours) et s'inscrivent dans une démarche éducative d'orientation; ils se distinguent donc des procédures de sélection organisées par les entreprises désirant engager un-e apprenant-e. Il convient de souligner la disponibilité et l'excellente collaboration des différents corps de métiers qui, à la demande des OROSP, ont accueilli 2046 élèves différents (pour un total de 3934 stages), en leur donnant ainsi l'occasion de se confronter concrètement à la réalité d'un métier, de confirmer un projet ou parfois de le faire évoluer vers d'autres choix. Par rapport au précédent exercice (3721 stages organisés), l'augmentation représente 6% (12% d'augmentation en 2 ans).

### **Permanences dans les écoles**

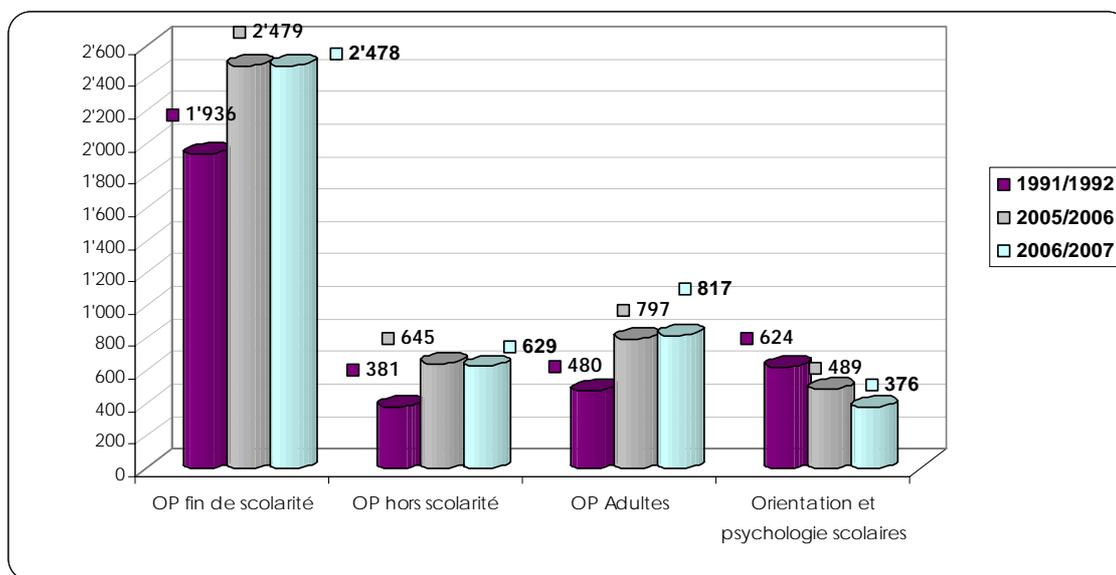
Pour offrir des contacts directs et spontanés aux élèves des écoles du secondaire 1, les OROSP ont mis en place des permanences notamment dans les écoles éloignées des offices. Un-e psychologue-conseiller-ère y est à disposition des élèves pour toute question et information, demande de stage... Il s'agit là de lieux d'échanges, brefs, souples, facilement accessibles. C'est par ailleurs une occasion de rencontre régulière avec les enseignants et la direction de l'école. Au niveau secondaire 2, la présence des psychologues de l'OROSP du Littoral au sein de deux lycées académiques (Jean-Piaget et Denis-de-Rougemont) s'est également poursuivie à la satisfaction des directions de ces écoles; cette prestation a été étendue modestement au Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds à raison d'une présence 2 fois dans l'année.

#### **4.3.2. Prestations de conseil et appui**



**Evolution des consultations**

	91/92		05/06		06/07		Evolution en 16 ans	
<b>Orientation professionnelle en fin de scolarité obligatoire</b>	1936	57%	2479	56%	2478	58%	542	28%
<b>Orientation professionnelle hors scolarité</b>	381	11%	645	15%	629	15%	248	65%
<b>Orientation professionnelle adultes</b>	480	14%	797	18%	817	19%	337	70%
<b>Orientation et psychologie scolaire</b>	624	18%	489	11%	376	9%	-248	-40%
<b>TOTAL</b>	<b>3421</b>	<b>100%</b>	<b>4410</b>	<b>100%</b>	<b>4300</b>	<b>100.0%</b>	<b>879</b>	<b>26%</b>



En 16 ans, on observe:

- Une diminution des consultations en orientation et psychologie scolaires (-40%). Cette diminution a en effet été accentuée en 2006-2007 par la renonciation aux prestations sans base réglementaire dans le cadre des mesures d'économie décidées en août 2006.
- Une augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les élèves en fin de scolarité obligatoire (+28%), augmentation liée à la démographie scolaire, mais avec une stabilisation par rapport au précédent exercice (fin du "bourrelet démographique").
- Une forte augmentation des consultations en orientation professionnelle pour les jeunes hors scolarité obligatoire (+65%), mais avec une stabilisation par rapport au précédent exercice.
- Une forte augmentation également des demandes des adultes (+70%), avec également une stabilisation par rapport au précédent exercice.
- La stabilisation constatée au cours du dernier exercice est à mettre en relation avec la réduction des postes de psychologues.

### Conseil individuel de psychologie scolaire

En 2006-2007, les OROSP et le SOSP ont ouvert 376 dossiers pour répondre à des demandes en orientation et psychologie scolaires, soit environ 11% des consultations de conseil et d'appui (mais 18% de l'investissement temporel dans ce domaine). Afin de mieux apprécier l'importance des réductions de prestations dans ce domaine, les 2 tableaux suivants proposent une comparaison avec la situation en 2004-2005:

ORIENTATION ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRE	2004-2005		2006-2007		Différence	
	N	%	N	%	N	%
<b>Préscolaire et primaire - Total dont :</b>	<b>278</b>	<b>53.2%</b>	<b>203</b>	<b>54.0%</b>	<b>-75</b>	<b>-27%</b>
Précolaires	54		36		-18	-33%
Primaire	224		167		-57	-25%
<b>Secondaire 1 - Total dont :</b>	<b>240</b>	<b>45.9%</b>	<b>171</b>	<b>45.5%</b>	<b>-69</b>	<b>-29%</b>
Ecole privée secondaire	4		5		1	25%
6OR/TR	87		35		-52	-60%
MA	34		15		-19	-56%
MO	19		12		-7	-37%
PP	33		24		-9	-27%
TE/Accueil	63		80		17	27%
<b>Hors scolarité</b>	<b>5</b>	<b>1.0%</b>	<b>2</b>	<b>0.5%</b>	<b>-3</b>	<b>-60%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>523</b>	<b>100.0%</b>	<b>376</b>	<b>100.0%</b>	<b>-147</b>	<b>-28%</b>

ORIENTATION ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRE	2004-2005		2006-2007		Différence	
	N	%	N	%	N	%
<b>Prestations réglementaires</b>	<b>319</b>	<b>61.0%</b>	<b>304</b>	<b>80.9%</b>	<b>-15</b>	<b>-5%</b>
<b>Prestations non-réglementaires</b>	<b>204</b>	<b>39.0%</b>	<b>72</b>	<b>19.1%</b>	<b>-132</b>	<b>-65%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>523</b>	<b>100.0%</b>	<b>376</b>	<b>100.0%</b>	<b>-147</b>	<b>-28%</b>

Aux niveaux primaire et préscolaire (54% des consultations), les préavis concernant les admissions anticipées, les reports de scolarisation, les avancements en cours de scolarité et l'orientation scolaire à l'entrée de l'école secondaire pour les élèves de 5<sup>ème</sup> année ayant un ou deux ans de retard, constituent les prestations prévues dans la réglementation scolaire. Les psychologues des OROSP se tenaient également à disposition pour aborder certaines situations d'élèves en difficulté, malgré l'augmentation des consultations ne permettant pas toujours de répondre dans des délais optimaux. Ce sont ces prestations sans base réglementaire qui ont été touchées par les réductions.

Au niveau secondaire (46% des consultations), les prestations réglementaires des OROSP sont établies de longue date: réorientation en cours de scolarité secondaire, préavis d'intégration pour des élèves migrants, conseils et suivis d'élèves en classe d'accueil pour étrangers. Les consultations individuelles pour des élèves en difficulté et la participation aux conseils de classe en 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> constituent les prestations non-réglementaires qui ont fait l'objet d'une réduction dans le cadre des mesures d'économie décidées par le Conseil d'Etat.

Malgré la diminution des consultations en psychologie scolaire (-39% en 16 ans) en raison de l'accroissement de leur charge de travail, diminution accentuée par les mesures d'économie, les psychologues des OROSP souhaitent maintenir ces prestations de psychologie scolaire qui sont très appréciées par les directions d'école, l'inspectorat de l'enseignement obligatoire, les élèves et leurs parents. Quant à la direction du SOSP, elle proposera de mieux ancrer ces prestations dans la réglementation future afin de leur donner une base légale.

### **Mesures d'assouplissements scolaires**

L'organisation interne du DECS prévoit que le chef du SOSP décide en matière d'assouplissement des principes qui régissent la scolarisation. C'est dans ce cadre que les décisions suivantes ont été prises:

- **Admissions anticipées en 1<sup>ère</sup> année primaire**

31 demandes ont fait l'objet d'une décision

- 31 demandes ont été acceptées
- 0 demande a été refusée

- **Avancements en cours de scolarité ("sauts de classe")**

19 demandes d'avancements ont fait l'objet d'une décision au cours de l'année 2006-2007

- 15 demandes ont été acceptées
- 3 demandes ont été refusées
- 1 demande a été retirée par les parents en cours de procédure

- **Doublements volontaires de l'année d'orientation**

6 demandes ont fait l'objet d'une décision

- 6 demandes ont été acceptées
- 0 demande a été refusée

### **Conseil individuel d'orientation professionnelle en fin de scolarité**

En fin de scolarité obligatoire, les psychologues-conseillers-ères prennent en charge les classes dès le degré 8 et les suivent au degré 9 en y assumant les tâches d'information et de conseil. Une consultation individuelle en orientation professionnelle est offerte à tous les élèves en fin de scolarité. La démarche de consultation est facultative car elle n'a de sens que si elle est volontaire. Après une clarification de la demande, un bilan peut être envisagé pour préciser certains éléments constitutifs d'un projet professionnel: intérêts, aptitudes, valeurs, besoins, personnalité, etc. Après cette phase d'exploration, les psychologues stimulent les jeunes dans la phase parfois difficile de réalisation et de concrétisation de leurs projets.

Dans certaines classes, de nombreux jeunes éprouvent des difficultés d'insertion professionnelle et les psychologues collaborent avec les agents sociaux chargés de leur encadrement: famille, corps enseignant, maîtres et inspecteurs d'apprentissage, conseillers en personnel des offices régionaux de placement, assistants sociaux, éducateurs, etc.

Pour la troisième année, l'étude sur les choix de formation effectués par les élèves libérables en été 2007 a utilisé les ressources de la base de données des élèves (CLOEE). Dans cette étude, les choix scolaires ou professionnels des élèves ne correspondent donc plus à des intentions, mais à la réalité observée à la fin de l'année 2007 à travers les inscriptions réelles des élèves dans les différentes filières de formation.

N	%	
<b>2462</b>		<b>NOMBRE D'ÉLÈVES LIBÉRABLES :</b>
459	18.6%	effectuent une 10 <sup>e</sup> ou 11 <sup>e</sup> année à l'école secondaire
1747	71.0%	<b>poursuivent une formation en secondaire 2</b>
13	0.5%	poursuivent une formation en institution ou dans une école privée
243	9.9%	n'ont pas été retrouvés dans les statistiques scolaires après la rentrée d'août ***
<b>1747</b>		
<b>CHOIX DES ÉLÈVES POURSUIVANT LEUR FORMATION EN SECONDAIRE 2 :</b>		
<b>1385</b>	<b>79.3%</b>	<b>poursuivent leur scolarité sous diverses formes</b>
387	22.2%	visent une formation professionnelle :
64		en écoles de métiers (CFC)
173		en diplôme (école sup. de commerce + MPC)
150		en lycée d'enseignement professionnel (CFC + matu)
767	43.9%	visent une école secondaire supérieure :
633		au lycée
134		en école de culture générale
231	13.2%	complètent leur préparation scolaire (classe de préapprentissage, de raccordement, préparatoire)
<b>362</b>	<b>20.7%</b>	<b>entrent en apprentissage dual</b>

\*\*\* élèves hors système de formation neuchâteloise

Les 243 élèves "hors système de formation" représentent 9,9% des 2462 élèves libérables en juin.

Les informations du tableau suivant partent des informations de la base de données (valeur mi-décembre 2006 / fin janvier 2007) répertoriant les 243 élèves "hors système de formation" dans le canton et utilisent les informations fournies par les conseillers des OROSP sur les projets connus de ces élèves en juin 2006.

Nombre d'élèves	Situation selon enquête des OROSP	%
21	apprentissage dans le canton avec cours hors canton NE	8.6%
46	ont choisi une solution hors du canton ou hors de Suisse	18.9%
11	travaillent sans formation ou effectuent un stage pratique	4.5%
36	sont inscrits au mentoring OROSP-SFPL	14.8%
8	sont en école privée	3.3%
18	en formation ou préformation en institution AI ou Sombaille	7.4%
48	ne font pas (plus) ce qu'ils avaient annoncé en juin à l'OROSP	19.8%
52	aucune information sur la situation	21.4%
3	chômage, ORP, SEMO	1.2%
<b>243</b>	<b>Total des élèves non retrouvés</b>	<b>100.0%</b>

#### En résumé:

<b>143</b>	en formation, préformation, stage ou pris en charge par une mesure d'appui	<b>58.8%</b>
<b>100</b>	aucune information sur la situation	<b>41.2%</b>
<b>243</b>		<b>100.0%</b>

### Mentoring

Les dernières études sur les choix scolaires et professionnels effectués par les élèves libérables font apparaître qu'environ 200 à 250 élèves "disparaissent" des statistiques entre la fin de la

scolarité obligatoire et les différentes formations scolaires ou professionnelles subséquentes du canton.

Pour mieux cerner ce phénomène, une enquête conduite par les OROSP auprès des écoles secondaires en juin 2006 a fait apparaître que 82 élèves se trouvaient sans solution à la fin de l'année scolaire. Pour apporter une aide à ces jeunes, le service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL), le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) et le service de l'emploi, ont mis en place une collaboration interinstitutionnelle sous la forme d'un projet de mentoring, avec l'appui financier de la Confédération obtenu par le SFPL qui pilote ce projet.

Cette démarche a débuté pour la deuxième expérience au mois de juin 2006. Elle a permis d'accompagner les jeunes sans solution en les encadrant et en les aidant à trouver une place de formation professionnelle ou une mesure d'insertion.

Les 82 élèves sans solution se répartissaient ainsi:

- Section Maturité: 4%
- Section Moderne: 28%
- Section Préprofessionnelle: 35%
- Section Terminale: 33%

Le bilan de l'année 2006-2007, effectué en septembre 2007 est encourageant. En effet sur les 75 élèves sans solution pris en charge dans le cadre du Mentoring:

- 83% ont trouvé une solution:
  - 47% une place d'apprentissage ou une solution en école
  - 36% une solution transitoire
- 14% étaient toujours concernés par le Mentoring avec des solutions en cours d'élaboration
- 3% ont renoncé au Mentoring

Ces résultats ont amené le DECS à décider de renouveler ce Mentoring pour les élèves sans solution en juillet 2007.

### ***Conseil d'orientation professionnelle pour jeunes hors scolarité et adultes***

A côté des 2478 élèves en fin de scolarité obligatoire demandant une consultation individuelle en orientation professionnelle, on assiste à une forte augmentation des consultations de jeunes (entre 16 et 20 ans) provenant des lycées (professionnels et académiques), des centres professionnels, des universités ou en rupture de formation: 629 en 2006-2007 (augmentation de 65% en 16 ans). Les difficultés économiques engendrent en effet de l'inquiétude chez les jeunes et leur capacité à se projeter dans l'avenir en est altérée; il en résulte un besoin plus fort d'être accompagné et guidé au moment où se constitue l'identité professionnelle future.

Un soutien renforcé (coaching) en faveur des jeunes migrants en phase d'insertion professionnelle est également mis en place dans le cadre des classes JET (jeunes en transition) des centres professionnels CIFOM et CPLN, avec la collaboration de psychologues des OROSP.

### ***Conseil d'orientation professionnelle pour adultes et collaboration interinstitutionnelle***

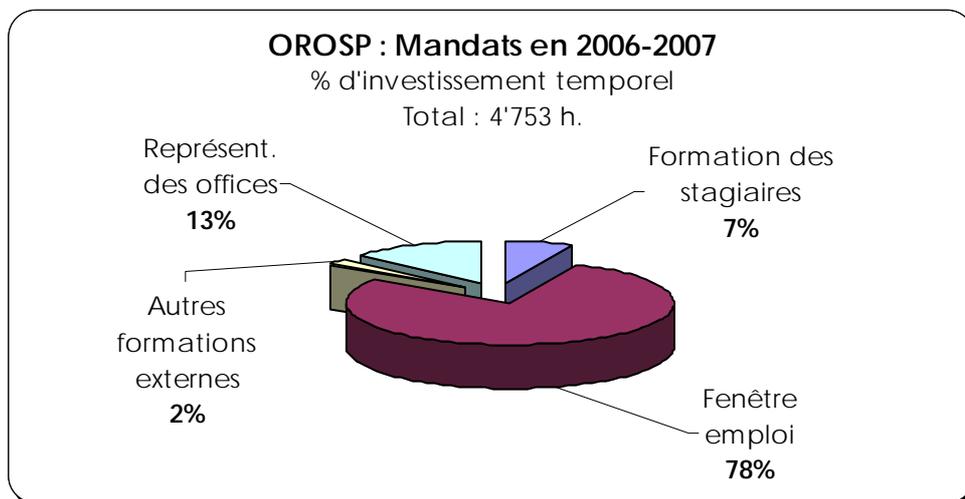
La consultation pour adultes - c'est-à-dire pour les personnes âgées de 20 ans et plus, hors d'études ou d'apprentissage - a également augmenté au cours des dernières années. Les OROSP ont ouvert 817 dossiers pour des adultes en 2006-2007 (18% des prestations de conseil et du temps investi), alors qu'en 1991-1992, 480 dossiers avaient été ouverts. La différence (+337 consultations) correspond à une augmentation de plus de deux tiers en 16 ans.

Les personnes au chômage demandant une consultation en orientation professionnelle prenant une place importante dans la consultation pour adultes, les offices régionaux de placement (ORP), dépendant du service de l'emploi, et les OROSP ont mis en place une collaboration interinstitutionnelle officialisée par la signature d'une convention entre le DEC et le DECS début 1998. Cette collaboration permet d'œuvrer auprès des personnes au chômage en mettant à leur disposition des professionnels aux compétences complémentaires. La mise au point d'un concept d'intervention a été complétée par le renfort d'un poste de psychologue-conseiller-ère en orientation pour l'ensemble du canton.

En 2006-2007, 116 personnes au chômage ont été reçues en consultation individuelle d'orientation professionnelle par les psychologues-conseillers-ères des OROSP à la demande des ORP dans le cadre de cette convention de collaboration. Notons que 65 autres personnes au chômage ont également été reçues en consultation dans les OROSP, à leur demande, sans être signalées par les ORP (consultations hors convention). Le groupe de pilotage de cette convention, constitué de représentants des ORP et des OROSP, a constaté que le réseau de collaboration mis en place entre les conseillers des ORP et les psychologues des OROSP fonctionnait à satisfaction, permettant d'optimiser une collaboration en faveur de l'insertion ou de la réinsertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi.

Donnant suite à un rapport conjoint de l'office de l'action sociale (ODAS) et du SOSp, un projet de collaboration interinstitutionnelle en matière d'insertion et d'orientation professionnelle de certains bénéficiaires de l'aide sociale a été élaboré et accepté par le Conseil d'Etat en juillet 2003. Un demi-poste supplémentaire a été attribué aux OROSP pour collaborer dans les "programmes d'insertion professionnelle" de l'ODAS et pour des prestations individualisées de conseil et d'appui à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle. Un groupe de pilotage regroupant des responsables et des collaborateurs des deux entités a mis au point les modalités concrètes de cette collaboration interinstitutionnelle opérationnelle depuis le début de l'année 2005. Au cours de l'exercice 2006-2007, on relève 58 consultations inscrites dans le cadre de la collaboration avec l'ODAS, sur un total de 93 consultants en orientation suivis par différents services sociaux.

### 4.3.3. Mandats



#### ***"Fenêtre emploi" (cours de technique de recherche d'emploi)***

C'est également dans le cadre d'une collaboration interinstitutionnelle qu'en mars 1999, le service de l'emploi a mandaté le SOSp, en collaboration avec la FTHM (actuellement UNIA), pour réaliser et animer des cours de recherche d'emploi à l'intention de certaines catégories de chômeurs. Ces cours sont financés par l'assurance-chômage. En 2006-2007, 45 cours de 11 demi-journées

chacun ont été organisés sur l'ensemble du canton à l'intention d'environ 620 chômeurs qui y ont été inscrits par les ORP. Ces cours portent sur:

- le marché du travail et l'assurance-chômage
- la clarification et la construction d'un projet professionnel incluant un plan d'action
- l'acquisition de techniques de recherche d'emploi

L'équipe d'animation est constituée de documentalistes, de psychologues des OROSP et de formatrices d'adultes ainsi que d'une juriste du syndicat UNIA.

Comme chaque année, il a été procédé à une évaluation des cours auprès des demandeurs d'emploi qui les ont suivis. Un document détaillé sur les résultats de cette enquête de satisfaction est à disposition. Il fait notamment apparaître que plus de 80% étaient satisfaits à la fin des cours.

### ***Formation de stagiaires et d'apprenants***

Au cours de l'année 2006-2007, les OROSP du Littoral neuchâtelois et des Montagnes neuchâteloises ont:

- offert à 1 psychologue stagiaire la possibilité de se former en orientation scolaire et professionnelle par une année de pratique sur le terrain, dans le cadre d'un accord intercantonal avec l'Université de Lausanne régissant l'obtention d'un diplôme post-licence de spécialisation en OSP
- assuré la formation de 2 apprenantes de commerce et d'une stagiaire de maturité professionnelle commerciale
- accueilli en stage préalable une jeune femme de moins de 30 ans à l'aide sociale en vue d'une insertion professionnelle comme collaboratrice administrative dès janvier 2008.

### ***Formations externes***

Les directeurs des OROSP et le chef du SOSP ont participé à diverses actions de formation et d'enseignement, notamment:

- les cours de base pour maîtres d'apprentissage (12 cours) organisés par le SFPL
- un cours de sensibilisation à la formation professionnelle destiné aux enseignants en formation initiale (HEP-BEJUNE)
- un cours sur l'organisation de l'orientation scolaire et professionnelle dans le canton, destiné aux étudiants en psychologie de l'Université de Lausanne

### ***Commissions et représentation des offices***

Au niveau local, cantonal et intercantonal, le personnel et les responsables des OROSP et du SOSP se sont investis dans de nombreux groupes de travail et commissions en rapport avec l'OSP en y apportant des contributions de spécialistes ou pour y représenter l'institution.

Parmi ces nombreuses commissions, il convient de signaler en particulier:

- le conseil de l'emploi, prévu dans la loi concernant le marché du travail, le service de l'emploi, l'assurance-chômage et les mesures de crise (DEC)
- la commission technique pour l'insertion professionnelle des personnes de moins de 30 ans (et son bureau) (DEC)
- le conseil de la formation professionnelle du DECS
- le groupe de pilotage du DECS chargé d'améliorer la transition entre le secondaire 1 et le secondaire 2 et plusieurs groupes de travail opérationnels visant le même objectif

(éducation aux choix, mesures préparatoires, brochure d'information, renforcement des compétences des élèves, ...)

- la conférence des chefs de l'orientation de Suisse romande et du Tessin (CCO)
- la conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- les groupes de travail chargés de mettre en place et d'alimenter le site internet suisse "www.orientation.ch" dans le cadre du Centre suisse de service, formation professionnelle/orientation professionnelle (CSFO)

#### **4.4. Projet de nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle**

La nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002 est entrée en vigueur en janvier 2004. Cette loi-cadre fixe uniquement les "compétences et les principes dans le domaine de l'orientation" en chargeant les cantons d'offrir un service d'orientation.

Des dispositions d'applications cantonales doivent donc être prévues et parallèlement à un projet de loi cantonale sur la formation professionnelle, adopté par le Grand Conseil en février 2005, un projet de loi sur l'orientation a été préparé par le SOSF et mis en consultation par le Département en septembre 2004. Ce projet a été suspendu pendant environ 2 ans en raison notamment de la réorganisation du DECS entraînant la disparition du service de la jeunesse: il était en effet nécessaire d'attendre de connaître le nouveau statut de l'orientation scolaire et professionnelle qui est redevenue un service. Ce projet de loi devrait donc être soumis au Grand Conseil dans le courant de l'année 2008.

## **5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**

### ***Introduction***

Le service de l'enseignement obligatoire compte 27 collaborateurs (correspondant à 21,58 équivalent plein temps): chef de service, adjoints, inspecteurs d'écoles, assistants d'inspection et personnel administratif, soit 14 personnes à plein temps et 13 personnes à temps partiel, représentant 7,58 personnes en équivalent plein temps. Il a organisé et conduit l'enseignement dans les écoles enfantines, primaires et secondaires 1, en relation avec les autorités scolaires communales, les directions des écoles et quelque 2357 enseignants.

Le service de l'enseignement obligatoire a enregistré les mutations suivantes:

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008, l'ensemble des contributions financières pour les élèves ayant droit aux prestations de la scolarité spéciale, garanties jusqu'ici par l'assurance invalidité, seront à charge complète des cantons. Dans la perspective de reprise de ce dossier géré actuellement par l'office cantonal de l'assurance invalidité, le Conseil d'Etat a décidé le 19 février 2007, de la création d'un nouvel office de l'enseignement spécialisé (OES). Cet office, dirigé par M. Daniel Marthe, est en fonction depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

M. Pierre Ducommun, inspecteur de l'enseignement spécialisé, a quitté le service à fin janvier 2007 pour prendre une retraite anticipée. Mme Rébecca Veillard, jusqu'alors responsable au centre pédagogique Les Perce-Neige, a repris, en août 2007, le poste partiel d'inspectrice de l'enseignement spécialisé qui a alors été rattaché à l'OES.

M. David Bürki, enseignant à l'école primaire de Bôle, occupe depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007 le poste de chargé de mission pour l'enseignement de la lecture, suite au départ de M. Alfred Béguin qui a repris l'enseignement lors de la rentrée scolaire d'août 2007.

Mme Anouchka Rosenfeld, collaboratrice administrative à 50%, a quitté le service à fin décembre 2006 pour un poste au service des affaires culturelles.

Enfin, Mme Mary-Josée Haenni est entrée au service de l'enseignement obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2007 en qualité de collaboratrice administrative à 50%.

## ***HarmoS et Convention scolaire romande***

### **Rappel des faits**

A l'occasion d'une conférence de presse, le 16 février 2006, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont conjointement présenté deux avant-projets d'accords relatifs à l'harmonisation et à la coordination de la scolarité obligatoire:

- au niveau suisse: l'Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (ci-après Accord suisse);
- au niveau romand: la Convention scolaire romande (ci-après Convention romande).

Une consultation a eu lieu sur ces deux projets de mars à novembre 2006; principalement auprès des cantons, des parlements et des associations faïtières d'enseignant-e-s et de parents d'élèves.

Les résultats ont été très positifs: la plupart des instances consultées ont salué cette convention et se disent favorables à la construction d'un "Espace romand de la formation".

### **Contenu en bref**

Le projet d'Accord suisse a pour principal objectif de:

- définir de manière unitaire les principales caractéristiques structurelles de la scolarité obligatoire (cf. début de la scolarité; durée des degrés scolaires, actualisant ainsi le concordat de 1970);
- identifier les finalités de l'Ecole suisse au niveau de la scolarité obligatoire;
- dépeindre les instruments permettant d'assurer et de développer la qualité du système d'éducation, à l'échelon national;
- désigner en particulier l'instrument que constituent les standards nationaux de formation; et régler la procédure déterminant ces derniers.

La Convention romande, quant à elle, réalise l'Accord suisse, mais en allant beaucoup plus loin sur plusieurs points. C'est un véritable *Espace romand de la formation* qui doit être créé, conformément à ce qu'annonçait la CIIP dans sa Déclaration politique du 15 avril 2005.

En clair, la Convention romande entend:

- confirmer plusieurs objectifs visés par l'Accord suisse (cf. début de l'école obligatoire; durée des degrés scolaires; portfolios);
- mettre en œuvre - au niveau de la CIIP - les tâches que l'Accord suisse délègue aux conférences régionales (cf. articles 7 et 8):
  - développement et mise en œuvre de tests de référence basés, sur les standards nationaux de formation;
  - harmonisation des plans d'étude;
  - coordination des moyens d'enseignement;
- régler les domaines de coordination spécifique à la CIIP, notamment:
  - précisions supplémentaires sur les degrés scolaires;
  - contenus de la formation de base du corps enseignant;
  - formation continue du corps enseignant;
  - formation des cadres scolaires;
  - éléments d'harmonisation relatifs à d'autres domaines de l'instruction publique;
- légitimer la coopération scolaire romande, en instaurant un suivi parlementaire (création d'une commission interparlementaire ad hoc, composée de sept député-e-s par canton).

Il convient cependant de préciser que les efforts de coordination scolaire, au niveau romand, sont déjà anciens en particulier dans le domaine des moyens d'enseignement et plans d'études.

### **Contexte national**

Dans le contexte actuel d'harmonisation de l'école obligatoire au niveau suisse, les responsables de l'instruction publique de Suisse romande souhaitent que *l'Espace romand de la formation* repose sur une assise suffisamment forte pour jouer un rôle déterminant dans la mise en place et l'application de la future coordination suisse.

Tant le projet de Convention romande, que d'Accord suisse, ont pour objectif une meilleure harmonisation des politiques cantonales de la formation et, par là, une mise en œuvre de la volonté politique du Parlement fédéral exprimée dans les nouveaux articles constitutionnels sur l'éducation, acceptés en votation populaire le 21 mai 2006.

En l'absence d'accords de ce type, les nouveaux articles constitutionnels donneraient à la Confédération la compétence de légiférer dans le domaine de l'école obligatoire, qui relève de l'autonomie cantonale.

### **Ecoles-Familles**

Durant cette année, un travail conséquent a été fourni dans le but de poursuivre la mise en œuvre des propositions de la commission cantonale Ecole-Familles.

La création d'un site Internet "collaboration E-F" est en cours d'élaboration. De multiples documents facilitant l'information aux parents ont été collectés ou créés dans le but d'être introduits dans le site. D'autre part, des suggestions d'activités de collaboration entre l'école et les parents sous forme de fiches ont été recueillies afin de les mettre à disposition des enseignants des écoles enfantine, primaire et secondaire<sup>1</sup> sitôt le site en fonction.

Un document de référence "École, montre-toi!" a été rédigé. Sa présentation à tous les parents d'élèves est prévue pour la rentrée d'août prochain. Ce document contient des renseignements sur le fonctionnement de l'institution scolaire; sur le fonctionnement des structures représentatives des parents et sur les rôles attendus par chacun des partenaires.

D'autre part, tout au long de l'année, les enseignants ont multiplié les contacts personnels auprès des parents dans le but de les informer sur la progression de leur enfant, et de trouver, au besoin, des réponses aux questions posées.

### **Plan d'études commun**

La rédaction du plan d'études s'est poursuivie au cours de cinq autres sessions de travail et de plusieurs séances de relecture engageant des ressources plus réduites sous forme de référents disciplinaires et de généralistes des différents cantons. En juin 2007, le canton de Vaud a rejoint le consortium des six autres cantons de sorte que ce nouveau référentiel deviendra de fait le Plan d'études romand (PER). La dernière session, dite de clôture, a eu lieu le 30 novembre 2007 à Jongny et a permis de finaliser la version 1 du document qui sera transmis à la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) devenue le nouveau maître d'œuvre de l'ouvrage.

Celle-ci a mis sur pied un comité de pilotage ainsi qu'une équipe de projet chargés d'organiser la suite des opérations, soit la consultation et la publication du document en versions papier et électronique. Le calendrier de l'introduction du PER, fixé par la CIIP, prévoit une entrée en vigueur dans les cantons pour la rentrée scolaire d'août 2009.

## **5.1. Enseignement préscolaire**

### ***Organisation des classes***

Au 31 octobre 2007, 3255 élèves suivent leur scolarité dans 165,5 classes enfantines.

Dans ce dernier total figurent en partie les classes de Noiraigue et de La Chaux-de-Fonds qui, en raison d'une expérience pédagogique consistant à regrouper des élèves des sections préscolaire et primaire (-2 +2), sont recensées également dans les statistiques de l'école primaire.

Notons que les classes de 1<sup>ère</sup> année enfantine qui comprennent un seul groupe d'élèves et qui de ce fait fonctionnent sur un temps partiel sont comptabilisées comme demi-classes.

### ***Autorités communales***

Sur le plan communal, la gestion de l'école enfantine est assurée par la commission d'école enfantine ou par la commission scolaire. Actuellement, la plupart des écoles connaissent une seule autorité communale qui gère aussi bien l'école enfantine que l'école primaire.

### ***Elèves***

Le taux de fréquentation de la 2<sup>e</sup> année d'école enfantine publique, avec 95%, reste très élevé. Les classes qui accueillent les enfants de 4 ans recensent en moyenne 80% de la population concernée. L'horaire scolaire réduit de la 1<sup>ère</sup> année d'école enfantine - 10,5 périodes de présence en classe - incite certaines familles à choisir une structure privée (crèche ou école enfantine privée) qui offre une prise en charge plus étendue.

La collaboration avec les services parascolaires se poursuit dans de bonnes conditions et plusieurs enfants ont été pris en charge par les institutions reconnues par le Conseil d'Etat.

Le soutien langagier offert aux élèves non francophones de l'école enfantine est toujours sollicité par les communes mais dans une moindre mesure en raison de la diminution de l'arrivée d'élèves étrangers.

### ***Matériel scolaire***

Les membres du corps enseignant préscolaire ont eu la possibilité d'acquérir du matériel général d'enseignement figurant sur une liste établie par le service du matériel et des imprimés et financé entièrement par le canton. Cette liste est régulièrement mise à jour en fonction des besoins recensés. Les crédits forfaitaires pour l'achat de matériel dit de consommation courante ont été, quant à eux, pris en charge par les communes.

Des cours de formation concernant l'entrée dans l'écrit et les liens entre l'école enfantine et l'école primaire ont été organisés dans chaque ville et arrondissement scolaire. Les enseignants de l'école enfantine ont présenté des activités qui seront mises à disposition de tous sur le réseau pédagogique neuchâtelois.

### ***Personnel enseignant***

Les 257 membres du corps enseignant préscolaire sont tous porteurs d'un des titres exigés par le Conseil d'Etat. 181 d'entre eux travaillent à temps partiel.

Quant au marché de l'emploi du secteur préscolaire, il est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantine prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent se tourner vers une autre profession ou effectuer des remplacements. Notons qu'une plus grande mobilité est

assurée avec le nouveau titre délivré par la HEP-BEJUNE qui permet aux jeunes diplômés de postuler ou d'assurer des remplacements aussi bien à l'école enfantine qu'à l'école primaire.

## 5.2. Enseignement primaire

### *Marche générale de l'enseignement*

Au 31 octobre 2007, on compte 518,5 classes (9538 élèves), contre 527,5 classes (9670 élèves) durant l'année scolaire précédente.

### *Emploi des enseignants*

La HEP-BEJUNE a délivré des diplômes d'enseignement BEJUNE aux degrés préscolaire et primaire à 55 étudiants neuchâtelois.

Sur ces 55 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2007, 24 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres se sont tourné(e)s, momentanément, vers d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

## 5.3. Enseignement spécialisé

Le domaine de l'enseignement spécialisé a connu des perspectives importantes de changement pendant l'année 2007. En effet, l'inspecteur de l'enseignement spécialisé faisant référence dans le canton depuis très longtemps, a pris sa retraite à fin janvier, ceci après avoir œuvré intensément pour la définition des grandes lignes à venir dans ce champ spécifique de l'enseignement. Son départ s'est effectué juste avant la mise en place opérationnelle du plus grand chantier à venir en termes de pédagogie spécialisée effectué jusqu'alors; celui de la préparation à l'introduction de la RPT le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et de la définition d'un futur plan cantonal stratégique en la matière pour 2011 au plus tôt.

Afin de faire face à la cantonalisation de la formation scolaire spéciale relevant jusqu'au 31 décembre 2007 de l'assurance invalidité, le canton a décidé de la création d'un nouvel office dédié à ce vaste dossier: l'office de l'enseignement spécialisé (OES). En ce sens, le nouveau responsable de l'enseignement spécialisé a été nommé chef de l'office et une inspectrice de l'enseignement spécialisé a pris ses fonctions en août 2007, à raison d'un poste à mi-temps.

Dans la répartition des nouvelles et nombreuses charges héritées par l'office, l'inspectrice de l'enseignement spécialisé a repris l'ensemble des rôles et mandats relevant jusqu'alors de l'inspection de terrain du champ de la pédagogie spécialisée; à savoir le suivi des situations pédagogiques relevant des écoles spécialisées ainsi que le lien et rôle de référence pratique entre le service de l'enseignement obligatoire et les différentes situations concrètes relevant de l'enseignement spécialisé.

De son côté, le chef de l'office de l'enseignement spécialisé a œuvré principalement à la mise en place de la nouvelle entité, ceci en étroite collaboration avec l'office neuchâtelois de l'assurance invalidité ainsi que l'ensemble des partenaires spécialisés concernés par les changements à venir dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Les travaux ont été variés puisque partant d'un espace virtuel encore vide. A ce titre, il a fallu lui donner des formes concrètes en termes de matériel, de locaux, de développement informatique, d'engagement de personnel, de formation de collaborateurs, de définition de bases légales nouvelles, de négociations tarifaires ainsi que de procédures renouvelées.

Les liens ont donc été continus et nombreux auprès des partenaires de l'école, de la pédagogie spécialisée, des autorités politiques, des représentations associatives et autres. Dans ce contexte communicationnel, une large consultation a été organisée durant les mois de septembre et octobre

2007 afin de valider la future base réglementaire qui doit servir de référence légale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008: REFOSCOS (règlement cantonal de la formation scolaire spécialisée).

Enfin, nous rappelons que ce processus complexe et interactif est appelé à se poursuivre de manière continue durant les années à venir puisque le 25 octobre 2007, la conférence plénière de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a validé l'accord intercantonal de collaboration en matière de pédagogie spécialisée, appelé plus simplement dans le milieu spécialisé "concordat CDIP". Cet acte signifie que le monde de l'enseignement spécialisé est appelé à connaître d'importantes réformes d'ici les prochaines années. Notre canton doit encore ratifier ce concordat et l'office de l'enseignement spécialisé va être conduit, dès 2008, à mener les travaux nécessaires à la définition et à la mise en place d'un plan cantonal en matière de pédagogie spécialisée, ceci dans le respect du cadre de base référentiel de ce concordat CDIP. En conséquence, les prochaines années vont conduire l'ensemble des partenaires de l'école ordinaire, des écoles spécialisées, des prestataires pédo-ga-thérapeutiques, des milieux associatifs ainsi que des autorités politiques à prendre d'importantes décisions de réformes fondamentales en la matière.

### **Centre de psychomotricité**

Le nombre de postes n'a pas changé soit un total de 7,8 dont 5,4 sont dévolus à l'ambulatoire et 2,4 aux interventions dans les institutions spécialisées.

Durant l'année scolaire 2006-2007, la répartition des prises en charge se décline de la manière suivante.

	<b>Dossiers traités</b>	<b>Suivis de l'année précédente</b>	<b>Nouvelles demandes traitées</b>	<b>Demandes et bilans sans suite</b>
<b>Neuchâtel</b>	47	24	28	15
<b>Val-de-Ruz</b>	29	13	16	3
<b>Val-de-Travers</b>	21	6	15	-
<b>Cornaux-Entre-deux-Lacs</b>	25	16	9	1
<b>La Chaux-de-Fonds</b>	62	23	39	6
<b>Le Locle</b>	61	29	32	4

En juillet 2007, la situation était ainsi:

	<b>Demandes en attente</b>	<b>Traitements en attente</b>	<b>Traitements en cours</b>	<b>Traitements Terminés</b>
<b>Neuchâtel</b>	7	2	21	10
<b>Val-de-Ruz</b>	1	2	10	14
<b>Val-de-Travers</b>	3	2	11	8
<b>Cornaux-Entre-deux-Lacs</b>	2	2	13	9
<b>La Chaux-de-Fonds</b>	16	10	29	17
<b>Le Locle</b>	4	9	29	19

Dans le domaine de la formation, sept étudiant(e)s de l'école de Genève ont été suivis en stage soit:

- 1 de 2<sup>e</sup> année,
- 4 de 3<sup>e</sup> année,
- 2 de 4<sup>e</sup> année.

De plus, le centre a participé à la formation des futurs enseignants dans le cadre d'un séminaire mis en place par la HEP-BEJUNE.

La psychomotricité a été invitée à se présenter aux enseignants des écoles enfantines et primaires du district du Locle.

Une représentante du centre est présente dans le groupe de travail de l'enseignement spécialisé (GTES2), dès lors le centre est impliqué de manière très active dans les travaux de la RPT.

La demande portant sur le budget de l'année 2007 pour ouvrir une nouvelle antenne supplémentaire dans le district de Boudry a été refusée pour raison de limitation économique. A ce jour, le bassin ouest du littoral ne peut toujours pas proposer de traitements dans cette région.

Enfin, deux collaboratrices ont terminé leur formation de praticienne-formatrice.

## **Orthophonie**

Le colloque des responsables de l'orthophonie (CRO) (pour rappel, plate-forme qui rassemble les responsables des trois centres communaux, du Colin - Centre des Orthophonistes-Logopédistes Indépendants Neuchâtelois - et des institutions) s'est réuni à de nombreuses reprises sous la présidence du chef de l'office de l'enseignement spécialisé.

L'essentiel des travaux a porté sur:

- La RPT et ses conséquences en matière de prestations, ceci en prévision du retrait du financement de l'assurance invalidité et de la reprise de cette prestation par le canton via l'office de l'enseignement spécialisé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- L'accord intercantonal CDIP sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée: les premières esquisses issues de ses lignes guides en prévision au plus tôt de 2011.
- La cantonalisation de la formation scolaire spéciale et les prestations de l'orthophonie durant la période transitoire 2008-2011 quelle sera l'organisation concrète?
- La renégociation de la convention tarifaire entre l'association faîtière des orthophonistes (ARLD) et le canton via le DECS.

Les échanges ont été riches et porteurs de part et d'autre d'une réelle intention de collaboration. Même si par moments, la perspective de renégocier la convention tarifaire entre les orthophonistes et le canton a pu générer des soucis particuliers, il est à relever que le processus de négociation lui-même a permis de gagner en confiance mutuelle et d'aboutir en décembre 2007 à un accord pouvant satisfaire les deux parties, situation nous engageant à poursuivre la collaboration dans de bonnes conditions.

## **5.4. Enseignement secondaire 1**

### **Effectifs**

L'enseignement secondaire 1 enregistre, depuis l'année scolaire 2005-2006, une diminution régulière du nombre d'élèves. L'année 2007-2008 voit ainsi le nombre d'élèves se réduire encore à l'échelle cantonale; le nombre de classes diminue en conséquence:

Elèves et classes 2003-2004	8'271	456.5	18,12 élèves par classe
Elèves et classes 2004-2005	8'422	459	18,35 élèves par classe
Elèves et classes 2005-2006	8'321	454	18,33 élèves par classe
Elèves et classes 2006-2007	8'237	438	18,81 élèves par classe
Elèves et classes 2007-2008	8'142	439	18,55 élèves par classe

Le nombre d'élèves par classe tient compte des effectifs en classes Terminales et classes 6<sup>e</sup> de transition pour lesquelles le nombre d'élèves par classe est réduit pour des raisons pédagogiques.

## ***Innovation pédagogique au secondaire 1***

L'introduction du plan d'études se poursuit avec le degré 8 et la plate-forme de la formation continue de la HEP-BEJUNE organise et coordonne les interventions des formateurs en établissement (FEE). Les thématiques développées auprès des enseignants relèvent de la différenciation pédagogique, du travail par objectif dans les différentes disciplines, des relations avec les parents, de l'évaluation et du travail en équipe pédagogique. Les enseignants sont tenus à suivre quatre actes de formation sur trois ans et les directions d'écoles sont responsables du contrôle de la mise en œuvre dans le cadre de leur établissement. Deux rapports des directions d'écoles viendront quittance cette mission à fin janvier et à fin mai 2008.

En outre une formation plus spécifique destinée aux maîtres enseignant les sciences de la nature aux degrés 8 et 9 a été lancée afin de répondre aux objectifs du nouveau plan d'études qui demande aux enseignants une plus grande polyvalence. Cette formation modulaire aura lieu sur trois ans et les enseignants recevront une autorisation d'enseigner, valable sur le plan cantonal et donnant accès à l'enseignement des différentes thématiques relevant de la biologie, de la physique et de la chimie.

## ***Moyens d'enseignement***

### Français

Un nouveau cours de français en structuration (vocabulaire, orthographe, grammaire et conjugaison) destiné aux élèves du degré 8 a été distribué à la rentrée d'août 2007. Le canton du Jura poursuit sa collaboration avec notre canton en introduisant le même moyen dans ses établissements.

La rédaction du cours de 9<sup>e</sup> année et dernier volume de la collection se poursuit; ce support sera à disposition des élèves dès la rentrée scolaire 2008-2009. Une deuxième édition du cours de français destiné au degré 6 sera également disponible la même année.

### Allemand

Cette discipline ne fait pas, pour le moment, l'objet d'une rénovation des moyens. Le canton reste toutefois attentif aux travaux romands en la matière tout en visant une certaine harmonisation.

### Anglais

La généralisation de l'anglais à l'école obligatoire, ceci dès la 7<sup>e</sup> année, est encore à l'étude et les travaux y relatifs devront se concrétiser à moyen terme en cohérence avec la déclaration de la CIIP en matière d'apprentissage des langues étrangères. A l'heure actuelle, la réflexion concernant la rénovation éventuelle des moyens d'enseignement d'anglais (GO!) se poursuit. Tout comme pour la discipline de l'allemand, une attention particulière est accordée aux travaux romands dans une perspective d'harmonisation et à l'application du "Cadre européen commun de référence pour les langues", édité par le Conseil de l'Europe.

### Histoire et Enseignement des cultures religieuses et humanistes

Le manuel "Histoire 8<sup>e</sup>", produit en collaboration avec les éditions Nathan, est en voie de parution; son introduction, assortie d'un cours à l'intention du maître et de l'élève, est prévue pour la rentrée 2008-2009.

Il comprend également des contenus relevant des cultures religieuses et humanistes, on citera l'humanisme et les réformes religieuses, les progrès scientifiques, les pouvoirs de droit divin sous l'absolutisme, l'apparition de la tolérance et de la laïcité à l'époque des Lumières, la religion face à la science, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les valeurs humanistes contre l'exploitation capitaliste, le christianisme social, le christianisme face aux autres religions du monde.

"Histoire 9<sup>e</sup>" complétera la collection et devrait être introduit en 2009-2010.

### Séminaire d'éducation civique (monde contemporain et citoyenneté)

Un cours sur la citoyenneté, rédigé par des maîtres du secondaire 1, est publié sur le réseau pédagogique neuchâtelois ([www.rpn.ch](http://www.rpn.ch)); il développe des activités liées au mémento "Institutions politiques suisses" des éditions LEP, illustré par Mix et Remix. Les thèmes développés concernent

une introduction au droit, le rôle de l'Etat, les régimes politiques, les droits de l'homme, les droits et devoirs du citoyen, les institutions communales, cantonales, fédérales et européennes.

Une version papier sera publiée après une année d'utilisation par les maîtres et les élèves afin d'y apporter les remédiations d'usage.

### Géographie

Le cours destiné au degré 7 a été rénové et comprend des mises à jour par rapport aux cartes, aux illustrations ainsi qu'aux données statistiques. La même opération a lieu actuellement avec le cours du degré 8.

Une évaluation du cours de 6<sup>e</sup> a été mise sur pied dans le cadre du colloque cantonal de géographie et les remédiations proposées seront intégrées à la seconde édition du document.

### Sciences de la nature

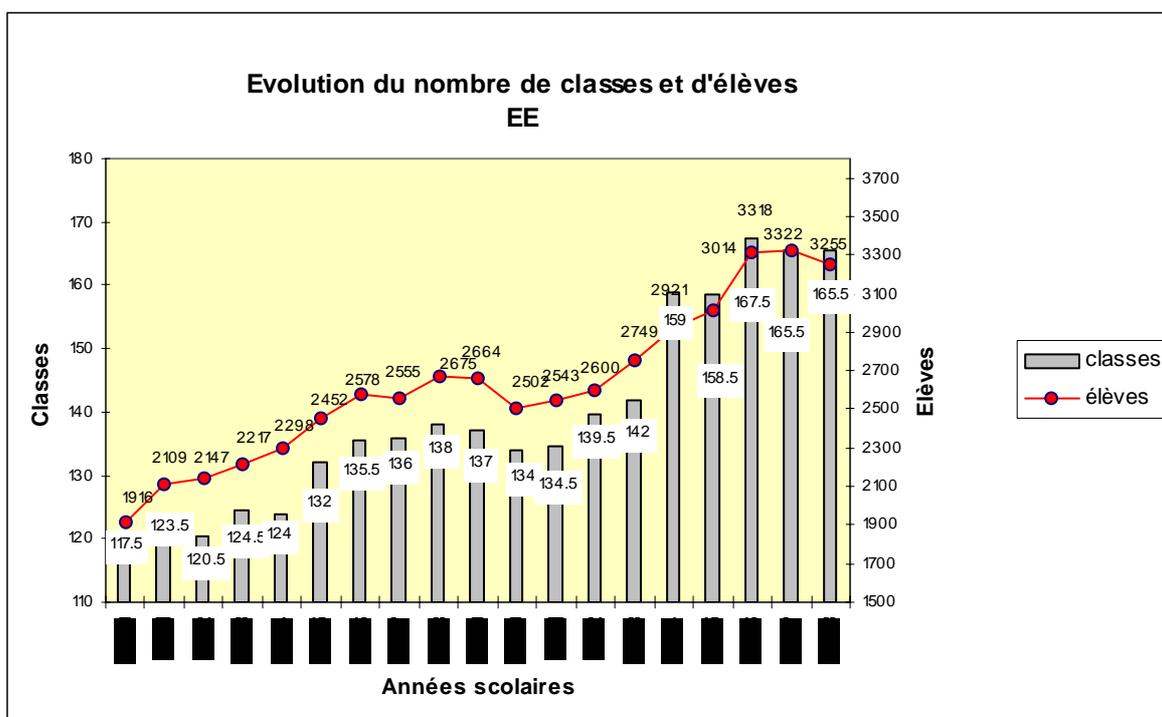
Un nouveau cours sous forme de cédérom a été introduit au degré 7 afin d'être en phase avec le nouveau plan d'études. Rédigé par des enseignants, ce cours fait appel à des notions relevant de la biologie, de l'environnement et de quelques notions de chimie et de physique. Des documents élèves ainsi que des classeurs destinés aux enseignants et des documents ressources complètent le dispositif.

Une évaluation du cours de 6<sup>e</sup> a été mise sur pied dans le cadre du colloque cantonal de biologie et les remédiations proposées seront intégrées à la seconde édition du document.

## 5.5. Evolution des effectifs\*

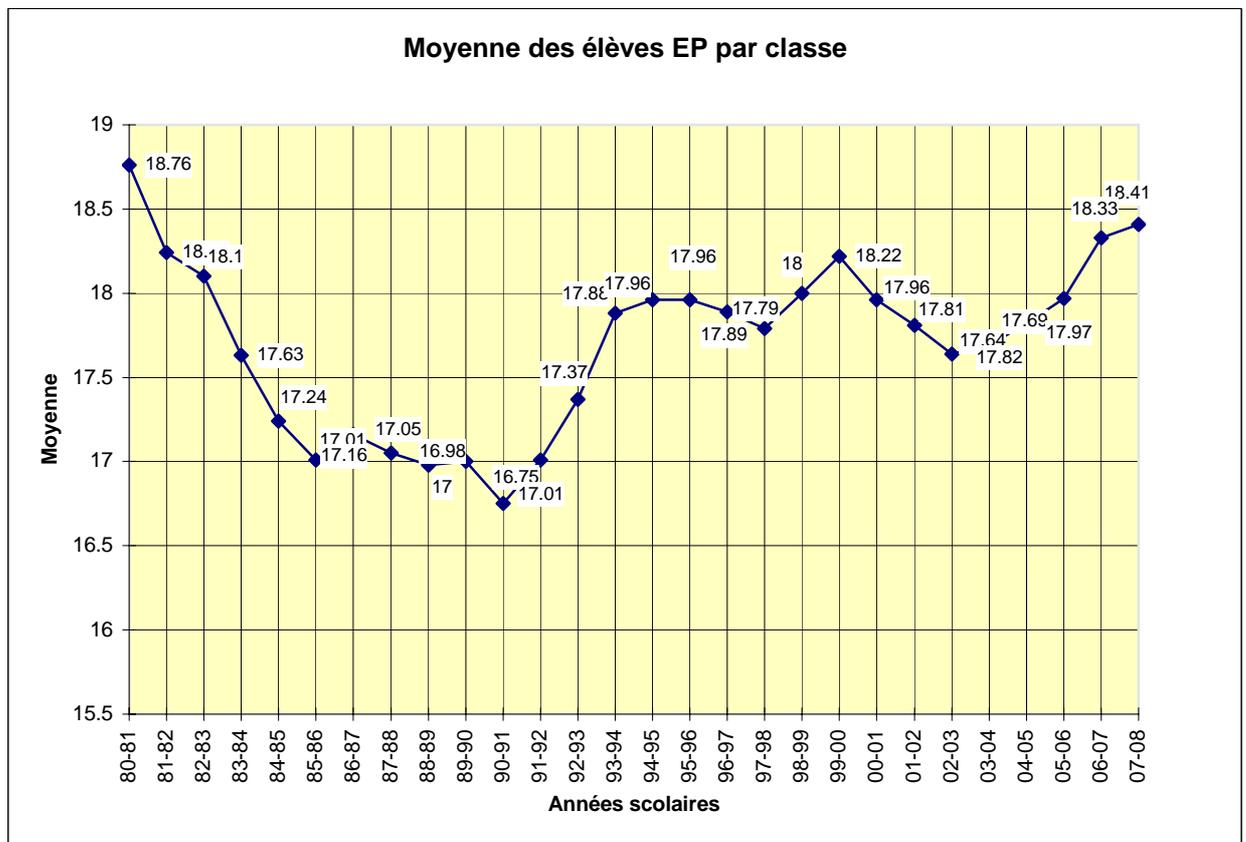
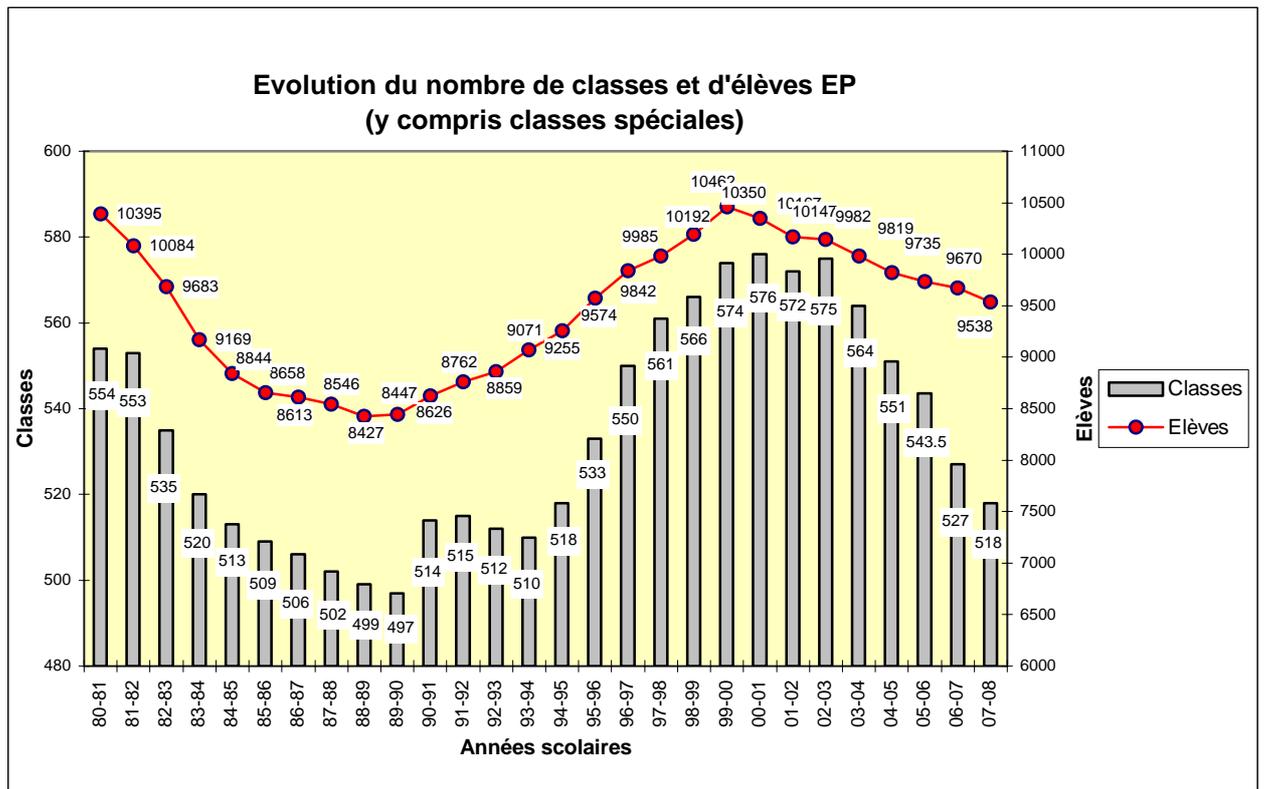
\*Données au 31 octobre 2007.

### *Enseignement préscolaire*

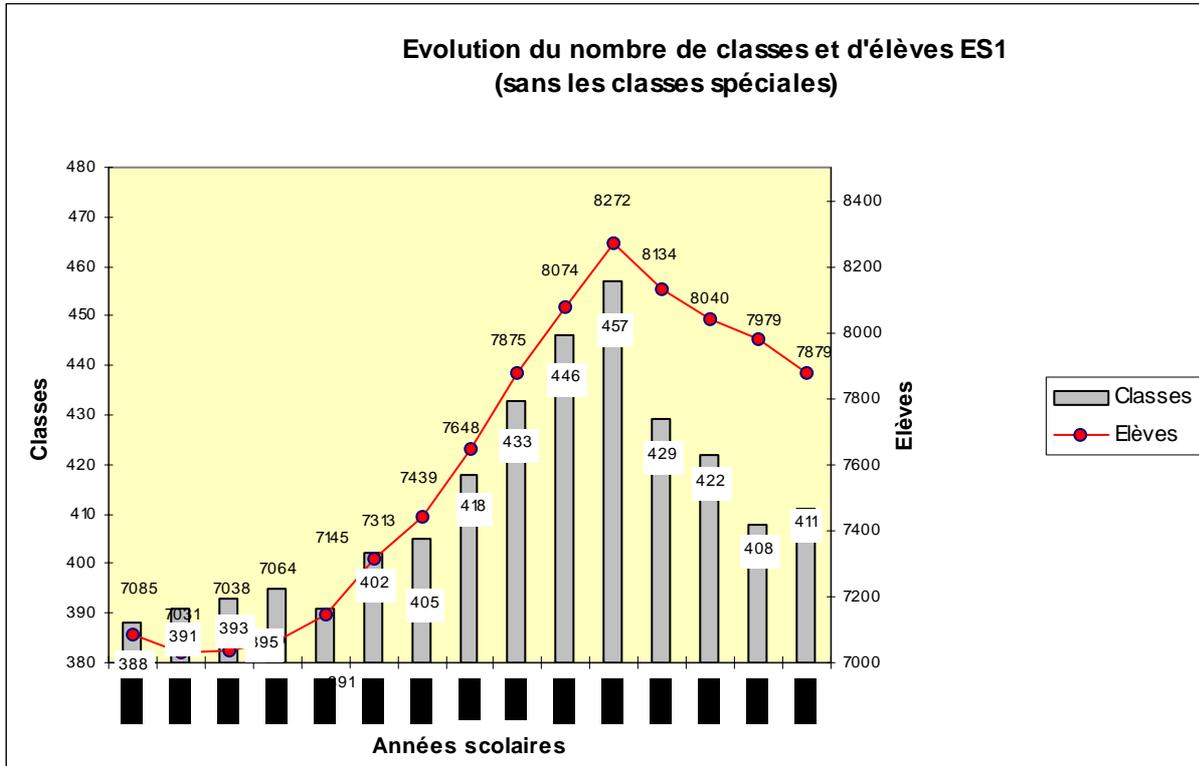


L'augmentation des effectifs et du nombre de classes est due principalement à la mise en place de la 2<sup>e</sup> année d'école enfantine. De plus, l'augmentation du nombre des classes ne suit pas exactement l'évolution positive du nombre d'élèves en raison du minimum moyen de 21 élèves requis pour une ouverture.

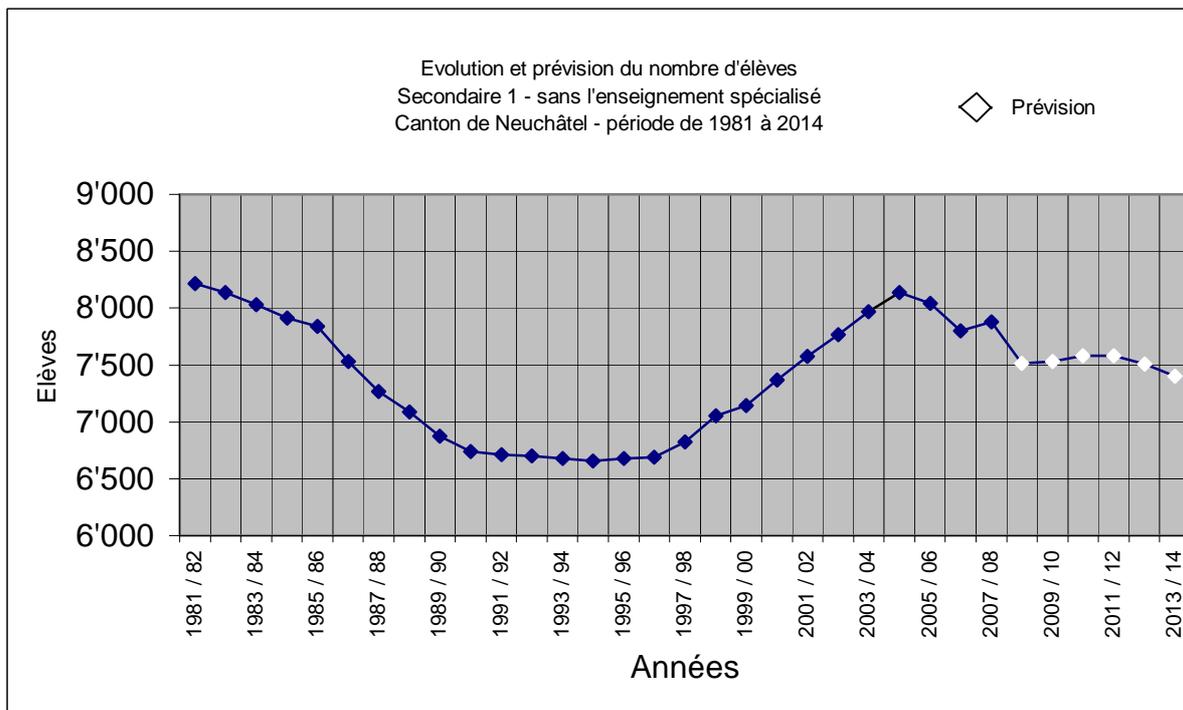
**Enseignement primaire**



**Enseignement secondaire 1**



Dès l'année scolaire 2004-2005, les données ne tiennent pas compte du nombre d'élèves et de classes des Fondations Sandoz et Carrefour.



## 5.6. Législation

Voir chapitre du secrétariat général.

## 5.7. Commissions consultatives

### ***Conférence de l'enseignement obligatoire***

Une séance commune avec les cadres des écoles enfantines, primaires et secondaires 1, présidée par la cheffe du département, s'est tenue le 12 mars 2007. Elle traitait principalement des activités extrascolaires et du recentrage de l'école sur ses rôles fondamentaux.

### ***Conseil scolaire***

Le Conseil scolaire, présidé par la Conseillère d'Etat Mme Sylvie Perrinjaquet, a tenu sa deuxième séance de législature 2005-2009, le 6 février 2007. Il a reçu des informations concernant:

- La transition secondaire 1 - secondaire 2
- Le concordat HarmoS et la convention scolaire romande
- Le plan d'études commun aux cantons de Berne, Jura, Neuchâtel, Fribourg, Valais et Genève

La prochaine séance se tiendra le 5 février 2008.

### ***Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP)***

La Conférence des inspecteurs et directeurs des écoles enfantines et primaires (CIDEP), présidée par le chef du service de l'enseignement obligatoire, a été réunie 6 fois, pour traiter de:

- Introduction de l'anglais en 5<sup>ème</sup> année
- Activités extrascolaires
- Education musicale
- HarmoS et Convention scolaire romande:
  - découpage des cycles de la scolarité
  - planification des travaux
  - rôles et missions des autorités scolaires
- Mesures de sécurité pour l'enseignement de la natation
- Stages des étudiants de la HEP-BEJUNE (rencontre avec les responsables de la HEP-BEJUNE)
- Harmonisation des horaires scolaires et professionnels
- Emploi des enseignants
- Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) dans le cadre de l'enseignement spécialisé
- Ressources pour la qualité de vie au travail (rencontre avec le centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires -CAPPEs)
- Informatique scolaire
- Education physique et sportive

- Epreuves de référence
- Formation continue des enseignants

### **Conférence des directeurs d'écoles secondaires**

Entre janvier et décembre 2007, la Conférence a tenu 8 séances sous la présidence du chef de service. En plus des objets touchants au fonctionnement même des écoles secondaires, la Conférence a étudié plus particulièrement les thèmes suivants:

- Indice d'encadrement
- Transition S1-S2: mise en place des mesures prises telles que celles des épreuves au degré 8, des visites d'entreprises par les enseignants des degrés 8 et 9, de la mise en place d'un cours d'éducation au choix pour les élèves du degré 8, mentoring et case management
- Description des fonctions de directeurs
- Procédure actuelle pour le signalement des élèves malentendants
- Activités parascolaires
- Informatique scolaire: nouveau déploiement de PC dans les écoles et développement d'exercices i-class
- Echecs en 10 MA
- Mise en place des nouvelles thématiques au degré 6 dans le cadre des OTC
- Concordat HarmoS et Convention scolaire romande: réflexions autour de la mise en place des innovations sur le plan cantonal
- Education physique et sportive à propos d'une enquête de l'ANEPS (3<sup>e</sup> heure d'EPS au degré 9)
- Révision partielle de la nouvelle maturité fédérale
- Introduction de l'anglais au degré 7 PP / 7 MO
- Activités complémentaires à options
- Formation des enseignants
- Dossier de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT)
- Etude statistique relative aux épreuves cantonales d'orientation

## **5.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes**

### **Classes enfantines**

Le nombre des classes enfantines s'élève à 165,5 pour l'année scolaire 2007-2008. On notera que, dans les 7 communes suivantes, les classes ont un horaire partiel: Fresens, La Côte-aux-Fées, Valangin, Le Cerneux-Péquignot, La Brévine, La Chaux-du-Milieu et Les Planchettes.

Parmi les élèves qui fréquentent les classes enfantines, il y en a 1449 en 1<sup>ère</sup> année enfantine (4 ans) et 1806 en 2<sup>e</sup> année enfantine (5 ans).

L'effectif des titulaires de classes enfantines se présente ainsi:

3 maîtres d'école enfantine et 257 maîtresses d'école enfantine pour 76 postes complets et 181 postes partiels.

## **Classes primaires**

### **Evolution du nombre de classes**

Le nombre de classes primaires a passé de 527 au 31 décembre 2006 à 518 au 31 octobre 2007. Cette diminution de 9 classes est expliquée de la manière suivante: Hauterive (-1), Marin (-1), Cressier (-1), Boudry (-2), Cortaillod (-1), Peseux (-1), Noiraigue (-1), Cernier (+1), Chézard-Saint-Martin (+1), Derrière-Pertuis (-1), Le Locle (-1), La Chaux-de-Fonds (-1).

L'effectif des titulaires de classes se présente comme suit:

828 maîtres à temps complet ou partiel

288 maîtres spéciaux, y.c. soutien pédagogique, éducation par le mouvement et appui langagier

83 maîtres assurent des appuis ou des décharges

Pour la rentrée scolaire d'août 2007, les postes ouverts suivants ont fait l'objet d'une offre publique d'emploi:

26 postes complets d'instituteurs/trices (8 en 2006), dont 7 pour l'enseignement spécialisé,

37 postes partiels d'instituteurs/trices (37 en 2006), dont 5 pour l'enseignement spécialisé,

22 postes spéciaux partiels (soutien pédagogique, éducation par le mouvement, éducation physique et sportive, activités créatrices sur textiles).

## **5.9. Epreuves**

### **Epreuves de référence**

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, les épreuves de référence ont été consacrées au français, plus spécifiquement à la grammaire. Outre le caractère particulier de la 1<sup>ère</sup> année primaire - degré pour lequel on ne trouve aucun objectif en grammaire -, ces épreuves visaient à valider les objectifs d'acquisition du classeur "Grille horaire et programmes" propres à cette discipline.

D'une manière générale, les résultats peuvent être considérés comme fort bons. En voici le détail:

1<sup>ère</sup> année 16,31 points sur un total de 19 points - seuil de suffisance 14 points -

2<sup>e</sup> année 21,35 points sur un total de 25 points - seuil de suffisance 19 points -

3<sup>e</sup> année 37,85 points sur un total de 45 points - seuil de suffisance 34 points -

4<sup>e</sup> année 34,07 points sur un total de 39 points - seuil de suffisance 29 points -

5<sup>e</sup> année 33,69 points sur un total de 39 points - seuil de suffisance 29 points -

### **Statistique des épreuves d'orientation (année scolaire 2006-2007)**

#### *Résumé de la répartition des élèves*

Au total, 1689 élèves ont terminé l'année scolaire 2006-2007 au degré 6 et ont passé les épreuves cantonales.

#### *Elèves promus*

1517 élèves ont obtenu un code note (A B ou C) et sont donc promus.

Sur ces 1517 élèves, 85 n'ont pas reçu de code: "avis du maître"

#### *Elèves non-promus ou promus sur décision du conseil de classe*

172 élèves n'ont pas obtenu le code note minimum de C dans CLOEE. Leurs code note étant soit vide soit égal à N pour non-promu.

Sur ces 172 élèves, 89 sont promus sur décision du conseil de classe et 3 d'entre eux étaient en réalité des promus dont le code note était absent, 73 sont non-promus et 7 élèves ont quitté le canton.

#### *Autres*

11 élèves ont passé les épreuves cantonales partiellement.

7 élèves ont passé l'épreuve à titre indicatif.

Ces élèves ne rentrent donc pas dans cette étude.

Dans le tableau ci-dessous, on trouve successivement les effectifs et les pourcentages des élèves ayant obtenu un code aux trois critères qui déterminent l'orientation (F = filles; M = garçons):

#### ***Elèves promus***

code épreuve	F	Pourcentage	M	Pourcentage	total	Somme:
<b>A</b>	206	27.25%	179	23.52%	<b>385</b>	<b>25.38%</b>
<b>B</b>	431	57.01%	469	61.63%	<b>900</b>	<b>59.33%</b>
<b>C</b>	119	15.74%	113	14.85%	<b>232</b>	<b>15.29%</b>
<b>Pourcentage:</b>	<b>756</b>	<b>100%</b>	<b>761</b>	<b>100%</b>	<b>1517</b>	<b>100%</b>

code note	F	Pourcentage	M	Pourcentage	total	Somme:
<b>A</b>	379	50.13%	350	45.99%	<b>729</b>	<b>48.06%</b>
<b>B</b>	274	36.24%	287	37.71%	<b>561</b>	<b>36.98%</b>
<b>C</b>	103	13.62%	124	16.29%	<b>227</b>	<b>14.96%</b>
<b>Pourcentage:</b>	<b>756</b>	<b>100%</b>	<b>761</b>	<b>100%</b>	<b>1517</b>	<b>100%</b>

code maître	F	Pourcentage	M	Pourcentage	total	Somme:
<b>A</b>	397	52.51%	335	44.02%	<b>732</b>	<b>48.25%</b>
<b>B</b>	246	32.54%	314	41.26%	<b>560</b>	<b>36.91%</b>
<b>C</b>	63	8.33%	77	10.12%	<b>140</b>	<b>9.23%</b>
	50	6.61%	35	4.60%	<b>85</b>	<b>5.60%</b>
<b>Pourcentage:</b>	<b>756</b>	<b>100%</b>	<b>761</b>	<b>100%</b>	<b>1517</b>	<b>100%</b>

orientation	F	Pourcentage	M	Pourcentage	total	Somme:
6OR	1	0.13%			1	0.07%
7PP	101	13.36%	123	16.16%	224	14.77%
7MO	214	28.31%	237	31.14%	451	29.73%
7MA	384	50.79%	362	47.57%	746	49.18%
	56	7.41%	39	5.12%	95	6.26%
<b>Pourcentage:</b>	<b>756</b>	<b>100%</b>	<b>761</b>	<b>100%</b>	<b>1517</b>	<b>100%</b>

réalité l'an t+1	F	Pourcentage	M	Pourcentage	total	Somme:
7MA	407	53.84%	381	50.07%	788	51.94%
7MO	234	30.95%	240	31.54%	474	31.25%
6OR	2	0.26%	4	0.53%	6	0.40%
7PP	108	14.29%	123	16.16%	231	15.23%
Privé			2	0.26%	2	0.13%
Hors canton	5	0.66%	11	1.45%	16	1.05%
<b>Pourcentage:</b>	<b>756</b>	<b>100%</b>	<b>761</b>	<b>100%</b>	<b>1517</b>	<b>100%</b>

Ocstat 2007, source CLOEE

**Élèves non-promus ou promus sur décision du conseil de classe**

orientation	F	Pourcentage	M	Pourcentage	total	Somme:
TE	4	4.76%			4	2.33%
6OR	3	3.57%	6	6.82%	9	5.23%
6TR	6	7.14%	7	7.95%	13	7.56%
7PP	13	15.48%	19	21.59%	32	18.60%
7MO	1	1.19%			1	0.58%
7MA			1	1.14%	1	0.58%
	57	67.86%	55	62.50%	112	65.12%
	<b>84</b>	<b>100%</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>	<b>172</b>	<b>100%</b>

affectation réelle l'an t+1	F	Pourcentage	M	Pourcentage	total	Somme:
Maturité			1	1.14%	1	0.58%
Moderne	1	1.19%	1	1.14%	2	1.16%
Orientation	25	29.76%	15	17.05%	40	23.26%
Préprofessionnelle	34	40.48%	55	62.50%	89	51.74%
Terminale	6	7.14%	1	1.14%	7	4.07%
Transition	15	17.86%	11	12.50%	26	15.12%
Hors canton	3	3.57%	4	4.55%	7	4.07%
	<b>84</b>	<b>100.00%</b>	<b>88</b>	<b>100.00%</b>	<b>172</b>	<b>100.00%</b>

Ocstat 2007, source CLOEE

## ***Epreuves cantonales de 9<sup>e</sup> année 2006-2007***

(pas d'EC9 en 2007)

### **5.10. Bureau de l'informatique scolaire**

#### ***Personnel***

Etat du personnel au 31 décembre 2007: 9 personnes pour 6,1 postes, selon la répartition suivante:

- 1 chef de bureau (100%)
- 1 chef de projets (100%)
- 1 chargée de recherche (100%)
- 1 responsable de la gestion administrative des écoles (90%)
- 1 collaboratrice PAO (70%)
- 1 collaboratrice administrative (60%)
- 1 collaboratrice administrative (50%)
- 1 secrétaire (10%)
- 1 secrétaire (30%)

#### ***Recherche pédagogique***

La mission générale de la recherche pédagogique vise à fournir aux responsables du DECS les instruments nécessaires au pilotage du système scolaire et à l'orientation de leurs décisions.

Les axes de recherche sont actuellement:

- La participation aux enquêtes intercantionales et internationales:
  - PISA 2006 (élaboration du rapport de recherche et valorisation des résultats);
  - PISA 2009 (expertise des items - lecture, organisation du pré-test 2008);
- La participation à l'élaboration de standards de l'enseignement au niveau national:
  - projet HarmoS - Langue de la scolarisation;
- Le suivi scientifique des innovations sur l'ensemble de la scolarité obligatoire par des études thématiques et ponctuelles:
  - projet "Direction 08" de La Chaux-de-Fonds (réorganisation structurelle des écoles);
  - conduite du dispositif expérimental des épreuves de 8e année (épreuve annuelle et mise à disposition d'instruments d'évaluation en lien avec le plan d'études du secondaire 1 sur le RPN);
- Le suivi scientifique de l'introduction des nouvelles technologies de l'information par des études thématiques et ponctuelles:
  - implantation de nouveaux moyens d'enseignement (Paraschool au secondaire 1);
- La veille scientifique relative aux innovations et travaux conduits aux niveaux romand et national sur l'ensemble de la scolarité obligatoire:
  - les épreuves de référence romandes (mandat de la CIIP);
  - les profils de compétences (mandat de la CIIP);
  - les séquences didactiques de français.

## **Épreuves cantonales**

Le Bureau de l'informatique scolaire apporte un soutien logistique au service de l'enseignement obligatoire pour la composition, la réalisation, la correction et la diffusion des résultats des épreuves cantonales d'orientation.

## **Informatique pédagogique**

L'accès au Réseau Pédagogique Neuchâtelois depuis le domicile a été proposé à tous les enseignants. Ceux qui désirent bénéficier de ce service peuvent ainsi accéder à la plupart des ressources informatiques pédagogiques et administratives également en dehors de leur temps d'enseignement.

Le portail pédagogique neuchâtelois ([www.rpn.ch](http://www.rpn.ch)), basé sur un système de gestion de contenu, voit progresser la qualité et la quantité des ressources numériques en ligne, en adéquation avec le plan d'études.

Une attention particulière a été apportée au développement de l'animation de proximité. Les enseignants de l'école obligatoire ont exprimé leurs besoins dans le domaine de l'appui en informatique pédagogique et des animatrices et animateurs ont répondu à ces demandes. Ils sont intervenus dans les collèges afin de permettre au corps enseignant d'intégrer les nouvelles technologies dans le cadre de leur enseignement.

A l'école infantine et primaire, des applications sont développées pour favoriser l'apprentissage. Au niveau secondaire, l'accent est mis sur le développement de contenus en mathématiques et français. Ces exercices fondamentaux sont mis en ligne sur une plate-forme d'apprentissage interactive et proposés aux élèves des degrés 6 à 9 de toutes les sections. Ainsi, l'utilisation de l'informatique au service de l'individualisation des processus d'apprentissage devient une réalité.

Des ressources d'apprentissage en ligne sont mises à disposition de tous les degrés, dans le cadre des différentes disciplines et en lien avec les objectifs des plans d'études. Ces ressources sont en grande partie développées de manière à pouvoir être accessibles depuis le domicile des élèves. Une collaboration intercantonale se met en place afin de mettre en commun les ressources numériques disponibles.

La campagne de prévention dans le domaine de l'éthique quant à l'utilisation des nouvelles technologies se poursuit en collaboration avec la police neuchâteloise afin d'apporter une information sur les sujets sensibles aux parents des élèves.

Projets en cours:

- actualiser, par niveau scolaire, la présentation et le contenu du site [www.rpn.ch](http://www.rpn.ch);
- poursuivre et consolider la mise en place de l'animation de proximité;
- développer des ressources pédagogiques pouvant être directement intégrées dans les pratiques d'enseignement;
- exploiter les ressources offertes par le portail d'accès Educane2;
- développer des contenus fondamentaux en français et en mathématiques;
- développer un logiciel pédagogique permettant aux élèves d'exercer du vocabulaire;
- poursuivre la campagne "Prévention et éthique".

## **Informatique administrative**

L'année 2007 a été marquée par une grande activité autour de la réforme et la réorganisation du processus de promotion et recensement des élèves du canton.

La planification a débuté au mois d'octobre 2006 avec l'analyse de tous les problèmes rencontrés par le passé. Elle a demandé plusieurs mois de préparation pour tenir compte des remarques de

tous les intervenants du processus. Après son acceptation de principe dans les divers comités de projets, elle a été finalisée en avril 2007.

Pour obtenir une efficacité maximale, le projet devait reposer sur les points suivants:

- l'amélioration de la coordination des quatre services concernés, à savoir le service de l'enseignement obligatoire, l'office cantonal de la statistique, le centre électronique de gestion et le bureau de l'informatique scolaire;
- la conception d'un document contenant toutes les informations utiles à toutes parties concernées;
- une présentation explicite de la planification à tous les intervenants impliqués dans le cycle de promotion-recensement lors de séances d'information;
- l'adaptation du programme CLOEE - programme de gestion des écoles - et de ses modules satellites pour qu'ils correspondent aux besoins de l'objectif fixé;
- l'acceptation des délais planifiés par toutes les instances et entités de la chaîne concernées par le projet;
- la fédération, la coordination et la simplification de toute la correspondance et des informations à l'attention des écoles (les correspondants administratifs et les commissions scolaires);
- la formation de tous les utilisateurs.

Finalement, l'opération s'est déroulée selon nos attentes et sera reconduite l'année prochaine.

Conformément aux objectifs proposés dans le projet ICT01-04, toutes les écoles primaires du canton sont désormais gérées par le logiciel CLOEE depuis le mois de mai 2007.

Parallèlement, le bureau de l'informatique scolaire se doit d'avoir une maîtrise parfaite du produit pour apporter l'aide nécessaire aux utilisateurs, surtout pendant la période du début d'année scolaire.

En étroite collaboration avec les utilisateurs et les concepteurs du logiciel CLOEE, une série d'améliorations ont vu le jour durant cette année faste. Parmi celles-ci, on peut citer les plus importantes:

- regroupement des comptes des utilisateurs du réseau pédagogique neuchâtelois (RPN) et de l'administration cantonale pour l'accès au logiciel CLOEE;
- simplification de l'accès aux différentes écoles;
- amélioration du module qui permet aux assistants d'inspection scolaire d'effectuer la promotion des élèves (PROALOC);
- simplification du passage des élèves de l'école enfantine à l'école primaire;
- amélioration du passage des élèves de 5<sup>ème</sup> primaire à l'école secondaire;
- amélioration de la gestion des numéros de téléphones.

## 5.11. Education routière

Durant l'année 2007, la commission d'éducation routière (CER), sous la présidence de M. Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire, s'est réunie à deux reprises. La commission technique d'éducation routière (CTER), quant à elle, s'est retrouvée à 11 reprises sous la présidence de M. Pascal Cosandier, nouvel inspecteur d'écoles.

Le 27 juin 2007, la treizième édition de la "Coupe scolaire cycliste" s'est parfaitement déroulée à Chézard-Saint-Martin dans un environnement magnifique. Malgré un temps pluvieux, l'ambiance était excellente. De nombreux parents sont venus encourager leur enfant. Il convient de signaler l'investissement important des policiers ainsi que l'aide des collaborateurs externes. Grâce à des donateurs fidèles et nombreux, la palette des prix a de nouveau pu être alléchante. Sans tous ces acteurs, le déroulement d'une telle manifestation ne serait pas possible.

Dans le cadre de leurs interventions dans les classes de 9<sup>e</sup> année, les policiers de la Ville de Neuchâtel ont présenté une nouvelle séquence sur le thème des conséquences d'un accident. La nouveauté et l'intérêt résident notamment sur la présence et le témoignage d'un jeune accidenté de la route.

Durant l'année, le président de la CTER a assisté à plusieurs leçons dispensées par les membres des brigades d'éducation routière. Il a pu ainsi se rendre compte de l'important travail effectué auprès des enfants et des jeunes.

Trois campagnes radiophoniques sur RTN à l'occasion des rentrées scolaires d'avril d'août et d'octobre ont pu avoir lieu grâce au soutien des trois corps de police, du service cantonal des automobiles et du service de l'enseignement obligatoire. La radio neuchâteloise, par le biais de son budget prévention, a pris à sa charge le 50% du coût total.

Dans le cadre de la campagne "A pied, c'est mieux!", M. Thierry Gogniat, chef de projet et son adjoint, M. Michel Cugnet, ont poursuivi leurs efforts. Quelques activités peuvent être relevées:

- Le concours de printemps à l'intention des élèves de l'école enfantine et de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années primaires a rencontré un beau succès: 1395 cartes ont été renvoyées au service de l'enseignement obligatoire.
- A la demande l'Office fédéral de la santé publique, un stand "A pied, c'est mieux!" a été réalisé pour la journée nationale de la santé et de l'environnement, le 6 juin 2007 à Berne.
- Le nombre de pédibus pour l'ensemble du territoire cantonal est passé de 12 à 14 en 2007.

Comme chaque année, les brigades d'éducation routière et les responsables de la campagne "A pied, c'est mieux!" sont allés présenter leurs activités aux étudiants de 3<sup>e</sup> année de la haute école pédagogique (HEP-BEJUNE) du site de La Chaux-de-Fonds.

Le concept "Concer'pop" (concept de circulation et d'éducation routière en scolarité post-obligatoire du Pays de Neuchâtel) s'est, une nouvelle fois, adressé aux étudiants et apprenants des écoles secondaires supérieures et de l'enseignement professionnel de notre canton. La campagne qui comporte à la fois une partie théorique et une partie pratique a accueilli 138 classes. La remise des prix a eu lieu au Centre professionnel du littoral neuchâtelois le 8 novembre 2007, en présence de Mme Sylvie Perrinjaquet, Conseillère d'Etat.

La précieuse collaboration des polices communales dans les diverses actions menées tout au long de l'année est à souligner: ce sont des relais importants sans lesquels le travail effectué n'aurait pas le même impact.

Au sein de la commission d'éducation routière, un départ a été enregistré:

Avec l'intégration de la police locale de la Ville de La Chaux-de-Fonds à la police cantonale neuchâteloise, M. Pierre-Alain Gyger, commandant de la police locale de La Chaux-de-Fonds a été remplacé au 1<sup>er</sup> janvier 2007 par M. Yves-Alain Maurer, chef du service de la sécurité publique.

Au sein de la commission technique d'éducation routière, un départ a été enregistré:

Le cpl Francis Philippin, responsable de la brigade d'éducation routière de la Ville de Neuchâtel a fait valoir ses droits à la retraite en août 2007.

#### **Moniteurs de la brigade d'éducation routière de la gendarmerie**

- sgtm-chef J.-C. Rohrbach, chef de la brigade
- sgt-chef J.-L. Chervet, adjoint au chef de la brigade
- sgt-chef Blaise Matthey
- app Nathalie Douidin

#### **Moniteurs des polices locales des villes**

- Neuchâtel: cpl Francis Philippin (jusqu'au 31 août 2007), app H. Morgenthaler
- Le Locle: cpl O. Gsteiger, cpl M. Châtelain.

Hormis les interventions traditionnelles dans les classes des écoles enfantines, primaires et secondaires, telles que décrites dans la brochure "l'éducation routière dans le canton de Neuchâtel", les policiers ont rempli les missions suivantes:

- présence des agents aux abords des collèges primaires et secondaires, de même que lors de manifestations impliquant des enfants;
- participation à la création de moyens d'enseignement;
- animation des séances relatives aux mesures éducatives prises à l'encontre d'adolescents qui ne respectent pas les règles de la circulation;
- contrôle des vélos, à la demande de plusieurs commissions scolaires ou collèges du canton;
- formation des patrouilleurs scolaires et des patrouilleurs adultes;
- lors de la rentrée scolaire, distribution aux enseignants de divers documents, notamment les calendriers scolaires "*Faigaffe*" du BPA, les baudriers du TCS et le courrier BPA;
- collaboration dans le cadre de plusieurs campagnes spécifiques dont "*Rentrée scolaire*", "*A pied, c'est mieux!*";
- distribution ou expédition de matériel, notamment du document présentant les objectifs de l'éducation routière, de brochures, de dépliants, de gadgets;
- tenue de stands d'information;
- collaboration avec divers organismes, en particulier avec le Conseil de la sécurité routière, le TCS, l'ACS et le BPA;
- participation à des sessions de formation continue.

## **6. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES**

### **6.1. Rapport du service**

#### ***Généralités***

L'année 2007 a été marquée par la poursuite des efforts d'économies. Ainsi, au service comme dans les écoles du degré secondaire 2, un certain nombre de départs en retraite n'ont pas été compensés par de nouveaux engagements. Dans le même temps, le programme d'encouragement à la retraite anticipée a porté ses premiers effets. Ainsi, plus de 30 enseignants des écoles postobligatoires ont profité de cette opportunité. Comme parallèlement les effectifs d'élèves du secondaire 2 ont continué à augmenter, deux tiers environ des départs d'enseignants ont dû être compensés par de nouveaux engagements. Globalement, l'effectif moyen des classes des lycées s'est encore accru pour atteindre en août 2007 20,5 élèves par classe. En formation professionnelle, les regroupements d'apprenant-e-s dans des cours communs à effectifs relativement importants se sont poursuivis et quelques formations à petits effectifs ont encore été délocalisées hors du canton. L'effectif global de première année des certificats de culture générale a lui légèrement diminué. Cela peut certainement s'expliquer par le succès grandissant des filières de formation professionnelle dans les domaines de la santé et du social.

Au sein du SFPL, la suppression entre autres d'un poste d'adjointe, suite au départ en retraite de la titulaire, a provoqué une augmentation de la charge de travail des autres membres de la direction et de certains collaborateurs qui accumulent un trop grand nombre d'heures supplémentaire qui ne peuvent ni être reprises en congés, ni rémunérées.

L'année écoulée a vu les nombreuses révisions de réglementation des formations professionnelles se poursuivre à un rythme encore accéléré. Ce sont ainsi plus de 25 nouvelles ordonnances fédérales qui sont entrées en vigueur en 2007. Rappelons que ce vaste mouvement de réformes induit par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle touchera dans les cinq à dix années à venir la totalité des 300 formations professionnelles régies par la Confédération.

Toutes ces révisions impliquent de gros efforts de mises à jour et d'adaptations tant pour les formateur-trice-s en entreprises que pour celles et ceux des écoles professionnelles ou encore pour les collaborateur-trice-s du SFPL qui voient ainsi leur charge de travail augmenter et se complexifier.

De plus, en juin dernier, le Conseil fédéral et la CDIP ont décidé de mettre en œuvre très rapidement une série de modifications concernant la formation gymnasiale. Les travaux réalisés en étroite collaboration avec les directions des lycées ont permis de proposer des modifications du règlement des études des lycées cantonaux ainsi que de l'arrêté concernant les grilles horaires de la maturité gymnasiale en vue de l'application de la révision partielle de l'ordonnance du Conseil fédéral et du règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM). Ces modifications doivent encore être adoptées par les conseils et les commissions des lycées, la commission cantonale des lycées, le Conseil d'Etat ainsi que la Commission suisse de maturité. Elles devront impérativement entrer en vigueur à la rentrée d'août 2008.

Dans la logique des regroupements entre formations professionnelles et générales, le service technique du secondaire 2 (STS2) de l'informatique scolaire a été mis en place. Il permet de très intéressantes synergies entre des écoles où l'informatique joue un rôle de plus en plus important et fait appel à une très grande diversité d'outils et de logiciels propres aux différentes voies de formation.

Aux plans administratif et financier, les derniers mois de 2007 ont nécessité de grands travaux pour préparer l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008 du nouveau système de financement fédéral de la formation professionnelle. Rappelons que si jusqu'ici les dépenses déterminantes de diverses formations donnaient lieu à des subventions, à l'avenir la totalité du financement fédéral sera versée aux cantons sous la seule forme d'un forfait par contrat d'apprentissage. Ce nouveau mode de subventionnement, combiné aux effets de la RPT, provoquera pour le canton de Neuchâtel une diminution de près de 20% ou de 4 millions de francs environ des recettes octroyées par la Confédération spécifiquement pour la formation professionnelle.

En matière de réglementation d'application de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle, le Conseil d'Etat a adopté un nouveau règlement général des centres de formation professionnelle. Les travaux d'élaboration des règlements spécifiques de chaque centre et de chaque école sont en voie d'achèvement.

La révision de la loi qui régit l'enseignement dans les lycées et les écoles de culture générale n'a pas pu être entamée en 2007 comme prévu initialement en raison d'une part du changement de responsable du bureau des lycées académiques et d'autre part de la révision urgente de la formation gymnasiale imposée par la Confédération et la CDIP.

Durant l'année écoulée, le SFPL, ainsi que le service de l'enseignement obligatoire (SEO) et le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) ont poursuivi les travaux visant à améliorer la transition entre l'école obligatoire et les formations postobligatoires. Ainsi, les mesures préparatoires à la formation professionnelle ont été clarifiées et dès la rentrée d'août 2007 un concept unifié d'offres de préapprentissage est appliqué tant au CIFOM qu'au CPLN, ainsi qu'au Lycée Jean-Piaget pour ce qui concerne la voie raccourci.

De plus, le SFPL a mis sur pied en étroite collaboration avec le SEO et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie des journées de sensibilisation au monde des entreprises pour les enseignants de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> années de l'école secondaire, ceci dans le but de mieux accompagner les élèves de fin de scolarité obligatoire dans l'élaboration de leur projet de formation subséquente.

Pour les jeunes en difficulté, le SFPL a pris avec d'autres services de l'Etat une part très active au sein du projet d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans. Après des débuts qui ont nécessité de gros efforts de coordination et de recherche de places de formation et de travail, le projet a pris désormais son rythme de croisière et des résultats encourageants sont enregistrés.

Dans le même ordre d'idée, la Confédération a demandé à chaque canton d'élaborer un concept de "case management" pour mieux accompagner les élèves en difficulté dès la 7<sup>e</sup> année de l'école obligatoire et pour favoriser leur formation et leur insertion professionnelle. Ce concept qui intégrera les actuelles mesures de mentoring destinées aux jeunes ne trouvant pas de solution de formation à la sortie de l'école sera mis en œuvre dans les mois à venir et il impliquera de nouvelles formes de coopération interinstitutionnelle.

La formation duale a été également renforcée avec un nouveau concept de partenariat écoles-entreprises permettant à des apprenants d'école de métiers de terminer leur formation au sein d'une entreprise du canton.

Conformément aux intentions du programme de législature du Conseil d'Etat les offres de formation continue des centres de formation professionnelle ont été mises en commun et il est désormais possible d'y accéder par le guichet unique du CEFNA (centre de formation neuchâtelois pour adultes).

Egalement en conformité avec le programme de législature, la clarification des tâches et des missions des directions des écoles de tous les degrés est en cours. Ainsi ces dernières sont activement impliquées dans le projet "classidir" qui vise à optimiser les structures de direction et à revisiter le statut de leurs membres.

Dans la foulée de la restructuration opérée dans notre canton en 2006, les structures intercantionales évoluent dans le sens d'un regroupement des formations postobligatoires professionnelles et générales au sein de mêmes structures. Ainsi, la Conférence romande et tessinoise des chefs de service de la formation professionnelle (CRFP), après 103 ans d'existence, sera intégrée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008 au sein de la Conférence latine des responsables de formation postobligatoire (CLPO) qui accueillera également les responsables des formations générales du secondaire 2 (lycées et écoles de culture générale) qui quitteront leurs collègues de l'ancienne Conférence des chefs de service de l'enseignement.

### **Personnel**

Nb	Poste	ept	ept (Financement externe)
1	Chef de service	1.0	
1	Chef du bureau des lycées académiques neuchâtelois	1.0	
3	Adjoint au chef du service	3.0	
1	Juriste	0.5	
1	Responsable de formation	1.0	
1	Responsable des examens	1.0	
7	Conseiller en formation professionnelle	6	0.2
1	Responsable administratif	1.0	
15	Collaborateur	11.5	
3	Apprenant	3.0	
2	Promoteur / chargé de mission (financement OFFT)		1.4
36	Total	30.6	1.6

## **6.2. Législation**

Voir sous chapitre 1, secrétariat général.

### 6.3. Lycées académiques neuchâtelois

#### ***Lycée Denis-de-Rougemont (LDDR)***

##### **Corps enseignant**

117 professeurs pour 85.15 postes complets.

Au chapitre des mutations, il convient de signaler plus particulièrement les départs à la retraite de MM. Philippe Rosat, Jean-François Dougoud et Michel Cléménçon. On notera la démission de M. Jérôme Jaunin.

3 engagements ont été possibles: Mme Milena Suriano-Bulfone ainsi que MM. Yvan Perroud et Christophe Bruchez.

##### **Personnel administratif**

14 personnes pour 11,2 postes complets dont la direction (3,5 postes pour 1 directeur, 2 adjoints et 1 adjoint de direction) et une équipe administrative et technique (7,7 postes pour 10 personnes).

##### **Effectif des élèves**

A la rentrée scolaire 2007-2008, l'effectif s'élevait à 926 (509 filles et 417 garçons) pour 46 classes.

##### **Certificats et diplômes délivrés**

228 titres de maturité ont été délivrés en juin 2007.

##### **Activités**

On ne mentionnera ici que les principales activités proposées dans le cadre d'une vaste offre culturelle et sportive: le concert des Lycéens avec une très belle interprétation d'une œuvre composée par David Lack et mise en scène par Gérald Kottisch, « Mémoire de réverbère »; « Electre ou la chute des masques », de Marguerite Yourcenar, par le Groupe théâtre du Lycée; les auditions théâtre et musique; les voyages de maturité; des échanges avec Esslingen, Domodossola et Madrid; l'accueil d'un groupe d'étudiants de Jérusalem; un voyage pour les arts visuels à Rome; la participation à la Vogalonga de Venise; les camps de ski; la semaine « Nouvelles Technologies » avec une conférence de M. Jacques Neyrink; la Fête des Vendanges; le Bal des lycéens.

En ce qui concerne le concept "Espace Lycée", direction, maîtres et élèves poursuivent leurs travaux visant à apporter soutien et motivation au moyen de conférences et de journées spéciales à tous ceux qui sont partie prenante au bon fonctionnement du lycée.

Dans le cadre de la démarche consacrée à la « Détection et prévention précoces dans les domaines de l'école et de la formation » soutenue par l'Office fédéral de la santé publique, le lycée Denis-de-Rougemont a signé une convention d'adhésion avec le Réseau suisse des écoles en santé. Il s'agit de sensibiliser les enseignants à ce projet en leur permettant de développer des outils pour détecter les cas difficiles d'élèves. Sur 2 ans, plusieurs activités seront proposées aux enseignants, avec un accent mis sur les maîtres de classe qui jouent un rôle important pour les élèves et leur suivi scolaire.

Au niveau de la pédagogie, le système de mentorat par les pairs répond avec succès aux besoins des élèves.

De plus, les colloques de branche proposent régulièrement des journées ou activités spéciales autour d'un thème d'actualité. Ce fut le cas cette année avec une présentation du climatologue Martin Beniston sur le réchauffement climatique.

A noter également l'excellent engagement du Groupe de liaison (élèves élus par leurs pairs) dans sa collaboration avec la direction. Plusieurs projets et propositions d'activité émanent de ce groupe. A titre d'exemple: une journée de sensibilisation à la politique avec des intervenants issus du monde politique neuchâtelois, des projets écologiques liés à la récupération de papier et autres déchets, un journal du lycée, un livre d'or etc.

Toutes ces activités ont un sens et permettent non seulement d'affirmer l'image du lycée Denis-de-Rougemont, mais également de garantir aux lycéennes et lycéens qui se destinent aux Hautes Ecoles une ouverture d'esprit et une culture générale solide.

## **Lycée Blaise-Cendrars (LBC)**

### **Corps enseignant**

1 directeur, 1 directrice adjointe et 1 directeur adjoint pour 3,00 postes.

82 enseignants pour 63,05 postes.

Au terme de l'année scolaire 2006-2007, M<sup>me</sup> Annie Junod (français, latin), M<sup>me</sup> Hélène Leuba Straub (biologie), M<sup>me</sup> Marie-Claude Oes (mathématiques), M. Raymond Meyrat (français, histoire), M. Marc-André Oes (économie et droit) ont pris leur retraite.

Ont été engagés sous contrat de droit privé M<sup>me</sup> Britta Aeschlimann (allemand), M<sup>me</sup> Britta Veuve (économie et droit), M. Marcus Fianza (français) et M. Christophe Gigon (français).

### **Personnel administratif**

9 personnes pour 6,45 postes.

### **Effectif des élèves**

705 à la rentrée d'août 2007 répartis en 35 classes.

### **Certificats et diplômes délivrés**

180 maturités gymnasiales.

En ce qui concerne les activités culturelles de notre institution, le groupe théâtre du Lycée a présenté cette année à l'heure bleue *Le Traitement* de Martin Crimp. M. Pier-Angelo Vay, professeur au Lycée, en a assuré la mise en scène.

En date du 9 février 2007 a eu lieu le concert du chœur du Lycée Blaise-Cendrars accompagné de l'orchestre du Conservatoire pour un Suisse-Finlande aux accents inédits.

Le ciné-club et sa nuit du cinéma ont connu, comme chaque année, un grand succès.

En avril, les voyages d'étude ont emmené nos classes de 2<sup>e</sup> année à Séville, à Cracovie, à Budapest, à Madrid, à Berlin, à Prague, à Barcelone et à Sorrente. Cette semaine a donné lieu à des activités hors-cadre pour les autres niveaux: journées santé et relations Nord-Sud pour les classes de 1<sup>ère</sup> année, visites d'entreprises, journées de l'OS, stages et préparation tant aux écoles subséquentes qu'à la vie professionnelle pour les classes de 3<sup>e</sup> année.

Les élèves ont assisté à plusieurs spectacles et concerts. En janvier, les classes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années ont vu une création du TPR, *Play Strinberg*, de Dürrenmatt. Début février, nous avons accueilli à l'aula le groupe de percussions japonaises Taikoza, pour les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>e</sup> années, avec une collaboration avec l'ESTER et l'Ecole secondaire. Le jeudi 8 février, toute l'école est allée écouter à la Salle de musique le concert du Lycée. Grand spectacle le 27 avril pour les 1<sup>ères</sup> et certaines 2<sup>e</sup> années au Théâtre: *On ne badine pas avec l'amour* de Musset par le Théâtre du Chêne noir d'Avignon. A noter que cette représentation a bénéficié du soutien exceptionnel (fr. 900.-) du Rotary Club de La Chaux-de-Fonds. En juin, au Temple-Allemand, le spectacle *Melodramas*, basé sur des œuvres musicales du romantisme allemand, a été montré à sept classes de 2<sup>e</sup> année. Au mois de septembre, le collectif Black Thioassane a donné, en collaboration avec l'Ecole secondaire et l'ESTER, deux concerts destinés aux élèves de 1<sup>ère</sup> année et aux options spécifiques « Musique ». Les élèves de 3<sup>e</sup> année se sont rendus au Conservatoire de musique courant novembre pour écouter un récital solo du tromboniste Samuel Blaser, dans un programme libre d'improvisation sur des standards jazz. Deux spectacles théâtraux ont également été programmés: d'abord, fin novembre, *Phèdre*, pour les classes de 2<sup>e</sup> année et une partie des classes de 3<sup>e</sup> année, joué au TPR dans une mise en scène originale de Gino Zampieri. Ensuite, *Le Frère de Claude Darbellay*, à l'attention des autres classes de 3<sup>e</sup> année. Cette adaptation a été jouée à l'ABC par Isabelle Meyer accompagnée d'un violoncelliste. A la suite du spectacle, Claude Darbellay et Isabelle Meyer se sont déplacés dans les classes de français pour discuter et répondre aux questions des élèves.

L'école a organisé diverses expositions présentées dans le hall: au début de l'année, des œuvres récentes du peintre chaux-de-fonnier Philippe Rufenacht. Du 24 avril au 1<sup>er</sup> juin, des photographies de Pierre Montavon dans le cadre d'une exposition *Suisse permis d'entrer* organisée par le délégué jurassien à l'asile. Des toiles d'Amadou Mouctar Fall, membre des Black Thioassane, de septembre à fin octobre. L'année s'est achevée avec une exposition d'une quinzaine de toiles et portraits de Grégoire Müller.

Au chapitre des échanges individuels mis sur pied par le Lycée pour ses élèves et qui ont trouvé leur rythme de croisière, signalons qu'aux deux gymnases partenaires de Berlin et Zürich s'en est ajouté un troisième à Bâle Campagne (Muttentz). Plusieurs projets ont trouvé leur concrétisation; le Lycée Blaise-Cendrars fait désormais partie à part entière des « Ecoles associées de l'UNESCO » et du « Réseau suisse d'écoles en santé ». En outre, élèves et enseignants ont participé de manière prépondérante aux Ecolades qui ont rencontré un magnifique succès et aux rencontres citoyennes « d'IDrégion » qui ont débouché sur la publication de l'ouvrage « ville réelle, ville rêvée ». Quelques jeunes filles de l'école ont mis sur pied cet automne un débat politique de belle tenue. Une seule ombre a finalement plané sur la vie du Lycée en 2007, l'acceptation par la CDIP d'une révision partielle de la maturité dont les objectifs incohérents et la rapidité de la mise en œuvre laissent la majorité des enseignants perplexes.

### **Lycée Jean-Piaget (LJP)**

#### **Corps enseignant**

Au 1<sup>er</sup> septembre, le lycée comptait 206 enseignants dont 65 à temps complet et 161 à temps partiel, pour un équivalent de 163,92 postes complets au total.

Sur le plan des mutations, onze maîtres ont fait valoir leur droit à la retraite au terme de l'année 2006-2007. Il s'agit de Mme Verena Attinger, maître de français, M. Yves Bouyer, maître de chimie, M. José Wenger, maître de sciences expérimentales, M. Michel Gygax, maître de mathématiques et de physique, M. Jean-Claude Barbezat, maître de mathématiques, M. Jean Martenet, maître de français et d'histoire, M. André Zosso, maître de sciences économiques et d'informatique, Mme Christiane Aragno, maître de français, M. Jean-Pierre Palix, maître de sciences économiques, Mme Béatrice Rytz, maître de bureautique et Mme Aletha Egger, maître d'arts visuels.

Neuf maîtres ont été nommés.

#### **Personnel administratif**

3 directeurs, 2 sous-directeurs, 1 administratrice pour 0,85 poste, 8 collaborateurs administratifs pour 6,95 postes, 3 médiathécaires pour 1,6 poste, 1 opératrice de saisie pour 0,5 poste, 2 techniciens pour 1,6 poste, 1 laborantin pour 0,8 poste, 9 concierges pour 6,7 postes et sous-traitance de nettoyage équivalent à 1,73 poste.

Signalons que l'administratrice du lycée, Mme Laurence Knoepfler Chevalley, bénéficie d'une année de congé sabbatique. Pendant cette année, elle est remplacée par M. Jean-Luc Montavon, comptable du lycée, qui est lui-même remplacé par Mme Deborah Beerli. Mme Anne-Françoise Savoy, secrétaire du directeur, a quitté le lycée. Elle a été remplacée par Mme Lorraine Righetti, employée au secrétariat général, elle-même remplacée par Mme Stéphanie Palumbi.

#### **Effectif des élèves**

1728 à la rentrée d'août 2007 répartis en 78 classes.

#### **Certificats et diplômes délivrés**

Maturité gymnasiale	:	163
Diplôme de commerce	:	68
Maturité professionnelle commerciale	:	89
Diplôme de culture générale	:	85
Certificat de secrétariat et gestion	:	19

#### **Activités**

Sur un plan pédagogique, 2007 aura vu quelques premières et dernières:

- Ouverture en août d'une classe de 1<sup>ère</sup> année de maturité professionnelle commerciale à l'école de commerce de Berne pour les élèves neuchâtelois
- Remise des premiers titres de maturité professionnelle commerciale bilingue (français-anglais)

- Première rentrée en maturité gymnasiale avec la répartition des OS entre le lycée Jean-Piaget et le lycée Denis-de-Rougemont et ouverture d'une OS économie et droit à Fleurier dans le cadre du lycée Denis-de-Rougemont
- Remise des derniers diplômes de culture générale (remplacés dès 2008 par les nouveaux certificats) et réalisation des premiers travaux personnels dans le cadre du certificat de culture générale.

Neuchâtel a accueilli en 2007 l'Assemblée générale de la Conférence suisse des directeurs d'écoles de commerce et la session d'automne de la Conférence des directeurs d'écoles de culture générale de Suisse romande et du Tessin.

En plus des traditionnels camps de ski, voyages d'études, visites d'exposition, présentations de spectacles et conférences, tournois de sports, la vie du lycée a aussi été marquée par une exposition aux Caves du Palais des travaux des élèves de l'option spécifique Arts Visuels, et par une grande exposition consacrée à la culture hip-hop, une vaste démarche pédagogique interdisciplinaire qui a réuni autour d'un objectif commun quelque 200 élèves d'une vingtaine de classes, ainsi que 20 maîtres et les médiathécaires. Signalons encore deux pièces montées par la filière de culture générale: « Barbe Bleue, espoir des femmes » de Dea Loher et « L'Adoptée » de Joël Jouanneau.

## 6.4. Centres professionnels

### ***Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâteloises (CIFOM)***

#### **Ecoles**

Le Centre est composé de 5 unités qui sont: école d'arts appliqués (eaa), école pierre-coullery (epc), école du secteur tertiaire (ester), école technique (et) et formation continue (fc).

#### **Corps enseignant**

Le personnel de direction du centre compte 8 personnes engagées à plein temps.

Le corps enseignant est constitué depuis août 2007 de 121 personnes engagées à plein temps et 191 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 230.19 postes complets.

#### **Personnel administratif**

Le personnel administratif et technique est constitué de 28 personnes engagées à plein temps et 26 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 44.49 postes complets.

Le personnel de conciergerie est constitué de 11 personnes engagées à plein temps et 12 personnes engagées à temps partiel, soit un équivalent de 17.36 postes complets. De plus, 0.55 poste, qui représente 1 personne engagée à temps partiel, est géré par le Service des bâtiments de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Le CIFOM compte en août 2007 4 apprenants de commerce, 1 apprenant assistant en information documentaire et 1 stagiaire maturité professionnelle commerciale.

#### **Effectif des élèves**

A la rentrée scolaire, le Centre a enregistré 1'255 élèves à temps partiel et 1'458 élèves à plein temps, dont 105 élèves en préapprentissage.

En ce qui concerne la Formation continue, 564 personnes ont participé à 51 cours de la brochure, soit une moyenne de 11 personnes par cours. La participation est en baisse de 8% par rapport à l'année précédente. L'effectif des cours de perfectionnement menant à des certifications est de 245 à la rentrée 2007. 620 personnes ont suivi 71 cours organisés à la demande, ateliers compris. L'Université Populaire Neuchâteloise a ouvert 27 cours auxquels ont participé 422 personnes. Le cycle 2006-2008 du DIFA (diplôme de formateur et formatrice d'adultes) s'est ouvert avec 16 participants. Il compte 14 participants en août 2007.

#### **Certificats et diplômes délivrés**

En 2007, 661 attestations, certificats fédéraux de capacité, certificats cantonaux, certificats de maturité professionnelle et diplômes ont été délivrés.

La Formation continue a délivré 24 brevets fédéraux et certificats fédéraux de capacité.

#### **Activités**

- Développement d'un nouveau site Internet du CIFOM en lien avec la nouvelle identité visuelle
- Elaboration d'une charte graphique et mise en application de la nouvelle identité visuelle
- Elaboration de la réglementation des Centres professionnels
- Elaboration d'un bulletin d'inscription unique pour les élèves
- Evaluation des fonctions du personnel de direction et d'encadrement (projet Classidir)
- Participation à la Commission de construction d'une nouvelle halle de gymnastique double (Halle Volta) à La Chaux-de-Fonds, qui permettra de combler partiellement le déficit d'enseignement au CIFOM
- Réflexion sur l'organisation Santé et Sécurité au Travail (SST) au sein du CIFOM afin de répondre aux exigences de la loi fédérale sur le travail
- Renouvellement des certifications ISO du CIFOM et eduQua de la formation continue du CIFOM
- Révision des directives relatives aux qualifications pédagogiques
- Développement de projets tels que
  - participation active de l'école d'arts appliqués à de nombreuses manifestations (conception et réalisation de mandats, concours, expositions) dans les domaines de la bijouterie, création de vêtements N'mod, design de l'information, graphisme et gravure
  - participation active de l'école pierre-coullery à la création de la conférence des écoles supérieures et à l'organisation de séminaires et tables rondes sur l'évolution du domaine santé-social et l'émergence de nouvelles professions
  - participation active de l'école du secteur tertiaire au programme du Conseil d'Etat sur l'insertion professionnelle des personnes de moins de trente ans, à la gestion du dossier de reconnaissance de la filière culture générale et à la poursuite de l'expérience pilote "réforme du diplôme de commerce"
  - implémentation d'un nouveau type de partenariat école-entreprise à l'école technique qui complète l'offre de partenariat flexible déjà existante
  - Organisation du CEFNA (Centre neuchâtelois de formation continue pour adultes) qui regroupe l'offre de formation dans les domaines "particuliers", "entreprises" et "insertion" du CIFOM, du CPLN, du CPMB et du CNIP et définition légale d'un nouveau statut pour les formatrices et les formateurs d'adultes.

### ***Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du Bâtiment (CPMB)***

#### **Ecole**

Les activités de formation du Centre sont réparties en 3 secteurs:

- Formation théorique
- Cours interentreprises
- Formation supérieure et formation continue

#### **Corps enseignant**

Pour l'année scolaire 2007-2008, 18 enseignants à plein temps et 59 enseignants à temps partiel, soit un équivalent de 33 postes complets, sont appelés à dispenser l'enseignement. Pour l'enseignement de la formation supérieure et continue, nous comptons sur 96 enseignants occasionnels.

#### **Personnel administratif**

Le personnel de secrétariat comprend 5 personnes, auquel il y a lieu d'ajouter le personnel technique au nombre de 4, le tout représentant un équivalent de 5,4 postes à plein temps. Le personnel de la cafétéria comprend 6 personnes, représentant un équivalent de 3,25 postes.

**Effectif des élèves**

892 apprenant(e)s suivent leur formation dès la rentrée 2007-2008. A ceux-ci s'ajoutent 126 apprenant(e)s qui suivent uniquement les cours interentreprises. Effectivement, en pratique, certains cours sont regroupés entre plusieurs cantons romands et ont lieu à Colombier. 14 apprenant(e)s du Centre ont suivi les cours préparatoires à la maturité professionnelle au CIFOM ou au CPLN. 229 participants ont suivi des cours de formation professionnelle supérieure, pour préparer l'examen du brevet fédéral et du diplôme fédéral, qui ont eu lieu dans les domaines de l'électricité, des transports, de la menuiserie et de la maçonnerie. 176 personnes ont suivi des cours de formation continue dans divers domaines de la construction.

**Certificats et diplômes délivrés**

Le CPMB a délivré 212 certificats fédéraux de capacité (CFC) lors de la cérémonie de clôture du 5 juillet 2007. Il y a lieu d'ajouter la remise de 13 CFC du domaine de la construction à des lauréats ayant suivi leur formation théorique dans d'autres cantons. En formation élémentaire, 20 attestations ont été distribuées.

**Activités**

Janvier 2007 a été marqué par la construction du marché couvert de Bapa, dans le cadre du chantier CPMB-Cameroun. 14 apprenti-e-s et 4 enseignants y ont consacré 3 semaines. Le projet, financé par des dons privés, a été une grande réussite tant sur le plan professionnel que culturel. L'impact médiatique a été très important et a débouché sur une formidable action de promotion des métiers du bâtiment et de la construction.

Les portes-ouvertes des 2 et 3 novembre 2007 ont été un grand succès. Plus de 1'200 élèves de 9<sup>e</sup> année secondaire ont visité nos ateliers.

Plusieurs visites d'entreprises ou d'expositions ont eu lieu, dans le but de compléter la culture professionnelle et générale des apprenant(e)s et de promouvoir la camaraderie.

10 apprenant(e)s du CFA de Saint-Etienne (F) ont effectué un stage d'une semaine au CPMB.

En collaboration avec le ROTARY, un échange 2 x 4 jours pour la classe des ferblantiers de 2<sup>e</sup> année a été organisé entre le CPMB et le CFA de Besançon.

**Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN)****Ecoles**

Le CPLN regroupe les écoles suivantes:

- Ecole technique (ET), formations initiales et supérieures
- Ecole professionnelle commerciale (EPC), formations initiales et supérieures
- Ecole des Arts et Métiers (EAM)
- Ecole des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN)
- Ecole supérieure de droguerie (ESD)
- Lycée d'enseignement professionnel (LEP)
- Formation continue (FC)

**Corps enseignant**

Au 30 septembre 2007, 127 enseignants(e)s à plein temps et 152 enseignants(e)s à temps partiel, soit 193.8 postes en équivalent plein temps, œuvraient au CPLN, sans compter les nombreux spécialistes occasionnels.

**Personnel administratif**

Le personnel administratif et technique est constitué de 19 personnes à plein temps et 32 personnes à temps partiel, soit un équivalent de 36.02 postes complets (41.50 en 2006).

**Effectif des élèves**

A la rentrée scolaire 2007-2008, il y avait 1464 élèves à temps partiel dont 164 en préformation, 569 élèves à plein temps. Pour les formations supérieures, 240 élèves à plein temps et 119 à temps partiel. D'autre part, nous avons 154 élèves qui suivent des cours de formation professionnelle

supérieure pour préparer l'examen du brevet et du diplôme fédéral dans les domaines financiers et de marketing. 94 élèves suivent les cours de préparation à la maturité professionnelle technique et en sciences naturelles. Plus de 1642 participants ont suivi des cours de formation continue dans les secteurs informatique, technique, artisanal, commercial, de développement personnel et de thérapie naturelle.

#### **Certificats et diplômes délivrés**

Au cours de l'exercice écoulé, le CPLN a délivré 782 certificats et diplômes.

#### **Activités**

Le CPLN a passé avec succès l'audit de renouvellement de sa certification ISO 9001:2000 les 11 et 12 décembre 2007.

Les écoles du CPLN participent depuis cette année à deux importants programmes pédagogiques qui s'inscrivent dans sa démarche Qualité:

- Réseau suisse des écoles en santé (RSES)- Détection des addictions et intervention précoce
- Questionnaire du CAPPEs concernant l'évaluation du climat scolaire

Depuis août, le CPLN s'est doté de nouvelles structures, plus simples et plus lisibles. Toutes les filières de formation (initiales et supérieures) ont été regroupées par domaine cohérent et intégrées dans quatre unités pédagogiques:

- école technique
- école professionnelle commerciale
- école des arts et métiers
- école des métiers de la terre et de la nature

La formation continue est coordonnée par une cinquième unité pédagogique. L'école supérieure de droguerie garde son statut dépendant de l'Association suisse des droguistes. D'importantes économies structurelles sont ainsi réalisées et la communication externe est plus simple.

Dans ce nouveau cadre, les techniciens ES conducteurs de travaux ont été transférés au Centre professionnel des métiers du bâtiment depuis la rentrée scolaire 2007-2008.

### **6.5. Apprentissages**

<b>Libellé</b>	<b>F</b>	<b>M</b>	<b>Total</b>
Nb total de contrats « dual » au 31.12.07	1190	1809	2999
Nb total de contrats « école » au 31.12.07	363	911	1274
Avenants au contrat « dual »	52	137	189
Avenants au contrat « école »	23	94	117
Ruptures de contrats « dual »	137	220	357
Ruptures de contrat « école »	27	120	147
Contrats de formation élémentaire en cours	9	43	52
Attestations fédérales de formation élémentaires délivrées	6	21	27

#### ***Cours de formation pour formateur en entreprise (ancien CMA)***

Il y a eu 12 cours durant l'année civile 2007 ainsi que 241 attestations délivrées dans la même année.

124 participants et 110 participantes ont suivi les cours durant l'année 2007.

Par ailleurs, 5 journées concernant les nouvelles prescriptions de formation ont été organisées pour:

- les mécaniciens en machines agricoles, machines de chantier et d'appareils à moteur
- les installateurs électriciens, planificateurs électriciens, télématiciens et électriciens de montage
- les assistant-e-s en pharmacie
- les constructeurs métalliques, aide-constructeurs métalliques et les dessinateurs-constructeurs sur métal
- les agents d'exploitation

Ces 5 journées ont été organisées par M. Michel Etienne et animées en collaboration avec les organisations du monde du travail et écoles professionnelles concernées.

Enfin, 1 journée de formation continue sur les techniques d'apprentissage a été organisée au CPMB à Colombier, à la demande de l'Association neuchâteloise des techniques du bâtiment. 19 personnes y ont participé.

## **6.6. Commissions**

### ***Commission cantonale des lycées***

La Commission cantonale des lycées s'est réunie une fois au cours de l'année 2007, en février. Les propositions du groupe DFI-CDIP concernant la révision de l'ORRM95 ont été discutées. Une enquête sur les échecs en première année de maturité gymnasiale a été présentée.

### ***Commission du Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel et Fleurier***

La Commission du Lycée Denis-de-Rougemont s'est réunie en janvier et en septembre 2007.

En janvier, la Commission s'est penchée sur les propositions du groupe DFI-CDIP concernant la révision de l'ORRM95. Les offres publiques d'emplois ainsi que les extensions et la régularisation de postes ont été discutées et les entretiens organisés.

En septembre les nouveaux engagements ont été confirmés. Les résultats des examens 2007 ainsi que les activités culturelles et sportives du lycée ont été présentés.

### ***Commission du Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds***

La Commission du Lycée Blaise Cendrars s'est réunie en janvier et en septembre 2007. Mme Walzer Palomo y a participé en tant que nouveau membre de la direction. M. Daniel Ziegler représente les syndicats.

En janvier, la Commission s'est penchée sur les propositions du groupe DFI-CDIP concernant la révision de l'ORRM95. Les mesures d'économie et leurs implications ainsi que les offres publiques d'emplois ont été discutées.

En septembre, le renouvellement du poste de directeur adjoint a été considéré, suite à l'annonce de la décision de M. Daniel Sidler de quitter son poste. Une sous-commission a été composée pour l'évaluation des dossiers.

### ***Commission du Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel***

La Commission du Lycée Jean-Piaget s'est réunie en mars et en septembre 2007.

En mars, les comptes 2006 ont été examinés. La Commission s'est penchée sur les propositions du groupe DFI-CDIP concernant la révision de l'ORRM95. Les problèmes liés au passage du Certificat de Culture Générale aux HES ont été énumérés. Les propositions de nominations ont été discutées.

En septembre, les budgets 2008 ont été inspectés. Le règlement des cours de vacances et du cours d'assistants-e en administration ont été considérés. De plus, les problèmes liés aux écoles de culture générale et à la maturité spécialisées ont été parcourus.

### ***Commission de gestion du fonds spécial pour les voyages et excursions d'études des classes du Lycées Denis-de-Rougemont, Neuchâtel et Fleurier***

La commission de gestions susmentionnée s'est réunie en avril 2007. Les comptes 2006 ont été inspectés ainsi que les placements divers.

### ***Commission de gestion du fonds spécial pour des stages linguistiques en faveur d'étudiants des écoles professionnelles supérieures techniques***

En juin 2007, un nouveau règlement a été accepté par le Conseil d'Etat et une nouvelle commission a été nommée.

Avec ces nouvelles dispositions, le fonds est maintenant destiné à financer des stages linguistiques en faveur des étudiants des écoles professionnelles supérieures techniques.

La commission a tenu une seule séance en septembre 2007 au cours de laquelle elle a pris connaissance des comptes des derniers exercices. Elle a également arrêté des dispositions d'application qui devraient permettre d'attribuer des aides dès 2008.

### ***Conseil cantonal de la formation professionnelle***

Durant l'année 2007, le conseil s'est réuni à deux reprises sous la présidence de la cheffe du DECS. Après avoir adopté son règlement interne, le conseil a en outre pris connaissance du nouveau plan d'étude d'établissement cantonal en éducation physique ainsi que du déficit en heures d'enseignement de cette discipline dans les formations professionnelles dispensées dans notre canton. Il a préavisé favorablement le transfert des filières de niveau école supérieure du domaine de la construction, du CPLN au CPMB. Il a examiné les comptes 2006 et le budget 2008 et plus particulièrement les conséquences préoccupantes pour notre canton de l'entrée en vigueur du nouveau système de financement fédéral de la formation professionnelle. Les membres ont encore reçu une information circonstanciée sur les activités du fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels. Le conseil a de plus préavisé favorablement l'ouverture d'une filière ES de designer en objets horlogers, formation qui devrait voir le jour en été 2008 ou en été 2009 à l'Ecole d'arts appliqués du CIFOM.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine de la construction***

Lors de sa séance du printemps, la commission a pris connaissance du plan d'action du DECS visant à favoriser la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle. Elle a notamment apporté son soutien aux mesures visant à encourager les jeunes à élaborer dès la 8<sup>e</sup> année d'école secondaire un projet professionnel prenant bien en compte les nombreuses possibilités offertes en formation professionnelle et les atouts des professions du domaine de la construction. Les membres sont relativement partagés en ce qui concerne l'émergence dans plusieurs professions de la construction de formation professionnelle initiale en deux ans conduisant à l'obtention d'une attestation fédérale. Lors de sa séance de l'automne, la commission a reçu deux spécialistes des nouveaux moyens d'enseignement des mathématiques utilisés dorénavant à l'école secondaire. Cet entretien visait à sensibiliser les formateurs-trice-s des écoles et des entreprises aux nouvelles approches de la discipline qui devront être intégrées également

en formation professionnelle. La commission a tenu à rappeler une fois de plus que des travaux de rénovation des ateliers du CPMB doivent impérativement être entrepris. Elle apporte son soutien sans réserve et demande aux services concernés de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faire avancer ce dossier auprès des autorités politiques.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine santé et social***

La commission a suivi avec un grand intérêt la création de l'organisation du monde du travail (ORTRA) neuchâteloise du domaine santé-social. Elle se réjouit de pouvoir compter sur cet important partenaire dans la conduite de la formation professionnelle du domaine au plan cantonal. Les rôles respectifs de l'ORTRA et de la commission ont été explicités. La commission suit de près le développement au plan fédéral de la validation des acquis dans la perspective de l'obtention d'une certification reconnue car des besoins importants existent pour le personnel de la santé et du social. Vu le succès que rencontrent les nouvelles formations de niveau CFC auprès des jeunes, le manque de places d'apprentissage ou de places de stage empêchent certain-e-s de se former. Le SFPL, l'ESTER et l'Ecole Pierre-Coullery poursuivent leurs efforts afin de remédier à cette situation et la commission a reçu le mandat de faire des propositions afin de réaménager le calendrier des stages de la voie de maturité professionnelle intégrée afin d'augmenter un peu la capacité d'accueil.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine artistique et arts appliqués***

La commission s'est réunie une fois au cours de l'année 2007. Certains membres ont en outre participé à l'organisation des portes ouvertes 2007 de l'École d'art du CIFOM.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine terre et nature***

La commission a tenu une seule séance en 2007 à l'occasion de laquelle les nouveaux moyens de mathématiques en scolarité obligatoire lui ont été présentés.

Les membres ont été orientés sur les nouvelles dispositions relatives au bilan de fin de 1<sup>ère</sup> année.

Il a été également question du climat scolaire et de l'organisation de la cérémonie de clôture 2007.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine commerce et gestion***

La commission s'est réunie deux fois au cours de l'année 2007. La commission a analysé en détail toutes les professions du secondaire et tertiaire de la vente et du commerce proposée dans le canton. Elle a également discuté des défis et enjeux de ce secteur dans les années à venir. Elle a choisi de focaliser son attention sur des actions de promotion de la formation duale.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine technique***

La commission s'est réunie à trois reprises en 2007.

Elle a été informée de la réorganisation des filières supérieures dans le canton, de la révision des ordonnances des métiers, du nouveau financement de la formation professionnelle et des innovations en matière d'enseignement des branches générales.

L'organisation de la manifestation Capa'Cité 2008 ainsi que les journées porte-ouvertes des écoles ont été abordées également.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine arts et métiers***

La commission s'est réunie deux fois au cours de l'année 2007. Elle a traité entre autres les sujets suivants: offre en matière de maturité professionnelle artisanale dans le canton, nouvelle formation initiale de 2 ans dans la restauration, le service et l'intendance, ainsi que la mise en œuvre de nouvelles ordonnances de formation.

### ***Commission de formation professionnelle du domaine de la formation continue***

Dans l'attente de la mise en place d'une réglementation relative à la formation continue, il n'a pas été possible de nommer cette commission.

Cette dernière devrait être nommée dans les premiers mois de 2008.

### ***Conseil de direction du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels***

Le conseil s'est réuni à sept reprises en 2007.

Lors de ces réunions, il a examiné le budget 2008 et les comptes 2006. Il a suivi l'évolution des dépenses et recettes de l'exercice 2007. Il a accordé de nombreuses subventions en matière de formation professionnelle et de perfectionnement.

Il s'est également préoccupé des probables incidences du nouveau mode de versement des subventions fédérales en particulier dans le domaine des cours interentreprises.

### ***Commissions d'examens de fin d'apprentissage***

Sur le plan cantonal, 61 commissions et 6 groupes d'experts composés de 401 membres préparent les épreuves et organisent les sessions d'examens en collaboration avec le service de la formation professionnelles et des lycées, pour les professions dont les examens se déroulent dans le canton de Neuchâtel. 1026 CFC et AFP ont été délivrés dans 109 professions différentes.

## **7. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE**

### **7.1. Rapport du service**

#### ***Personnel***

Depuis juillet 2006, le service est en charge de l'ensemble du système de formation tertiaire dans le canton ainsi que des activités de recherche qui lui sont liées. Il compte 3.7 postes, répartis de la manière suivante:

- un chef de service (100%)
- un adjoint (100%)
- une secrétaire-comptable (100%)
- une secrétaire (70%).

A noter qu'en 2007, le chef de service (nommé à l'Université), l'adjoint (retraite anticipée) ainsi que la secrétaire (mobilité interne) ont été remplacés. Une charte du service a été élaborée: elle définit la mission (la raison d'être), la vision (les ambitions) et les valeurs (l'éthique) du service.

## ***Politique des hautes écoles – synthèse***

### ***Université (UniNE)***

Les principaux objectifs figurant au Plan d'intentions 2005-2008 de l'UniNE ont pu être poursuivis même si des ajustements se sont révélés nécessaires. Les changements intervenus au sein du rectorat, dès le début de l'année civile 2007, ont impliqué une réorganisation et une réduction des services dans certains secteurs du domaine central. Ces événements n'ont toutefois pas empêché la poursuite des efforts engagés dans les facultés, ni la conduite, à un rythme soutenu, des projets de redéploiement dont l'Université a besoin (en particulier: redimensionnement de la faculté des sciences, négociations IMT-EPFL, création d'une académie du journalisme et des médias).

### ***Haute école Arc (HE-Arc)***

L'année 2007 a été cruciale pour la HE-Arc, dans la mesure où il a fallu traiter la difficile question du regroupement des sites et que les travaux sur la gouvernance, au niveau HES-SO, ont occupé une large place dans la définition de la stratégie de l'école. La HE-Arc a grandement contribué aux réflexions menées au niveau romand, en proposant par exemple un modèle permettant de réconcilier la logique de domaines avec la logique de sites. A noter également l'inauguration, en novembre 2007, des deux instituts de recherche « Horlogerie et création » et « Microtechniques appliquées », devant un parterre de quelques 200 acteurs de la vie économique et politique régionale.

### ***Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)***

Durant l'année 2007, la HEP-BEJUNE a continué à développer ses missions fondamentales, à savoir: la formation initiale et continue du personnel scolaire et plus particulièrement des enseignants, ainsi que la recherche sur l'enseignement et la diffusion des connaissances dans le domaine éducatif. En particulier, elle a lancé la réforme Bologna pour la formation préscolaire et primaire et a institué une Table de concertation BEJUNE pour la formation secondaire 1 et 2 qui a pour objectif de favoriser le dialogue entre l'ensemble des partenaires. Des conventions ont été signées avec les HEP romandes et un rapprochement a été effectué avec les universités québécoises.

## ***Politique de la recherche***

Les trois institutions de niveau tertiaire, à savoir l'Université (UniNE), la Haute école Arc (HE-Arc) et la Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE) sont actives en matière de recherche.

Afin d'assurer le rayonnement des entreprises de demain, le canton de Neuchâtel entend particulièrement favoriser l'intégration de l'innovation au cœur de la formation. Les activités déployées dans ce secteur doivent permettre de développer les compétences des étudiants, de diffuser les avancées scientifiques, de créer de nouveaux produits et services et finalement de nouveaux emplois. L'objectif est double: d'une part il s'agit d'améliorer la formation et d'autre part d'augmenter l'applicabilité des nouvelles connaissances des diplômés et leur introduction dans le tissu industriel.

Le canton de Neuchâtel a confirmé sa volonté de promouvoir et de développer en terre neuchâteloise un pôle de microtechnique d'importance internationale en partenariat avec les acteurs engagés dans la recherche fondamentale et appliquée, soit l'Institut de microtechnique (IMT), le CSEM, la HE-Arc et Neode. Ce fort accent porté sur la microtechnique et les nanotechnologies devra permettre des retombées économique en collaboration avec le secteur privé et le tissu industriel de l'Arc jurassien. Dans le même esprit, avec l'introduction de sa nouvelle filière d'ingénieur-designer, unique en Suisse, la HE-Arc permettra de former des ingénieurs en design industriel et en ergonomie et le développement de nouveaux axes de transfert de technologie dans ces domaines.

Le transfert annoncé de l'IMT de l'Université à l'EPFL permettra à l'alma mater neuchâteloise un redéploiement des ressources dans le domaines des sciences et le renforcement des autres facultés. En plus des microtechniques, la HE-Arc entend, pour sa part, privilégier les thématiques qui touchent à l'informatique (centrée sur la vision artificielle, l'ergonomie des interfaces hommes-machine et la pérennité des systèmes d'information) ainsi qu'au management, porté par l'Institut du Management dont les axes stratégiques sont le risque et la sécurité, l'innovation et l'organisation.

Depuis sa fondation, la HEP-BEJUNE est active en matière de recherche et s'est notamment donné pour objectif de permettre aux formateurs de conduire de tels projets. Durant l'année écoulée, le règlement sur « la création du fonds de développement de projets de recherche pédagogique et appliquée » a été adopté. Comme élément marquant, on peut également citer l'adoption de la vision de la recherche de la haute école par ses homologues de Suisse romande. Pour 2008, l'école entend poursuivre le développement de ses activités dans ce domaine.

Les points forts du canton en matière de recherche demeurent riches et variés. A titre illustratif, citons la biologie et le pôle national de recherche « Survie des plantes en milieux agricoles et naturels », l'hydrogéologie, l'intérêt de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) en matière de circulation des personnes, des richesses et des connaissances, le droit du bail, le droit de la santé, le centre international d'études du sport, le centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits (CEMAJ), l'institut de lutte contre la criminalité économique, le centre de recherches ethnologiques, le centre de recherche en archéologie protohistorique, le centre de dialectologie, etc.

Avec la mise en place du Paysage des hautes écoles suisses, à l'horizon 2012, et à l'heure où la compétitivité entre régions est croissante, la création de pôles de compétences en matière de recherche et d'enseignement s'impose. Il importe que la République et Canton de Neuchâtel puisse profiler ses spécificités et soutenir ainsi de manière efficace son tissu économique.

### ***Cité universitaire***

La société DSR a souhaité mettre un terme à ses activités pour le 31 décembre 2007. Suite à cette décision, la commission de gestion de la cité universitaire et son comité de direction ont entamé les démarches nécessaires pour attribuer la gestion des espaces de restauration de la cité universitaire et des cafétérias de l'Université à un prestataire unique. Après plusieurs séances de travail, la commission s'est prononcée en faveur de Compass Group. Un savoir-faire spécifique en rapport avec la clientèle estudiantine, une politique de prix concurrentielle, une offre équilibrée et variée, des normes de qualité et d'hygiène exigeantes ont été des critères prépondérants dans le choix de la commission. De plus, une étude concernant une utilisation des surfaces disponibles à la cité universitaire a été menée. Les premières mesures de rationalisation seront entreprises dès 2008.

### ***Législation***

Les listes des lois et décrets du Grand Conseil ainsi que des règlements et arrêtés du Conseil d'Etat de portée générale figurent au chapitre 1, rédigé par le secrétariat général.

## **7.2. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2006–2007**

### ***Introduction***

Le « Rapport de gestion de l'Université de Neuchâtel 2006-2007 », établi par l'Université, est disponible en ligne sur le site [www.unine.ch](http://www.unine.ch).

### ***Organes centraux***

#### ***Rectorat***

La réforme amorcée par l'Université de Neuchâtel dans la double perspective de l'application de la nouvelle Loi sur l'Université et des exigences consécutives à la signature de la Déclaration de Bologne, s'est poursuivie durant l'année académique 2006-2007 (du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 juillet 2007).

Plus particulièrement, les principaux objectifs figurant au Plan d'intentions 2005-2008 ont pu être poursuivis même si des ajustements se sont révélés nécessaires. Les changements intervenus au sein du rectorat, dès le début de l'année civile 2007, ont impliqué une réorganisation et une réduction des services dans certains secteurs du domaine central. Ces événements n'ont toutefois pas empêché la poursuite des efforts engagés dans les facultés, ni la conduite, à un rythme

soutenu, des projets de redéploiement dont l'Université a besoin. La création d'une Académie du journalisme et des médias (AJM) s'est concrétisée par la signature de conventions entre l'Université de Neuchâtel et les représentants de la profession.

### ***Evolution du nombre d'étudiants (cf. annexe)***

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, on observe un accroissement réjouissant du nombre d'étudiants durant l'exercice sous revue. Avec 873 nouveaux étudiants au début du semestre d'hiver 2006-2007, l'UniNE atteint, dans ce segment, un record qui se manifeste par une augmentation de 12% par rapport à la rentrée correspondante 2005-2006.

L'effectif total se monte à 3'760 étudiants (3'629 à la rentrée académique 2005-2006). La proportion des étudiantes est de 55%; la part des étudiants provenant d'un autre canton se monte à 42% et celle des étrangers à 21%. Les principales augmentations s'observent en faculté des lettres et sciences humaines, en droit et en sciences économiques. Les efforts consentis pour la promotion des filières de formation portent leurs fruits puisque l'accroissement enregistré dans notre Université est supérieur à la moyenne nationale.

### ***Nomination des professeurs***

L'augmentation du nombre des étudiants ainsi que le développement des programmes de baccalauréat universitaire (bachelor) et de maîtrise universitaire (master) supposent la création ou la réorientation d'un certain nombre de chaires. Après les nombreuses nominations intervenues durant l'année académique 2005-2006, il a fallu à nouveau procéder à un certain nombre d'engagements et de nominations. Ce sont ainsi 9 nouveaux professeurs qui ont pu être nommés, dont 3 femmes.

### ***Finances***

L'effort d'économie demandé à toutes les collectivités publiques atteint également l'Université. A la demande des autorités, plusieurs mesures spéciales ont été proposées pour tenir comptes et budgets dans les enveloppes attribuées.

Pour la cinquième fois consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'UniNE a été respecté; il s'est clôturé par une amélioration du résultat de plus de 70'000 francs en 2006. Pour la première fois en 2007, le budget de l'Université a été géré en charge nette. La part du canton se monte, pour cet exercice, à 42,672 millions (44,03 millions au budget 2006).

La réalisation du Mandat d'objectifs, les exigences fédérales en matière d'assurance qualité et, surtout, l'introduction du système de Bologne et les conditions d'encadrement que celui-ci suppose, conduisent à des dépenses non compressibles. La gestion de l'Université a été conduite dans le double souci d'utilisation rationnelle des moyens et de garantie de bonnes conditions d'enseignement et de recherche.

### ***Conseil de l'Université***

Le Conseil de l'Université (CU) s'est réuni à huit reprises au cours de l'année académique 2006 - 2007. Il a notamment nommé M. Hans Beck, professeur honoraire de la faculté des sciences (FS), comme vice-recteur pour la période 2006-2008 suite à la démission, pour raison familiale, du vice-recteur Reinhard Neier. Il a créé une commission spéciale chargée d'étudier les rapports remis par la FS et par la FLSH en vue de restructurations futures et d'économies potentielles et désigné un groupe de travail chargé de préparer les termes du mandat de négociation pour l'intégration de l'IMT à l'EPFL.

Il a tenu une séance extraordinaire le 23 janvier 2007 sur demande de Mme Sylvie Perrinjaquet, cheffe du DECS. Cette séance avait pour but d'informer le CU sur le futur de la FS au sein de l'Université de Neuchâtel. Une seconde séance extraordinaire urgente a eu lieu, le 6 février 2007, suite au licenciement du recteur Alfred Strohmeier et à la nomination par le Conseil d'Etat d'un recteur intérimaire, M. Jean-Pierre Derendinger, alors doyen de la FS.

Le 1<sup>er</sup> avril 2007, le Conseil de l'Université a été renouvelé par le Conseil d'Etat pour un mandat de deux ans seulement afin de terminer la période administrative en cours. Plusieurs membres du

Conseil de l'Université n'ont pas souhaité poursuivre leur mandat. Ils ont été remplacés par: MM. M. Annoni, Cl.- D. Proellochs, E. Simon et Mmes M. Walzer Palomo et C. Jéquier.

### **Sénat**

Le Sénat a tenu trois séances. Il a approuvé la proposition de nommer M. Hans Beck, professeur honoraire, comme vice-recteur en remplacement du professeur Reinhard Neier, démissionnaire. Il a pris position sur les décisions du Conseil d'Etat du 5 février et leurs conséquences, plus précisément: les rôles respectifs du gouvernement et du rectorat dans la politique universitaire; le licenciement du recteur Alfred Strohmeier; la désignation du recteur ad interim Jean-Pierre Derendinger. A l'issue d'un débat animé et nourri, une résolution a été votée pour être adressée à Mme Sylvie Perrinjaquet, présidente du Conseil d'Etat et cheffe du DECS, et à Mme Michèle Berger-Wildhaber, présidente du Conseil de l'Université.

Enfin, le Sénat a nommé professeurs honoraires MM. François Grosjean (faculté des lettres et sciences humaines), Philippe Küpfer (faculté des sciences) et Fritz Stoeckli (faculté des sciences). Il a également accepté la collation du grade de docteur honoris causa à trois personnalités: MM. Mario Botta, architecte, Michel Schlup, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et Joseph Deiss, ancien Conseiller fédéral et professeur d'économie.

### **Mandat d'objectifs**

#### **Système de Bologne**

L'Université de Neuchâtel a complètement passé au système de Bologne (pour les nouveaux étudiants), aussi bien au niveau du baccalauréat universitaire qu'à celui de la maîtrise universitaire, dont la faculté des lettres et sciences humaines a désormais établi tous les programmes. La mise au point des règlements et plans d'études se poursuit. A terme, une harmonisation de tous ces textes devra être assurée.

#### **MAPS (Maison d'analyse des processus sociaux)**

Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (FSM) a été intégré à l'Université. La Maison d'analyse des processus sociaux peut donc compter sur les compétences de cette institution à vocation nationale et de réputation internationale. La MAPS est désormais clairement identifiée au plan de l'enseignement et de la recherche.

#### **Microtechnique et nanotechnologies**

Microtechnique et nanotechnologies revêtent une importance capitale pour Neuchâtel et l'Arc jurassien. Le rôle moteur de l'IMT est reconnu, non seulement des partenaires régionaux, mais également de la Confédération qui l'a inscrit dans le message du Conseil fédéral consacré à la formation, la recherche et l'innovation (« message FRI »). Dans ce cadre, la collaboration entre l'IMT et l'EPFL s'est confirmée dans la poursuite des négociations en vue d'une intégration de l'IMT à l'EPFL.

Comme annoncé, le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) a été créé dès le début de l'année civile. Sa mission de recherche fondamentale et appliquée dans les horloges atomiques se développe désormais au sein de l'Université.

#### **Pôle de biologie végétale**

Le Pôle national de recherche « Survie des plantes » poursuit sa deuxième période de financement quadriennale par le FNS. Ses travaux de recherche demeurent une activité phare de notre haute école.

### ***Gestion de l'Université***

L'organisation de l'Université est nécessairement complexe. Elle met en jeu près de 4'000 étudiants et plus de 1'000 membres du personnel; elle occupe plus de 30 bâtiments et bénéficie d'un budget global de 125 millions (fonds de tiers compris).

Les responsables et les collaborateurs du domaine central assistent efficacement le rectorat dans les projets de modernisation de l'administration. C'est notamment le cas dans la mise en œuvre de plusieurs démarches d'assurance qualité, la gestion des dossiers des étudiants, la mise au point des structures et des procédures et, bien entendu, dans la gestion des finances et des infrastructures. Le secrétariat général a été rétabli.

### ***Assurance qualité***

L'évaluation des enseignements par les étudiants est désormais systématique. Des mesures de valorisation de l'enseignement, d'appui et de conseil méthodologique aux professeurs, ainsi que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants ont été mises sur pied. Un concept et une organisation pour le développement d'une culture qualité au sein de l'Université ont été validés par le rectorat.

Après les évaluations pilotes de la chimie et du français, ce sont l'institut de mathématiques et le domaine des sciences historiques qui ont procédé à leur auto-évaluation avant de recevoir la visite des experts internationaux.

### ***Bâtiments***

L'effort de regroupement des facultés se poursuit, mais il n'est pas aisé d'éviter une certaine dispersion des lieux d'enseignement.

Le Grand Conseil a accepté le projet de rénovation intérieure du Bâtiment principal (avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26) destiné, pour l'essentiel, à la faculté de droit. Les travaux commenceront à la fin de l'année 2007 et dureront vraisemblablement deux ans.

### ***Perspectives***

Ce rapide tour d'horizon ne rend évidemment pas compte de tout ce qui a été entrepris et réalisé durant l'année académique 2006-2007. De nombreux développements sont déjà connus au moment de mettre la dernière main au présent document, mais ceux-ci appartiennent à la prochaine édition du rapport de gestion et concernent surtout les mesures de redéploiement qui toucheront principalement la faculté des sciences.

### ***Facultés***

#### ***Faculté des lettres et sciences humaines***

L'année académique a été marquée par la finalisation des plans d'études de maîtrise universitaire (MA) et la création d'une possibilité d'acquisition de MA pour les détenteurs de la licence. Par ailleurs, les plans d'études de baccalauréat universitaire (BA) ont été perfectionnés et de nombreux règlements adaptés aux changements intervenus avec Bologne (règlement organique et règlement de doctorat). Plusieurs instituts ont été reconfigurés pour améliorer l'efficacité administrative de la faculté.

La FLSH s'est dessinée les contours de nouvelles collaborations avec un projet de coopération AZUR pour la mobilité des professeurs dans certaines branches et avec le lancement de trois nouvelles idées de « maisons » interdisciplinaires pour faire le pendant de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS). Elle a également approuvé le projet d'intégration du Glossaire des patois suisses romands (GPSR).

Trois instituts (institut de littérature française, institut de philologie romane et linguistique française et institut de langue et civilisation françaises) ont fait l'objet d'une évaluation conformément aux directives de la CUS pour l'assurance qualité dans les hautes écoles universitaires suisses. Les constats des experts internationaux ont été largement positifs.

### **Faculté des sciences**

La faculté est toujours aussi attractive, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche. Elle a su maintenir, malgré quelques circonstances adverses, ses positions d'excellente réputation et de visibilité dans ses domaines d'excellence.

L'année académique 2006-2007 fut indéniablement une période de transition importante pour la faculté. En effet, celle-ci a vécu certaines ruptures (décès accidentel du prof. M. Burkhard, directeur de l'institut de géologie; coupe du budget BSM; non-repouvée de plusieurs chaires) qui l'ont menée à se réorganiser à l'interne. D'autre part, à l'instigation de la Confédération et de la CUS, la faculté a jugé indispensable de se remettre en question et de faire le point sur ses forces et faiblesses. C'est ainsi que certains projets PCI de transfert (partiel ou total) vers d'autres universités ont pu être déposés: deux de ces projets sont en cours de négociation. En outre, la faculté a accepté le principe d'une négociation avec l'EPFL sur un éventuel rattachement de l'institut de microtechnique à cette école lausannoise.

La faculté a bien compris qu'elle devait passer par des restructurations importantes pour se donner les moyens de préserver et développer ses domaines de compétence les plus forts. Il est désormais évident qu'à moyen terme, la faculté offrira un tout autre visage.

Pour ce qui est de la recherche, la faculté brille dans bien des domaines: pour preuve, le nombre conséquent de publications des professeurs, les prix prestigieux que certains d'entre eux ont obtenus, le nombre important de projets FNS qu'ils gèrent, et l'excellente réputation des différents laboratoires.

Au niveau de l'enseignement, la faculté des sciences a conforté ses positions pendant l'année 2006-2007. En effet, ayant accompli sa transition vers le système Bologne en 2003, la faculté a continué à dispenser ses enseignements selon des plans d'études et règlements établis en conformité avec Bologne. Depuis 2003, la faculté a le souci d'améliorer les plans d'études et leur application d'année en année, ceci afin d'optimiser la formation donnée aux étudiants et leur encadrement.

### **Faculté de droit**

La faculté a entamé l'année académique avec un corps professoral très fortement renouvelé mais aussi sensiblement renforcé, composé de 8 professeurs ordinaires et de 10 professeurs extraordinaires. L'année académique écoulée a ainsi bénéficié d'un souffle de renouveau très appréciable.

La rentrée de l'automne 2006 a vu en outre le nombre de nouveaux étudiants fortement augmenter, pour atteindre un nombre record de quelque 130 en «bachelor» et de près de 70 en «master». En juillet 2007, sur proposition du décanat et avec l'accord du recteur, deux postes de «conseiller-ère aux études» ont été créés.

La création d'un nouveau centre de compétences, le «Centre neuchâtelois de droit commercial et fiscal (CNCF)», a été avalisée par le Conseil de faculté. Ce centre, qui a pour but d'appréhender le droit de l'entreprise dans une approche pluridisciplinaire, à la fois locale et internationale, répond indéniablement au développement économique de la région.

Dans le cadre des développements futurs de la faculté demandés par le rectorat, le Conseil de faculté soutient la création de trois nouveaux centres de compétences: le «CERT» (Centre d'études des relations de travail), le «CIDECR» (Centre interdisciplinaire de droit et d'étude de la circulation routière) et le «CIB» (Centre de droit de l'immobilier et du bail) auquel s'associera l'actuel « Séminaire sur le droit du bail », lequel continuera, comme depuis 1980, à organiser tous les deux ans le «Séminaire du bail».

Concernant le MAS en droit européen et droit international, la convention liant les facultés de droit de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel a été résiliée pour l'automne 2008, un nouveau concept de MAS devant être mis sur pied. L'idée est de créer un MAS en «droit international et européen de l'économie et des affaires» entre les facultés de Lausanne et de Neuchâtel, avec un partenaire européen (éventuellement Strasbourg).

La faculté a approuvé la Convention que les facultés de droit suisses ont conclue sur la reconnaissance mutuelle et l'imputation des prestations d'études, ainsi que sur l'admission au master et au doctorat.

Les Etats généraux de la Justice neuchâteloise se sont tenus au cours du premier trimestre. L'ensemble des magistrats du Canton et une délégation du Grand Conseil se sont réunis pour se pencher sur la future organisation judiciaire neuchâteloise. La faculté était partie prenante de cette manifestation.

Dans le cadre de la réforme de l'organisation judiciaire neuchâteloise, le Conseil d'Etat a mis sur pied une commission à laquelle la faculté participe, comme elle le fait également à la commission qui traite de la révision de la loi sur la profession d'avocat et de la formation aux avocats-stagiaires.

### **Faculté des sciences économiques**

L'année 2006-2007 a permis à la faculté des sciences économiques (FSE) de retrouver le niveau d'effectifs qui était le sien avant l'annonce de son éventuel transfert à l'Université de Lausanne. Avec un total d'environ 350 étudiants, sa taille lui permet une gestion plus efficace et la place dans des conditions plus sereines pour relever les défis à venir.

Les raisons de ce succès tiennent à une unité retrouvée autour d'un projet commun. Plutôt que de le subir, la faculté a su profiter du passage au système de Bologne pour faire peau neuve, au travers de réformes impliquant tous les acteurs du monde académique (étudiants, alumnes, assistants et professeurs). Le dynamisme des associations d'étudiants, de la SNSES à Secomania, a fortement contribué à ce processus de renouveau. La mobilisation a également été remarquable du côté du corps intermédiaire et professoral. Sans pour autant renoncer aux activités de recherche, essentielles pour maintenir la réputation de l'institution, la priorité dans la formation a été donnée aux projets favorisant l'échange et la collaboration, tant sur le plan interne que vis-à-vis des autres universités romandes. La démarche n'était pas gagnée d'avance, en raison de la petite taille de la faculté, qui ne compte que quinze professeurs. Mais la FSE a su habilement tirer son épingle du jeu, en mettant en valeur ses compétences particulières tout en maintenant son attractivité face à des partenaires plus grands.

Le résultat est une palette de formation tout à la fois cohérente, variée, et de grande qualité. Les six instituts collaborent étroitement pour assurer une formation de généraliste solide au niveau du bachelor, qui ouvre à nos étudiants de nombreuses opportunités de spécialisation. L'offre existante de quatre masters (Développement international des affaires, Analyse financière, Psychologie du travail, Politique et management public) a été consolidée au cours de l'année 2006-2007. Elle s'est maintenant enrichie par la mise sur pied de trois nouvelles formations, en Economie publique, Statistique et Systèmes d'Information, qui démarrent à l'automne 2007.

Les procédures de gestion des admissions et de sélection des candidats ont été adaptées. Ces modifications s'inscrivent dans un cadre plus général de clarification et d'amélioration des processus de gestion de la FSE. Ces efforts doivent permettre à terme à la faculté de satisfaire l'objectif stratégique qu'elle s'est elle-même fixé, à savoir l'obtention des labels suisse et européen de qualité.

### **Faculté de théologie**

Du point de vue de l'enseignement, l'année écoulée a été marquée en particulier par la mise en place de l'assurance qualité. Des enquêtes ont été menées auprès des étudiants en théologie pratique suivant des cours dans l'optique du master en théologie. Les étudiants se déclarent satisfaits ou très satisfaits. Cette satisfaction inclut l'enseignement dispensé par journées entières et les séminaires expérimentaux (théorie et travaux de terrain).

Les enseignants ont, comme par le passé, dispensé cours et séminaires au niveau bachelor dans les facultés de théologie autonome de Genève et de théologie et des sciences des religions de Lausanne.

Les professeur-e-s et assistant-e-s de la faculté ont participé aux divers programmes de promotion organisés par l'Université. De plus, une équipe s'est mise au travail pour renforcer la prospective et la communication autour des études de théologie et revaloriser le ministère pastoral, un des débouchés traditionnels de la théologie. Le site internet [www.etudierlatheologie.ch](http://www.etudierlatheologie.ch) a été mis en ligne. Le succès de la revue internationale de théologie et spiritualité publiée par la faculté de théologie, *La Chair et le Souffle*, se confirme, avec à ce jour plus de 1'800 abonnés.

L'année écoulée a été celle d'un premier bilan de la fédération. Les trois doyens ont remis le 26 février 2007 aux rectorats du Triangle Azur une évaluation détaillée de la « Convention relative au renforcement de la collaboration entre les facultés de théologie des Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, ainsi qu'à la création d'une fédération de ces trois facultés ».

### **7.3. Rapport de la direction générale de la HE-Arc pour l'année 2007**

#### ***Haute Ecole-Arc 2007: les événements marquants***

Pour la Haute Ecole Arc (HE-Arc), 2007 s'est révélée synonyme d'essor, d'innovation et de succès.

Rappelons ici quelques éléments marquants qui ont rythmé l'année:

- lancement du projet de recherche européen « Multipole » impliquant 10 partenaires scientifiques et industriels répartis dans 8 pays; c'est la 1<sup>re</sup> fois qu'une école de la HES-SO va coordonner un projet de recherche financé par la Commission Européenne;
- développement de nouvelles formations postgrade dans le domaine Ingénierie: MAS en Intelligent Manufacturing Systems;
- conduite du projet suisse de profil de master pour la conservation restauration avec la SUPSI (Haute Ecole Tessinoise) et la BFH (Haute Ecole Bernoise);
- développement de nouvelles formations postgrade dans le domaine Economie: MAS en Management des Organisations et Développement du Capital Humain, CAS en investigation financière et CAS en gestion publique;
- lancement des premières journées d'études sur le blanchiment d'argent;
- création de l'Ecole Romande pour la Magistrature Pénale (ERMP);
- jubilé des 25 ans de la HEG à Neuchâtel et des 10 ans de l'antenne de Delémont;
- développement de nouvelles formations postgrade dans le domaine Santé: CAS en santé mentale, CAS en gestion d'équipe et d'un DAS en oncologie et soins palliatifs;
- inauguration des instituts de recherche IHC (institut d'horlogerie et création) et IMA (institut des microtechnologies appliquées).

#### ***Les instances de la Haute École Arc: tour d'horizon des activités 2007***

##### ***Comité stratégique de la Haute École Arc***

Canton de Neuchâtel: Madame la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, présidente

Canton du Jura: Madame la ministre Elisabeth Baume-Schneider

Canton de Berne: Monsieur le conseiller d'Etat Bernhard Pulver

##### ***Conseil consultatif:***

###### ***pour le canton de Neuchâtel***

M. Pierre Gygax, directeur de la manufacture de montres Ulysse Nardin, président

Mme Gisèle Ory, conseillère aux Etats

M. Jean-Pierre Derendinger, recteur *ad intérim* de l'Université de Neuchâtel

M. Ludwig Oechslin, directeur du Musée International de l'Horlogerie

M. Francis Kneuss, président de l'ANEMPA

###### ***pour le canton du Jura***

Mme Madeleine Amgwerd, conseillère aux Etats

M. Patrick Corbat, directeur de l'entreprise Corbat SA

M. Yann Barth, coll. scientifique au Bureau du développement économique

M. Denis Fridez, directeur de la formation de l'hôpital du Jura

M. Jean-Claude Schaffner, directeur de l'entreprise Interprox SA

***pour le canton de Berne***

M. Walter Schmied, conseiller national

M. Alain Jobé, secrétaire du Syndicat des enseignants du Jura bernois

M. Jean-Marc Villeneuve, ingénieur EPFZ, consultant

M. John Buchs, formation secondaire II, Département de l'instruction publique

M. Frédéric Weingart, Banque Cantonale Bernoise, Saint-Imier

***Direction générale, services généraux et services transverses***

L'année 2007 a été cruciale pour l'école, dans la mesure où il a fallu traiter la difficile question du regroupement des sites et que les travaux sur la gouvernance, au niveau HES-SO, ont occupé une large place dans la définition de la stratégie de l'école. La HE-Arc a grandement contribué aux réflexions menées au niveau romand, en proposant par exemple un modèle prévoyant de conserver des compétences régionales parallèlement à celles qui seraient confiées au siège de l'organisation faîtière. Ceci permettrait de concilier une dimension romande indispensable et qui correspond aux exigences de l'OFFT avec une stratégie plus régionale qui permet de répondre à la mission de proximité tout en assurant le rayonnement de l'Ecole. Ces travaux se poursuivent en 2008.

***Ressources humaines***

La HE-Arc a réussi à harmoniser sa réglementation en matière de ressources humaines, ce qui est remarquable dans un contexte tri-cantonal. Il faut noter que le statut du personnel intercantonal a pu être réalisé avec les représentants du personnel et la direction générale en 2 ans et demi alors que la convention intercantonale prévoyait 5 années.

***Gestion et finances***

En 2007, plusieurs contrats et conventions avec des partenaires ont dû être adaptés, voire mis en conformité. En outre, l'assainissement des finances se poursuit, grâce à la mise en place d'outils de gestion plus performants et de procédures strictes en matière de suivi financier notamment.

***Coordination de l'enseignement***

Tout au long de l'année écoulée, les activités du coordinateur de l'enseignement se sont focalisées sur le suivi et la finalisation des dossiers initiés l'année précédente en apportant un appui aux quatre domaines de formation.

***Recherche appliquée et développement (Ra&D)***

La recherche appliquée, le développement et les mandats industriels constituent, au même titre que la formation, une mission des Hautes Ecoles Spécialisées (HES). En tant que telle, la HE-Arc ne déroge pas à la règle. Ainsi, depuis 2007, l'institution tri-cantonale (Jura, Neuchâtel et Berne francophone) dispose de 5 instituts de recherche. Les instituts de recherche de la HE-Arc, sous leur nouvelle forme organisationnelle, déploient leurs activités en fonction des besoins effectifs du terrain économique afin de relever les défis de demain.

L'inauguration de deux des instituts de recherche du domaine ingénierie (l'institut d'horlogerie et création et l'institut des microtechnologies appliquées), en novembre 2007, a permis de faire découvrir à quelques 200 acteurs de la vie économique et politique régionale présents ce jour-là, le savoir-faire et les équipements de pointe qui font de la HE-Arc un partenaire industriel performant.

***Qualité***

Tout au long de l'année écoulée, les activités du service qualité se sont centrées sur la mise en place de la démarche de certification ISO 9001:2000 pour l'ensemble de la structure de la HE-Arc. En parallèle, les collaborateurs du service qualité ont naturellement continué leur travail sur les projets en cours.

***Communication***

Outre sa mission de faire rayonner l'école par le biais de diverses actions, le service communication a par ailleurs, de part sa fonction transversale, la tâche fondamentale d'offrir un soutien professionnel à chaque domaine de formation de la Haute Ecole Arc dans ses actions de communication. Ainsi, tout au long de l'année, le service communication a piloté de nombreux

projets visant tant à mettre sur pieds des outils de communication inter domaine qu'à profiler clairement la Haute Ecole Arc auprès du grand-public et de tous ses partenaires. Citons à titre d'exemples quelques actions représentatives menées par ce service en étroite collaboration avec les domaines de formation de la Haute Ecole Arc: portes-ouvertes à Delémont, à la Chaux-de-Fonds, au Locle et à St-Imier, participation à divers salons et foires professionnelles (MediSiams, Bimo, Micronora, EPMT, Salon de l'Etudiant, etc.), 25e anniversaire de la HEG Arc, organisation de workshops thématiques destinés aux communautés scientifiques et économiques, inauguration de deux instituts de recherche, etc.

## ***Domaines de formation de la Haute Ecole Arc: 2007 dans le rétroviseur***

### ***Arts appliqués***

En 2007, la formation bachelor en conservation, qui est le fruit de la collaboration entre les quatre filières suisses de formation en conservation-restauration (Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale, Haute Ecole Spécialisée Bernoise et Haute Ecole Spécialisée Tessinoise et la fondation Abegg à Riggisberg) a ouvert sa 3e volée d'étudiants en octobre 2007. Parallèlement, les quatre écoles ont finalisé le projet permettant la mise en place du master en conservation-restauration.

Celui-ci devrait être agréé début 2008. La première volée du Master pourrait ainsi commencer directement après la remise des premiers titres de Bachelor en conservation.

En conservation-restauration, la formation est dispensée par des professionnels de renommée mondiale qui exercent leurs activités en Suisse et à l'étranger. De nombreuses interventions et des séminaires ont été mis en place durant l'année 2007 pour compléter l'enseignement proposé et offrir aux étudiant-e-s un large éventail des spécialités de la profession.

L'année 2007 aura également été marquée par la réalisation du premier projet de recherche de la filière conservation-restauration: « Conservation-restauration des polymères utilisés dans l'horlogerie depuis la fin du XIXe siècle, approche pluridisciplinaire ». Placé sous la direction d'Agnès Gelbert Miermon, il s'est déroulé en collaboration avec le Musée international d'horlogerie, de La Chaux-de-Fonds, et l'Ecole d'ingénieurs et d'architectes de Fribourg.

### ***Economie***

Pour le domaine Economie de la Haute Ecole Arc, l'année 2007 a débuté avec l'entrée officielle en fonction de son nouveau directeur, Monsieur Olivier Kubli, Professeur à la HES Berne et ancien secrétaire général de la Chambre économique Bienne-Seeland.

En février, la filière d'informatique de gestion a été placée sous la responsabilité de Monsieur Eddy Meylan, Professeur HES.

Cette année encore, la HEG Arc a vu un accroissement de ses effectifs en formation de base lors de la rentrée académique 2007. Ces effectifs sont en augmentation constante depuis 10 ans. A relever que la filière informatique de gestion compte désormais 3 volées à plein temps. Toutes formations confondues, la HEG Arc compte plus de 600 étudiants.

Tout au long de l'année, de nombreux projets de colloques, workshop et séminaires ont été mis sur pieds avec succès, comme par exemple, l'organisation des premières journées d'études sur le blanchiment d'argent qui ont attiré plus de 60 spécialistes à Neuchâtel. Dans la même ligne de réussite, le premier workshop de la filière informatique de gestion sur les architectures orientées services (SOA) a réuni près de 50 entreprises de Suisse romande. La 2e édition des journées de recherche en marketing horloger, organisée en novembre 2007, a également rencontré un franc succès.

La HEG Arc s'est forgé une solide réputation dans les formations postgrade et continue. Le domaine économie a lancé un très innovateur MAS en gestion des organisations et développement du capital humain. Le succès médiatique et auprès des étudiant-e-s potentiel-le-s a été immédiat. La formation a débuté en septembre 2007. A fin 2007, la HEG a également lancé un nouveau CAS en gestion publique en collaboration avec l'office de la formation continue du Canton de Neuchâtel.

Du côté de l'institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE), l'année 2007 aura été riche en projets et en concrétisation. Après le succès remporté par les journées d'études sur le blanchiment

d'argent, l'ILCE qui a véritablement le vent en poupe, a lancé un nouveau CAS en investigation financière. Par ailleurs dans la même lignée, en septembre, l'ILCE annonçait la création de l'Ecole romande de la magistrature pénale (ERMP) qui regroupera en son sein et sous un nom qui lui est propre et surtout très explicite, tout ce qui a trait à la formation et à la formation continue de la magistrature pénale, qui prend une importance croissante parmi les activités de l'ILCE. L'ERMP, placé sous la direction du juge d'instruction neuchâtelois, M. Renaud Weber, a pour objectif de développer ces prochains mois une offre importante de modules de formation continue, notamment pour préparer l'entrée en vigueur du futur Code fédéral de procédure pénale.

En plus de ses missions principales, l'école dispense également de nombreuses formations non estampillées HES qui rencontrent un vif succès. On peut citer notamment les cours d'introduction au management et les cours de généraliste en ressources humaines.

L'année 2007 aura été à plus d'un titre, une année particulière pour la HEG Arc. En effet, l'école fêtait ses 25 ans d'existence à Neuchâtel et les 10 ans de son antenne à Delémont. Ainsi, pour commémorer cet événement, la HEG a organisé une manifestation qui a réuni plus de 300 actrice-s de la vie économique de notre région dans ses locaux de la Coudre, à Neuchâtel et qui s'est achevée au petit matin dans le cadre du traditionnel bal des étudiant-e-s.

### **Ingénierie**

Pour le domaine ingénierie, la rentrée académique 2007 avec ses 116 nouveaux étudiant-e-s inscrit-e-s, a été comparable à celle de 2006. Cette stabilité s'explique en grande partie par la présence de la nouvelle filière « Ingénieur designer » qui a démarré en 2007. Quant aux autres filières, le génie mécanique et les microtechniques ont enregistré une très bonne rentrée, en revanche le génie électrique et l'informatique accusent une diminution. Cette réduction n'est pas spécifique à la HE-Arc; on constate un manque d'intérêt pour ces domaines chez les jeunes sur l'ensemble du territoire de Suisse occidentale. Du côté de l'industrie par contre, le besoin en ingénieur-e-s en électronique et en informatique est en pleine recrudescence.

En 2007, le domaine Ingénierie a introduit 2 nouveaux MAS, un en « Intelligent Manufacturing Systems » (IMS) et l'autre en conception horlogère pour ingénieurs. Ces MAS comptent chacun 60 crédits ECTS et sont dispensés en emploi sur une période de 2 ans. Des formations postgrade plus courtes sont également proposées dans les domaines ci-dessus, il s'agit de « Diploma of Advanced Studies » (DAS) et de « Certificate of Advance Studies » (CAS).

En matière de recherche appliquée, la HE-Arc ingénierie mène de nombreuses collaborations avec les entreprises, que ce soit des mandats de recherche ou de développement confiés à nos équipes de recherche par les PME, des projets de recherche soutenus par des fonds publics tels que ceux développés en partenariat avec l'industrie dans le cadre de la CTI par exemple, ou encore des prestations de service financées directement par les mandants. Une analyse ciblée des travaux effectués par le domaine ingénierie, pour ou avec des entités externes durant les 5 dernières années, a permis d'identifier plus de 250 partenaires qui ont sollicité les compétences de recherche et développement de l'école. Le volume d'activités de Ra&D menées par le domaine ingénierie et financées par des fonds externes se monte annuellement à environ 3 millions de francs.

En 2007, la HE-Arc Ingénierie n'a pas fait exception à sa tradition d'innovation. Parmi les événements importants à relever, l'école a obtenu, en temps que coordinatrice d'un consortium de recherche qu'elle a initié, le soutien de l'Union Européenne pour un projet d'envergure dans la thématique « Technologies des surfaces et revêtement » (projet STREP du 6e programme cadre). L'institut des microtechnologies appliquées, rattaché au domaine ingénierie de la HE-Arc mènera ainsi avec 10 partenaires européens, un vaste projet sur le développement de matériaux organiques innovants basés sur le parylène, en exploitant la technique de déposition solide sur liquide, développée au sein de l'école et pour laquelle une demande de brevet a été déposée. Ce succès démontre la capacité des équipes de chercheur-euse-s à se profiler dans l'environnement très compétitif de la recherche européenne, il démontre également la nécessité de parfois s'associer à des partenaires d'horizons divers pour être en mesure de réaliser pleinement le potentiel d'idées innovantes.

### **Santé**

La Haute Ecole Arc participe activement à l'élaboration d'un cursus romand tant au niveau bachelor que master au sein des instances de la HES-SO.

Spécifiquement pour la Haute école de Santé Arc, le nombre d'étudiant-e-s dans la formation de base est en constante augmentation. Selon les statistiques 2007 de la HES-SO basées sur une moyenne pondérée, à l'automne 2007, 255 étudiant-e-s étaient réparti-e-s sur les 2 lieux d'activité de Neuchâtel et Delémont contre 203 en 2004 (création de la HE-Arc) et 230 en 2006. Sur le lieu d'activité de Neuchâtel, ce sont 57 étudiant-e-s qui ont commencé leur formation dans l'année préparatoire, qui leur permettra d'entrer ensuite dans la formation Bachelor. Cette progression constante du nombre d'étudiant-e-s ne va pas sans poser quelques difficultés de locaux et d'aménagement des salles de classes.

Le cursus de formation est adapté aux directives de Bologne et comprend pour la filière des soins infirmiers, des périodes de formation pratique (deux périodes de stages de 5 à 6 semaines par année). Pour BEJUNE, ce ne sont pas moins de 61 institutions des domaines santé et social qui ont accepté de participer activement à la formation des étudiant-e-s et avec lesquelles une convention réglementant la formation pratique a été passée. Elles sont au nombre de 12 pour le canton de Berne/Jura bernois, 17 pour le Jura et 32 pour Neuchâtel. Les étudiant-e-s ont par ailleurs la possibilité de réaliser des stages de mobilité élargie, leur permettant de mettre en œuvre un projet de stage, en règle générale à l'étranger. En 2007, ce sont 33 nouveaux diplômé-e-s qui, sortant de l'école, ont pu trouver, dans notre région pour la plupart, des postes convenant à leurs projets.

Parallèlement à la formation de base, l'offre de formation continue et postgrade s'est étoffée. Une centaine de certificats postgrade ont été remis dans des domaines aussi divers que les soins palliatifs ou la formation spécifique de praticien-ne formateur-trice, destinée aux personnes encadrant les étudiant-e-s en stage. Pour répondre aux attentes des partenaires, plusieurs nouveaux produits ont été développés durant l'année sous revue. Il s'agit d'un Certificate of advanced studies (CAS) en santé mentale, d'un autre en gestion d'équipe et finalement, d'un partenariat avec les écoles de la santé de Genève et du Valais pour mettre sur pied un diplôme en oncologie et soins palliatifs. Ces nouvelles formations verront le jour en 2008.

Dans le cadre de l'unité de recherche et des prestations de services, relevons la fin d'une recherche portant sur « le processus d'apprentissage des étudiant-e-s d'Afrique subsaharienne dans une HES santé social ». Ce travail a débouché sur de nombreuses communications et présentations en Suisse et en France. Une autre recherche concernant les soins infirmiers a été présentée au Danemark. Des projets sont déposés auprès des organismes compétents et ces recherches portent sur des problématiques liées aux soins infirmiers. Deux autres projets sont en cours d'élaboration conjointement avec les domaines ingénierie et économie de la HE-Arc.

Des mandats ont été confiés au domaine santé par les autorités sanitaires des trois cantons et portaient essentiellement sur des aspects liés à la réorganisation médico-sociale et à la prise en charge des personnes âgées. Ces études ont également fait l'objet de communications et présentations destinées aux professionnels concernés. Un mandat a été confié par l'institution Les Perce-Neige portant sur la prise en charge à domicile de personnes handicapées mentales. Relevons encore qu'en 2007, des étudiant-e-s de quatrième année ont eu l'opportunité de participer activement à une journée de recherche avec le fonds national suisse de la recherche scientifique dont le thème était « le transfert de connaissances: clinique et soins à la personne âgée ».

### ***Perspectives 2008-2009***

De nombreux défis attendent la Haute Ecole Arc ces prochaines années. Il s'agira avant tout pour notre institution tri-cantonale d'atteindre les 4 objectifs de pérennité qu'elle s'est fixés, à savoir:

- améliorer la rationalité de sa gestion en évitant les doublons de structures
- améliorer le recrutement des étudiant-e-s grâce à une attractivité maximale
- rester en phase avec le tissu industriel de pointe avec lequel la HE-Arc travaille au quotidien
- défendre la capacité à disposer de compétences locales pour faire rayonner l'école dans la HES-SO et au-delà, indispensable au maintien du dynamisme de l'école.

## 7.4. Rapport du rectorat de la HEP-BEJUNE pour l'année 2007

### Présentation

La Haute Ecole Pédagogique – BEJUNE est une institution tricantonale (Berne partie francophone, Jura et Neuchâtel). Elle déploie ses activités à Bienne, Porrentruy, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Institution du degré tertiaire, la HEP-BEJUNE se consacre à la formation initiale et continue du personnel scolaire et plus particulièrement des enseignants, ainsi qu'à la recherche sur l'enseignement et à la diffusion des connaissances dans le domaine éducatif. Elle remplit les missions suivantes, réparties en cinq domaines appelés plates-formes:

PF1 formation initiale du personnel enseignant de l'école enfantine et de l'école primaire

PF2 formation initiale du personnel enseignant des degrés secondaires 1 et 2

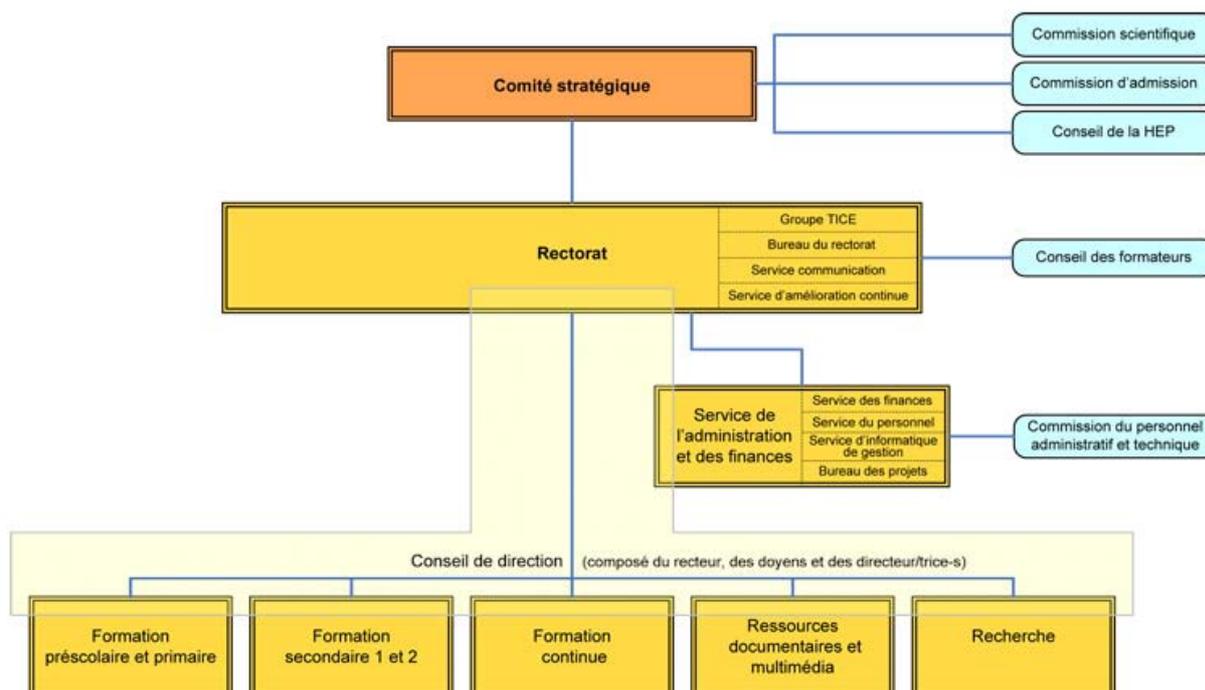
PF3: formation continue de l'ensemble du personnel enseignant de l'espace BEJUNE

PF4: ressources documentaires et multimédia

PF5: recherche.

### Organisation schématique de la HEP-BEJUNE

L'organigramme suivant présente la structure générale et les organes de l'institution. Il décrit les principales instances.



### Missions de la HEP-BEJUNE

La HEP-BEJUNE remplit quatre grandes missions selon l'ordre de priorités figurant ci-dessous.

#### Priorité 1: mission de formation du personnel enseignant et scolaire

En conformité avec les valeurs de l'institution, assurer la formation initiale et continue à l'enseignement en fonction des exigences de la CDIP, de Bologne et des normes internationales de la professionnalisation de l'enseignement, afin que les futurs enseignantes et enseignants soient en mesure de répondre aux exigences et aux défis croissants de leur mission éducative.

**Priorité 2: mission de recherche sur l'enseignement**

Développer et promouvoir des activités de recherche conformes aux normes en vigueur dans les diverses traditions scientifiques et portant sur la formation à l'enseignement et l'exercice de la profession enseignante.

**Priorité 3: mission de services à la collectivité BEJUNE**

Offrir, dans le respect de ses orientations et dans les limites de ses ressources, des services à la collectivité socio-éducative BEJUNE, afin de renforcer et de promouvoir la qualité de l'enseignement et la contribution de la profession enseignante.

**Priorité 4: mission d'échanges et de rayonnement**

Favoriser, en tant qu'institution tertiaire, la création de réseaux et de partenariats cantonaux, nationaux et internationaux, afin d'assurer à notre personnel et à nos étudiantes et étudiants la plus large ouverture et mobilité possible au sein du monde éducatif, scientifique et culturel.

**Evolution des effectifs d'étudiants (cf. annexe)**

Les tableaux présentant succinctement l'évolution des effectifs d'étudiants et des diplômés figurent en annexe.

**Actions institutionnelles, événements marquants de l'année 2007 et perspectives pour 2008**

Au cours de l'année 2007, la HEP-BEJUNE a poursuivi son développement de la manière suivante:

**Résumé des actions institutionnelles et des événements marquants de l'année 2007****1. Actions de développement stratégique et politique d'orientation de la HEP**

Adoption et mise en œuvre de la « Politique des médiathèques » qui réorganise l'ensemble des médiathèques de la HEP-BEJUNE et les services aux usagers: étudiants, enseignants et formateurs.

Adoption et mise en œuvre de la « Politique TICE et pédagogie » qui fixe le cadre de développement des TICE en lien avec les activités d'enseignement et d'apprentissage.

**2. Développement professionnel et formation continue du corps professoral**

Lancement de la cohorte doctorale pour les formateurs de la HEP-BEJUNE: six formateurs de la HEP sont inscrits à cette cohorte conçue en collaboration avec les universités de Genève et Lausanne et l'ensemble des HEP romandes.

Adoption du règlement sur « La création du fonds de développement pour la recherche pédagogique », qui offre aux formateurs une aide pour le développement de projets de recherche pédagogique et appliquée.

Lancement des modules de formation continue en pédagogie universitaire pour les formateurs, destinés à améliorer la formation pédagogique des formateurs dans certains domaines.

**3. Activités de communication, de diffusion et de rayonnement**

Refonte du site Internet de la HEP-BEJUNE orienté vers des contenus pédagogiques.

Création des Editions BEJUNE avec un comité éditorial.

**4. Mesures de qualité et d'amélioration institutionnelle**

Création de la « Commission permanente d'évaluation des formations » (COEV) et évaluation des enseignements de la HEP-BEJUNE. Cette commission a la responsabilité de l'ensemble des évaluations des cours et enseignements au sein de notre institution.

Enquête sondage sur la diffusion du programme des cours PF3: évaluation de l'impact et de la pertinence du document « Programme des cours ».

Enquête sondage sur les services des médiathèques: évaluation des attentes et des besoins des usagers des médiathèques de la HEP-BEJUNE.

Évaluation globale du programme de formation préscolaire et primaire (PF1): évaluation de la satisfaction et des perceptions des étudiants, des diplômés, des FEE (formateurs en établissement) et des formateurs concernant le programme PF1.

Création du « Service d'amélioration continue », qui vise à mettre en place une politique qualité pour toute l'institution.

Adaptation et adoption du référentiel des processus de la HEP en adéquation avec l'OAQ.

Mise en service d'un système de gestion des documents liés à la qualité.

Tri et transfert des archives des anciennes institutions aux archives cantonales (BE, JU, NE).

#### **5. Mise en réseau de la HEP-BEJUNE et partenariat inter-institutionnel**

Convention générale de la collaboration avec la HEP Vaud.

Convention générale de la collaboration avec la HEP Berne.

Adoption de la vision recherche de la HEP-BEJUNE (approche par « clusters ») par les HEP romandes.

Convention générale de la collaboration avec toutes les HEP romandes et avenant relatif à la recherche.

Mise en réseau de la HEP et des DIP BEJUNE (Jura et Neuchâtel) avec les universités québécoises, le ministère de l'Éducation du Québec, divers organismes éducatifs et la mairie de la ville de Québec.

#### **6. Vision, orientations et organisations pédagogiques**

Lancement de la réforme Bologne pour la formation préscolaire et primaire. Création du Comité de programme PF1 qui assure cette réforme.

Publication du document de référence: Terminologie des programmes de formation de la HEP-BEJUNE. Ce document unifie les bases conceptuelles et terminologiques de l'ensemble des programmes de la HEP.

Création de la Table de concertation BEJUNE pour la formation secondaire 1 et 2 (PF2). Cette table réunit des représentants de l'ensemble des directions d'établissement secondaire 1 et 2 de l'espace BEJUNE ainsi que des représentants des DIP et de la HEP. Son objectif est de favoriser la concertation entre l'ensemble des partenaires de la formation.

#### ***Perspectives pour 2008***

- Adoption et mise en œuvre de la « Politique d'amélioration continue et de la qualité »: automne 2008.
- Évaluation globale du programme de la formation secondaire 1 et 2 (PF2): automne 2008. Objectif: stabiliser la formation secondaire et l'articuler aux besoins et profils des futures générations d'enseignants dans l'espace BEJUNE.
- Évaluation globale du programme de formation continue (PF3).
- Convention avec le Groupe scolaire la résidence, Maroc: février 2008.
- Convention des HEP romandes pour un programme de formation commun pour les branches d'éveil et les branches à faible effectif au secondaire 1 et 2.
- Poursuivre le développement de la recherche et assurer la transition vers un nouveau décanat.
- Continuer et compléter le processus de tertiarisation de l'institution, notamment sur le plan de la culture professionnelle.

## **8. SERVICE DES SPORTS**

### **8.1. Rapport du service**

#### ***Missions***

Promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur de santé de la population et de meilleures relations entre ses membres.

Favoriser la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'Etat, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux.

Assurer toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse et Sport. Donner une orientation et une information en matière de sport.

Devenir un organe de référence en matière de politique sportive.

#### ***Programme de législation***

Réévaluer les missions du service des sports afin de les mettre en adéquation avec la politique du sport définie par la Confédération.

Externaliser la gestion des camps de ski et redéfinir une stratégie de recentrage afin de rendre cette opération à nouveau rentable.

Une nouvelle politique de soutien aux manifestations sportives est en voie d'achèvement.

Etendre la collaboration avec les services des sports des Villes.

#### ***Personnel***

Le service des sports, au 1<sup>er</sup> janvier 2007, compte 10 collaborateurs, représentant 7,0 personnes en équivalent plein temps.

Effectif du personnel au 31 décembre 2007:

- 1 cheffe de service
- 1 adjoint à la cheffe de service
- 1 administrateur des camps de ski
- 6 collaborateurs administratifs et techniques
- 1 stagiaire

### **8.2. Domaines d'activités**

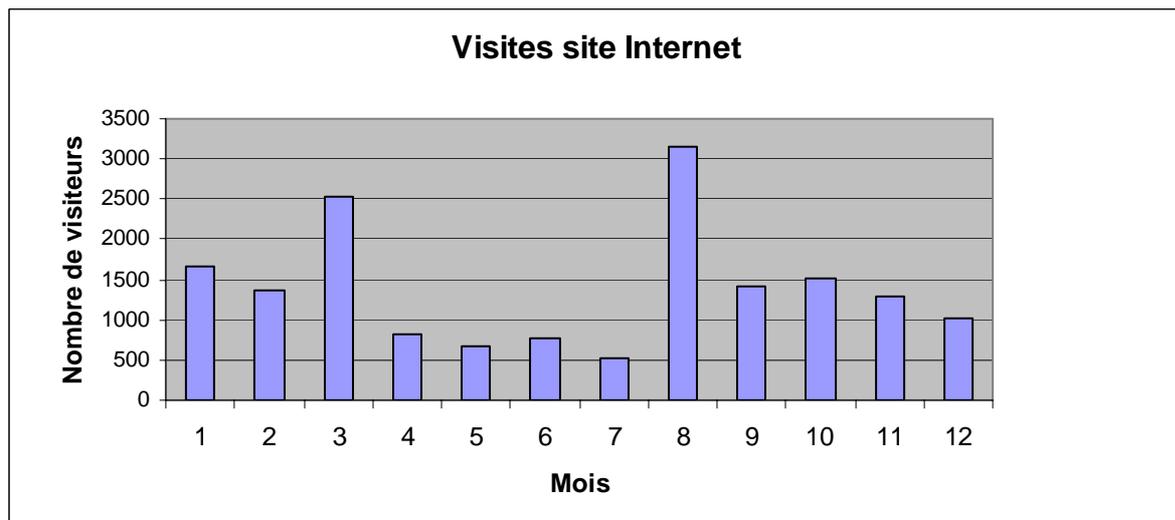
#### **8.2.1. Site Internet**

En fonction depuis 2004, le site du service des sports est toujours visité régulièrement. Il est devenu un outil de travail très actif et permet à tous les utilisateurs de s'informer, notamment des prestations, de télécharger des documents et de s'inscrire en ligne.

Depuis le mois d'août 2006, le système Wysistat permet de mieux cibler la provenance des internautes ainsi que les centres d'intérêts de ceux-ci. Il répond dès lors mieux aux besoins des utilisateurs.

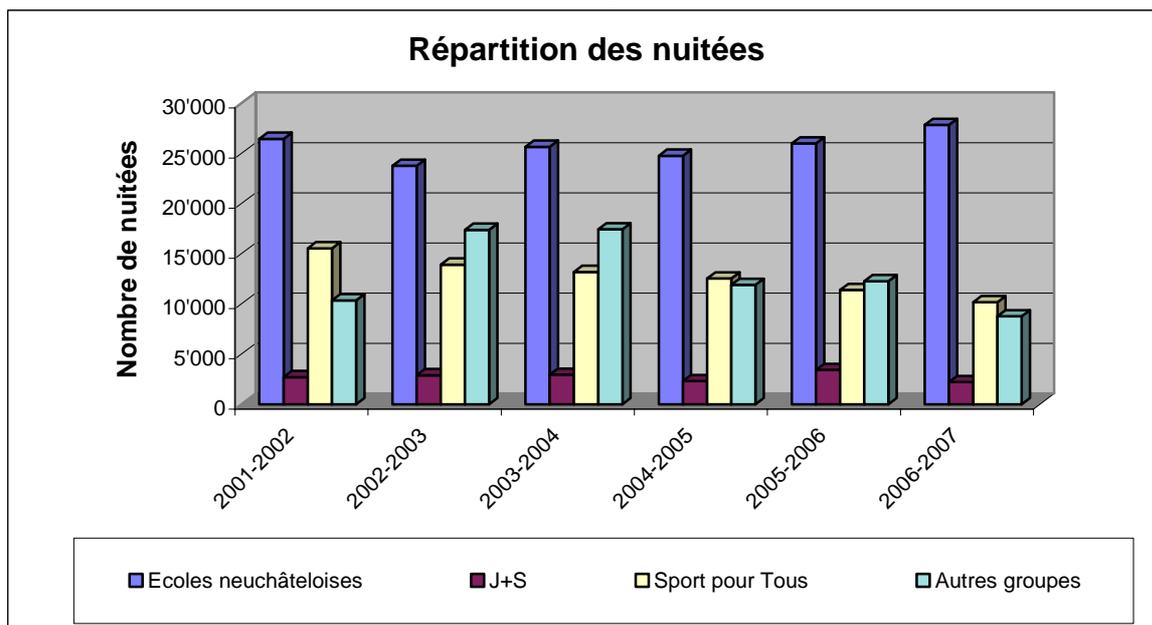
Le graphe présenté ci-dessous indique le nombre de visiteurs de notre site Internet. Il est à relever que 93% des internautes proviennent de Suisse et 7% de l'étranger. Le site du service est consulté pour un tiers par un moteur de recherche, pour un autre tiers par un accès direct et du dernier tiers par un lien. Les trois pages les plus visitées sont "Sports Jeunesse", "Sport" et "Sport pour Tous".

La forte consultation du site durant le mois de mars est due notamment à la diffusion d'informations relatives au tournoi de football qui touche près de 800 participants. Celle du mois d'août est due aux informations diffusées pour la traversée du lac qui a été renvoyée deux fois d'une part et à l'organisation de la session d'automne de Midi Tonus d'autre part.



### 8.2.2. Camps

Durant l'hiver 2006/2007, 49.023 nuitées ont été comptabilisées dans les neuf chalets gérés par le service des sports. Comme d'habitude, les écoles neuchâteloises ont représenté plus de la moitié du taux d'occupation, le solde se répartissant entre les cours J+S, les ski-clubs, les sociétés, le Sport pour Tous et les écoles hors canton. Le graphique ci-après présente ces occupations.



Les tarifs réajustés l'année dernière et une gestion rigoureuse avec une très bonne collaboration des responsables de chalets ont permis de répondre au principe de l'autofinancement des camps.

Toujours dans cette logique, deux baux à loyer ont été résiliés (Bellecrête à Vercorin et la Niva à Evolène). Dès l'hiver prochain, l'exploitation de nos chalets sera réduite à sept. Cette mesure a été induite par la décision de certaines écoles de diminuer la fréquence des camps, voire de certaines communes de les supprimer. Le choix de l'abandon des deux chalets précités s'est fait en fonction de leur rentabilité et de la volonté de rationaliser stratégiquement les lieux d'exploitation.

Afin de pérenniser l'existence des camps, le Conseil d'Etat a adopté une mesure visant à les soutenir à long terme en doublant, par le Fonds des sports, les subsides actuels attribués par J+S. Les incidences financières représentent une charge supplémentaire de l'ordre de 186.500 francs, soit 8,53% du montant total attribué par la Loterie Romande pour l'année 2007.

Enfin, une étude est en cours pour confier la gestion du personnel, des cuisines et de l'intendance des chalets à une société spécialisée dans le domaine de la restauration. Le but attendu est d'obtenir encore plus d'efficacité, afin d'assurer la pérennité des camps en maintenant pour les écoles neuchâteloises un prix coûtant par élève acceptable.

### **8.2.3. Education physique et sportive**

La défense de l'éducation physique est toujours au centre des priorités et fait partie de l'axe "éducation" du concept cantonal du sport. Si les services de l'enseignement s'occupent des aspects pédagogiques, le service des sports poursuit sa promotion en:

- participant aux divers colloques (secondaires 1 et 2);
- participant aux conférences de l'Association suisse de l'éducation physique;
- participant à toutes les rencontres organisées par Macolin ou Swiss Olympic;
- collaborant avec les écoles;
- soutenant les organisateurs de manifestations sportives scolaires;
- collaborant avec les associations sportives;
- favorisant la promotion du sport scolaire facultatif (prise en charge de frais de cours dispensés aux enfants en surpoids).

Le poste de coordinateur à l'EPS, vacant depuis le mois d'octobre 2007, n'a malheureusement pas pu être repourvu.

Nous rappelons qu'à la demande de l'ANEPS, un groupe de travail a été constitué par la cheffe du département pour répondre à des préoccupations notamment en matière du non-respect de l'ordonnance fédérale concernant l'encouragement de la gymnastique et des sports dans certains lycées, de l'arrêté fixant la classification de fonction des maîtres d'éducation physique et sportive en possession d'un titre universitaire et de l'engagement de personnel non titré dans certains collèges. Le groupe de travail a siégé à trois reprises.

Enfin, le Conseil d'Etat a décidé de réintroduire le subventionnement du sport scolaire facultatif dès la rentrée scolaire 2007/2008. Le sport scolaire facultatif comprend les branches sportives et les manifestations ou compétitions sportives organisées par les écoles en dehors de l'horaire normal des leçons pour approfondir et compléter le programme ordinaire d'éducation physique.

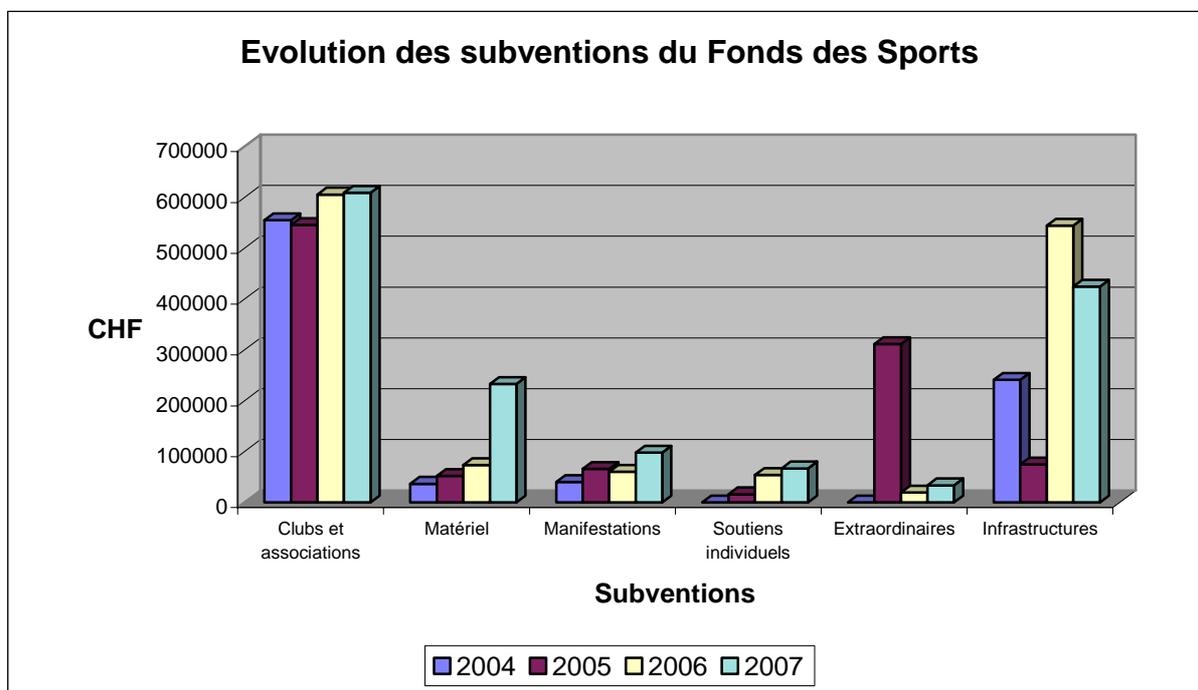
### **8.2.4. Fonds des sports**

La commission du Fonds des sports s'est réunie à deux reprises au cours de l'année 2007 et a enregistré la démission de la Commissaire du Groupe "Sports divers" au 31 décembre 2007.

Le Fonds des sports est mis à disposition pour soutenir les associations, les clubs et les sociétés sportives qui favorisent le développement physique de la jeunesse et du sport de masse dans toute sa diversité. Il intervient également pour le subventionnement des installations sportives, du matériel sportif, des soutiens individuels et des manifestations sportives.

La part de la Loterie Romande pour le canton de Neuchâtel s'élève à 2.210.683 fr. 10 et celle de la Société du Sport-Toto à 32.158 francs. Les revenus sur titres ont rapporté 81.187 francs.

Le graphe ci-après illustre l'évolution de l'attribution des subventions aux différents groupes-cibles prévus par le règlement.



### 8.2.5. Commissions diverses

La cheffe du service des sports pilote ou participe aux commissions suivantes:

- commission cantonale des sports;
- commission cantonale des constructions scolaires;
- commission du Fonds des sports;
- commissions diverses (Syndicat intercommunal de l'anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois – salle de la Riveraine – complexe sportif de la Maladière – halle polyvalente du Communal);
- commission "Qualisport" (commission fédérale visant à augmenter la qualité au niveau de la gestion des associations et fédérations sportives);
- commission cantonale de prévention santé.

### 8.2.6. Infrastructures

Le service des sports joue le rôle de conseiller en matière de constructions sportives et/ou scolaires au niveau:

- du respect de l'arrêté du 19 avril 2006 concernant l'implantation et la construction des bâtiments scolaires communaux et des installations sportives;
- du suivi des projets de construction;
- des équipements techniques et du respect des normes;

- d'étude des besoins.

Situation actuelle des diverses constructions sportives:

*Commune de Neuchâtel*

- Réalisation d'une place de sport dans le quartier des Charmettes

*Commune de Dombresson*

- Construction d'une salle de gymnastique (en cours).

*Commune de la Chaux-de-Fonds*

- Projet de construction d'une salle double "Volta"

### ***Panespo***

Suite à la construction des nouvelles salles du complexe sportif de la Maladière et de leur prise en possession par les écoles et les clubs le 1<sup>er</sup> février 2007, le pavillon Panespo n'avait plus sa raison d'être. Sa déconstruction a eu lieu en juillet.

Pour rappel, ce "meuble" a été construit par la société coopérative de Neuchâtel-Sport durant l'hiver 1969/1970. L'Etat en a fait l'acquisition en janvier 1994. Cette réalisation avait pour but:

- offrir des possibilités supplémentaires d'entraînements pour les clubs affiliés à Neuchâtel-Sport;
- organiser des compétitions importantes (tournoi qualificatif pour les championnats d'Europe de basketball à Pâques 1970);
- offrir une salle de compétition réglementaire pour le club de basketball évoluant en LNA.

## **8.2.7. Jeunesse et Sport**

### ***Principe directeur***

Jeunesse et Sport (J+S):

- conçoit et vise à promouvoir un sport adapté aux jeunes;
- permet aux enfants et aux adolescents de vivre pleinement le sport et de participer à la conception des activités sportives;
- contribue au développement et à l'épanouissement des jeunes sur le plan pédagogique, social et de la santé.

### ***Ambitions***

J+S entend:

- renforcer l'attachement des enfants et des adolescents aux pratiques sportives et encourager leur intégration dans une communauté sportive;
- choisir soigneusement les moniteurs et les préparer à leur tâche par une formation précise;
- offrir aux moniteurs une formation continue adaptée à leurs besoins et les accompagner dans l'exercice de leur fonction dirigeante;
- associer les prestataires et les utilisateurs d'activités sportives à la prise de responsabilité.

## ***Canton – Fédération – J+S Macolin***

La formation de base et la formation continue sont orchestrées par les fédérations, les services cantonaux J+S ainsi que J+S Macolin. Ces partenaires garantissent que les besoins en matière de formation sont non seulement couverts, mais encore financés.

### **Rôle des partenaires:**

**J+S Macolin** définit les règles de jeu et les conditions-cadres pour tous les acteurs du réseau J+S. Il veille, à travers son système de gestion de la qualité, au respect des directives et évalue l'effet des mesures prises.

Les **cantons** sont les partenaires les plus proches de J+S Macolin. Ils s'acquittent de diverses tâches sur le plan de la formation des cadres, s'occupent des tâches administratives relatives à la formation des jeunes et garantissent le respect des règles.

Les **fédérations** mettent des spécialistes à disposition pour le développement de la discipline sportive et l'organisation des offres de formation de base et de formation continue J+S.

La Confédération subventionne les offres pour les enfants et les adolescents de 10 à 20 ans ainsi que la formation de base et la formation continue des cadres à raison d'environ 56 millions de francs par année.

## ***J+S Kids 5-10 ans***

Les enfants doivent pouvoir se dépenser suffisamment chaque jour pour assouvir leur énorme besoin naturel d'activité physique. Compte tenu du mode de vie actuel (manque croissant de mouvement, augmentation de la surcharge pondérale) et des récentes conclusions scientifiques, la Confédération a décidé d'intensifier ses activités pour les enfants de 5 à 10 ans. En plus de l'éducation physique obligatoire et du projet l'école bouge, elle vise, avec le programme J+S Kids, à encourager la pratique régulière du sport et de l'activité physique chez l'enfant de 5 à 10 ans.

A partir de l'année scolaire 2008/2009, les écoles enfantines et primaires auront ainsi la possibilité de bénéficier du soutien de J+S. Les enseignants pourront suivre des cours d'introduction et seront reconnus moniteur J+S Kids. Un cours pour les enseignants neuchâtelois est programmé en mai 2008.

En complément, les clubs sportifs proposeront eux aussi des activités polysportives spécialement destinées aux enfants de 5 à 10 ans réalisées dans le cadre des structures J+S dès 2009.

## ***Des chiffres qui parlent***

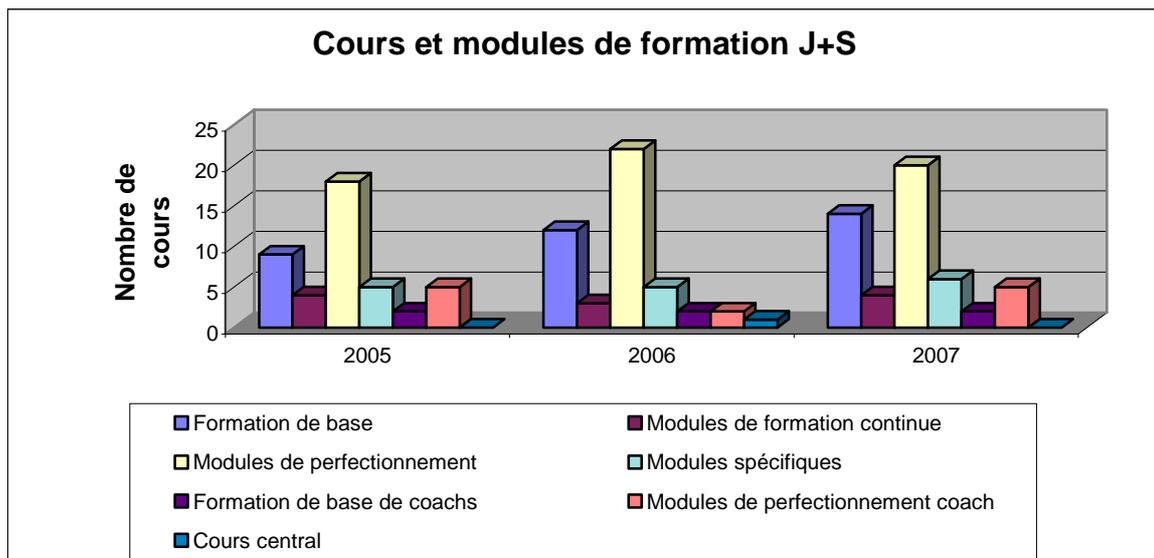
Chaque année, en Suisse, environ 10.000 sociétés sportives organisent quelque 50.000 cours et camps J+S avec presque 550.000 enfants et adolescents – soit 60% des jeunes en âge J+S.

Plus de la moitié des 100.000 moniteurs J+S formés déploient chaque année une activité dans la formation des jeunes. Et, chaque année toujours, plus de 12.000 personnes suivent une formation de moniteur J+S – soit une personne sur six du même âge.

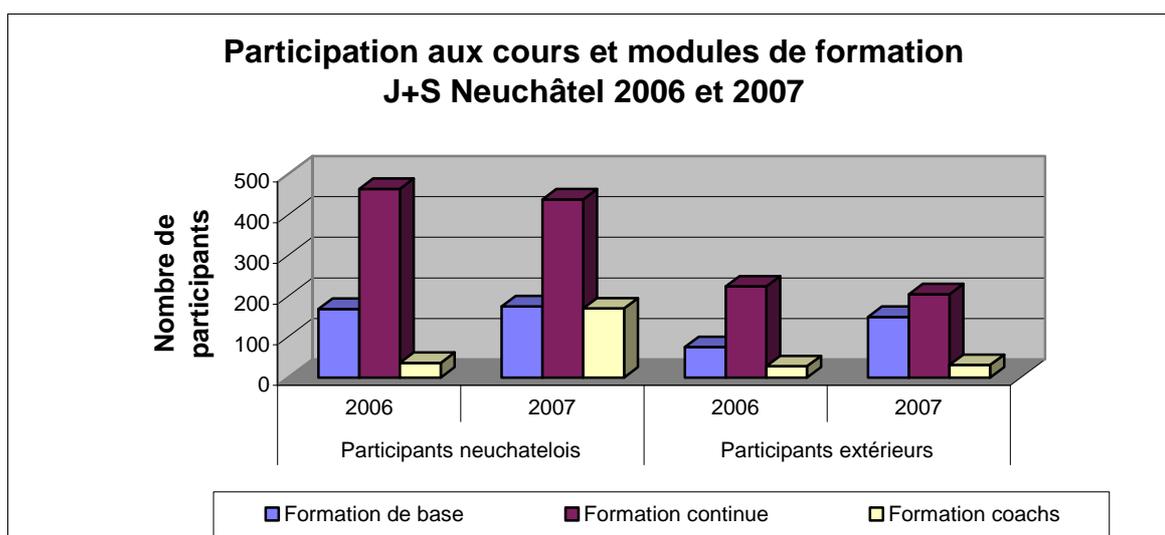
## ***Bilan des activités***

Le canton de Neuchâtel compte à ce jour 4248 moniteurs dans 38 disciplines sportives différentes dont 1353 actifs dans les clubs, écoles et associations. 207 écoles, clubs, associations ont bénéficié de subsides J+S en 2007 ceci pour un montant de 1.051.534 francs.

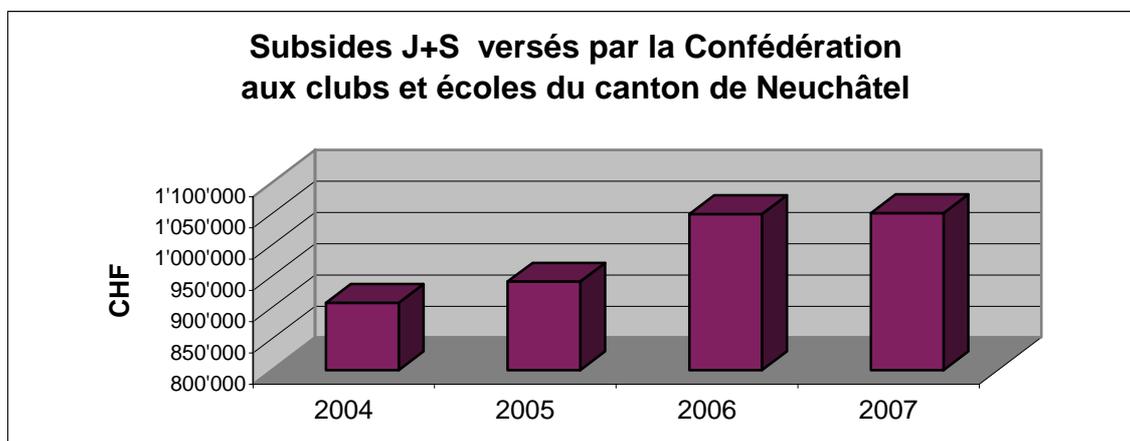
Le graphe ci-après illustre le nombre des différents cours organisés par J+S:



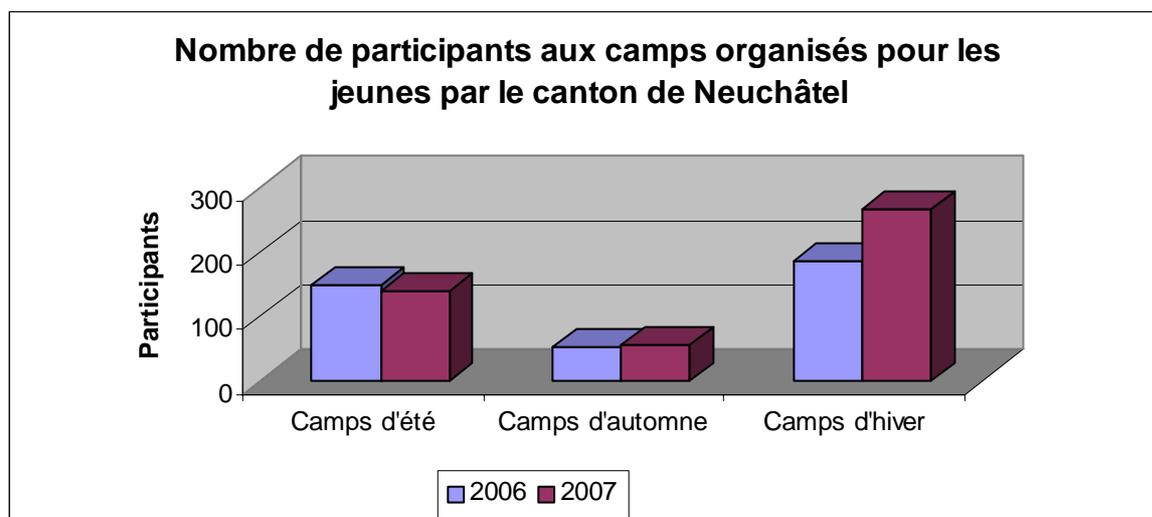
Le graphe ci-après montre que 1168 participants ont fréquenté les cours de formation organisés par J+S Neuchâtel. La fréquentation des participants est en augmentation, il passe de 996 participants en 2006 à 1168 participants en 2007:



Le graphe ci-après montre l'évolution des subsides versés par la Confédération aux clubs et écoles du canton de Neuchâtel:

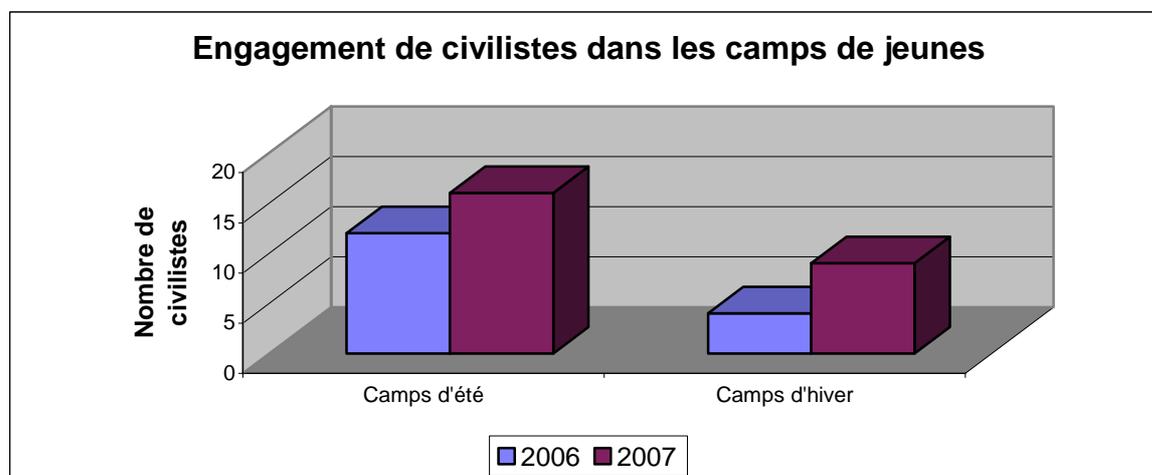


Dans le cadre de J+S, différents camps sont organisés pour les jeunes de notre canton. Le graphe ci-dessous donne un aperçu de la répartition des participants par saison:



### **Service civil**

L'organisation de camps pour les jeunes nécessite un engagement important de moniteurs et accompagnants. Le service des sports, institution reconnue du service civil, a pu ainsi bénéficier de l'aide de 21 civilistes dans 9 camps différents. Grâce à ces engagements, le service des sports peut maintenir les camps pour les jeunes. L'intérêt des civilistes en faveur de notre institution est croissant comme le démontre le graphe suivant:



## **8.2.8. Manifestations sportives**

### **Manifestations (haut niveau et sport de masse)**

Le sport, passif ou actif, fait aujourd'hui partie intégrante du quotidien et a des répercussions diverses sur la vie publique. L'interaction entre le sport de haut-niveau et le sport de masse est importante. A cela s'ajoute la fonction sociale du sport. Les manifestations sportives offrent la possibilité de nouer des contacts, de les cultiver et contribuent de manière substantielle à la promotion du sport. Elles représentent aussi une plate-forme publicitaire importante pour une région et existentielle pour les diverses disciplines sportives.

Le canton de Neuchâtel soutient chaque année un certain nombre de manifestations dont l'importance peut différer (internationales, nationales, régionales ou locales). L'octroi du soutien financier a toujours été attribué en fonction de l'article 4 du règlement du Fonds des sports en vigueur et des efforts fournis notamment au niveau de la jeunesse.

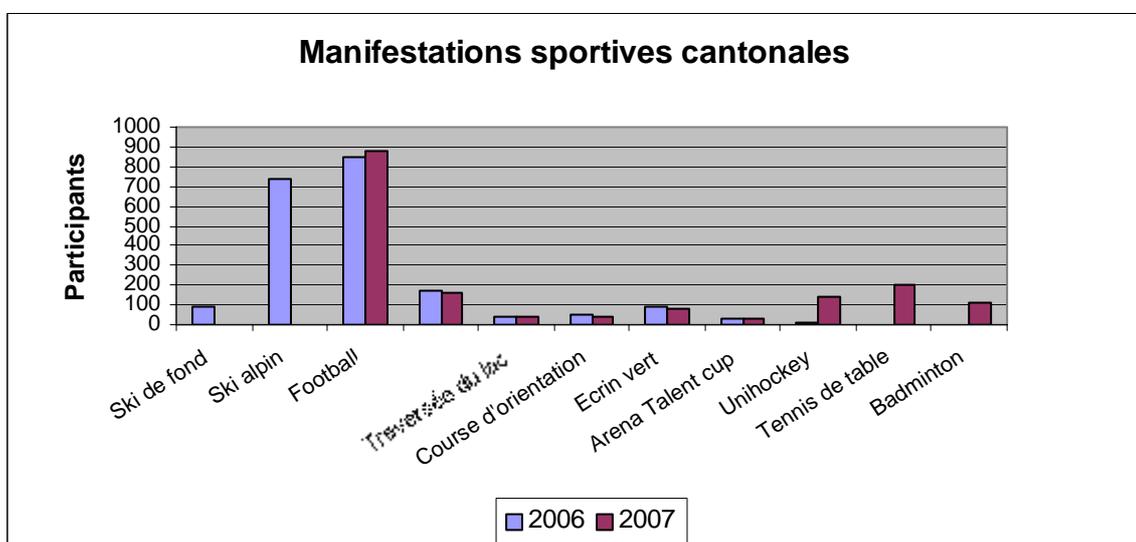
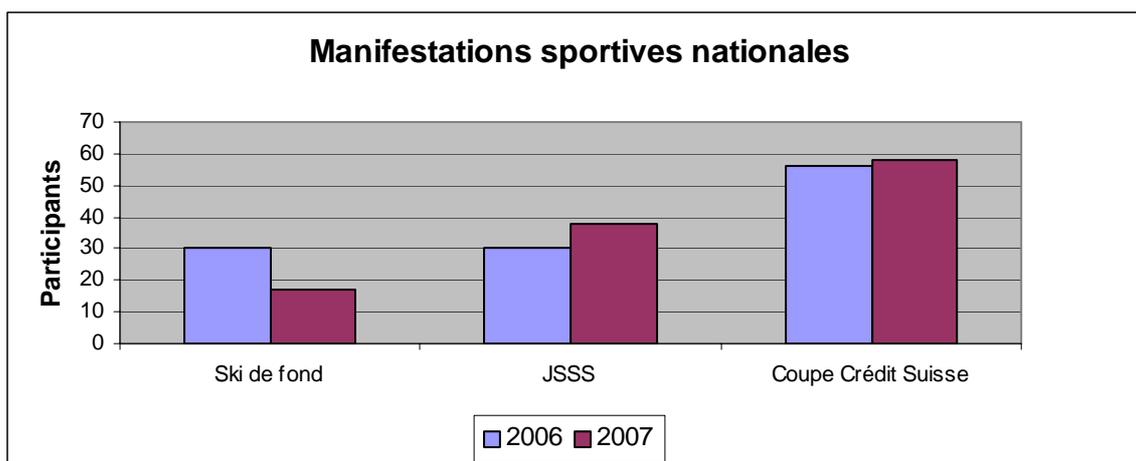
Les soutiens financiers les plus importants accordés cette année se présentent de la manière suivante:

Tour BCN	Fr.	15.000.--
Gymnaestrada	Fr.	11.600.--
Défi du Val-de-Travers	Fr.	10.000.--
Trans VTT	Fr.	9.000.--
Tour de Romandie	Fr.	8.370.--
Grand Prix de Neuchâtel (Voile)	Fr.	6.400.--
Watch Valley Bike Cup	Fr.	6.000.--
Total	Fr.	66.370.--

<b>Total de l'ensemble des 23 manifestations soutenues</b>	<b>Fr.</b>	<b>97.976.--</b>
--	------------	------------------

### Manifestations sportives scolaires

En tant que service public, le service des sports soutient les manifestations sportives scolaires suivantes par diverses prestations tant financières que matérielles:



### 8.2.9. Sports / Arts / Etudes / Formation

Le service des sports collabore avec les services d'enseignement respectifs concernant l'organisation et le fonctionnement du concept sports, arts, études et formation (SAEF).

Dans l'attente de la finalisation d'un concept cantonal, les requêtes des sportifs et artistes sont examinées au sein des services de l'enseignement, à savoir:

Secteur	Service d'enseignement	Répondant
Secondaire 1	Service de l'enseignement obligatoire, rue de l'Ecluse 67, 2001 Neuchâtel	M. Miguel de Morais, adjoint au chef de service Tél. 032 889 59 32
Secondaire 2	Service de la formation professionnelle et des lycées, bureau des lycées académiques, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	Mme Giuseppina Biundo, adjointe au chef de service Tél. 032 889 46 96
Formation professionnelle	Service de la formation professionnelle et des lycées, Espacité 1, 2302 La Chaux-de-Fonds	M. Jacques-André Maire, chef de service Tél. 032 889 79 25

#### **Secondaire 1**

Une réflexion est actuellement en cours au sein du service de l'enseignement obligatoire avec l'appui du service des sports. Elle devrait déboucher sur une meilleure transparence quant à l'examen des dossiers des sportifs d'élites et artistes de haut niveau.

En outre, les cantons romands vont proposer un formulaire de procédure unique qui règle la fréquentation d'une école dans un autre canton que celui de domicile.

#### **Secondaire 2**

Un groupe de pilotage travaille à l'uniformisation du concept SAEF, Le domaine de la formation professionnelle est intégré et les élèves peuvent bénéficier d'allègement d'horaires au même titre que les lycéens. L'examen des dossiers des sportifs et artistes de haut niveau des lycées a été effectué, comme chaque année, par une commission d'admission où le service des sports est représenté.

### 8.2.10. Midi Tonus

Le concept Midi Tonus est destiné à offrir à la population, durant la pause de midi, des possibilités diverses de découverte en matière d'activités physiques. Son action s'inscrit dans une optique de promotion du sport, qui vise à inciter les participants à découvrir durant trois mois une activité et ensuite à s'inscrire dans une structure existante en fonction de leurs intérêts. Pour chaque session, une trentaine d'activités ont été proposées dans les différents districts, réunissant plus de deux cents participants.

### 8.2.11. Entreprise formatrice

Pour l'année 2006-2007, le service des sports a encadré une apprenante de 3<sup>e</sup> année selon les principes du Guide méthodique type.

Un étudiant du Lycée Jean-Piaget, Ecole supérieure de commerce, effectue un stage de trente-neuf semaines au service des sports afin d'exercer une activité en entreprise débouchant sur un

travail personnel. Ce dernier sera sanctionné par un examen de connaissances professionnelles en vue de l'obtention d'une maturité professionnelle commerciale.

### **8.2.12. Prix du mérite sportif 2007 de l'Etat de Neuchâtel**

Quatre lauréats se sont vu remettre lundi 17 décembre 2007 au Château de Neuchâtel le prix du Mérite sportif 2007 de l'Etat de Neuchâtel par la conseillère d'Etat Sylvie Perrinjaquet, cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). Institué l'an dernier par le Conseil d'Etat, ce prix est destiné à récompenser, dans plusieurs catégories sportives, une personne, un club ou un groupement s'étant distingué par des grandes qualités sportives ou par son engagement pour la promotion du sport dans le canton. Ce prix est décerné chaque année courant décembre par le Conseil d'Etat. Il comprend un diplôme et un prix financé par le Fonds des sports.

#### ***Critères de sélection***

Les critères de sélection ont été mis sur pied par la commission du prix du Mérite sportif, présidée par la cheffe du DECS, et composée de sept personnes neuchâteloises actives dans le domaine du sport, soit: M. Denis Oswald, membre de la commission exécutive du CIO, M. Bernard Challandes, entraîneur du FC Zürich, M. Yann Engel, directeur de Tourisme neuchâtelois, M. Jean-Blaise Matthey, enseignant, M. Stéphane Devaux et M. Emanuele Saraceno, respectivement chef de la rubrique cantonale et chef des sports des quotidiens L'Express et L'Impartial, et Mme Patricia Gacond, cheffe du service des sports.

Sont ainsi concernées les personnes originaires du canton de Neuchâtel ou domiciliées dans celui-ci durant l'année en cours et pratiquant une discipline sportive reconnue par Swiss Olympic.

Pour cette année 2007, concernant la désignation des gagnants en catégorie individuelle, l'Etat de Neuchâtel, par son service des sports, a collaboré avec le quotidien L'Express-L'Impartial, les votes des lecteurs comptant pour deux tiers et celui du jury pour un tiers. Un prix équipe a quant à lui été décerné par le jury uniquement.

#### ***Les heureux gagnants 2007***

Quatre prix du Mérite sportif de l'Etat ont ainsi été attribués pour cette année 2007.

Les lauréats de la catégorie individuelle, qui ont reçu une montre suisse, sont:

- Steve von Bergen, domicilié à Berlin, sélectionné en équipe nationale de football en 2007, joueur du Hertha Berlin;
- Didier Cuche, domicilié au Pâquier, 3<sup>ème</sup> au classement général de la Coupe du Monde de ski alpin, vainqueur de la Coupe du Monde de descente et 3<sup>ème</sup> au Championnat du Monde 2007 à Are (Suède);
- Jérémy Huguenin, domicilié à Neuchâtel, 5<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup>, respectivement au Championnat d'Europe et au Championnat du Monde de VTT.

Le prix équipe, soit un chèque d'une valeur de 1.000 francs, a été remis à:

- Uni Neuchâtel Basket, pour les titres de Champions suisses de ses équipes de dames élites et M20.

Tous les lauréats se sont en outre vu remettre un diplôme.

### **8.2.13. Remise de la Médaille du mérite**

Lundi 26 mars en fin de journée, le skieur neuchâtelois Didier Cuche a été reçu officiellement par le Conseil d'Etat in corpore lors d'une cérémonie publique qui s'est tenue au Château de Neuchâtel sur l'Esplanade de la Collégiale. Plus de 300 personnes ont pris part à cette manifestation au cours de laquelle le skieur des Bugnenets s'est vu remettre la Médaille du mérite par la présidente du

Conseil d'Etat Sylvie Perrinjaquet. A noter que c'est la première fois qu'un sportif se voit récompenser de cette médaille, jusqu'ici remise à des hommes et des femmes en lien avec le monde de la politique. La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur servi à la population.

#### **8.2.14. GELORE**

Afin de simplifier la gestion des week-ends Sport pour Tous, le service des sports a souscrit au système GELORE développé par le Centre électronique de gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel.

Grâce à ce logiciel, les réservations se font en ligne par le biais du site Internet. Les données sont ensuite transférées au travers d'une interface qui permet une facturation directe sur SAP.

Un développement est en cours pour étendre ce système à la gestion des réservations et de la facturation des camps de ski.

### **9. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES**

#### **9.1. Législation et personnel**

Une stagiaire a rejoint les collaborateurs du service au mois d'août. Cette personne ne figure cependant pas au tableau des fonctions. L'effectif du personnel du service s'élève à 2,7 postes, à savoir:

- 1 cheffe de service (100%)
- 1 adjoint (50%)
- 2 secrétaires à temps partiel (100%)
- 1 secrétaire-comptable ( 20%)

#### **9.2. Généralités**

Le service a œuvré sur plusieurs projets importants en cours d'année:

- Création d'un Centre dramatique régional;
- Lancement du groupe de travail « jeune public » pour répondre au quatrième axe du plan d'intention sur la politique culturelle du Conseil d'Etat;
- Collaboration avec l'Université de Neuchâtel pour la succession du directeur du Laténium;
- Mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du Conservatoire de musique neuchâtelois;
- Finalisation, en vue de leur adoption au mois de décembre, des règlements liés à la nouvelle loi sur le Conservatoire de musique neuchâtelois;

#### ***Cité internationale des arts, Paris***

En 2007, les personnes suivantes ont bénéficié d'un séjour dans l'atelier "Le Corbusier":

- M. Pierre-Emmanuel Ruedin, chanteur, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007,
- M. Samuel Perroud, artiste, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2007.

### ***Appartement-atelier, Berlin***

Deux artistes neuchâtelois ont séjourné dans l'appartement-atelier de Berlin, en 2007:

- M. Claude Piguet, artiste-assistant HES, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007,
- M. Yves Mariotti, artiste, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2007.

### ***Appartement-atelier Visarte, Neuchâtel***

En 2007, les personnes suivantes ont bénéficié d'un séjour dans l'atelier Visarte:

- Mme Alexandra Nurock (Genève), réalisatrice de films, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007,
- Mme Rosa Maria Rodriguez et Thomas Proffe (Espagne), plasticiens, du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin 2008.

### ***Décoration artistique des bâtiments officiels***

Un concours d'intervention artistique à deux degrés en procédure ouverte a été organisé dans le cadre de la construction du bâtiment destiné à accueillir le Conservatoire de musique neuchâtelois et la Haute école de gestion sur le site du Crêt-Taconnet, à Neuchâtel. Le jury a retenu 5 projets pour le deuxième niveau qui sera jugé en 2008.

### ***Théâtre institutionnel et indépendant***

En collaboration avec les Villes, une réflexion s'est engagée sur l'avenir des arts de la scène dans le canton. Le départ annoncé du directeur artistique du TPR pour l'année 2008 a en effet amené les collectivités publiques à examiner l'opportunité de regrouper la création institutionnelle sous un même toit afin d'en renforcer les structures et le rayonnement. Ce rapprochement aurait permis la création d'un Centre dramatique régional dont l'une des missions aurait été d'ouvrir ses murs aux compagnies indépendantes

Bien que le projet de fusion entre la Compagnie du Passage et le TPR n'ait pas vu le jour comme espéré, le groupe de travail a décidé de poursuivre ses réflexions.

### ***Espace culturel de l'OFS***

Après avoir examiné les perspectives d'avenir de l'ESPAC, les membres de l'association de l'ESPAC sont arrivés à la conclusion que cette structure ne pouvait envisager la poursuite de ses activités sans un minimum de vision, d'organisation et d'administration professionnelles. Faute de moyens financiers pour mettre en place ces éléments et devant les incertitudes liées à la durée de la mise à disposition des lieux par l'OFS, l'assemblée générale s'est résolue à dissoudre l'association.

### ***Commission neuchâteloise de répartition des bénéfices de la Loterie romande (LORO)***

La Commission neuchâteloise de la LORO a redistribué, en 2007, dans le canton, plus de 12 millions de francs à des institutions culturelles, sociales ainsi qu'aux domaines de l'environnement, de la recherche et dans celui de la conservation du patrimoine.

L'apport de la LORO au secteur culturel est de l'ordre de 7'455'500 francs accordés à 221 institutions ou associations.

La cheffe du service des affaires culturelles représente l'Etat de Neuchâtel au sein des organes neuchâtelois de répartition des bénéfices de la LORO.

### **9.3. Commission – groupe de travail – sous-commission**

#### ***Commission consultative de la culture***

La commission s'est réunie à deux reprises en 2007, le 12 mars ainsi que le 5 novembre.

Au vu des nombreux dossiers concernant tant le canton que les villes, les conseillers communaux en charge de la culture ont été invités à rejoindre les membres de cette commission. Les directeurs des affaires culturelles des Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont répondu positivement à cette invitation.

Les membres de la commission ont été tenus informés de l'évolution des principaux dossiers traités par le service des affaires culturelles. Ils ont désigné cinq de ses membres pour élaborer des propositions pour la reconduction des contrats de confiance arrivant à échéance à la fin de l'année 2008. Une nouvelle terminologie a été adoptée pour désigner ce type de relation avec des acteurs culturels. La formulation « partenariat culturel » a été retenue.

#### ***Commission des arts plastiques***

Les membres de la commission ont été particulièrement actifs cette année. Ils se sont en effet réunis à quatre reprises dans des séances formelles et trois fois sur « le terrain », dans des galeries ou des ateliers d'artistes. Ils ont également visité la plupart des expositions consacrées aux artistes neuchâtelois et ont présenté des propositions d'achat à la cheffe de département via la cheffe du service des affaires culturelles. Enfin, ils ont participé à la sélection des résidents pour les ateliers de Berlin et Paris.

#### ***Sous-commission littéraire neuchâteloise***

Les membres de la sous-commission se sont retrouvés à l'occasion de deux séances. Ils ont traité les demandes d'aide à l'édition ainsi que celles d'aide à l'écriture et ont présenté à la cheffe du département des propositions de subventions.

#### ***Commission Archives pour demain***

Archives pour demain a fêté son 30<sup>ème</sup> anniversaire cette année. A cette occasion, la cheffe du département a présenté la deuxième plaquette de notices relatives aux productions réalisées durant ces 15 dernières années lors d'une conférence de presse qui s'est déroulée le 4 octobre 2007.

Les membres de la commission se sont réunis à trois reprises durant l'année 2007. Ainsi, quatre productions ont pu être réalisées, à savoir:

- M. Jean-Gustave Béguin interrogé par M. Alexandre Bardet,
- M. Georges-Jacques Haefeli interrogé par M. Edmond Charrière,
- Mme Cécile Tattini présentée par M. Jean-Luc Vautravers,
- Mme Agota Kristof présentée par Mme Nathalie Randin.

A ce jour, la commission Archives pour demain a produit 99 films vidéo.

#### ***Groupe de travail et autres mandats***

La cheffe du service des affaires culturelles préside ou participe aux travaux d'une trentaine de commissions, groupes de travail, conseils de Fondation, etc.

## 9.4. Musique

Un montant de **351.641 fr. 10** a été versé par l'Etat pour encourager, soutenir et développer la culture musicale. Les appuis suivants ont été accordés.

	Fr.
Abraxas, Jaccoud Sonja, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation d'un CD .	1.800.—
Arosa, Buxhofer Christian, Arosa, subvention orchestre saison 2007.....	400.—
Association Agora, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit 14 <sup>e</sup> Festival Six-Pompes ...	4.500.—
Association Black Thioassane, La Chaux-de-Fonds, subvention pour tournée .....	1.800.—
Association cantonale des musiques neuchâteloises, camp musical 2007.....	900.—
Association cantonale des musiques neuchâteloises, subvention annuelle.....	3.500.—
Association des amis de la musique des cadets, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit pour le camp musical 2007 .....	450.—
Association du Festival Amplitude, La Chaux-de-Fonds, subvention (solde).....	6.750.—
Association Fête de la musique, Neuchâtel, garantie de déficit .....	900.—
Association In illo Tempore/Flores Harmonici, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts 2006 .....	1.800.—
Association Lyrica, Cormondrèche, subvention pour l'opéra <i>Mefistofele</i> .....	2.700.—
Association Petzi, Lausanne, subvention pour un échange culturel.....	900.—
Association Pro-Création, Hauterive, subvention pour projet <i>D-vers city</i> .....	1.800.—
Association suisse Diagonales Jazz, subvention pour concerts 2007.....	900.—
Betacorn Records, Rousseau Antonin, subvention pour la réalisation d'un CD.....	2.000.—
Brass Band National des Jeunes, Täuffelen, subvention cours d'été.....	900.—
Chœur Cantabile, Neuchâtel, garantie de déficit 2006 pour <i>Cavalleria rusticana</i> .....	2.700.—
Chœur da Camera, Boudry, subvention annuelle.....	2.500.—
Chœur de chambre de l'Université Neuchâtel, Pange Lingua, garantie de déficit pour concerts.....	900.—
Chœur mixte des paroisses réformées, La Chaux-de-Fonds, garantie de déficit pour concert des Rameaux .....	900.—
Chœur mixte de La Coudre, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts .....	900.—
Chœur symphonique de Bienne, subvention pour le concert <i>Carmina Burana</i> .....	2.000.—
Collège musical, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	25.000.—
Compagnie Frenesi, Corcelles, subvention pour la <i>Passion del Bolero</i> .....	2.700.—
Concerts de Musique Contemporaine, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	2.700.—
Ensemble Cercles, La Chaux-de-Fonds, subvention pour spectacle musical .....	1.800.—
Ensemble vocal de Neuchâtel, Neuchâtel, subvention pour concerts 2007.....	818.10
Festi Concept, Neuchâtel, subvention et garantie de déficit pour l'édition 2007 de Festi'neuch .....	9.000.—
Harmonie Nationale des Jeunes, Aarau, subvention pour camp musical .....	675.—
Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles, Nyon, subvention annuelle .....	2.250.—
L'Avant-scène Opéra, Colombier, aide à la création musicale pour <i>L'Envol</i> .....	4.000.—
L'Avant-scène Opéra, Colombier, subvention annuelle .....	13.500.—

Les Lendemain qui chantent, La Chaux-de-Fonds, subvention pour <i>Melodrames</i> .....	2.700.—
Michaud Séverine, dite Crystel Galli, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation d'un CD .....	1.000.—
Music Festival Promo, Le Locle, subvention pour l'organisation d'un concert dans le cadre de la Fête des promotions .....	2.700.—
Nouvel Ensemble Contemporain, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	13.500.—
Orchestre de chambre, Neuchâtel, subvention annuelle .....	30.000.—
Orchestre de chambre, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	2.700.—
Orchestre symphonique neuchâtelois, Neuchâtel, subvention annuelle .....	30.000.—
Orchestre symphonique suisse de jeunes, Zurich, subvention.....	1.500.—
Opéra décentralisé, Auvignier, contribution pour le Festival des Jardins Musicaux.....	127.500.—
Ramblin'Bomber, Correa Alexandre, subvention pour la réalisation d'un CD .....	1.000.—
Société cantonale des chanteurs, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	1.000.—
Société Chorale, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts .....	900.—
Société de Musique, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	12.000.—
Société de Musique, Neuchâtel, subvention annuelle .....	12.000.—
Théâtre pour le moment, La Chaux-de-Fonds, subvention pour spectacle musical ... <i>et TROIS!</i> .....	4.500.—
Urban Jam 5tet, Vincent Pellet, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation d'un CD.....	1.350.—
Wagner-Egger Pascal, Bôle, subvention pour la réalisation d'un CD.....	900.—
Vuille Cédric, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la réalisation d'un CD .....	900.—
YOG, F. Bedoy et M. Guignard, Fontaines, subvention pour la réalisation d'un CD .....	1.000.—

### 9.5. Théâtre et centres culturels

Une somme de **999.453 fr. 80** a été versée pour le théâtre et les centres culturels. Ce montant a été réparti de la manière suivante:

	Fr.
Amoretti Ruben, Neuchâtel, subvention pour Opéras comiques .....	4.500.—
Artos, Lausanne, subvention annuelle .....	2.700.—
Corodis, Lausanne, subvention annuelle .....	9.000.—
Association Danse Neuchâtel, subvention pour le Festival scène ouverte 2007.....	6.300.—
Centre culturel neuchâtelois, Neuchâtel, subvention annuelle .....	152.000.—
Centre culturel La Grange, Le Locle, subvention annuelle .....	7.200.—
Centre culturel du Val-de-Travers, Môtiers, subvention annuelle .....	21.853.80
Club 44, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	66.500.—
Compagnie Aloïs Troll, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Woyzeck</i> .....	9.000.—
Compagnie Drôles d'idées, Neuchâtel, aide à la création pour <i>Conversation avec L' ....</i>	4.500.—
Compagnie Fantôme, La Chaux-de-Fonds, subvention spectacle <i>La femme qui tenait un homme en laisse</i> .....	1.800.—
Compagnie Objets-Fax, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	7.200.—

Compagnie Objets-Fax, La Chaux-de-Fonds, subvention pour Festival Antilope 07 .....	4.500.—
Compagnie du Passage, Neuchâtel, aide à la création .....	106.000.—
Compagnie Xua-Xua, Neuchâtel, aide à la création pour <i>Les règles du savoir-vivre dans la société moderne</i> .....	1.800.—
Fédération des sociétés théâtrales d'amateurs, Bulle, subvention annuelle .....	500.—
Groupe de théâtre Antique, Neuchâtel, aide à la création .....	900.—
Groupe théâtral, La Colomnière, subvention pour <i>La Dame du Pontet</i> .....	1.800.—
La Tarentule, St-Aubin, subvention annuelle .....	11.700.—
Le Collectif anonyme, Neuchâtel, aide à la création pour <i>Dis à ma fille que je pars en voyage</i> (compagnie émergente) .....	10.000.—
Semaine Internationale de la Marionnette, Neuchâtel, subvention pour la 12 <sup>e</sup> édition ...	15.000.—
Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le 40 <sup>e</sup> anniversaire de l'ABC .....	9.000.—
Théâtre ABC, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	52.500.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, subvention annuelle .....	27.000.—
Théâtre Populaire Romand, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	450.000.—
Théâtre Rumeur, Neuchâtel, aide à la création .....	9.000.—
Théâtre Tumulte, Neuchâtel, aide à la création pour trois spectacles .....	7.200.—

## 9.6. Arts et lettres

Une somme de **43.450 francs** a été versée en 2007 à titre de subventions. Ce montant est réparti de la façon suivante:

### a) Arts

	Fr.
Fondation suisse pour la restauration et la conservation du patrimoine photographique, Neuchâtel, subvention annuelle .....	8.500.—
Galerie et Groupe 2016, Hauterive, subvention annuelle .....	750.—
Société des amis des arts, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	1.500.—
Société des amis des arts, Neuchâtel, subvention annuelle.....	1.500.—
Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, subvention annuelle .....	25.500.—
Visarte, Neuchâtel, atelier pour artistes, subvention annuelle .....	4.000.—

### b) Lettres

	Fr.
Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens, Neuchâtel, subvention annuelle .....	800.—
Revue Versants, Neuchâtel, subvention annuelle .....	900.—

## 9.7. Lecture et bibliothèques

Une somme de **2.173.745 fr. 85** a été versée en 2007 à titre de subventions ou pour l'achat d'ouvrages. Ce montant est réparti de la façon suivante:

	Fr.
ACEL, Neuchâtel, subvention pour une collection d'études .....	4.500.—
Association La Nèpe, Le Locle, subvention pour la Foire du livre au Locle.....	1.800.—
Bibliomedia, Soleure, subvention annuelle .....	3.000.—
Bibliomedia, Soleure, contribution au prix Bibliomedia .....	250.—
Bibliothèque communale, Couvet, subvention annuelle .....	2.250.—
Bibliothèque communale, Fleurier, subvention annuelle.....	2.700.—
Bibliothèque communale, Fontainemelon, subvention annuelle .....	3.600.—
Bibliothèque communale, Le Locle, subvention annuelle .....	31.500.—
Bibliothèque communale, Peseux, subvention annuelle.....	10.800.—
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds, subvention pour exposition Blaise Cendrars, au Tessin .....	1.500.—
Bibliothèque de la Ville, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle.....	700.000.—
Bibliothèque des aveugles, Zurich, subvention annuelle .....	500.—
Bibliothèque des Jeunes, La Chaux-de-Fonds, subvention annuelle .....	6.300.—
Bibliothèque des pasteurs, Neuchâtel, subvention annuelle.....	4.000.—
Bibliothèque Pestalozzi, Neuchâtel, subvention annuelle.....	6.300.—
Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, subvention annuelle .....	1.417.550.—
Bibliothèque sonore romande, Lausanne, subvention annuelle .....	1.000.—
Editions Castagniéé, Vevey, subvention pour l'édition de l'ouvrage <i>Ceux de l'Ouest</i> de Maga .....	900.—
Editions de l'Aire, Vevey, subvention pour l'édition de l'ouvrage <i>Nada Mas</i> de Grégoire Müller .....	1.000.—
Editions Zoé, Carouge, subvention pour l'édition de l'ouvrage <i>Revoir Kaboul</i> de Pierre Centlivres et Micheline Centlivres-Demont.....	2.700.—
Fondation de l'œuvre suisse des lectures pour la Jeunesse, Zurich, subvention annuelle .....	1.500.—
Fondation pour l'édition historique et critique de l'œuvre de Gottfried Keller, subvention	3.210.—
Institut suisse de Rome, Zurich, subvention annuelle.....	500.—
Jeunesse et Médias.AROLE, Lausanne, subvention 2007.....	1.350.—
Nouvelle Revue Neuchâteloise, Neuchâtel, subvention annuelle.....	2.000.—
Revue de théologie et de philosophie, Lausanne, subvention annuelle .....	1.000.—
Société neuchâteloise des sciences naturelles, subvention annuelle .....	4.000.—
Achat d'ouvrages divers .....	6.685.85

## **9.8. Bibliobus neuchâtelois**

### ***Population desservie***

En 2007, l'Association du Bibliobus neuchâtelois a desservi 41 communes:

- 30 communes ont été desservies par le bus. La commune des Bayards, qui avait présenté sa démission pour des raisons économiques, n'a plus été desservie dès le mois de janvier 2007.
- 11 communes ont été desservies par 7 bibliothèques fixes: Bibliothèque intercommunale de La Béroche (qui regroupe les communes de Gorgier, St-Aubin, Fresens, Montalchez et Vaumarcus), Bibliothèque communale de Bevaix, Bibliothèque communale de Boudry, Bibliothèque communale de Colombier, Bibliothèque communale de Cortaillod, Bibliothèque communale et scolaire des Deux-Thielles (Le Landeron) et Bibliothèque-Médiathèque de Marin-Epagnier.

Le nombre d'habitants desservis était de 55'303 au 1<sup>er</sup> janvier 2007 (55'474 au 1<sup>er</sup> janvier 2006).

12'230 lecteurs étaient inscrits au 31.12.2007 (12'268 au 31.12.2006).

1'027 lecteurs n'empruntant plus de livres ont été retirés de nos fichiers et 989 nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

### ***Prêts***

Le Bibliobus neuchâtelois a prêté 284'199 documents en 2007 (280'633 en 2006):

103'056 prêts dans le bus (36%) et

181'143 prêts dans les bibliothèques fixes (64%), ou

72'962 documents adultes (26%) et

211'237 documents enfants (74%).

### ***Réservations***

19'770 réservations ont été satisfaites en 2007 (18'876 en 2006).

### ***Multimédias***

#### ***Disques compacts***

Au 31 décembre 2007, 5'314 disques compacts étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

1'945 disques compacts ont été prêtés en 2007 (2'373 prêts en 2006).

#### ***Cassettes vidéo et DVD vidéo***

Au 31 décembre 2007, 6'143 DVD vidéo et 1'446 cassettes vidéo (au total 7'589 films) étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

10'218 films ont été prêtés en 2007 (10'040 prêts en 2006).

**CD-Rom**

Le service de prêt de cédéroms est étendu progressivement à l'ensemble de notre réseau.

Au 31 décembre 2007, 858 cédéroms étaient disponibles et figuraient dans notre catalogue informatisé.

851 cédéroms ont été prêtés en 2007 (956 prêts en 2006).

**Fonds**

2'409 documents (doublets ou livre usagés) ont été supprimés et retirés de notre catalogue.

Stock de documents disponibles au 31.12.2007:

Au total 141'892 documents (137'837 au 31.12.2006).

En tenant compte du désherbage (documents éliminés), 6'464 nouveaux documents ont été introduits dans notre catalogue en 2007 (7'438 en 2006).

Le fonds de documents se répartit comme suit:

**Par âges:**

- Documents adultes: 73'547
- Documents enfants: 68'345

**Par genres:**

- 121'140 livres (119'442 au 31.12.2006),
- 6'991 numéros de revues (5'986 au 31.12.2006)
- 5'314 disques compacts (5'171 au 31.12.2006)
- 1'446 cassettes vidéo (1'452 au 31.12.2006)
- 6'143 DVD vidéo (5'009 au 31.12.2006)
- 858 CD-Rom (777 au 31.12.2006)

**Comptes**

Les comptes 2007 se présentent de la façon suivante:

Charges	Fr.	979.637.10
Recettes	Fr.	<u>982.240.85</u>
Excédent de recettes	Fr.	<u>2'603.75</u>

L'excédent de recettes de 2.603 fr. 75 a été porté en augmentation de la réserve de 128.771 fr. 34 qui figurait au bilan au 31 décembre 2006. Ainsi la réserve au 31 décembre 2007 s'élève à 131.375 fr. 09.

**9.9. Université populaire**

Une subvention de Fr. 30.000.– a été versée en 2007 à l'Université populaire.

### 9.10. Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)

Une jeune neuchâteloise a débuté sa deuxième année de formation à la Manufacture alors qu'une jeune ressortissante de la région a commencé ses études au mois de septembre.

Une subvention de Fr. 92.500.– a été versée à la HETSR en 2007.

### 9.11. Institut neuchâtelois

Une subvention de Fr. 3.000.– a été versée en 2007 à cet institut.

### 9.12. Lycée artistique

Une subvention de Fr. 90'000.– a été versée en 2007 au Lycée artistique.

### 9.13. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques

Le Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques permet notamment:

- l'octroi de subventions, de subsides ou de garanties de déficit pour des créations, des actions et des manifestations culturelles ponctuelles ou pour l'organisation de manifestations ayant un caractère unique ou dont l'inscription budgétaire n'a pu être prévue;
- l'acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal, ainsi que d'œuvres créées par des artistes neuchâtelois contemporains;
- le soutien à la création d'œuvres littéraires et l'aide à l'édition;
- la participation aux frais de formation et de perfectionnement des conservateurs et des responsables des petits musées neuchâtelois, ainsi qu'aux dépenses relatives à la promotion touristique cantonale de ces derniers;
- la participation à des institutions culturelles et artistiques d'importance nationale ou cantonale.

### 9.14. Arts

#### **Achat d'œuvres d'art**

	Fr.
Berthoud Francis, encre de chine, <i>Liturgie de l'espace</i> .....	3.000.—
Crivelli Ugo, totem en aluminium (1980).....	3.500.—
Fischer Fred, subvention pour frais des œuvres.....	2.700.—
Muniz Sebastian, argolite noir brillant, <i>Mc Trinity</i> .....	6.000.—
Moscattelli Ivan, technique mixte sur toile de lin, <i>Venise intime</i> .....	1.450.—
Sahli Anne-Charlotte, encre de chine, <i>Vers la montagne II</i> .....	1.200.—
Yerro Straumann Cécile, œuvres photographiques, <i>SEE 2006</i> .....	7.000.—
Zumstein Philippe, peinture sur verre acrylique, <i>S.T. 2007</i> .....	4.000.—

**Cotisations, subsides et subventions**

	Fr.
Artists in residence ch, Aarau, contribution 2007 .....	500.—
Association Interface, Le Locle, subvention pour exposition photographique en plein-air <i>Le Temps des Rues</i> .....	1.000.—
Caisse de secours pour artistes suisses, Zürich, subvention 2007 .....	744.30
Flechtner Thomas, La Sagne, subside photographique <i>New Gardens (solde)</i> .....	10.000.—
Fondation ch pour la collaboration fédérale, Soleure, contribution annuelle 2007 à la <i>Collection ch</i> .....	1.682.—
Fondation Léon Perrin, Neuchâtel, subvention annuelle .....	4.500.—
Musée des Beaux-Arts de la Ville de La Chaux-de-Fonds, catalogue de collections de peinture et sculpture .....	22.500.—
Sahli Anne-Charlotte, Rencontre entre un compositeur et un graveur, portefeuille .....	3.600.—
Société du Musée des Beaux-Arts de la Ville du Locle, triennale de l'estampe contemporaine, Prix de la Ville du Locle .....	8.000.—
Wyss Lionel, La Chaux-de-Fonds, subvention pour exposition collective <i>Waotoyz chez Toome</i> .....	1.800.—

**9.15. Lettres****Subventions payées**

	Fr.
Association Kunststart, Neuchâtel, achat de 20 exemplaires du livre <i>Accélération</i> .....	640.—
Bujard Jacques et de Reynier Christian, prix Bachelin 2007 .....	1.800.—
Darbellay Claude, Cortaillod, subside d'aide à l'écriture .....	10.000.—
Delle Piane Emanuelle, La Chaux-de-Fonds, subside d'aide à l'écriture pour <i>Les Bancs Publics</i> .....	10.000.—
Editeur Campiche Bernard, Orbe, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage d'Anne-Lise Grobéty, <i>La Corde de mi</i> .....	3.000.—
Editeur Campiche Bernard, Orbe, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage d'Anne-Lise Grobéty, <i>Jusqu'à pareil éclat</i> .....	2.500.—
Editions de la Chatière, Chézard, subside d'aide à la publication de l'ouvrage <i>Neuchâtel et son patrimoine horloger</i> .....	15.000.—
Editions Corti, Paris, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Pierre Chappuis <i>Dans la foulée</i> .....	1.500.—
Editions in Octavo, St-Germain-en-Laye, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Lucienne Serex, <i>Envie d'envol</i> .....	3.000.—
L'Age d'Homme, Lausanne, subside d'aide à la publication pour l'ouvrage de Luc Wenger, <i>Part dévoilée</i> .....	3.000.—
Slatkine Reprints, subside d'aide à la publication de l'ouvrage de Julien Dunilac, <i>La Voisine des Vieux</i> .....	3.000.—

### 9.16. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal

	Fr.
Subside à la Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel, pour l'acquisition de la Flore du Docteur Charles-Louis de Pierre.....	13.000.—
Subside au Groupement des musées neuchâtelois, Neuchâtel, pour la mise en service du logiciel MUS-E .....	1.500.—

### 9.17. Actions et manifestations culturelles diverses

	Fr.
Association Agathe, La Chaux-de-Fonds, aide à la création théâtrale et musicale pour <i>Mahagonny Songspiel</i> .....	4.000.—
Association des Amis de l'Ensemble La Sestina, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts 2007 .....	2.700.—
Association Cirqu'Alors, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le développement de l'association .....	1.800.—
Association Cycle Opérant, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le festival de musique électronique <i>Les Digitales</i> .....	900.—
Association Ecolades, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la manifestation .....	10.000.—
Association Hypolaïs, Renaud Berger, Lausanne, subvention pour le spectacle <i>J'ai léché le déodorant d'une pute</i> .....	2.700.—
Association in Ilo Tempore et Flores Harmonici, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts 2007 .....	1.800.—
Association Plonk et Replonk, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le 10 <sup>e</sup> anniversaire de l'association .....	2.700.—
Association Poésie en Arrosoir, La Chaux-de-Fonds, subvention festival 2007 .....	5.000.—
Association de la Revue Cuche & Barbezat, Neuchâtel, subvention pour l'édition 2007 de <i>La Revue</i> .....	9.000.—
Association Vivre, La Chaux-de-Fonds, subvention les Vivamités 07-Helvetissima .....	9.000.—
Bolli Frédéric, D-Konstanz, concert et enregistrement d'un CD.....	1.350.—
Centre culturel Aafâq, Neuchâtel, subvention pour concert.....	900.—
Centre de Loisirs de Neuchâtel, Olivier Arni, subvention le projet <i>La culture hip-hop à la rencontre de Rodolphe</i> .....	900.—
Chœur Cantabile, Neuchâtel, garantie de déficit pour concerts 2007 .....	2.700.—
CIIP, Neuchâtel, subvention pour la 12 <sup>e</sup> semaine de la langue française et de la francophonie.....	900.—
Compagnie des autres, Neuchâtel, subvention pour spectacle <i>Pasos</i> .....	4.000.—
Compagnie de la Chambre, Stéphanie Majors, Neuchâtel, aide à la création théâtrale pour <i>L'Ouest, le vrai</i> .....	2.700.—
Compagnie de Notes et de Mots, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Inconnu à cette adresse</i> , de Kressmann Taylor.....	1.800.—
Compagnie de Notes et de Mots, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>Egalité-Fraternité</i> .....	900.—

Compagnie Fantôme, La Chaux-de-Fonds, aide à la création pour le spectacle <i>Mme Bouh</i> .....	2.700.—
Compagnie Léon, La Chaux-de-Fonds, subvention pour le spectacle <i>Le Frère</i> .....	2.700.—
Compagnie Padugenre, Neuchâtel, aide à la création pour <i>Des histoires vraies?</i> .....	1.800.—
Compagnie Passaparola, Les Ponts-de-Martel, subvention pour le spectacle <i>Le Chasseur Français</i> .....	900.—
Compagnie Tape'nads Danse, Neuchâtel, aide à la création pour le spectacle <i>Temps...danse</i> .....	3.600.—
Compagnie Xua-Xua, Neuchâtel, aide à la création pour <i>120 pensées à la minute</i> .....	9.000.—
Compagnie Yonophe, Neuchâtel, aide à la création pour <i>Chambre froide</i> .....	2.700.—
Culture Nomade, Neuchâtel, subvention pour concerts 2007.....	4.500.—
Les Ecrivains Associés du Théâtre de Suisse (EAT-CH), subvention pour le Festival Février des Auteurs 2007 .....	2.700.—
Espace Val-de-Ruz, Dombresson, subvention pour le spectacle <i>Amorphe d'Ottenburg</i>	720.—
Genoud Emile, Neuchâtel, subvention pour projet interdisciplinaire <i>Bâtiment vide</i> .....	1.800.—
Grand reportage ensemble, Correa Jérôme, subvention pour divers concerts .....	2.700.—
Groupe de théâtre Héliogade, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>L'Homme qui attendait l'Homme qui a inventé l'Homme</i> .....	900.—
Groupe Yvostellka, Dombresson, subvention pour la réalisation d'un CD .....	1.000.—
Hors Tribu, Fleurier, garantie de déficit pour le festival 2007.....	2.700.—
Ktv-atp, Bienne, subvention pour la Bourse suisse aux spectacles .....	900.—
Linder Olivier, La Chaux-de-Fonds, subvention pour concerts <i>Serre 17</i> .....	900.—
Môtiers 2007, subvention pour l'exposition <i>Arts en plein-air</i> (solde).....	24.750.—
Neues Zürcher Orchester, Berne, subvention pour la participation de Meret Eve Haug.	300.—
NST Créations, Lausanne, subvention pour la tournée de No Square.....	1.800.—
Orchestre Symphonique Neuchâtelois, Neuchâtel, subvention pour le spectacle <i>La Flûte enchantée</i> .....	4.500.—
Reveilloud Juline Trio, Le Locle, subvention pour <i>Julien Revilloud Trio – Le Premier</i> .....	2.000.—
Roadmovie, Genève, subvention pour le cinéma itinérant dans le canton .....	1.800.—
Studer Christophe, La Chaux-de-Fonds, aide à la création .....	4.500.—
Théâtre des Lunes, Neuchâtel, subvention pour activités 2007 .....	2.700.—
Théâtre de la Poudrière, Neuchâtel, aide à la création <i>La populace villageoise tremble d'effroi</i> .....	9.000.—
Wind Band Neuchâtelois, Cressier, subvention pour la création <i>l'Eclipse</i> .....	3.600.—

Les comptes du fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques se présentent comme suit pour l'exercice 2007:

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Achat d'œuvres d'art.....	29.027.—	
Subventions pour les arts et les lettres .....	107.766.30	
Subsides pour l'acquisition de pièces de collection .....	14.500.—	
Subsides pour actions et manifestations culturelles diverses .....	162.920.—	

Frais de gérance et divers.....	26.045.05	
Bonification budgétaire.....		57.000.—
Excédent de charges.....		<u>283.258.35.—</u>
	<u>340.258.35</u>	<u>340.258.35</u>
Capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		1.366.551.45
Excédent de charges.....		<u>283.258.35</u>
Capital au 31 décembre 2007 .....		<u>1.083.293.10</u>

## 9.18. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique

### **Manifestations culturelles**

	Fr.
Association 2300 Plan 9, La Chaux-de-Fonds, subvention pour la 8 <sup>e</sup> édition des Etranges nuits du cinéma.....	9.000.—
Association La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention saison 2006-2007 .....	80.000.—
Association La Lanterne Magique, Neuchâtel, subvention site .....	7.500.—
Association Passion Cinéma, Neuchâtel, subvention saison 2006-2007 .....	15.000.—
Cinepel SA, Neuchâtel, subvention pour la 15 <sup>e</sup> édition de la Fête du Cinéma.....	20.000.—
Festival International du Film Fantastique (NIFFF), Neuchâtel, subvention éd. 2007.....	50.000.—
Imprimerie Moser, Neuchâtel, cartes d'invitations <i>Apéritif officiel du NIFFF</i> .....	645.—

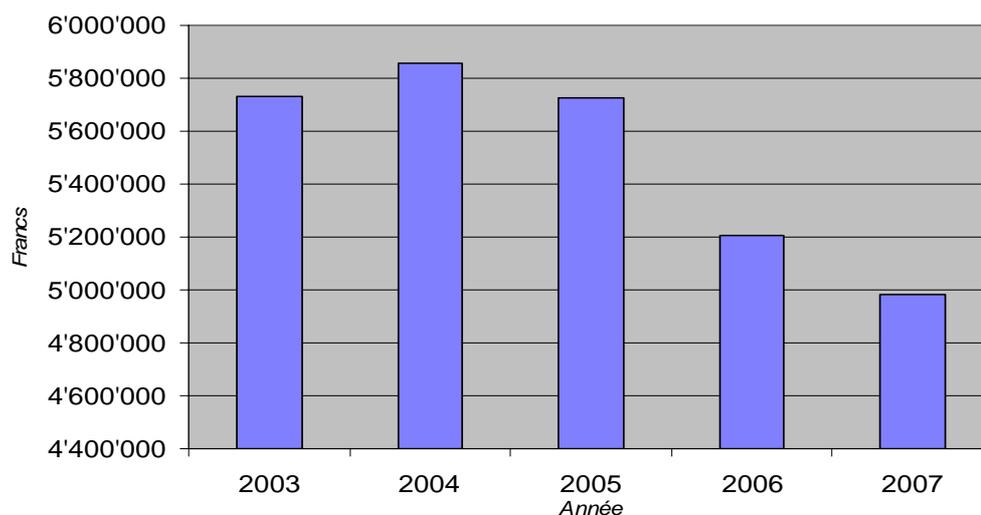
### **Subsides aux personnes physiques**

	Fr.
Alva film, Rindelaub Britta, Genève, subvention pour le documentaire <i>ZURUCK</i> .....	3.000.—
Atelier Merlin, Vaugondry, subvention pour le film <i>La Montagne Initiatique</i> .....	15.000.—
Big sur quest, Landry Freddy, Fleurier, subvention pour le film <i>Big sur quest</i> .....	4.000.—
Donner Mathieu, subvention pour le court-métrage <i>Vous venez ici souvent?</i> .....	5.000.—
Fonds Régio Films, Cruchet Jean-Michel, Genève, subvention .....	10.000.—
Les productions JMH, Neuchâtel, subvention pour le documentaire <i>Automates</i> .....	8.000.—
Mongol'Production, Neuchâtel, subvention pour le tournage <i>Ma maison à Boroo Gol ...</i>	3.000.—
Nicolet Alain, Obsidiane Film, La Chaux-de-Fonds, subside pour le film <i>Memory, work in progress</i> .....	10.000.—
PI Production, Matthey Jacques, subvention pour le cours-métrage, <i>Blond Angel</i> .....	4.000.—
Société Productions Maison, Genève, subvention pour le projet documentaire <i>La Boillat vivra</i> .....	3.000.—

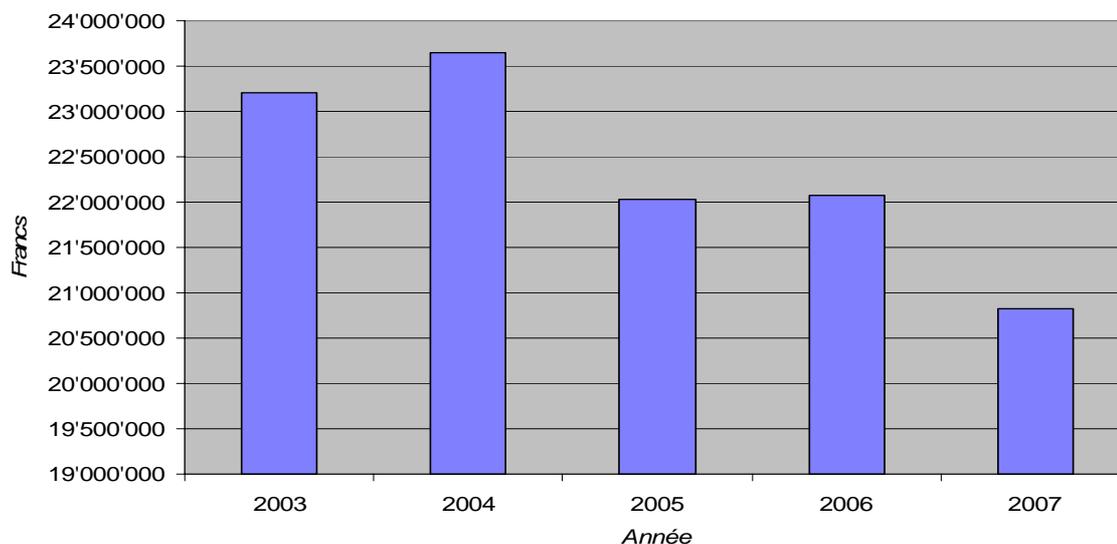
Les comptes du fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique se présentent comme suit pour l'exercice 2007:

	Charges	Revenus
	Fr.	Fr.
Manifestations culturelles .....	182.145.—	
Subsides aux personnes physiques.....	65.000.—	
Bonification budgétaire.....		121.500.—
Contribution communes Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds .....		78.511.30
Excédent de charges.....		<u>47.133.70</u>
	<u>247.145.—</u>	<u>247.145.—</u>
Capital au 1 <sup>er</sup> janvier 2007.....		43.481.60
Excédent de charges.....		<u>47.133.70</u>
Capital au 31 décembre 2007 .....		<u>-3.652.10</u>

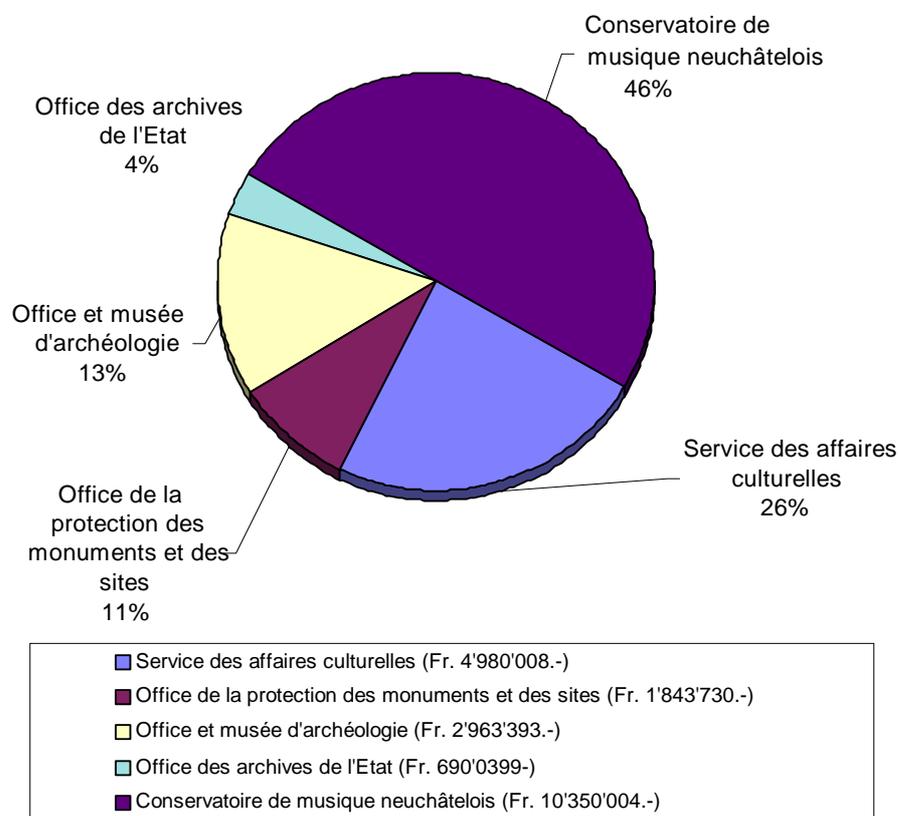
### 9.19. Evolution des charges nettes du service des affaires culturelles



### 9.20. Evolution des charges nettes du secteur « Affaires culturelles du DECS »



### 9.21. Répartition des charges du secteur « Affaires culturelles du DECS » – année 2007 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'Etat et Conservatoire de musique neuchâtelois)



## **10. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS**

### **10.1. Ecole de musique**

#### **10.1.1.Généralité**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Conservatoire de musique neuchâtelois est constitué de deux entités distinctes, celle de l'enseignement professionnel, dirigé par René Michon et celle de l'enseignement non-professionnel (école de musique) dirigé par François Hotz.

Cette réforme est d'importance puisque l'enseignement musical non-professionnel prend ainsi une dimension cantonale avec deux sites principaux, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, trois succursales, Le Locle, Peseux, Fleurier et de nombreux sites décentralisés, Auvonnier, Cernier, Chézard-St-Martin, Fontainemelon, Colombier, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Couvet, La Chaux-du-Milieu, La Sagne et Les Ponts-de-Martel.

Réforme d'importance également puisque l'entier des structures de direction et d'administration ont été modifiées. Cinq chargés de mission ainsi qu'un administrateur ont été engagés, à temps partiel, et font désormais partie de l'équipe de direction alors qu'une nouvelle répartition des mandats a été réalisée au niveau de l'équipe administrative.

Réforme d'importance enfin puisqu'une nécessaire concertation entre les corps professoraux des deux anciens conservatoires a débuté et qu'une harmonisation tant pédagogique qu'artistique, notamment au niveau des cursus d'études et des examens, a été entreprise. Des dossiers fondamentaux ont été ouverts et sont ainsi traités, quelquefois en parallèle, par l'équipe de direction, des commissions ad hoc, la conférence des professeurs et la commission consultative du Conservatoire de musique neuchâtelois. Evaluation des élèves, « classes libres », enseignement préprofessionnel sont des sujets auxquels l'institution s'est attachée à apporter rapidement des définitions concertées.

Une repositionnement de l'école est donc actuellement en cours et pourrait s'affirmer encore, le Conservatoire de musique neuchâtelois étant susceptible de devenir un partenaire important dans le domaine de la formation musicale de base, auprès des différentes entités de formation musicale, -fanfares, chorales, écoles d'enseignement en « musiques actuelles »-, de même qu'un collaborateur apprécié dans le cadre de l'enseignement musical scolaire.

Le nouveau bâtiment de la place de l'Europe, qui accueillera bientôt le Conservatoire de musique neuchâtelois représente à ce titre le symbole fort d'un dynamisme et d'une volonté de développement.

#### **10.1.2.Effectif des élèves**

A la rentrée d'août 2007, 1687 élèves étaient inscrits à l'école de musique en cours individuel, dont

- En classe libre: 225
- En cursus fanfare: 146
- En classe préprofessionnelle: 27

#### **10.1.3.Corps enseignant**

Le 31 décembre 2007, le Conservatoire de musique neuchâtelois comptait 131 professeurs, dont 86 nommés, 38 chargés de cours et 7 remplaçants.

**Départs**

Madame Anne Bassand, harpe  
 Madame Anne Bauer-Loerkens, violon  
 Madame Marianne Hofstetter, chant  
 Madame Noëlle Reymond, contrebasse  
 Madame Maryvonne Rochat, piano  
 Madame Isabella Vanossi, cor  
 Monsieur François Abeille, violoncelle

**Retraite anticipée**

Monsieur François Bühler, clarinette et saxophone

**Jubilaires**

20 ans d'activité

Mesdames Dominique Badoud, Marie Anker, Pascale Bardet, Nicole Jaquet, Helga Loosli, Marie-Louise Thommen  
 Messieurs Mathieu Poncet, et Olivier Richard.

30 ans d'activité

Mesdames Mireille Bellenot et Rose-Marie Meister

**10.1.4. Personnel administratif et de direction****Etat au 31 décembre 2007**

1 directeur à 100%, 5 chargé de mission pour une occupation égale à 180%, 1 administrateur à 40%, entré en fonction au 1<sup>er</sup> mai 2007, 1 responsable de la comptabilité à 50%, 1 collaboratrice administrative à 90%, 1 collaboratrice administrative à 15%, 1 secrétaire réceptionniste (NE) à 65%, 1 secrétaire réceptionniste (CDF) à 60%, entrée en fonction au 1<sup>er</sup> août 2007, 1 bibliothécaire/site chacune à 25%.

Type	EM	
	CDF	NE
<b>Direction</b>		
Direction	60	40
Chargé de mission		35
Chargé de mission	50	
Chargé de mission	35	
Chargé de mission	30	
Chargé de mission	30	
<b>Taux en%</b>	<b>280</b>	

Type	EM	
	CDF	NE
<b>Secrétariat</b>		
Secrétariat		65
Secrétariat		15
Secrétariat	60	
Gestion des études	90	
Secrétariat-comptabilité	50	
Administrateur	40	
Bibliothécaires	25	25
	275	105
<b>Taux en%</b>	<b>370</b>	

**10.1.5. Titres décernés****Certificat d'études non professionnelles**

Nathan BAUMANN, flûte jazz, Classe de Mathieu Schneider, avec distinction  
 Sarah BACHMANN, piano, Classe de Marlène Müller, très bien  
 Sophie BRACCO, harpe, Classe de Laure Ermacora, bien  
 Julie BERGOIGNAN, piano, Classe de Veneziela Naydenova, bien  
 Marie DUBOIS-NORTH, violon, Classe de Nathalie Saudan, très bien  
 Philippe FAIST, violon, Classe de Carole Haering, avec distinction  
 Justine HUG, harpe, Classe de Laure Ermacora, bien  
 Alicja MROCZKOWSKA, piano, Classe de Séverine Jequier Gonthier, bien  
 Clara-Marine PELLET, clarinette, Classe de Claude Delley, très bien  
 Mathias THEURILLAT, violon, Classe de Françoise Scholler

Marie TROTTMANN, harpe, Classe de Line Gaudard, avec distinction

### **Certificat supérieur d'études non professionnelles**

Ludovic HUGUELET, saxophone, Classe de Laurent Estoppey, très bien

Ivan KOSTAKEV, violon, Classe d'Anne Bauer, avec distinction

Valérie MEYSTRE, flûte, Classe de Christian Mermet, bien

Céline MISEREZ, violon, Classe de Denitsa Kazakova, très bien

Markus MÜLLER, chant, Classe de Rosa-Maria Meister, bien

Catherine PFISTER, violoncelle, Classe de Luc Aeschlimann, très bien

### **Certificat d'entrée en section professionnelle**

Ces titres sont délivrés sans possibilité de mention

Gabriella CAVASINO, chant, Classe de Rosa-Maria Meister

Myassa EL-KOUCHA, piano, Classe de Marlène Müller

Stefanie FREI, chant, Classe de Rosa-Maria Meister

David LUGRIN, piano, Classe de Catherine Jébéjian-Courvoisier

Laurent NICOU, piano, Classe de Veneziela Naydenova

Geneviève ROBERT-GRANDPIERRE, flûte, Classe d'Agnès Robert Pancza

Pauline TARDY, flûte, Classe d'Helga Loosli

Chantal TAYLOR, piano, Classe de Marc Pantillon

## **10.1.6. Résultats de concours**

### **14<sup>e</sup> Concours d'exécution musicale, La Chaux-du-Milieu, 27 et 28 avril 2007**

Laurent Colbois, cornet, classe de J.-P. Bourquin 1<sup>er</sup> prix

Florence Flammer, piccolo, orchestre ESRN/EM

Geneviève Robert-Grandpierre, flûte trav., cl. de A. Robert Pancza 1<sup>er</sup> prix

Florian Tschopp, trompette, cl. P. Lehmann 2<sup>e</sup> prix

Ludovic Müller, trombone, cl. de M. Rosselet 1<sup>er</sup> prix

Fanny Robert-Grandpierre, flûte trav., cl. de A. Robert Pancza 2<sup>e</sup> prix

### **28<sup>e</sup> concours suisse de solistes et d'ensembles, Langenthal**

Ensemble de bois « Atouts Vents », 1<sup>er</sup> prix

classes de Patrick Marguerat, Olivier Richard et Yvan Tschopp

## **10.1.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations**

### **Auditions – site de Neuchâtel**

184 auditions ont eu lieu, dont 167 dans les locaux du Conservatoire, 3 à la Chapelle de Couvet, une à l'aula de la Faculté des Lettres, une au Temple de Boudry, une au Château de Valangin, 3 à la salle de musique du collège de la Fontenelle, 2 dans les locaux de Fleurier, une à la salle de musique du collège de Cressier, une au Temple de Cornaux, 2 au home St Joseph, une à la chapelle Morave à Peseux, une à Derrière-Pertuis.

### **Auditions – site de La Chaux-de-Fonds**

91 auditions ont eu lieu, dont 83 dans les locaux du Conservatoire de la Chaux-de-Fonds, 5 au collège de Beau-Site au Locle et 3 au Petit Paris.

N.B. Les auditions citées concernent tant l'école de musique que la formation professionnelle..

### **Examens**

Examens de l'école de musique: 552

Répartition:

Examens instrumentaux: 426 (dont 4 préprofessionnels)

Examens de solfège: 112 (dont 21 préprofessionnels)

Examens d'harmonie préparatoire: 14

A noter que 22 examens de second instrument et 6 examens d'instrument complémentaire (formation professionnelle) ont été intégrés aux sessions de l'école de musique et sont donc à ajouter aux nombres ci-dessus.

### Concerts

- **Récitals du jeudi**

6 concerts de musique de chambre ont permis à divers artistes, notamment au lauréat du Prix Miéville-Hory, édition 2006 et à 7 professeurs du Conservatoire de musique neuchâtelois de se produire de février à décembre 2007.

- **Samedis "promotion",**

3 concerts jeunes talents de l'école de musique

- **Dimanche "nostalgie"**

11 novembre 2007 « La musica callada – La soledad sonora »  
Pascal Dober, lecteur  
Emile Willemin, piano  
Musique de F. Mompou. textes de J.-P. Schlunegger, C. Aubert,  
L.- P. Fargue, H. Gaberel et G. Schehadé

- **"Les Infantines..."**

4 concerts-spectacles destinés aux petits

- **Ensemble La "Stravaganza", direction Carole Haering et Louis Pantillon**

3 février 2007 Participation au Kiosque à Musiques de la RSR  
10 juin 2007 Participation aux Chouchoubertiades de Couvet  
21 juin 2007 Participation à la Fête de la Musique, Temple du Bas, Neuchâtel  
23 juin 2007 Participation à la Fête de la Musique, Schlosspark, Bümpliz  
3 juillet 2007 Concert de clôture, L'heure bleue La Chaux-de-Fonds  
27 et 28 octobre 2007 Stage au Monastère des Dominicaines à Estavayer et participation à la Messe célébrant les 800 ans de l'ordre  
4 novembre 2007 Participation à « Peer Gynt » lors du Festival Grieg au Temple du Bas  
11 novembre 2007 Concert pour UBS Neuchâtel, Laténium, Hauterive  
25 novembre 2007 Temple -du-Bas pour « Les Amis du Conservatoire »: Soirée d'opéra  
15 décembre 2007 Concert de Noël dans le cadre des Samedis « Promotion »

- **Orchestre de l'Ecole de musique, direction Steve Muriset**

20 janvier 2007 Concert avec la Bande de Hautbois, Aula du Mail Neuchâtel  
10 juin 2007 Participation aux Chouchoubertiades à Couvet  
3 et 4 juillet 2007 Participation aux cérémonies de clôture à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel  
6 décembre 2007 Concert St-Nicolas

- **Chœur d'enfants de l'Ecole de musique, direction Pascale Bardet**

25, 27 et 29 avril 2007 Participation à la production de l'opéra d'A. Boito « Mefistofele »  
1<sup>er</sup> mai 2007 donné au théâtre du Passage et au théâtre de Vevey.  
6 décembre 2007 Concert de St-Nicolas avec l'Orchestre de l'ESRN et de l'EM, à l'Eglise Rouge, Neuchâtel

- **Brass Ensemble, direction Vincent Baroni**

26 mai 2007 Concert au Temple d'Auvernier  
Soliste invité: Luc Aeschlimann, violoncelle

- **Le Petit Chœur, direction Nicole Jaquet Henry**

4, 5 et 6 mai 2007 Participation à « La scène aux enfants » à La Chaux-de-Fonds  
2 juillet 2007 Participation au concert de clôture donné au Locle

1<sup>er</sup> décembre 2007 Audition-spectacle « Le calendrier en chanté », salle Faller

- **Ensemble à vents, direction Philippe Thommen et Martial Rosselet**

5 avril 2007 La Chaux-du-Milieu  
 4, 5 et 6 mai 2007 Participation à la « Scène aux enfants » à La Chaux-de-Fonds  
 30 juin 2007 Participation avec diverses classes au Cortège des promotions, La Chaux-de-Fonds.  
 3 juillet 2007 Participation au concert de clôture de La Chaux de Fonds  
 4 juillet 2007 Participation au concert de clôture de Neuchâtel  
 25 novembre 2007 Participation avec le Wind Band Neuchâtelois au « Concert-Portrait F. Cesarini », Salle de musique La Chaux-de-Fonds.

- **BEC Big-Band des élèves du conservatoire, direction Philippe Thommen**

22 février 2007 Concert des élèves du département jazz, P'tit Paris, La Chaux-de-Fonds  
 5 mai 2007 Participation à « La scène aux enfants », La Chaux-de-Fonds  
 29 mai 2007 Concert pour la réception de M. Patrick Erard, élu président du Grand Conseil, Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds  
 20 et 21 juin 2007 Participation à la Fête de la Musique à Neuchâtel  
 2 juillet 2007 Participation au concert de clôture donné au Locle

- **Ensemble Première Classe, direction Jean-François Lehmann**

2 juillet 2007 Participation au concert de clôture donné au Locle

- **Orchestre de midi, direction Pascal Desarzens**

4, 5 et 6 mai 2007 Participation à « La scène aux enfants » à La Chaux-de-Fonds  
 20 et 21 juin 2007 Participation à la Fête de la Musique à Neuchâtel

- **Atelier de Jazz, direction Olivier Nussbaum**

4, 5 et 6 mai 2007 Participation à « La scène aux enfants » à La Chaux-de-Fonds  
 20 et 21 juin 2007 Participation à la Fête de la Musique à Neuchâtel  
 21 juin 2007 Participation à la Fête de la musique de La Chaux-de-Fonds  
 2 juillet 2007 Participation au concert de clôture donné au Locle

- **Divers**

19 janvier 2007 Bal de la Mer Noire, salle Faller, par des élèves de l' Ecole de musique  
 3 février 2007 Le Kiosque à Musiques de la RSR reçoit des élèves de l'Ecole de musique et de la section professionnelle.  
 31 mars 2007 « Si Mozart m'était... chanté ». Spectacle vocal, instrumental et théâtral par la classe de chant de Monique Varetz  
 4, 5 et 6 mai Opéra « Bastien, Bastienne » de Mozart au TPR La Chaux-de-Fonds dans le cadre de « La scène aux enfants » du Conservatoire.  
 6 mai 2007 Concert par les élèves et les professeurs des classes du Val-de-Travers en faveur du CORA  
 6 mai 2007 La Ménagerie de Tristan: spectacle poétique et musical pour piano et quatuor à cordes (d'après un projet de C. Berset et M. Bellenot).  
 2 au 4 novembre 2007 Festival Grieg: participation de diverses classes de l'école de musique aux différents concerts  
 du 25 novembre 2007 au 8 mai 2008 Caravane musicale pour fêter le 1<sup>er</sup> anniversaire du nouveau Conservatoire de musique neuchâtelois, les 90 ans du site de Neuchâtel et les 80 ans du site de La Chaux-de-Fonds. Divers concerts donnés dans le canton par les classes et les ensembles de l'Ecole de musique. Diverses collaborations avec les sociétés musicales.

Novembre/Décembre 7 concerts dans le cadre de la Caravane musicale.

### **10.1.8.Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue**

- **Maîtrise de l'École de musique, direction Veneziela Naydenova**

Dès octobre 2007 Formation chorale destinée aux élèves de 6 à 20 ans.

- **Ateliers**

**17 novembre 2007 Introduction à la musique concrète et présentation d'œuvres d'Abril Padilla. Atelier en collaboration avec les « Concerts de Musique Contemporaine »**

- **Ateliers "stages", enfants**

**17 et 18 février 2007 Musique d'ensembles avec piano**

Stage animé par les professeurs du Conservatoire destiné aux classes non professionnelles dès le degré moyen

- **Ateliers "stages", adultes**

De janvier à avril 2007 « Chants orthodoxes pour Pâques » Atelier animé par Veneziela Naydenova

20 janvier 2007 « Tempéraments musicaux » Atelier animé par Pierre-Laurent Haesler

21 avril 2007 Polyphonies vocales du Moyen-âge et de la Renaissance par Alexandre Traube

24 et 25 novembre 2007 Danses populaires grecques par Gabriela Eisenring

- **Ateliers "cours", enfants, parents et grands-parents**

Dès novembre 2007 « La voix dans tous ses états » Atelier animé par Nicole Jaquet- Henry

- **Ateliers "cours", adultes**

De janvier à mars 2007 « Célébrations.. côté pratique » Atelier d'orgue animé par Anne Méry

De janvier à juin 2007 « La Chanson française... » Atelier vocal et pianistique proposé par Joëlle Gerber

De janvier à juin 2007 Le Chant grégorien Approches variées d'un répertoire millénaire par Alexandre Traube

Dès février 2007 Vulgarisation du langage musical et histoire de la musique « Je suis russe, russe, russe! » Tchaïkovski: la sixième Symphonie dite « Pathétique » par Gilles Landini

Dès septembre 2007 Vulgarisation du langage musical et histoire de la musique

"Grieg ou les sentiers du XXe siècle » par Gilles Landini

Dès janvier Cours intensif de solfège pour adultes  
par Steve Muriset

### Formation continue

10 mars 2007 Improvisation idiomatique, stage dirigé par Olivier Nussbaum  
23, 24 août Atelier de pédagogie générale II, animé par Julio Fernandez.  
24 août Technique de la percussion sur table, dirigé par Catia Olivia  
12 octobre/10 novembre Pathologies posturales, Aude Hauser-Mottier

### Formations complémentaires réparties sur l'année

Une formation sur le thème de "L'enseignement du piano avant 5 ans: un modèle d'apprentissage inductif" dirigé par Robert Kaddouch et proposée par le Conservatoire neuchâtelois, s'est achevée en août 2007.

### 10.1.9.Divers

23 et 30 mai: Portes ouvertes La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

21, 22 et 23 juin: "Fête de la musique" le Conservatoire a proposé de nombreux concerts / auditions / récitals / spectacles musicaux / ateliers dans divers lieux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

24 juin 2007: Audition de clôture décentralisée des classes du Val-de-Travers

1<sup>er</sup> juillet 2007: Audition de clôture décentralisée à Bevaix

2, 3, 4 juillet Auditions de clôture Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel

### 10.1.10.Bibliothèques

Le nombre de prêts est en constante augmentation chaque année.

NE		CDF	
Prêt	TOTAL	Prêt	TOTAL
Prêts	994	Prêts	743
Retours	964	Retours	820
Prolongations	308	Prolong.	288
Rappels	392	Rappels	293

#### Statistiques des prêts par support

NE	Partitions	Imprimés	CD	Autres	Total
janv.07	53	4	12	5	<b>74</b>
févr.07	63	5	27	4	<b>99</b>
mars.07	73	4	25	6	<b>108</b>
avr.07	43	7	11	3	<b>64</b>
mai.07	46	9	20	1	<b>76</b>
juin.07	98	12	16	0	<b>126</b>
juil.07	21	8	15	1	<b>45</b>
août.07	12	1	8	4	<b>25</b>
sept.07	43	15	10	0	<b>68</b>
oct.07	80	12	20	8	<b>120</b>
nov.07	93	9	24	3	<b>129</b>
déc.07	40	5	10	5	<b>60</b>
<b>TOTAL</b>					<b>994</b>

CDF	Partitions	Imprimés	CD	Autres	Total
janv.07	52	29	0	1	<b>82</b>
févr.07	40	24	0	2	<b>66</b>
mars.07	38	18	3	0	<b>59</b>
avr.07	44	8	0	0	<b>52</b>
mai.07	83	9	1	1	<b>94</b>
juin.07	68	11	0	1	<b>80</b>
juil.07	26	6	0	0	<b>32</b>
août.07	18	1	0	0	<b>19</b>
sept.07	26	5	0	0	<b>31</b>
oct.07	69	12	0	0	<b>81</b>
nov.07	50	17	0	4	<b>71</b>
déc.07	60	16	0	0	<b>76</b>
<b>TOTAL</b>					<b>743</b>

**Statistiques de fréquentation**

NE	Professeurs	Etudiants	Autres	Total	CDF	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
janv.07	23	44	2	69	janv.07	21	53	6	80
févr.07	21	48	2	71	févr.07	19	57	8	84
mars.07	24	44	3	71	mars.07	23	55	14	92
avr.07	23	40	2	65	avr.07	23	53	4	80
mai.07	30	45	0	75	mai.07	25	69	9	103
juin.07	35	66	1	102	juin.07	11	38	7	56
juil.07	6	18	1	25	juil.07	5	13	6	24
août.07	5	16	1	22	août.07	2	3	3	8
sept.07	30	38	2	70	sept.07	8	21	5	34
oct.07	32	81	3	116	oct.07	25	48	10	83
nov.07	24	67	7	98	nov.07	23	42	7	72
déc.07	20	40	2	62	déc.07	19	32	16	67
<b>TOTAL</b>				<b>846</b>	<b>TOTAL</b>				<b>783</b>

**10.2. Formation professionnelle****10.2.1. Généralité**

La différenciation structurelle des deux niveaux de formation (conséquence des décisions du Grand Conseil de juin 2006) et ses corollaires en matière d'organisation ainsi que la mise en place des ressources en personnel attendues pour l'accréditation des filières professionnelles ont caractérisé l'année 2007, année d'un changement fondamental et historique pour l'institution cantonale.

L'arrivée d'un administrateur au mois de mai a permis de finaliser la nouvelle organisation des tâches administratives et leur répartition, laquelle a occasionné auprès de certaines personnes une modification importante de leur fonction.

L'engagement des coordinateurs (voir chapitre 2.2.4) a permis de compléter la direction sur le plan artistique et pédagogique et de répondre aux différents travaux menés conjointement par le site neuchâtelois du Domaine musique de la Hes-So et ses homologues romands.

La nouvelle loi sur le Conservatoire en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2007 a conduit à la refonte des textes réglementaires et à la constitution d'une commission de l'enseignement professionnel qui a siégé à deux reprises.

La Confédération a fait savoir au printemps aux autorités politiques romandes, par l'intermédiaire de l'office fédéral de la formation professionnelle, que le réseau de cinq sites (dont Neuchâtel) n'était pas acceptable dans la perspective de l'accréditation des filières d'études de la Hes-So attendue à l'horizon de 2011. Un des objectifs du mandat du Domaine musique créé en juin 2005 - la 1<sup>ère</sup> étape de l'accréditation des filières des sites de VS, FR, VD-jazz et NE (dossiers d'auto-évaluation) - une fois réalisé a fait l'objet d'un renoncement de la part des comités stratégiques le 29 novembre 2007, à l'exception du canton de Neuchâtel. La proposition faite par la Confédération d'établir le site neuchâtelois en tant que filiale de la haute école de musique de Genève a conduit les autorités neuchâteloises à entamer des pourparlers avec leurs homologues genevoises.

A la fin de l'année, la question de l'intégration des classes professionnelles neuchâteloises dans la Hes-So (et leur accréditation), et par conséquent leur maintien au-delà de 2011, reste entière.

### 10.2.2. Etudiants

A la rentrée de septembre 2007, le Conservatoire de musique neuchâtelois compte 124 étudiants professionnels (118 personnes dont 6 dans deux filières). Répartition:

- Bachelor 29
- Filière I 32
- Filière II 54
- Filière V 3

### 10.2.3. Corps enseignant

Le 31 décembre 2007, la formation professionnelle du conservatoire compte: 78 professeurs dont 52 professeurs nommés et 26 chargés de cours.

#### Départs

Madame Anne Loerkens-Bauer, *violon* (retraite)

Monsieur François Abeille, *violoncelle* (démission)

Monsieur Konstantin Keiser, *ensemble vocal et chœur* (démission)

#### Retraite anticipée

Monsieur François Buhler, *histoire de la musique*

Madame Josianne Robert, *sofège*

#### Jubilaires

20 ans d'activité      Madame Dominique Badoud  
                                  Madame Nicole Jaquet Henry  
                                  Monsieur Olivier Richard  
                                  Monsieur Mathieu Poncet

30 ans d'activité      Madame Mireille Bellenot Berset  
                                  Madame Rosa-Maria Meister Tedde

#### Engagement

Monsieur Jérôme-Albert Schumacher, *pédagogie et méthodologie*

#### Mandats occasionnels d'enseignement

Messieurs Marc Bourdeau, Michel Rosset et Omar Zoboli, musique de chambre

### 10.2.4. Personnel administratif et de direction

#### Etat au 31 décembre 2007

1 directeur à 100%, 1 administrateur à 60%\*, 7 coordinateurs pour l'équivalent de 220%, 1 comptable à 40%\*, 1 collaboratrice administrative à 90%, 1 collaboratrice administrative à 60%, 1 collaboratrice administrative à 60%\*, 1 collaboratrice administrative à 35%\*, 1 collaboratrice administrative à 10%\*, 2 bibliothécaires à 25%\*.

\*Le taux d'occupation de ces personnes est complété par un poste partiel à l'Ecole de musique

Fonctions administratives 2007					
Type	EM		HEM		Taux
	CF	NE	CF	NE	
Secrétariat	60		10		70
Secrétariat de direction				60	60
Secrétariat		15		60	75
Gestion des études				90	90

Secrétariat		65		35	100
Gestion des études	90				90
Secrétariat-comptabilité	50		40		90
Administrateur	40		60		100
Bibliothécaires	25	25	25	25	100
<b>S. Totaux</b>	<b>265</b>	<b>105</b>	<b>135</b>	<b>270</b>	<b>775</b>
<b>Totaux</b>	<b>370</b>		<b>405</b>		<b>775</b>

### Coordinateurs

Sont entrés en fonction en tant que coordinateurs:

Messieurs François Abeille (formation continue), Laurent Roussel-Galle (orchestre et chœur), Adrian Stern (musique de chambre), Pierre-André Taillard (recherche), Louis Pantillon (filière I), Luc Aeschlimann (filière II), Erardo Vietti (branches théoriques).

### Départ

Monsieur Nicolas Farine (uniquement en tant que coordinateur).

### 10.2.5. Titres décernés

- 10 (7) Diplômes d'enseignement (1 flûte, 2 piano, 1 contrebasse, 1 violon, 3 chant, 2 théorie)
- 7 (0) Attestations de perfectionnement (4 violon, 2 chant, 1 piano)
- 9 (6) Diplômes de concert (3 violon, 1 flûte, 3 alto, 1 guitare, 1 piano)
- 7 (2) Diplômes de soliste (1 flûte, 3 piano, 1 chant, 1 violon, 1 violoncelle)

### 10.2.6. Concours

Résultat des concours placés sous l'égide du Conservatoire de musique neuchâtelois:

#### Bourse Maurice Rubeli

Mardi 17 avril 2007, salle de concert, Neuchâtel

Lauréate: Lyubov Suvorova, violoncelle

#### Grand Concours de la Pierre d'Or

Jeudi 26 avril 2007, salle de concert, Neuchâtel

Lauréat: Carlos Rojas, HEM Bâle

#### Fondation Miéville-Hory – Prix d'interprétation musicale

Samedi 17 novembre 2007, salle de concert, Neuchâtel

Lauréat: Johan Treichel, piano

### 10.2.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations

#### Auditions – site de Neuchâtel

Les auditions citées concernent tant l'école de musique que la formation professionnelle.

184 auditions ont eu lieu, dont 167 dans les locaux du Conservatoire, 3 à la Chapelle de Couvet, une à l'aula de la Faculté des Lettres, une au Temple de Boudry, une au Château de Valangin, 3 à la salle de musique du collège de la Fontenelle, 2 dans les locaux de Fleurier, une à la salle de musique du collège de Cressier, une au Temple de Cornaux, 2 au home St Joseph, une à la chapelle Morave à Peseux, une à Derrière-Pertuis.

#### Auditions – site de La Chaux-de-Fonds

91 auditions ont eu lieu, dont 83 dans les locaux du Conservatoire de la Chaux-de-Fonds, 5 au collège de Beau-Site au Locle et 3 au Petit Paris.

### Examens

Examens des branches théoriques: 288 (y compris 55 de lecture instrumentale)  
 Examens de musique de chambre: 55 groupes  
 Examens instrumentaux: 25 en mars et 172 en été  
 Admissions: 57

## Concerts

### • Orchestre, Chœur et Ensemble vocal du Conservatoire de musique neuchâtelois

21 janvier	Orchestre des Conservatoires neuchâtelois, de Fribourg et de Lausanne et Ensemble vocal du Conservatoire neuchâtelois, direction Guillaume Tourniaire, Temple du Bas, Neuchâtel. Œuvres de F. Mendelssohn et C. Debussy.
31 mars	Chœur du Conservatoire de musique neuchâtelois, Atelier choral de la HEM de Fribourg, Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne, Orchestre du Conservatoire de musique de Genève, Orchestre de chambre de Genève, direction M. Hofstetter, Temple du Bas, Neuchâtel. <i>Le Messie</i> de G.-F. Haendel. Autres concerts à Fribourg (1 <sup>er</sup> avril) et Genève (2 et 3 avril).
3 et 4 juillet	Ensemble vocal aux cérémonies de clôture, direction Konstantin Keiser
4 novembre	Chœur du Conservatoire de musique neuchâtelois, dans le cadre du festival Grieg, direction N. Farine, Temple du Bas, Neuchâtel. <i>Quatre Psaumes</i> de E. Grieg.
1 <sup>er</sup> , 2, 9 décembre	Orchestre du Conservatoire de musique neuchâtelois, violon principal J. Pignet, soliste Caroline Lohmann (flûte), Dombresson, La Chaux-de-Fonds et Vicques. Œuvres de W.-A. Mozart, D. Chostakovitch, C.Ph.E. Bach, E. Grieg.

### • Récitals du jeudi

6 concerts de musique de chambre

15 février	Véronique Gobet, piano
22 mars	Baptiste Grand, vibraphone
13 septembre	Quatuor « A bout de souffle » Helga Loosli, flûte traversière Claire-Pascale Musard, hautbois Jean-François Lehmann, clarinette Olivier Richard, basson
25 octobre	Maryse Innis, chant Catherine Courvoisier, piano
15 novembre	Duo Sforzando Julie Fortier Sturzenegger, piano Christophe Sturzenegger, cor et piano
13 décembre	Cécile Chatelain, hautbois et cor anglais Nathalie Gullung, hautbois Thierry Jéquier, hautbois

### • Midi-Musique

En collaboration avec le Théâtre du Passage.

24 janvier:	<i>4tuor 1900</i> (Oberwalliser Streichquartett), Regina Salzmann, violon, Fabienne Imoberdorf, violon, Andreas Seitz, alto, Andreas Brunner, violoncelle. Oeuvres de R. Strauss et F. Schubert.
21 février	<i>Scènes de Sax</i> , Nicole Pürro, saxophones. Œuvres de C.-A. Landini, D. Börtz, J. Tower, C. Miereanu.

21 mars	Christian Mermet, flûte, Line Gaudard, harpe, œuvres de V. Persichetti, G. Bizet, B. Andrès, J. Ibert. Programme de remplacement, l'un des guitaristes prévus au programme <i>Tango</i> étant blessé.
2 mai	<i>Méphistophélès</i> , Olga Godounova, soprano, Laurie-Agnès Pécoud, piano. Œuvres de G. Donizetti, G. Puccini, G. Bizet, F. Schubert, I. Stravinsky, M. Moussorgski, S. Rachmaninov.
14 novembre	<i>D'une saison à l'autre</i> , Anna Stolarczyk, soprano, Solveig Breger, piano. Œuvres de F.P. Tosti, L. Lehar, C. Gounod, W.-A. Mozart, G. Puccini, F. Loewe, L. Bernstein.
12 décembre	<i>Autour de Donizetti</i> , Anna Maske, soprano, Jérémie Brocard, baryton, Laurie-Agnès Pécoud, piano. Œuvres de G. Rossini, G. Donizetti, V. Bellini.

- **Divers**

25 janvier	Concert des participants au cours d'interprétation Thomas Demenga, salle de concert, Neuchâtel.
3 février	<i>Le Kiosque à musiques</i> de la RSR reçoit des élèves de l'Ecole de musique et des classes professionnelles, Aula du Collège du Mail, Neuchâtel.
10 février	Concert des participants au cours de maître Irvin L. Wagner, salle Faller, La Chaux-de-Fonds.
11 mars	Dans le cadre d'un échange entre les conservatoires de Metz, de Bienne et le Conservatoire de musique neuchâtelois, concert des classes de percussions, Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds.
3 avril	Concert-sandwich, organisé par les CMC et le Conservatoire de musique neuchâtelois, Musée des Beaux-Arts, La Chaux-de-Fonds, par des élèves des classes professionnelles.
4 avril	Concert-sandwich, organisé par les CMC et le Conservatoire de musique neuchâtelois, Musée d'Art et d'Histoire, Neuchâtel, par des élèves des classes professionnelles.
14 septembre	Concert <i>Résonance bis</i> , par les élèves des classes d'improvisation libre, Centre Dürrenmatt, Neuchâtel
15 et 16 septembre	Association <i>Le Passeur Gris</i> . Des élèves de plusieurs Conservatoires romands interprètent deux créations d'étudiants en classe de composition du Conservatoire de Genève, Benoît Moreau et Johan Treichel. Salle Faller, La Chaux-de-Fonds et salle de concert, Neuchâtel.
27 septembre	<i>Fondation Alice Grossenbacher</i> , remise du prix 2007 au Conservatoire de musique, avec intermèdes musicaux par Noémy Braun et Magdalena Morosanu, violoncelles baroques, et Pierre-Laurent Haesler, clavecin.
26 octobre	Concert des participants au cours de maître Bruno Schneider, salle Faller, La Chaux-de-Fonds.
2-4 novembre	Festival E. Grieg organisé par l'Ecole de musique, participation de nombreux professeurs et étudiants des classes professionnelles.
21 novembre	Concert Matthias Ziegler, dans le cadre de son cours de maître, salle de concert, Neuchâtel.

(25 novembre 2007 - 8 mai 2008) Caravane musicale, 8 concerts pour fêter le 1<sup>er</sup> anniversaire du nouveau Conservatoire de musique neuchâtelois, les 90 ans du site de Neuchâtel et les 80 ans du site de La Chaux-de-Fonds.

### 10.2.8. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue

#### Cours de maîtres

25 janvier à Neuchâtel: cours de maître Thomas Demenga, violoncelle

8 au 10 février à La Chaux-de-Fonds: cours de maître Irvin L. Wagner, trombone

18 mars à La Chaux-de-Fonds: cours de maître d'improvisation libre Hans Koch (saxophone, clarinette)

9 septembre à La Chaux-de-Fonds: cours de maître Fredy Studer, percussions

21 au 26 octobre à La Chaux-de-Fonds: cours de maître Bruno Schneider, cor, organisé par le Rotary Club

21 novembre à Neuchâtel: cours de maître Mathias Ziegler, flûte, organisé en collaboration avec *L'atelier musical* de Bertrand Geiser.

### Ateliers

En collaboration avec les CMC, 2 ateliers-présentations proposés par la compositrice Abril Padilla:

17 novembre Introduction à la musique concrète et présentation d'œuvres d'Abril Padilla.

20 novembre Mikrophonie I de K. Stockhausen.

### Séminaires

7-8 décembre séminaire C.Ph.E. Bach proposé par Dorota Cybulska, claveciniste.

### Formation continue

10 mars Improvisation idiomatique, stage animé par O. Nussbaum  
12 octobre *Corps et main, pathologies des pratiques artistiques, éducation posturale,*  
stage animé par Aude Hauser-Mottier

10 novembre Stress et trac, stage animé par Aude Hauser-Mottier

## 10.2.9.Echanges inter-Conservatoires

Projet d'ensemble entre les cuivres de la classe de Jacques Mauger, trombone, et ceux du Conservatoire de Fribourg:

10 - 14 décembre Session à Fribourg, terminée par un concert le 14 décembre à Fribourg, direction Jacques Mauger.

27 mars concert-audition des classes de guitare d'André Fischer, Conservatoire de musique neuchâtelois, d'Elena Casoli, HEM de Berne et de George Vassilev, Conservatoire supérieur et Académie de musique Tibor Varga, Sion. Programme joué aussi en partie le 2 avril à la HEM de Berne

## 10.2.10.Orchestre du Conservatoire neuchâtelois (ODCN)

*Voir rubrique Concerts*

30 et 31 janvier Examens: épreuves publiques avec orchestre, salle Faller, La Chaux-de-Fonds. (Sept candidats au diplôme de soliste: 3 piano, 1 violon, 1 violoncelle, 1 flûte, 1 chant).

## 10.2.11.Divers

21, 22 et 23 juin Fête de la musique. Le Conservatoire a proposé de nombreux concerts / auditions / récitals / spectacles musicaux / ateliers dans divers lieux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

3 juillet audition de clôture, L'Heure bleue, La Chaux-de-Fonds.

4 juillet audition de clôture, Temple du Bas, Neuchâtel

## 10.2.12.Bibliothèques

Le nombre de prêts est en constante augmentation chaque année.

NE		CDF	
Prêt	TOTAL	Prêt	TOTAL
Prêts	994	Prêts	743
Retours	964	Retours	820
Prolongations	308	Prolong.	288
Rappels	392	Rappels	293

**Statistiques des prêts par support**

NE	Partitions	Imprimés	CD	Autres	Total
janv.07	53	4	12	5	<b>74</b>
févr.07	63	5	27	4	<b>99</b>
mars.07	73	4	25	6	<b>108</b>
avr.07	43	7	11	3	<b>64</b>
mai.07	46	9	20	1	<b>76</b>
juin.07	98	12	16	0	<b>126</b>
juil.07	21	8	15	1	<b>45</b>
août.07	12	1	8	4	<b>25</b>
sept.07	43	15	10	0	<b>68</b>
oct.07	80	12	20	8	<b>120</b>
nov.07	93	9	24	3	<b>129</b>
déc.07	40	5	10	5	<b>60</b>
<b>TOTAL</b>					<b>994</b>

CDF	Partitions	Imprimés	CD	Autres	Total
janv.07	52	29	0	1	<b>82</b>
févr.07	40	24	0	2	<b>66</b>
mars.07	38	18	3	0	<b>59</b>
avr.07	44	8	0	0	<b>52</b>
mai.07	83	9	1	1	<b>94</b>
juin.07	68	11	0	1	<b>80</b>
juil.07	26	6	0	0	<b>32</b>
août.07	18	1	0	0	<b>19</b>
sept.07	26	5	0	0	<b>31</b>
oct.07	69	12	0	0	<b>81</b>
nov.07	50	17	0	4	<b>71</b>
déc.07	60	16	0	0	<b>76</b>
<b>TOTAL</b>					<b>743</b>

**Statistiques de fréquentation**

NE	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
janv.07	23	44	2	69
févr.07	21	48	2	71
mars.07	24	44	3	71
avr.07	23	40	2	65
mai.07	30	45	0	75
juin.07	35	66	1	102
juil.07	6	18	1	25
août.07	5	16	1	22
sept.07	30	38	2	70
oct.07	32	81	3	116
nov.07	24	67	7	98
déc.07	20	40	2	<b>62</b>
<b>TOTAL</b>				<b>846</b>

CDF	Professeurs	Etudiants	Autres	Total
janv.07	21	53	6	80
févr.07	19	57	8	84
mars.07	23	55	14	92
avr.07	23	53	4	80
mai.07	25	69	9	103
juin.07	11	38	7	56
juil.07	5	13	6	24
août.07	2	3	3	8
sept.07	8	21	5	34
oct.07	25	48	10	83
nov.07	23	42	7	72
déc.07	19	32	16	67
<b>TOTAL</b>				<b>783</b>

## 11. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES

### 11.1. Généralités

#### ***Commission cantonale des biens culturels***

La commission cantonale des biens culturels a siégé une fois en séance plénière en 2007, alors que treize séances avec des représentants des communes concernées, de la commission et de l'office ont permis d'achever l'évaluation des bâtiments hors zone à bâtir.

#### ***Personnel***

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%
- 1 archéologue médiéviste 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 2 collaboratrices administratives 70% et 50%

### 11.2. Connaissance

#### ***Recensements***

Le recensement architectural des zones rurales du canton de Neuchâtel, effectué avec l'appui financier du Fonds national de la recherche scientifique, a été achevé. Quatre personnes s'en sont occupées à temps partiel: deux collaborateurs de l'office, Mme Nicole Froidevaux et M. Bernard Boschung, et deux chercheurs mandatés par la Société suisse des traditions populaires, Mme Annette Combe et M. Daniel Glauser. Ce recensement complète celui des zones d'ancienne localité et permet l'application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir. Sur la base des données récoltées, les quatre collaborateurs prépareront en 2008 la publication de l'ouvrage neuchâtelois de la série *Les maisons rurales de Suisse*, avec l'aide financière de l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel, créée en 2005 et présidée par M. Jean-Gustave Béguin, et du Fonds national de la recherche scientifique.

#### ***Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires***

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites et thèmes concernés cette année ont été le patrimoine industriel du canton, la Collégiale de Neuchâtel, le moulin Chambrier du Gor du Vauseyon, le temple d'Engollon, le prieuré de Môtiers, le château de Colombier, le château Jeanjaquet et l'ancienne église de Cressier.

Les collaborateurs de l'office ont en outre effectué des recherches importantes en vue de plusieurs publications à paraître en 2008 sur le patrimoine horloger neuchâtelois, le Val-de-Travers, Cressier, les sépultures seigneuriales neuchâteloises, les temples et les villes médiévales du canton.

Les collaborateurs de l'office ont en outre continué à rédiger les pages neuchâteloises du Guide du patrimoine de la Suisse romande que publiera en 2009 la Société d'histoire de l'art en Suisse et ont été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves des écoles secondaires et d'étudiants préparant des mémoires.

### 11.3. Protection

#### *Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire*

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

**Couvet:** Grand-Rue 27 (Hôtel de l'Aigle); **Fleurier:** ruelle Berthoud 4.

Le Conseil d'Etat a aussi adopté un arrêté de mise à l'inventaire pour **Montalchez:** La Prise Jeanmonod, en application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir.

#### *Permis de construire et plans d'aménagement*

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

Le nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2004	2005	2006	2007
231	228	253	232

### 11.4. Conservation

#### *Chantiers*

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques, notamment pour l'utilisation des mortiers de chaux, le traitement des maçonneries et de la pierre de taille.

Plusieurs restaurations d'envergure ont été terminées cette année, en particulier celles du temple d'Engollon, des Bains des Dames à Neuchâtel et du Moulin de Bayerel à Saules, tandis que d'autres se sont poursuivies, telles celles de la Loge maçonnique l'Amitié à La Chaux-de-Fonds et du salon de musique d'Isabelle de Charrière au Pontet à Colombier.

#### *Subventions cantonales et fédérales*

En 2007, 18 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 721.446 francs, et 25 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 357.231 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2007 se sont élevées à 491.921 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 893.939 fr. 95.

Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier nos engagements financiers dans la

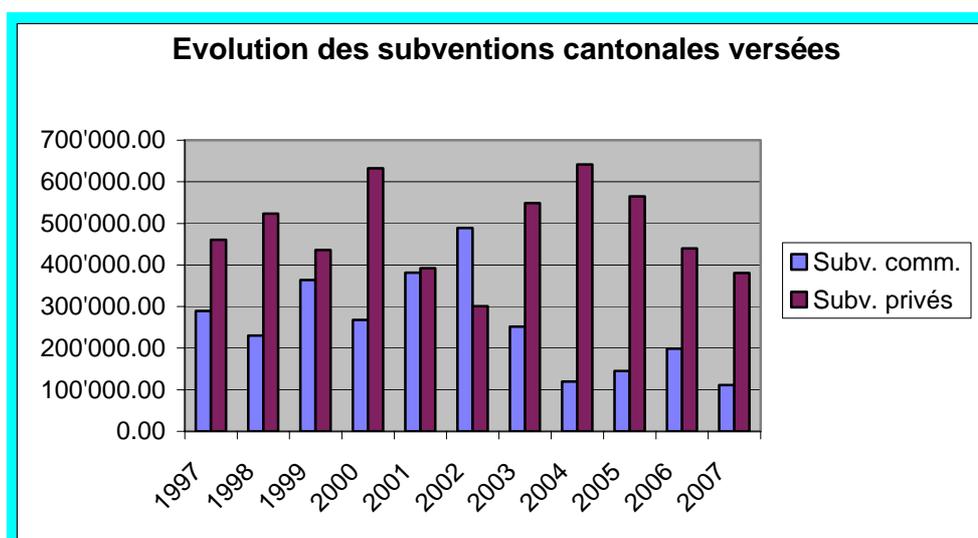
limite des crédits budgétaires, néanmoins le montant des subventions cantonales à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2007 à 1.715.999 francs.

La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2007 est la suivante:

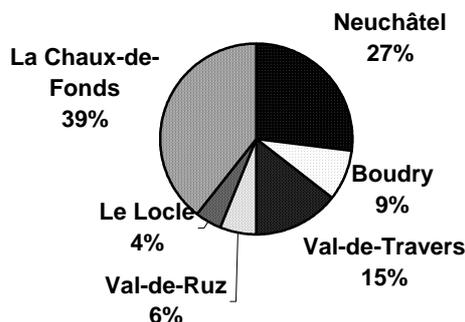
**Bevaix:** moulin; **Boudry:** Vermondins 18, portail des Cèdres; **Boveresse:** jardin de la Maison des Chats (Quarre 10); **Colombier:** jardin du Bied, porche d'entrée de Pontet 2; **Corcelles:** temple; **Couvet:** Grand-Rue 27 (Hôtel de l'Aigle); **Engollon:** temple; **Fleurier:** Grand-Rue 10; **Gorgier:** véranda mauresque du Château; **Hauterive:** Rebatte 16; **La Chaux-de-Fonds:** Grande Fontaine, Jacob-Brandt 80, 84 et 87, Rocher 20, Cernil-Antoine 5-7, Promenade 17, Industrie 20, Nord 119, Commerce 17; **Le Cerneux-Péquignot:** église; **Le Landeron:** Nugerol 1, Ville 4 et 6; **Le Locle:** anciens hangars ferroviaires à la Côte des Billodes; **Lignières:** Hôtel de commune; **Marin:** Louis-Guillaume 5-7; **Neuchâtel:** Jehanne-de-Hochberg 1, moulin du Gor du Vauseyon, Pommier 7, Bains de l'Evole, Usines 20-22; **Peseux:** puits de la cour du Château; **Saules:** moulin de Bayerel.

L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du Château et musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, pour le microfilmage des journaux de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, de documents des archives de l'Etat et des archives de la Ville de Neuchâtel, ainsi que pour l'établissement d'une documentation de sécurité pour la collégiale de Neuchâtel. En outre, une subvention pour les fouilles archéologiques de l'ancienne église priorale de Môtiers est restée acquise à l'office.

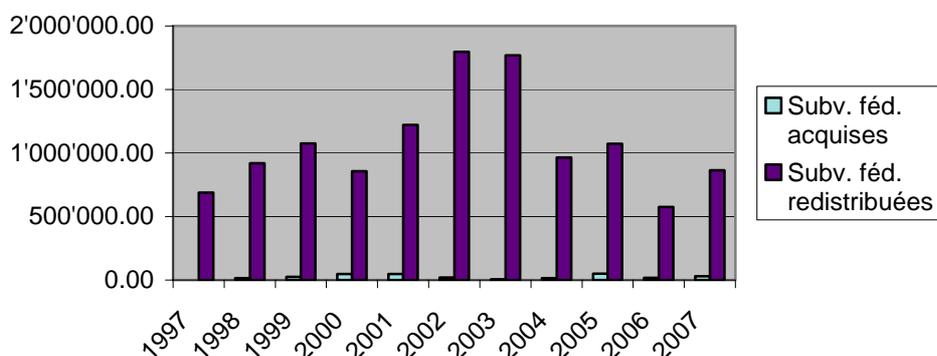
Subventions versées en 2007 par l'Office de la protection des monuments et des sites					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPMS	Subventions fédérales redistribuées	Total
111'308.00	380'613.00	491'921.00	29'401.00	864'538.95	893'939.95
22.63%	77.37%	100%	3.29%	96.71%	100%



### Répartition des subventions versées par le Canton et la Confédération de 1997 à 2007



### Evolution des subventions fédérales acquises à l'OPMS ou redistribuées



## 11.5. Information

### *Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques*

La 14<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les 8 et 9 septembre 2007 sur le thème "Le bois". Du bois de chauffage à celui de construction, l'utilisation de ce matériau a toujours influé sur les formes et les techniques de l'architecture, du mobilier et des oeuvres d'art, ainsi que sur la gestion des forêts. Quelque 2'850 visiteurs se sont rendus sur les différents sites neuchâtelois proposés, à Cressier, Hauterive, Le Landeron, Le Locle, Marin-Epagnier et Neuchâtel. L'office s'est adjoint la collaboration de divers partenaires privés ou publics; professionnels des biens culturels, ébéniste, gardes forestiers, associations et bénévoles oeuvrant pour la sauvegarde partagent ainsi le résultat de leur travail et de leur passion avec les visiteurs.

Les collaborateurs de l'office ont également mené au cours de l'année plusieurs visites commentées et ont présenté des exposés à la demande de diverses associations et institutions, en particulier:

Visites commentées: de l'exposition "Rodolphe comte de Neuchâtel et poète", de l'hôtel de ville, de l'hôtel DuPeyrou et de la Grande Rochette à Neuchâtel, de la ville de Neuchâtel, du bourg et de la Maison de Vaumarcus au Landeron, de l'Abbaye de Bevaix, des fermes du Locle et de La Brévine,

des villages d'Auvernier et de Cressier, du Grand-Cachot-de-Vent à la Chaux-du-Milieu, du temple d'Engollon et du moulin de Bayerel à Saules.

Conférences et cours: D. Glauser: "*Eléments d'histoire à propos du tavillon et du bardeau*" au séminaire *Tavillon - tradition et modernité* à Bulle; "*Typologie des maisons rurales*" à l'Ecole d'ingénieurs de Lullier; "*Les maisons rurales du Val-de-Travers et des montagnes*" pour la Société neuchâteloise de généalogie; "*Du lard ou du cochon? Petite histoire du cochon en relation avec l'évolution de son logis en Suisse occidentale*" au colloque *La place de l'homme et de l'animal dans l'architecture et l'espace rural*, organisé à Aiguillon F; "*L'architecture rurale régionale et les chalets d'alpage*" à Saint-George VD; "*Les chalets d'alpage jurassiens et des fromageries de village*" au colloque du Parc jurassien vaudois; "*Les maisons rurales*" à la Société de développement du Château de Sainte-Croix.

B. Boschung, A. Combe, N. Froidevaux et D. Glauser: "*La ferme des Montagnes neuchâteloises aux XVIe et XVIIe siècles*", "*Les grands domaines de montagne dans le canton de Neuchâtel*" et "*L'essor des fromageries du Jura*" au colloque *Fermes et domaines des montagnes neuchâteloises et de l'Arc jurassien du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle: architecture, usages et droits* organisé par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, en collaboration avec l'Office de la protection des monuments et des sites, l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel le 24 novembre 2007 au Moulin de Bayerel à Saules et qui a réuni plus de cent participants.

C. Piguet: conférence publique au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds "*Renouveau et «saveur locale» en architecture, le Heimatstil dans le canton de Neuchâtel*".

C. de Reynier: "*Villae, castris et châteaux-forts. Archéologie des châteaux neuchâtelois*", cours à l'Université populaire; "*Le moulin du Gor de Vauseyon*", à l'assemblée annuelle du Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen Age et de l'époque moderne; "*Villa, vallis, castrum et châteaux-forts, aux origines des sièges du pouvoir d'une seigneurie jurassienne, l'ancien comté de Neuchâtel, VIIIe-XIIe siècle*", aux Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien.

J. Bujard, "*Eglises et paroisses du Jura neuchâtelois*", aux Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien; "*Les églises du Pays de Neuchâtel à la lumière de l'archéologie*", cours à l'Université populaire.

### **Autres activités**

C. de Reynier a participé au groupe de travail de l'Association Suisse Châteaux Forts, mandaté par la Confédération pour l'évaluation des châteaux et fortifications historiques de la Suisse.

Le conservateur a continué de siéger au sein de la Commission fédérale des monuments historiques, des comités de l'Icomos et de la Société d'histoire de l'art en Suisse, de la commission technique de la cathédrale de Lausanne et a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été. Il a également participé aux séances du groupe de travail chargé de la préparation de la candidature à l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO), de la commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, du groupe de travail pour la conservation des biens culturels mobiliers, de la commission d'évaluation des monuments historiques suisses et de divers comités.

Indiquons aussi que J. Bujard et C. de Reynier ont reçu le prix Bachelin d'histoire 2007 pour leur contribution à l'étude du Moyen Age neuchâtelois.

### **Publications**

On peut signaler la parution des publications suivantes, dues aux collaborateurs de l'office:

J. Bujard, P. Minder, E. et M. Muttner, "De l'achat de la Maison Blanche à sa restauration I-II", *Maison Blanche, Charles-Edouard Jeanneret, Le Corbusier. Histoire et restauration de la villa Jeanneret-Perret 1912-2005, Bâle-Boston-Berlin*, 2007, p. 70-89, 100-107

J. Bujard, "Le couvent des Cordeliers de Fribourg: 750 ans d'architecture franciscaine", dans *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*, n° 9/2007, p. 118-153.

Ch. de Reynier, "Les moulins du Gor du Vauseyon, une nouvelle approche archéologique", dans *Revue historique neuchâteloise*, 2007.2, p. 87-105.

Ch. de Reynier, "Lire le Grand-Cachot-de-Vent, Du haut de ces poteaux, cinq siècles..." dans *Revue historique neuchâteloise*, 2007.4, p. 245-273.

C. Piquet, textes neuchâtelois de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2007 (<http://journées-du-patrimoine.ne.ch/>).

## **12. OFFICE ET MUSEE D'ARCHEOLOGIE**

### **12.1. La Tène 1857 – 2007**

L'année 2007 restera marquée par le 150<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du site éponyme de La Tène – une commémoration qui consacre un véritable renouveau des recherches sur cet illustre gisement et sur l'âge du Fer dans le canton de Neuchâtel. Tout au long de l'année, un grand nombre d'événements publics et scientifiques ont été organisés sur ce thème: exposition temporaire, ouverture du dépôt visitable, colloque scientifique international et publications.

### **12.2. Le Laténium et l'Université: vers un renforcement de la direction**

Grâce à la compréhension et au soutien des autorités du DECS et de l'Université, nous avons pu bénéficier d'un renforcement des synergies entre le Laténium, l'Office d'archéologie et l'Université dans la création d'un poste à temps complet de professeur ordinaire d'archéologie préhistorique, démontrant ainsi l'importance accordée à cette branche. La nomination de Matthieu Honegger à ce poste stratégique permettra, en particulier, de faire face aux changements structurels induits par le processus de Bologne.

Marc-Antoine Kaeser a été nommé au poste de directeur du Laténium le 1<sup>er</sup> août. Avec le titre de professeur associé, il est également chargé de deux heures d'enseignement en préhistoire et en muséologie de l'archéologie, assurant ainsi concrètement le lien entre l'OMAN et l'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité. Quant à l'archéologie cantonale, elle continue d'être dirigée par Béat Arnold. Avec une personne assurant chacune la direction de l'un des trois pôles de l'archéologie à Neuchâtel, la structure idéale a pu être atteinte.

### **12.3. L'« Année des Celtes »: des myriades d'événements et de manifestations**

Tirant avantage de l'impact médiatique de la commémoration de la découverte du site de La Tène, le Laténium a concentré l'essentiel de ses activités publiques sur la thématique de l'âge du Fer, par le biais de manifestations très variées, associant des événements artistiques, des démonstrations d'archéologie expérimentale, des ateliers et des animations pour les enfants, des visites thématiques et l'ouverture au public de ses laboratoires.

Le 21 mars, l'artiste Ivan Freymond a ouvert les feux de l'« Année des Celtes » du Laténium, par l'installation de « *La légion d'étranges fers* »: 150 sculptures dressées dans l'étang piscicole du Parc archéologique.

Le 19 mai, pour la *Nuit des musées*, des démonstrations de fonte et de forge du fer devant le musée, au bord du lac, ont attiré plus d'un millier de personnes, qui ont ainsi pu se familiariser avec les secrets de la métallurgie celtique. Après la dégustation de sanglier cuit à la broche dans le parc, les visiteurs ont même pu découvrir le Laténium sous un nouveau jour. En effet, à l'intérieur

du musée, plongé dans la pénombre, de petits groupes se sont vus proposer des promenades commentées dans la salle des Celtes, à la lueur de lampes-tempête.

Lors de la *Journée internationale des musées*, le 20 mai, une « Bourse aux livres archéologiques » a été organisée dans le hall du musée et, parallèlement à des démonstrations de forge et des visites guidées thématiques dans les salles du Laténium, le laboratoire de conservation-restauration a exceptionnellement ouvert ses portes et a dévoilé au public les secrets du traitement des objets en fer, mis au jour notamment sur le site de La Tène.

Le 8 septembre, l'équipe du Laténium, de l'Office d'archéologie et de la chaire de préhistoire s'est déplacée à La Tène, pour la *cérémonie officielle de commémoration de la découverte du site de La Tène*. Plus de 800 participants ont pu découvrir le site sous la conduite des spécialistes. Sur la plage, aux côtés de stands présentant les activités du Musée Schwab de Bienne ainsi que les fouilles du sanctuaire celtique du Mormont (Archeodunum SA), c'est la datation du bois, la fabrication des boucliers celtiques et les modes de construction des ponts de La Tène qui étaient expliqués aux visiteurs. Dans le même temps, une première expérience d'enfoncement, par pivotement, de pieux en chêne de 5m de long était réalisée dans le lac, à l'emplacement approximatif de l'une des travées du pont Vouga. Agrémentée par des ateliers pour enfants, avec notamment un concours de façonnage de tumulus en sable et en bois, la cérémonie s'est achevée par un double spectacle artistique: l'illumination de la baie de La Tène au crépuscule, une performance landart d'Ulrich Studer, puis un concert nocturne de musique celtique par l'ensemble breton « Bardos ».

Le lendemain, dimanche 9 septembre, toujours à l'occasion des *Journées européennes du patrimoine*, « Le bois des Celtes » était encore à l'honneur. Au programme, plusieurs projections commentées du film « Altaripa », des visites guidées thématiques dans le Parc archéologique et le musée, des ateliers de fabrication et de décoration de boucliers celtiques, ainsi que l'ouverture exceptionnelle du laboratoire de dendrochronologie, sous la conduite des spécialistes de la datation du bois.

Le week-end des 6 et 7 octobre, une *rétrospective de films sur les Celtes* a été organisée dans la salle de conférences du Laténium: durant deux jours, 14 documentaires ont été présentés au public.

Afin de célébrer les origines celtiques d'Halloween, pour la *fête de Samain*, le 31 octobre, les jeunes visiteurs étaient invités, dans le hall du musée richement décoré, à sculpter des figures monstrueuses dans des betteraves, avant de déambuler de nuit dans la nouvelle exposition temporaire, pour s'y confronter aux crânes et aux têtes coupées ornant les sanctuaires gaulois.

Le 11 novembre, au terme d'une *après-midi de contes celtiques* dans les salles du musée, un grand goûter a réuni parents et enfants, pour clore cette « année celtique » si riche en événements.

Les activités publiques du musée ne se restreignent toutefois pas à ses manifestations propres. Tout au long de l'année, le Laténium s'est en effet associé à un grand nombre d'initiatives susceptibles d'enrichir l'image du musée et de l'archéologie neuchâteloise. Des collaborateurs(-trices) de l'OMAN ont ainsi notamment proposé toute une série d'animations et de démonstrations à l'*ArchéoFestival* de Fribourg (8 et 9 juin), puis au *Vully Celtic Festival* (31 août-2 septembre).

Invitée d'honneur de la *Fête des Vendanges* (29/30 septembre), la Commune d'Hauterive a, par ailleurs, accordé une place prépondérante au Laténium, par le biais en particulier d'un monumental « char lacustre » surmonté d'une maison néolithique qui a défilé au corso fleuri, accompagné de plus de 200 figurants déguisés en Lacustres préhistoriques. A cette occasion, le Laténium a également été invité à animer un stand au *Centre commercial MMM de Marin-Centre*: une petite exposition ainsi que des ateliers pour enfants ont ainsi permis de promouvoir les activités pédagogiques du musée.

Sensible à leur apport potentiel, le Laténium est déterminé à diversifier de tels partenariats. Dans ce registre, on peut ainsi mentionner, entre autres, un « *shooting* » de photos de mode dans le Parc archéologique, ou l'organisation, dans les murs du musée, d'un *concert de musique classique par l'ensemble Extravaganza* lors d'une soirée offerte aux clients de la banque UBS SA.

Durant tout l'été, enfin, les lecteurs de L'Express, de l'Impartial et du Journal du Jura ont été régulièrement informés des activités du Laténium, dans le cadre de la « *Chasse au trésor* » organisée en partenariat avec l'agence Croisitour.

## 12.4. « Par Toutatis! »: une exposition sur la religion des Celtes

Le 19 octobre s'est ouverte la 6<sup>e</sup> exposition temporaire du Laténium. Intitulée « *Par Toutatis! La religion des Celtes* », cette exposition est le fruit d'une collaboration avec le Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, dont la création originale a été adaptée et complétée par le Laténium, afin d'intégrer certains enseignements de l'archéologie suisse et neuchâteloise. Par sa mise en scène comme par son caractère monumental, cette exposition a permis au Laténium de renouveler son registre d'expression muséographique. Face à l'ampleur inédite des travaux de montage, il a pu compter sur un appui logistique important du personnel de l'Office d'archéologie. Le Laboratoire de conservation-restauration a, pour sa part, été particulièrement impliqué dans les travaux d'adaptation muséographique et de réalisation des décors.

Divisée en deux parties, l'exposition présente tout d'abord la cosmogonie, l'iconographie religieuse et les références mythologiques des Celtes, par le biais de pièces exceptionnelles provenant de France, d'Italie, d'Allemagne et de Suisse. Conclue par un film documentaire original, la seconde partie est consacrée à l'illustration concrète des cultes et des pratiques sacrificielles, à l'aide, notamment, de reconstitutions à l'échelle de plusieurs sanctuaires gaulois.

Conçue dans sa version originale par les plus grands spécialistes français, cette exposition s'inscrit parfaitement dans la thématique de l'« Année des Celtes » en offrant la première grande synthèse sur les recherches fructueuses conduites en France ces trois dernières décennies en matière de religions celtiques. Elle illustre précisément les travaux qui alimentent aujourd'hui la réévaluation en cours du site de La Tène. Le gisement éponyme a donc été inséré en avant-propos du parcours de l'exposition au moyen d'une installation évoquant les nouvelles interprétations sacrificielles en vigueur. Cette présentation est complétée par trois vitrines aménagées dans le hall du musée, illustrant l'histoire des recherches sur le site « mythique » de La Tène.

A ce propos, on ajoutera que le Laténium s'est étroitement associé, par des contributions scientifiques et par le prêt d'objets divers, à l'exposition « *La Tène – La recherche, les questions, les réponses* » mise sur pied par le Musée Schwab (Bienne) en collaboration avec le Musée national suisse (Zurich). De nombreux collaborateurs de l'OMAN ont participé à la rédaction d'articles destinés au catalogue de l'exposition.

## 12.5. Laboratoire de conservation-restauration

En sus des activités courantes de contrôle des objets de l'exposition permanente et des dépôts du musée, de mise en état des nouvelles acquisitions et de conservation-restauration du mobilier issu des fouilles cantonales, le laboratoire a été fortement mis à contribution pour les deux expositions temporaires (travaux liés au montage, réalisation de fac-similés et remise en état de nombreuses pièces).

Parmi les pièces restaurées les plus notables, on signalera le panier du Bronze final découvert cet été à Bevaix – Sud, qui a pu être traité en parallèle à la mise en route du traitement du panier de Gela (Sicile) qui constitue le sujet du travail de diplôme en conservation-restauration de Géraldine Voumard à la Haute école d'arts appliqués Arc (HEAA Arc) de La Chaux-de-Fonds. Depuis octobre 2006, le laboratoire a, par ailleurs, accueilli Caroline Böhm qui a achevé en septembre son travail de diplôme sur les anciennes méthodes de restauration du fer du mobilier de La Tène.

Trois étudiantes en archéologie (C. Jeanbourquin, E. Volery et S. Zoubiri), ainsi qu'une candidate à l'inscription à l'HEAA Arc (J. Blanchet), ont effectué des stages de formation de courte durée au laboratoire, qui a néanmoins dû, par manque de disponibilité, décliner des demandes supplémentaires émanant d'étudiants étrangers.

## 12.6. Visites guidées, ateliers, animations et accueil des publics

L'équipe de médiation culturelle du Laténium a été très fortement mise à contribution dans la conception et la réalisation des nombreuses animations mises sur pied durant cette « Année des

Celtes ». En plus de ces manifestations spécifiques, ce ne sont pas moins de 465 visites guidées (8'369 personnes) et 272 ateliers (5'141 personnes) qui ont été organisés — soit une augmentation sensible par rapport au bilan déjà très flatteur de l'année 2006. Ces résultats sont rendus possibles grâce à une intense activité de fidélisation de la clientèle, ainsi que par des opérations de prospection de nouveaux publics auprès de diverses institutions de médiation culturelle, en Suisse et à l'étranger.

Suite à la démission de Daniel Dall'Agnolo, désireux de concentrer son activité professionnelle au Village lacustre de Gletterens, la responsable de l'équipe, Carol Ebener, est désormais épaulée par Samira Zoubiri, engagée à 50% depuis le 16 juillet et chargée en particulier des publics germanophones. Comme l'indique une enquête lancée cet été, ceux-ci forment, en effet, une part considérable (40%) de la clientèle du Laténium. Près de 11% viennent de l'étranger, alors que les Neuchâtelois (20,3%) sont moins nombreux que les Bernois (20,7%) à visiter le musée. Mettant en évidence la largeur géographique du potentiel de recrutement de nouveaux publics, cette enquête permettra de guider les activités de promotion du musée.

En chiffres absolus, la fréquentation du musée, en baisse progressive jusqu'en 2005 (36'239 visiteurs, contre 44'875 en 2001), a une nouvelle fois été stabilisée: 36'337 visiteurs en 2006 et 36'740 (dont 1'160 participants aux activités conduites hors site) en 2007. Ces résultats demeurent préoccupants, si l'on considère qu'ils ont été atteints, en 2006, à la faveur d'une exposition dotée d'un budget exceptionnel (*Trésor des steppes*: CHF 279'240.-), et en 2007, au prix d'un programme d'événements particulièrement riche. Témoignant de la diminution de l'effet de nouveauté de l'exposition permanente, et par conséquent, de l'amoindrissement naturel de l'attractivité spontanée du musée, ces résultats indiquent que par-delà la fidélisation des publics acquis à la cause de l'archéologie régionale, la direction du Laténium doit s'engager dans la prospection et l'élargissement de la clientèle, par la poursuite de la diversification des activités du musée.

## 12.7. Les coulisses du Laténium

Dans le cadre des événements consacrés au 150<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de La Tène, l'Office a prioritairement aménagé les rayonnages mobiles du dépôt visitable du Laténium consacrés à l'âge du Fer, mais également au Bronze final, offrant la possibilité au visiteur de découvrir, pour la première fois, la quasi totalité du mobilier mis au jour sur le site de La Tène et conservé à Neuchâtel: vaisselle en bois et en céramique, outils souvent emmanchés, éléments de chars et de harnachement, armes (épées et leur fourreau, boucliers et lances).

Inaugurée le 1<sup>er</sup> juin, cette exposition a fermé ses portes le 6 janvier 2008. L'aménagement du dépôt visitable, dont le concept a été développé dans le numéro 2007/3 de la revue *Archéologie suisse*, va dès lors se poursuivre.

## 12.8. Un Colloque international à L'Université de Neuchâtel

Le site de La Tène et ses implications à l'échelle européenne ont également fait l'objet d'un colloque international organisé par le professeur Matthieu Honegger et Denis Ramseyer, conservateur adjoint du Laténium. Durant trois jours, du 1<sup>er</sup> au 3 novembre, plus de 170 archéologues venus de nombreux pays d'Europe ont pu débattre des questions vives soulevées par les recherches actuelles. La partie scientifique a été complétée par un abondant programme de manifestations annexes: visites thématiques au Laténium et au Musée Schwab de Bienne, excursion sur le site éponyme, conférences publiques, etc. La projection en avant-première spéciale du film « *Le crépuscule des Celtes* », réalisé par Stéphane Goël pour la Télévision Suisse Romande et Arte, a attiré près de 350 spectateurs. Réunissant 24 contributions, les actes du colloque seront publiés prochainement dans la série *Archéologie neuchâteloise*.

## 12.9. Un projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique

Début 2007, un projet de recherche, pour une durée de trois ans, a été mis en œuvre sous la direction de Gilbert Kaenel avec, comme co-requérants, Béat Arnold, Michel Egloff et Alain Schnapp. Il a comme objectif une réévaluation, par Gianna Reginelli Servais, du corpus documentaire du site de La Tène et son analyse topographique.

## 12.10. Fouilles cantonales et A5

La 4<sup>e</sup> campagne de la fouille subaquatique de Bevaix – Sud a permis de terminer l'exploration exhaustive de ce village du Bronze final (direction Jean-Daniel Renaud). Quelques plongées complémentaires sont encore planifiées pour l'année prochaine.

Les travaux d'élaboration et de valorisation des résultats obtenus sur le tracé de l'autoroute A5 et de fouilles cantonales se poursuivent et constituent l'une des activités majeures. Dans la série *Archéologie neuchâteloise*, le volume n° 37 est consacré à l'étude des bois recueillis sur le site Bronze final d'Hauterive/Champréveyres (Daniel Pillonel) et le n° 38 à l'analyse des foyers du site magdalénien de Neuchâtel/Monruz (Nicole Plumettaz), pierre angulaire pour la compréhension de la dynamique de ce gisement. Enfin, l'étude paléobotanique du site de Saint-Blaise/Bains des Dames (Olivier Mermoz) a été publiée sous une forme entièrement numérique dans la série *Archéologie neuchâteloise numérique*.

Dans le cadre de l'amélioration du tracé de la A5, entre Saint-Blaise et Le Landeron, les derniers sondages ont permis de découvrir une importante zone artisanale gallo-romaine à Cornaux/Champs Chollet, située dans le prolongement d'un pont attribué à la période romaine et traversant La Thielle. La fouille de ce complexe a débuté cette année et se poursuivra l'année prochaine (direction Ruxandra Anastasiu).

Les sondages entrepris à l'emplacement prévu pour la construction d'une centrale électrique par le Groupe E, à Cornaux/Prés du Chêne, ont mis au jour de nombreux vestiges datant du Mésolithique. Il s'agit du premier site de plein air découvert dans le canton, qui vient compléter les découvertes de gisements similaires sur le territoire bernois voisin, ou vaudois, à Onnens. Son étude est évidemment fondamentale pour l'archéologie neuchâteloise. Une première campagne de fouille est planifiée pour 2008; elle concentrera l'essentiel des efforts fournis sur le terrain par l'Office d'archéologie (direction Sonia Wüthrich).

## 12.11. Zones archéologiques d'importance nationale

L'Office fédéral de la culture a demandé à chaque canton de définir quels sont les objets devant être classés d'importance nationale sur la base d'une grille d'évaluation commune. Exercice difficile, car nombre d'entre eux ne sont pas encore connus, puisque enfouis dans les profondeurs du sol. Ce sont donc plutôt des zones qui ont été définies, basées sur la présence de gisements bien attestés, de données résultant de prospections et de contextes topographiques remarquables. Une série de 12 zones a ainsi été proposée pour le canton, zones qui sont en cours d'évaluation auprès de la Confédération. Nous pouvons, par exemple, mentionner la baie d'Auvernier, la zone élargie de La Tène (comprenant le site éponyme, mais également des stations lacustres comme celle des Piécettes ou des pêcheries médiévales), le complexe gallo-romain de La Béroche, du Val-de-Ruz et les grottes et abris sous roche des gorges de l'Areuse.

## 12.12. Publications

La première monographie de la série *Archéologie neuchâteloise* « La Tène, un site, un mythe » a été publiée dans le cadre de l'ouverture du dépôt visitable, présentant, sous la plume de Gianna Reginelli Servais, un historique richement illustré couvrant la période de la découverte du site jusqu'à la publication de la fameuse monographie de Paul Vouga en 1923.

Ce travail, tout comme les deux premiers volumes consacrés à ce site, rédigés par Emile Vouga (1885) et Victor Gross (1886), ouvrages difficiles d'accès au vu de leur rareté, ont fait l'objet d'une réédition numérique: *Archéologie neuchâteloise numérique*, « La Tène: les trois monographies fondatrices ». Ce sont les exemplaires conservés aux archives de l'OMAN et annotés par Paul Vouga qui ont été choisis pour être numérisés par Marielle Zanetta.

Dans la publication de 2007 des actes du 29<sup>e</sup> Colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (AFEAF), qui s'est tenu à Bienne, 12 contributions concernent l'âge du Fer en Pays de Neuchâtel. Toujours en 2007, le laboratoire de dendrochronologie a publié, dans l'*Annuaire Archéologie Suisse*, les résultats de l'analyse dendrochronologique des bois du site de La Tène encore conservés au Laténium (Patrick Gassmann).

Les actes du 27<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique, tenu en 2005 à Neuchâtel, ont également été publiés en 2007. Sept contributions concernant Neuchâtel ont été présentées, touchant des domaines aussi variés que la gestion du bois, l'analyse dendrochronologique d'un habitat littoral, l'étude spatiale d'un village au travers des cartes de répartition, la dynamique de la fragmentation de céramique, le mégalithisme et les sanctuaires.

## 13. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

### 13.1. Personnel

#### Postes

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjoint au chef d'office, à 100%
- 1 gestionnaire d'information à 80%
- 1 bibliothécaire-documentaliste à 100%
- 3 collaboratrices administratives à 100, 60 et 40% (2 postes)

Comme chaque année, les Archives de l'État (AEN) ont accueilli un stagiaire de l'École de commerce de Neuchâtel et une apprentie. Les AEN ont également bénéficié de la présence d'un stagiaire durant deux mois. Cinq civilistes ont effectué une période de service sur une durée totale de 7,5 mois. Au mois de juin 2007, les AEN ont accueilli une stagiaire des Archives municipales de Lyon.

Un mandat de dix mois a été confié à un étudiant en histoire de l'Université de Neuchâtel, pour terminer le classement des archives de Dubied et d'autres fonds d'archives industrielles, dans nos locaux de Couvet.

#### Formation continue

Les collaborateurs ont bénéficié de multiples opportunités de perfectionnement.

### 13.2. Révision de la loi sur les archives de l'État

Le projet de révision complète de la loi sur les archives de l'État du 9 octobre 1989 a été mis en œuvre dès juillet 2007. Il s'agit d'une refonte en profondeur du texte actuel, de manière à l'adapter aux nouvelles exigences de transparence des activités de l'État et d'y introduire des principes fondamentaux de la gestion des archives tels qu'ils se sont développés depuis une vingtaine d'années. Le projet de texte est rédigé par les AEN et le service juridique de l'État.

Un projet sera mis en large consultation dans la première moitié de l'année 2008 et, après les adaptations nécessaires, un texte sera proposé au Conseil d'État pour envoi au Grand Conseil. Il serait souhaitable que la nouvelle loi puisse être adoptée avant la fin de la législature.

### 13.3. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements

Douze services de l'administration cantonale ont été visités et six services contactés, actions qui doivent aboutir à de prochains versements d'archives. Quatorze versements d'archives administratives et onze dépôts ou dons d'archives privées ont eu lieu durant l'année. Les archives de neuf communes ont été inspectées et une commune a été contactée. Les AEN ont également apporté leur appui à deux archivistes indépendants mandatés par des communes. Une entreprise horlogère et une association ont consulté les AEN pour des conseils.

Dans le cadre du programme de formation continue offert au personnel de l'État, les AEN ont organisé un cours de deux journées intitulé « Les archives dans l'administration », destiné à sensibiliser les personnes à l'intérêt d'une bonne gestion des documents produits par l'administration. Neuf services de l'administration cantonale ont participé à cette formation.

Les AEN pilotent également un groupe de travail dont la mission est de rédiger un guide pratique de gestion des archives communales. La publication de ce guide est prévue pour fin 2008 – début 2009.

Au cours de l'année 2007, les AEN ont enregistré l'entrée de 130 mètres linéaires d'archives (212,9 mètres linéaires en 2006, 93 en 2005 et 175 en 2004).

#### Archives versées par les organes de l'Etat et les services de l'administration cantonale

Service	Libellé	Volume
Chancellerie d'État	6 manuels du Conseil d'État (2006-2007), 8 protocoles-minutes (2005), 1 protocole sommaire (2005), 1 registre du courrier adressé au Conseil d'État, archives diverses du secrétariat général de la Chancellerie (1979-1992)	2 mètres linéaires
Service du commerce et des patentes (DEC)	Archives diverses du service	4,2 mètres linéaires
Office régional de placement du littoral neuchâtelois (DEC)	Dossiers des assurés, lettres B et S (1997-2003)	14 mètres linéaires
Service des hautes écoles et de la recherche (DECS)	Archives du service de la formation universitaire	11,3 mètres linéaires
Service de l'enseignement obligatoire (DECS)	Epreuves d'orientation	7,5 mètres linéaires
Haute-École de santé ARC (DECS)	Archives de l'École neuchâteloise de soins infirmiers et psychiatriques (ENSIP) (1969-1996)	1,3 mètre linéaire
Office du logement	Archives de l'office (1987-1998)	2,8 mètres linéaires
Commission de gestion et des finances du Grand Conseil	Archives de la sous-commission chargée d'un mandat d'investigation concernant la promotion économique du canton de Neuchâtel	0,2 mètre linéaire
Secrétariat général du Département de la gestion du territoire (DGT)	Actes du domaine de l'État	0,1 mètre linéaire
Haute-École pédagogique BEJUNE	Archives de l'ancienne École Normale, du Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES) et du Centre de perfectionnement des enseignants (CPCE)	43 mètres linéaires
Office des mineurs	Dossiers de tutelles des enfants nés entre 1950 et 1964 et échantillonnage des consultations et enquêtes sans suite (1950-1980)	15 mètres linéaires
Secrétariat général du Département de la justice, de la sécurité et des finances (DJJSF)	Archives du secrétariat général de l'ancien Département de la justice, de la santé et de la sécurité (DJSS)	3,6 mètres linéaires
Service des affaires culturelles (DECS)	Archives de la déléguée au 150 <sup>e</sup> anniversaire de la République neuchâteloise (1998)	1 mètre linéaire
Office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (DSAS)	Dossiers de recouvrement (échantillon)	0,2 mètre linéaire
<b>TOTAL</b>		<b>104,2 mètres linéaires</b>

**Archives entrées par voie extraordinaire (dépôt, don, achat)**

Déposant	Libellé	Volume
Mme Marianne Guignard-Fromont, Les Planchettes (don)	Cinq actes particuliers	0,1 mètre linéaire
Étude Athémis, Neuchâtel (dépôt)	Cinq sceaux de notaires	0,1 mètre linéaire
Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (don)	Un registre des procès-verbaux de la commission philologique du Glossaire des patois de la Suisse romande (1922-1942)	0,1 mètre linéaire
M. Pierre Junod (don)	Deux documents particuliers	0,1 mètre linéaire
M. Maurice de Tribolet, Auvernier (dépôt)	Complément au Fonds Tribolet-Hardy, composé de documents ayant appartenu à feu M. Jean-Jacques de Tribolet, ambassadeur (1930-1970), de documents iconographiques et d'un fonds de correspondance du XVIIIe siècle	5 mètres linéaires
M. Georges de Coulon, Éclépens (dépôt)	Correspondance concernant le Général de Meuron et documents concernant la famille Boyve	0,3 mètre linéaire
M. Michel Nicolet-Monnier, Genève (don)	Archives diverses des familles Béguelin et Petitpierre	0,5 mètre linéaire
M. Charly-René Graber, La Brévine (don)	Une généalogie de la famille Graber	0,1 mètre linéaire
Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, département des fonds spéciaux (don)	Documents particuliers sur parchemin	4 mètres linéaires
Mme et M. Laurent de Weck, Neuchâtel (dépôt)	Archives de Pierre et Claude Favarger	5 mètres linéaires
Jeune Chambre économique de Neuchâtel (dépôt)	Archives de l'association	10 mètres linéaires
<b>TOTAL</b>		<b>25,3 mètres linéaires</b>

En outre, le fonds des « Archives pour demain », déposé au Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, s'est enrichi de cinq nouveaux entretiens: Edmée Botteron, Jean-Gustave Béguin, Georges-Jacques Haefeli, Cécile Tattini et Agotha Kristof.

Quinze fonds d'archives ont fait l'objet d'un traitement archivistique. En 2008, un plan d'action en matière de classement et de reprise d'inventaires sera établi et mis en œuvre.

**13.4. Bibliothèque et fonds de documentation**

La réorganisation de la bibliothèque des AEN se poursuit dans la perspective d'une meilleure gestion des collections et d'une offre plus large en salle de lecture (livres en libre accès). La bibliothèque s'est enrichie de 230 nouveaux titres en 2007 (70 ouvrages acquis et 160 dons). A signaler, l'important don de M. le Professeur Ernst Weibel d'Auvernier, qui a remis aux AEN sa collection du *Keesing's record of world* (1948-2002) ainsi que la *Feuille de Zofingue* (1921-2005) qui complète le fonds d'archives homonyme déposé aux AEN par la Société de Zofingue.

Le catalogage informatisé s'est poursuivi. On compte désormais 8.000 notices d'ouvrages dans le catalogue romand des bibliothèques (RERO), soit un accroissement annuel d'environ 600 notices. Il reste environ 12'000 ouvrages à cataloguer.

Vingt-quatre reliures endommagées, dont celle du *Voyage en Pays neuchâtelois au XVIIIe siècle par le banneret Frédéric-Samuel Osterwald* (1766), ont été réparées par un relieur neuchâtelois, qui a également assuré la reliure de deux périodiques.

Les trois fonds documentaires neuchâtelois (communes, familles / personnes et matières) ont été régulièrement enrichis de documents et coupures de presse (environ 1'000 documents collectés). Le Fonds documentaire « familles et personnes » a fait l'objet d'un inventaire complet; il porte sur 7.880 noms de familles neuchâteloises (liste mise à la disposition du public).

### 13.5. Salle de lecture

Le service a enregistré 2.106 visiteurs, soit 1.213 personnes différentes. 8.834 documents ont été communiqués. 504 lecteurs ont profité de l'ouverture durant la pause de midi. La provenance de nos lecteurs se répartit comme suit:

Provenance	Nombre de journées-lecteur	Pourcentage du total
Etranger <sup>a)</sup>	111	9,15%
Autres cantons suisses	189	15,6%
Canton de Neuchâtel	913	75,25%
District de Boudry	247	27,05% <sup>b)</sup>
District de La Chaux-de-Fonds	79	8,65%
District du Locle	17	1,85%
District de Neuchâtel	442	48,4%
District du Val-de-Ruz	47	5,15%
District du Val-de-Travers	81	8,9%
<b>Total</b>	<b>1213</b>	<b>100%</b>

<sup>a)</sup> Australie, Brésil, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Irlande, Mexique, Suède.

<sup>b)</sup> La part des lecteurs par district est calculée sur le total des lecteurs du canton de Neuchâtel uniquement (913).

### 13.6. Informatisation et nouvelles technologies

Le projet *FloraNE* d'installation et de mise en production d'un outil de gestion informatique, commencé durant l'été 2005, s'est poursuivi en 2007. Il est placé sous le contrôle d'un comité de pilotage regroupant le service des affaires culturelles, le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) et les AEN. La première livraison complète de *FloraNE* a eu lieu au début janvier 2007. L'année 2007 a été employée essentiellement en tests exhaustifs et en corrections de l'application, ainsi qu'en formation. Dans l'attente d'une livraison définitive du produit, les AEN ont commencé à reprendre l'ensemble des inventaires, de manière à les rendre conformes aux normes isad(g) comprises dans le logiciel. Ainsi, les inventaires de quinze fonds d'archives ont été repris et adaptés. Le projet *FloraNE* se terminera dans le courant de l'année 2008. D'ores et déjà, plusieurs démonstrations ont été faites devant des visiteurs et partenaires intéressés.

Parallèlement à ce projet, les AEN ont participé à une vaste opération de numérisation du Fonds de la Vénérable Classe des pasteurs neuchâtelois, mené par la Société des pasteurs. Cette opération a porté sur un choix de documents les plus importants et les AEN ont reçu près de 30.000 clichés, qui seront à terme intégrés dans la base de données *FloraNE* et pourront être consultés en ligne par le public.

Les AEN ont procédé à une révision complète de leur site internet, afin d'enrichir et d'actualiser les informations proposées à leur public et à leurs partenaires ([www.ne.ch/archives](http://www.ne.ch/archives)). La prochaine étape prévue est de mettre en place un site intranet destiné aux autorités et aux services de l'administration.

### 13.7. Conservation préventive, restauration et microfilmage

Les capteurs thermo-hygrométriques installés en 2006 ont été mis en réseau, ce qui permettra un suivi sur la durée de l'évolution des conditions climatiques dans les différents sites et salles de conservation. Ces données seront analysées et permettront d'identifier les mesures adéquates et les points à traiter en priorité pour améliorer les conditions de conservation. Parallèlement, deux études menées par des étudiantes de l'École de restauration de Berne, ont porté sur des documents des archives seigneuriales, l'une sur la question des encres corrosives, l'autre sur les moisissures des sceaux. La collection des plans Léo-Châtelain a fait l'objet d'une étude descriptive

portant sur leur état de conservation. Cette analyse servira à établir un programme d'intervention dans les années futures.

Un plan de nettoyage systématique des locaux de conservation du Château et de dépoussiérage des archives a été mis en œuvre, dans la perspective de l'ouverture de ces locaux au public lors de la Journée des Archives du 17 novembre 2007. Les opérations de nettoyage, menées par l'ensemble de l'équipe, se poursuivront en 2008.

Le programme pluriannuel de restauration de documents s'est poursuivi, avec un budget annuel de Fr. 25.000.-. Vingt-quatre documents médiévaux en parchemin et trente-neuf documents en papier, atteints de moisissures, ont été traités et restaurés par des experts. Trente plans de la collection de l'architecte Léo Châtelain ont été restaurés. Le programme se poursuivra en 2008-2010.

Les opérations de microfilmage systématique en trois exemplaires (dont un pour la Confédération) se sont poursuivies et ont porté sur un total de 42.728 prises de vue et sur un crédit de Fr. 20.000.- Les séries microfilmées en 2007 sont celles de la Chancellerie d'ancien régime (53 liasses de documents), à savoir: *Missives reçues des pays étrangers* (1665-1848) et *Missives envoyées (plumitifs)* (1665-1848).

### **13.8. Archives industrielles**

Le classement et l'inventaire du fonds Dubied ont été finalisés par une personne mandatée durant dix mois. Les archives de la faillite Klaus du Locle ont fait l'objet d'une évaluation et d'un tri. Le classement et l'inventaire des fonds Dubied et de l'Atelier-Bourquin, dépôt du Musée industriel du Val-de-Travers, commencé en 2006, ont été finalisés en 2007. Les archives de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, déposées en 2006, font actuellement l'objet d'un inventaire complet. En outre, l'ensemble des fonds d'entreprises industrielles et artisanales, conservées par les AEN, a été transféré à Couvet.

Les locaux très vastes de Couvet ont été affectés à d'autres besoins que les archives industrielles, puisque des archives scolaires y ont été déposées (ancienne École normale, épreuves d'orientation, etc.). Par ailleurs, une partie des locaux de Couvet pourrait être, à l'avenir, mis à la disposition de partenaires locaux.

La mise en valeur des archives industrielles est assurée par les étudiants d'histoire de l'Université de Neuchâtel (plusieurs mémoires de licence en cours sur l'histoire de Dubied et sur d'autres entreprises). La Journée « Portes ouvertes » des archives industrielles du 17 novembre 2007 a remporté un beau succès, avec près de 150 visiteurs et un reportage spécial de la télévision régionale.

### **13.9. Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels**

La commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels s'est réunie à trois reprises en 2007, à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et à la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds. La commission a poursuivi ses travaux sur des thèmes abordés en 2006.

L'attention de la commission s'est portée sur la révision de la loi sur les archives de l'État (cf. *supra*) et sur le projet de guide pratique pour la gestion des archives communales. Elle s'est également intéressée à l'harmonisation des pratiques et des tarifs de reproduction dans les différentes institutions chargées de conserver des fonds culturels. Une enquête a permis de constater la diversité actuelle des pratiques, qui nuit à la bonne conservation des documents et qui crée des difficultés avec le public. Un sous-groupe a été chargé d'émettre des propositions qui devraient être adoptées par la commission au début de l'année 2008.

Une seconde enquête a été effectuée dans le domaine des fournitures de conservation, le projet étant d'analyser la faisabilité d'achats groupés de matériel standardisé, de manière à faire baisser les coûts de ce matériel. Ce projet pourrait aboutir en 2009.

### 13.10. Mise en valeur, recherche et collaborations

L'événement marquant de l'année 2007 a été la Journée des Archives, organisée tous les cinq ans au niveau suisse par l'Association des archivistes suisses et les Archives fédérales et cantonales. Organisée en collaboration avec la Société neuchâteloise de généalogie, l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, le Département audiovisuel et le Département des fonds spéciaux de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, les Archives de la Ville de Neuchâtel, les Archives de la Ville de la Chaux-de-Fonds et les Archives de la vie ordinaire, la Journée du 17 novembre 2007 a été un succès, puisqu'elle a attiré, sur les différents sites ouverts dans le canton, près de 900 visiteurs, dont 500 aux AEN.

L'exposition « *Rodolphe, comte de Neuchâtel et poète* », organisée par le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, aux Galeries de l'histoire, s'est tenue du 19 novembre 2006 au 3 juin 2007. A cette occasion, les AEN ont mis à disposition des documents originaux et l'archiviste adjoint a contribué à la conception et au catalogue de l'exposition. Des documents du fonds Louis-Agassiz ont été prêtés au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel pour l'exposition « *Aglagla... l'âge de glace* », qui a eu lieu du 21 janvier au 21 octobre 2007. En septembre 2007, les AEN ont prêté un registre des naissances de Couvet pour l'exposition consacrée par la Mairie de Groslay (Val-d'Oise, France) au bicentenaire de la mort de Ferdinand Berthoud (1727-1807), horloger du Roi, membre de l'Institut, inventeur de la détermination des longitudes et auteur de nombreux ouvrages (dont l'article « Horlogerie » de l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert).

Du 7 juin au 30 novembre 2007, les AEN ont présenté une exposition de photographies de voyage en Afrique australe de Valérie Baeriswyl, bibliothécaire et globe-trotteuse. Entre grands espaces de Namibie et du Lesotho, sourire espiègle d'un petit Himbas ou une maison Xhosa d'Afrique du Sud, Valérie Baeriswyl nous a fait revivre une partie de son périple.

On a assuré l'accueil et la visite de sept groupes: Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, Lycée Blaise-Cendrars de La Chaux-de-Fonds, Lycée Denis-de-Rougemont de Neuchâtel, Archives du Comité international de la Croix-Rouge de Genève, office des mineurs, cours d'été du séminaire de français de l'Université de Neuchâtel, délégation du Département de l'économie. L'archiviste cantonal a en outre assuré la visite guidée du Château de Neuchâtel pour l'ambassadeur du Canada et pour la conférence des délégués cantonaux romands à la culture.

#### Publications:

- Lionel Bartolini, *Une résistance à la Réforme dans le Pays de Neuchâtel. Le Landeron et sa région (1530-1562)*, Neuchâtel: Editions Alphil, 2007.
- Lionel Bartolini, Thierry Châtelain et Jean-Daniel Morerod, « Les 'modèles comptables' en concurrence à la fin du Moyen Âge. Le cas du comté de Neuchâtel », dans: *Dienstleistungen. Expansion des « dritten Sektors » (15-20. Jahrhundert) / Les Services. Essor et transformation du « secteur tertiaire » (15<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, éd. par Jörg Gilomen, Margrit Müller et Laurent Tissot, Zurich: Chronos Verlag, 2007 (« Schweizerische Gesellschaft für Wirtschafts- und Sozialgeschichte », 22)
- Alexandre Dafflon, « A propos du manuscrit conservé par les Archives de l'État de Neuchâtel. Le Journal du Pasteur Théophile Rémy Frêne », dans: *Le Journal du Pasteur Théophile Rémy Frêne*, actes du colloque organisé à Tavannes le 4 juin 2005, dans: *Actes 2006 de la Société jurassienne d'émulation*, 2007.

Le 12 mai 2007, au Landeron, l'archiviste adjoint a donné une conférence, devant l'assemblée générale de la Société d'histoire de la Suisse romande, sur le thème de la résistance du Landeron à la réforme. Le 29 septembre, à Neuchâtel, l'archiviste cantonal a prononcé une conférence devant l'assemblée annuelle de l'Association suisse pour l'histoire du Refuge huguenot, consacrée aux gouverneurs de Neuchâtel au XVIII<sup>e</sup> siècle (à paraître). Il est également intervenu, le 10 novembre 2007, au colloque organisé par l'Université de Berne et l'Université de Lille III consacré à *Neutralités, sauvegardes, accommodements. Microhistoire des arrangements face à la guerre et à l'occupation*. Son intervention avait pour titre: « Neutralité et appartenance au Corps helvétique. Neuchâtel à l'épreuve de la Guerre de Dix Ans (1635-1645) » (à paraître).

L'archiviste adjoint participe à un projet de traduction des premiers textes sur les mythes fondateurs de la Suisse, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel.

L'archiviste cantonal est membre du comité de la Conférence des directeurs des Archives cantonales, des Archives fédérales et de la principauté du Liechtenstein, ainsi que du comité national de l'Association des archivistes suisses. Il est également membre du Conseil de fondation

de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. En outre, il assume la tâche de correspondant scientifique du *Dictionnaire historique de la Suisse* pour le canton de Neuchâtel. Enfin, en 2007, il a assumé un cours à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel, consacré à la pratique des documents d'archives (XVIIe et XVIIIe siècles). L'archiviste adjoint est membre du comité de rédaction de la *Revue suisse d'histoire*.

## 14. COLLABORATION INTERCANTONALE

### 14.1. Conférence des chef-fe-s de département

#### ***Conférence intercantonale de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin (CIIP)***

##### ***Rappel du mandat***

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 9 mai 1996.

La Conférence des secrétaires généraux (CSG), qui réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs et cheffes de service qui assument une fonction analogue et désigné-es par le chef ou la cheffe de département, préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence.

##### ***Thèmes traités en 2007***

La Conférence a traité notamment des sujets suivants:

**Aspects politiques:** suite à la consultation menée en 2006 sur l'avant-projet de Convention scolaire romande, la CIIP a adopté à l'unanimité le texte définitif le 21 juin 2007. L'accord doit être ratifié par les parlements cantonaux dans le courant de l'année 2008. Rappelons que cette convention fait suite à la déclaration politique du 15 avril 2005 dans laquelle la CIIP a exprimé sa volonté de créer l'Espace romand de la formation visant notamment les objectifs suivants:

- l'âge d'entrée à l'école obligatoire à 4 ans;
- l'introduction du **plan d'études romand**;
- des **épreuves romandes de référence** pour évaluer dans chaque canton et dans chaque région la manière dont les objectifs communs auront été atteints;
- le renforcement de la mise à disposition d'**outils communs** (moyens d'enseignement);
- le développement de **profils de compétence communs** et d'autres outils visant à améliorer, au niveau romand, la transition entre le secondaire 1 et 2.

La convention a pour but de mettre en œuvre et de compléter, au niveau romand, les dispositions de l'**Accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse** (accord HarmoS de la CDIP), adopté le 14 juin 2007.

Les deux accords seront soumis simultanément à la ratification des législatifs des cantons romands. S'ils sont ratifiés avant l'été 2008, ils pourraient entrer en vigueur au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2009.

### **Réorganisation de la CIIP**

La Conférence, désireuse d'adapter son dispositif aux futures exigences de l'Espace romand de la formation, a mandaté le secrétaire général afin de présenter un **plan de réorganisation de la CIIP**. Les propositions du rapport, déposé en octobre 2006, ont été examinées par la CIIP. Plusieurs mesures sont préconisées sur les plans politique et stratégique, sur le plan organisationnel et sur le plan fonctionnel. Les principales sont:

**Renforcement du dispositif de conduite stratégique et opérationnel de la CIIP en vue de la mise en œuvre de l'accord HarmoS et de la Convention scolaire romande:** engagement d'un directeur (le poste de « secrétaire général » est remplacé par deux postes de direction (2008).

**Adaptation des organes de la CIIP:** création de la conférence des chefs de service de l'enseignement obligatoire (CLEO) et de la conférence des chefs de service de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) en lieu et place de la conférence des chefs de service de l'enseignement (CSE) et de la conférence des chefs d'office de la formation professionnelle (CRFP) – (1<sup>er</sup> janvier 2008).

**Fonctionnement des organes de la CIIP:** élaboration d'un plan d'action - (2007-2008) pour chaque conférence de chefs de service et pour chaque commission permanente..

**Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO):** transformation de l'actuelle convention liant les cantons et les institutions partenaires en une alliance académique permettant de simplifier les aspects fonctionnels sans préjudice la conduite politique des dossiers - (1<sup>er</sup> janvier 2009).

**Glossaire des patois de la Suisse romande - GPSR:** transfert de l'institution à l'Université de Neuchâtel qui remplira les missions sous contrat de prestation avec la CIIP – (1<sup>er</sup> août 2008).

**Délégation à la langue française - DLF:** adoption d'un mandat et élargissement de la composition – (2007-2008).

**Conduite opérationnelle:** introduction de la gestion de projets pour la réalisation des objectifs opérationnels de la CIIP – (1<sup>er</sup> janvier 2007).

**Suivi des projets:** mise en place, sur le serveur suisse de l'éducation – educanet2 - d'une plateforme interne de communication sur les projets – (septembre 2007).

**Plan d'études romand:** suite à l'acceptation par la CDIP de l'accord HarmoS, le 14 juin 2007, la CIIP a décidé d'introduire dans la Convention scolaire romande deux articles visant à réaliser l'exigence d'HarmoS, à savoir, édicter un plan d'études harmonisé au niveau des régions linguistiques. Ainsi, la Convention scolaire romande prévoit que la CIIP édicte le Plan d'études romand (PER). Le 20 septembre 2007, la CIIP a confirmé l'organisation de projet et une planification qui permet d'introduire le PER à la rentrée scolaire 2010.

### **Réalisations**

**CDIP:** la CIIP a désigné Mme la conseillère d'Etat Isabelle Chassot comme représentante au sein de la commission AHES.

**Convention scolaire romande:** la CIIP a adopté la convention le 21 juin 2007.

#### **Politique des langues:.**

**Enseignement du français:** la CIIP a pris des décisions suite à l'adoption en 2006 d'un plan d'ensemble visant à introduire des moyens d'enseignement communs en Suisse romande pour l'enseignement de cette discipline. Ainsi, de **nouveaux moyens d'enseignement du français** seront introduits dans les cantons romands pour toute la scolarité obligatoire.

**Enseignement de l'anglais:** la CIIP a décidé le 20 septembre 2007 de **généraliser l'enseignement de l'anglais** dès la 5<sup>e</sup> année primaire dès 2012. Cette décision fait suite, d'une part à la Déclaration de la CIIP sur les langues de 2003, et d'autre part à la stratégie de la CDIP de 2004.

**Mathématiques:** la CIIP a institué le Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques (GREM) et adopté son mandat.

**Formation des cadres:** le 20 septembre 2007, la CIIP a attribué à un consortium de hautes écoles le mandat de mise en place d'une nouvelle filière de formation des cadres scolaires. Cette filière, qui se substitue au dispositif actuel connu sous le nom de « FORRES », délivrera des titres certifiés reconnus par le système de Bologne.

**Centre de production documentaire (orientation scolaire, professionnelle et universitaire):** suite à la création sur le plan national du CSFO appelé à reprendre les tâches du centre romand, la CIIP a dénoncé la convention du 27 septembre 2001 qui liait les cantons romands.

### **Projets**

Dans le cadre des travaux de mise en place des futurs accords HarmoS et Convention scolaire romande, la CIIP a validé un projet visant à fournir des tests appelés à mesurer l'atteinte des standards qui seront édictés par la CDIP (monitorage du système), à préparer les futures épreuves romandes destinées à mesurer l'atteinte des objectifs du plan d'études romand, à proposer un profil de connaissances/compétences pour chaque élève quittant la scolarité obligatoire.

**Ecole romande de psychomotricité:** la formation dispensée par cette école romande dans le cadre d'une convention intercantonale est intégrée à la HES-SO. La CIIP a, dès lors, dénoncé la convention du 9 mars 1995 et son avenant du 20 septembre 2002.

**Finances:** la Conférence a adopté les comptes 2005 et le budget 2007. Elle a confirmé la stabilisation des contributions cantonales pour 2007. Elle a décidé de diminuer progressivement la réserve du Fonds des moyens d'enseignement pour la ramener au seuil qu'elle a fixé.

### **Données factuelles**

La CIIP s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année 2007: les 8 février, 26 avril, 21 et 22 juin, 20 septembre, et 29 novembre. Au cours de cette même année, M. François Laville, représentant le canton le Jura au sein de la CSG, a fait valoir son droit à la retraite à l'issue d'un engagement de nombreuses années dans la coordination intercantonale. La représentation jurassienne a été reprise par **M. Olivier Tschopp, chef du Service de la formation des niveaux secondaire deux et tertiaire.**

### **Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)**

L'Assemblée plénière de la CDIP, sous la présidence de la Conseillère d'Etat Isabelle Chassot, cheffe du Département de l'instruction publique et des affaires culturelles du canton de Fribourg, s'est réunie les 1<sup>er</sup> mars, 14 juin et 25/26 octobre 2007. Elle a notamment pris les décisions suivantes.

Le 1<sup>er</sup> mars 2007, l'assemblée a pris connaissance de la synthèse des résultats de la consultation sur le concordat HarmoS et a procédé à une première lecture du projet modifié. Elle a également adopté le masterplan des Hautes écoles pédagogiques, la convention entre la Confédération et les cantons sur l'accréditation des HES ainsi que défini la stratégie de la CDIP en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) et de médias.

Le 14 juin 2007 est une date historique pour la CDIP puisqu'elle a adopté à l'unanimité un nouveau concordat scolaire suisse sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (concordat HarmoS). Ce concordat est dès lors soumis aux cantons pour ratification. Par leur adhésion, les cantons s'engageront à harmoniser les structures et les objectifs de la scolarité obligatoire. Si le concordat est ratifié par dix cantons jusqu'en 2008, sa mise en application devra être effective dès l'année scolaire 2014/2015 au plus tard. Rappelons que le concordat prévoit pour l'essentiel une harmonisation des structures, une harmonisation des objectifs, l'introduction d'instruments nationaux pour l'assurance et le développement de la qualité ainsi que l'aménagement de la journée scolaire.

Lors de cette même séance, l'assemblée plénière a approuvé le rapport annuel 2006 de la CDIP, le programme de travail actualisé, les comptes 2006 ainsi que le budget 2008 de cette même CDIP. Enfin, elle s'est prononcée en faveur de la révision partielle de l'ordonnance du Conseil fédéral/Règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale.

Par le biais d'un communiqué de presse du 21 juin 2007, la CDIP est intervenue vivement pour critiquer la décision du Conseil national qui consisterait à intégrer, dans la loi fédérale sur les langues, une directive concernant l'ordre d'introduction des langues étrangères à l'école, en rappelant que la Confédération ne dispose en la matière d'aucune base constitutionnelle. Fort heureusement, le Conseil des Etats a corrigé cette disposition à l'automne 2007 en se ralliant au principe décidé par la CDIP, principe selon lequel deux langues étrangères – une langue nationale et l'anglais – doivent être enseignées dès le degré primaire.

Lors de sa séance des 25/26 octobre 2007, l'assemblée a approuvé sans opposition un autre concordat de grande importance, celui sur la pédagogie spécialisée.

Ce concordat est un accord cadre, déterminant quelques principes généraux et conditions cadre pour la mise en œuvre de la pédagogie spécialisée, et les assortissant de trois instruments communs, dont une terminologie uniforme et des standards de qualité pour la reconnaissance des prestataires. La procédure de ratification s'est ouverte en décembre 2007. Pour préparer leur concept cantonal et ratifier l'accord intercantonal, les cantons pourront mettre à profit la période transitoire d'au moins trois ans voulue par le parlement fédéral.

A cette occasion, l'assemblée a approuvé la révision partielle de deux règlements; l'un concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale et l'autre concernant la dénomination, dans le cadre de la réforme de Bologne, des diplômes clôturant les formations initiales et des titres de formation continue dans le domaine de l'enseignement (règlement sur les titres).

Elle a enfin adopté une déclaration commune avec la CDAS portant sur les structures de jour extrafamiliales.

## 14.2. Conférence des chef-fe-s de service

La conférence des chef-fe-s de service de l'enseignement (CSE), présidée par M. Jean-Claude Marguet, chef du service de l'enseignement obligatoire du canton de Neuchâtel, s'est réunie à 6 reprises, les 24 janvier, 20 mars, 8 mai, 20 juin, 19 septembre et 13 novembre 2007.

La conférence des chefs de service de l'enseignement traite des questions relevant de l'ensemble de la préscolarité, de la scolarité obligatoire et de l'enseignement secondaire général du second degré. Plus spécifiquement, ses tâches consistent à:

- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons,
- étudier et proposer à la Conférence des mesures de coordination ou de réalisations communes,
- formuler des avis sur tout objet qui lui est soumis par la Conférence,
- tenir lieu de plate-forme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.

Elle a notamment traité les objets suivants:

- Français: introduction de nouveaux moyens d'enseignement à l'école obligatoire
- Anglais: introduction d'un enseignement de l'anglais en 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années
- Convention scolaire romande (CSR) et Plan d'études romand (PER)
- Réorganisation de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) et création de nouvelles conférences de chef-fe-s de service
- De la coordination à l'harmonisation: conséquences pour les instances de pilotage cantonales, intercantionales et romandes
- Convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un canton autre que celui de domicile
- Mathématiques 7-8-9: validation du rapport final du groupe d'experts sur les activités complémentaires "Fonctions et Calcul littéral"

- Révision partielle du règlement de reconnaissance de la maturité (RRM)
- Education routière: modalités de coordination entre les cantons
- Rencontre avec l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires (AFIDES)
- Modalités de transmission des documents scolaires en cas de déménagement

### **14.3. Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles**

Les membres de la conférence suisse des délégués aux affaires culturelles se sont réunis à 2 reprises en 2007. Ils se sont prononcés sur une série de dossiers relatifs à différents projets culturels suisses.

Sous la présidence de la cheffe du service, les membres de la conférence romande des délégués aux affaires culturelles se sont réunis 4 fois dans le canton de Neuchâtel en 2007.

Lors de ces réunions, les points suivants ont été abordés:

- Collaboration culturelle sur le plan romand,
- Soutien aux tournées de troupes romandes,
- Entretien et gestion de l'atelier d'artistes à Barcelone,
- Soutien au cinéma,
- Conventions de l'UNESCO,
- Développement des co-productions théâtrales d'envergure et renforcement de leur rayonnement, en Suisse et à l'étranger,
- Présidence de la Haute école de théâtre de Suisse romande.

En outre, lors de ces séances, de nombreux dossiers relevant d'un ou plusieurs cantons ont été abordés afin de permettre des échanges d'informations ou des prises de position communes.

La présidence de cette conférence romande était assurée, pour la période 2005-2006 par M. Gérald Berger, chef du service des affaires culturelles du canton de Fribourg.

### **14.4. Conférence universitaire suisse**

La Conférence universitaire suisse s'est réunie à quatre reprises (19 avril, 28 et 29 juin, 11 octobre, 6 décembre).

Plusieurs dossiers d'importance ont animés les séances. Il s'agit plus particulièrement des projets d'innovation et de coopération (PCI), de la mise en place de la réforme de Bologne, de l'assurance qualité, de la révision des directives d'accréditation, du taux d'encadrement dans certaines filières, des tests d'aptitudes à l'entrée des études en médecine, du système d'indicateur des hautes écoles suisses, etc.

Les discussions de la session spéciale du mois de juin, qui a eu lieu avec le Conseil des HES, a porté sur trois thèmes importants pour le futur paysage des hautes écoles: les principes de financement et les répercussions de la nouvelle loi sur les hautes écoles, le passage bachelor/master d'un type de haute école à une autre, la banque de données crédits ECTS commune à tous les types de haute école.

A la mi-septembre, le Conseil fédéral a ouvert la procédure de consultation relative au projet de loi fédérale sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE). Fondé sur les nouvelles dispositions constitutionnelles relatives à la formation, ce projet de loi prévoit quatre organes communs qui reposent sur une convention de coopération entre la Confédération et les cantons. Dans ce contexte, la Conférence suisse des hautes écoles sera

l'organe politique supérieur qui veillera à la coordination nationale des activités de la Confédération et des cantons concernant le pilotage de l'ensemble du domaine des hautes écoles.

Finalement, les trois Conférences des recteurs des universités (CRUS), des hautes écoles spécialisées (KFH) et des hautes écoles pédagogiques (COHEP) ont conclu une convention sur la perméabilité entre les types de haute école; cette convention a été approuvée par la CUS.

**Le site de la CUS: [www.cus.ch](http://www.cus.ch) fournit les détails utiles.**

## 15. TABLEAUX STATISTIQUES

### 15.1. Personnel enseignant tenant les classes les classes enfantines du canton au 31 octobre 2007 a)

Villes principales et districts	Personnel nommé	Personnel engagé	Totaux	
			Nombre d'enseignants à temps complet	Nombre d'enseignants à temps partiel
<u>Villes</u>				
Neuchâtel	31	7	15	23
Le Locle	16	1	2	15
La Chaux-de-Fonds <sup>c)</sup>	45	14	14	45
<u>Districts</u> <sup>b)</sup>				
Neuchâtel (campagne)	14	13	8	19
Boudry <sup>d)</sup>	36	18	22	32
Val-de-Travers	12	7	8	11
Val-de-Ruz	16	15	5	26
Le Locle (campagne)	5	4	2	7
La Chaux-de-Fonds (campagne)	1	2	0	3
Totaux	176	81	76	181
			257	

a) cette statistique ne comprend pas les enseignants préscolaires qui assurent un appui ou une décharge

b) sans les classes des trois villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds

c) dont un maître d'école enfantine

d) dont un maître d'école enfantine à Corcelles-Cormondrèche et à Cortaillod

## 15.2. Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 décembre 2006

Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2007

(1)

Villes principales et districts	Personnel nommé			Personnel engagé (3)			Totaux		
	Instituteurs	Total	Institutrices	Instituteurs	Total	Institutrices	Nombre d'instituteurs(trices) à temps complet	Total	Nombre d'instituteurs(trices) à temps partiel
<b>Villes</b>									
Neuchâtel	13	103	90	0	22	22	38	125	87
Le Locle	3	37	34	2	12	10	12	49	37
La Chaux-de-Fonds	34	184	150	4	35	31	46	216	170
<b>Districts (2)</b>									
Neuchâtel (campagne)	11	71	60	0	17	17	33	86	53
Boudry	24	131	107	4	41	37	49	178	129
Val-de-Travers	12	40	28	1	17	16	26	56	30
Val-de-Ruz	10	61	51	1	23	22	27	84	57
Le Locle (campagne)	2	18	16	0	8	8	6	26	20
La Chaux-de-Fonds (campagne)	0	4	4	1	4	3	1	8	7
	109		540	13		166	238		590
<b>Totaux</b>		<b>649</b>			<b>179</b>			<b>828</b>	
								<b>(4)</b>	

1. Cette statistique ne comprend pas les maîtres spéciaux, ceux du soutien pédagogique, de l'éducation par le mouvement, de l'appui langagier, ni les enseignants assurant un appui ou une décharge.

2. Sans les classes des villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds.

3. Personnel possédant les conditions requises dans notre canton pour une nomination.

4. Au total : 122 instituteurs et 706 institutrices.

## 15.3. Ecoles enfantines – Année scolaire 2007-2008

LOCALITES	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves				Total	Personnel enseignant		
		4 ans		5 ans			Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Appuis et décharges a)
		filles	garçons	filles	garçons				
Neuchâtel	23	108	116	143	136	503	15	23	2
Hauterive	2	8	17	8	9	42	0	4	
Saint-Blaise-Enges	3	9	12	24	17	62	3	0	
Marin-Epagnier	4	22	23	17	17	79	3	4	1
Thielle-Wavre	1	2	4	6	2	14	0	2	
Cornaux	1,5	7	5	12	8	32	1	2	1
Cressier	2,5	14	11	9	16	50	0	3	
Le Landeron	4,5	23	23	21	31	98	1	3	1
Lignières	1,5	5	4	10	5	24	0	1	
Boudry	4,5	17	24	23	31	95	2	4	1
Cortailod	4,5	10	21	26	31	88	5	0	
Colombier	6	20	31	23	40	114	4	3	1
Auvernier	1	4	6	6	5	21	0	2	
Peseux	4,5	17	26	25	23	91	2	5	
Corc.-Cormondrèche	3,5	16	20	20	22	78	2	5	2
Bôle	1,5	4	7	7	14	32	1	2	
Rochefort	1	4	4	9	5	22	0	2	
Bevaix	4,5	14	20	21	33	88	4	2	
Gorgier	1,5	6	9	6	11	32	0	3	
Saint-Aubin-Sauges-Vaumarcus	3	7	9	17	14	47	2	2	2
Fresens-Montalchez	1(*)	4	4	2	1	11	0	2	
Môtiers-Boveresse	1,5	6	4	1	6	17	1	1	
Couvét	2,5	18	14	7	12	51	1	3	
Travers	1	1	6	8	5	20	1	0	
Noiraigue	0,5		2	1	2	5	1	1	1
Fleurier	3	10	13	19	18	60	3	1	
Buttes	1	5		5	1	11	0	2	
St-Sulpice	1	2	5	4	3	14	0	2	
La Côte-aux-Fées	1(*)	2	4	3	1	10	0	1	
Les Verrières-	1	4	5	2	6	17	1	0	
Les Bayards									
Cernier	3	11	18	17	13	59	2	2	
Chézard-St-Martin	2	8	11	12	11	42	1	2	
Dombresson-Villiers-Le Pâquier	3	10	15	14	22	61	2	2	
Savagnier	1,5(*)	7	9	11	8	35	0	3	
Fenin-Vilars-Saules	1(*)	2	4	3	3	12	0	1	
Engollon									
Fontaines	1	2	2	9	7	20	0	2	
Fontainemelon	1,5	6	5	12	10	33	0	3	
Les Hauts-Geneveys	1(*)	2	2	3	2	9	0	2	
Boudevilliers-Valangin	1,5(*)	9	7	3	4	23	0	4	
Coffrane-Montmollin	1	7	5	5	5	22	0	2	
Les Gen.s.Coffrane	1,5	8	10	13	5	36	0	3	
<b>totaux à reporter</b>	<b>110</b>	<b>441</b>	<b>538</b>	<b>587</b>	<b>614</b>	<b>2180</b>	<b>58</b>	<b>111</b>	<b>12</b>

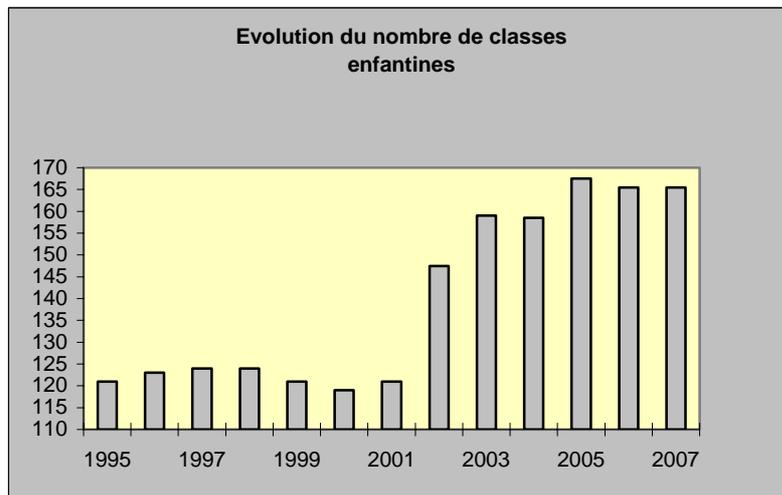
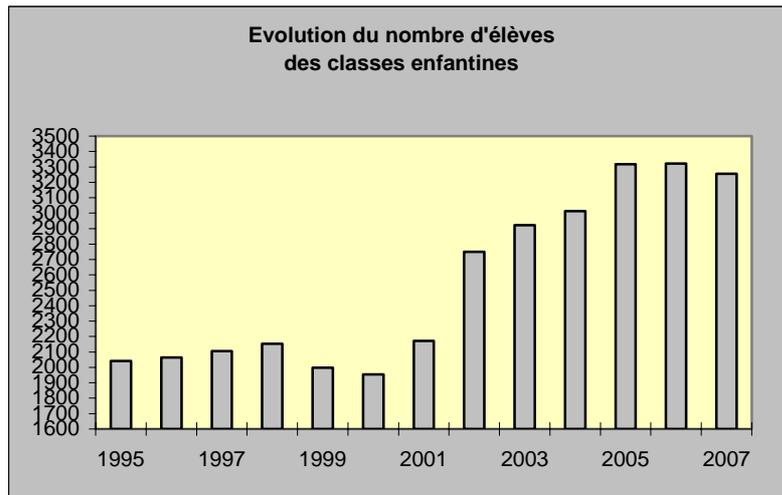
(\*) classe fonctionnant à temps partiel

**Ecoles enfantines - Année scolaire 2007-2008 (suite)**

LOCALITES	Nombre de classes reconnues	Effectif des élèves				Total	Personnel enseignant		
		4 ans		5 ans			Titulaires d'un poste complet	Titulaires d'un poste à temps partiel	Appuis et décharges a)
		filles	garçons	filles	garçons				
Report	110	441	538	587	614	2180	58	111	12
Le Locle	9,5	46	43	67	52	208	2	15	
Les Brenets	1	2	7	1	8	18	0	3	
La Brévine	1(*)	3	5	4	7	19	0	2	
Le Cerneux-Péquignot	1(*)	2	2		2	6	0	1	
La Chaux-du-Milieu	1(*)	2	2	3	6	13	0	1	
Les Ponts-de-Martel-Brot-Plamboz	2	11	8	10	4	33	2	0	
La Chaux-de-Fonds	37,5(*)	166	168	198	221	753	14	45	2
Les Planchettes	1(*)			1	2	3	0	1	
La Sagne	1,5(*)	3	3	8	8	22	0	2	
<b>Totaux</b>	<b>165.5</b>	<b>676</b>	<b>776</b>	<b>879</b>	<b>924</b>	<b>3255</b>	<b>76</b>	<b>181</b>	<b>14</b>

a) ces postes sont partiels

(\*) classes fonctionnant à horaire réduit



**15.4. Ecoles primaires – Année scolaire 2007-2008**

Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant		
		Filles	Garçons	Total	Postes à plein-temps ou à temps partiel (titulaires de classes)	Maîtres spéciaux EP, AMT, soutien pédagogique, éd. mouvement et appui langagier	Appuis et décharges 2
Neuchâtel	81	708	782	1490	125	15	3
Hauterive	6	60	63	123	8	7	3
Saint-Blaise	9	96	94	190	11	7	4
Marin-Epagnier	12	106	142	248	17	7	4
Thielle-Wavre	4	34	37	71	6	4	1
Cornaux	4	38	46	84	5	4	1
Cressier	8	65	66	131	11	3	2
Enges	1	4	9	13	2	1	2
Le Landeron	12	120	118	238	20	7	2
Lignièrès	4	27	34	61	6	4	
<b>Total district</b>	<b>141</b>	<b>1258</b>	<b>1391</b>	<b>2649</b>	<b>211</b>	<b>59</b>	<b>22</b>
Boudry	15	132	152	284	23	7	6
Cortailod	13	127	129	256	21	6	4
Colombier	16	156	169	325	24	6	1
Auvernier	3	29	23	52	5	3	1
Peseux	16	166	139	305	22	7	3
Corcelles-Corm.	13	125	136	261	23	5	2
Bôle	5	55	48	103	8	5	3
Rochefort	3	24	30	54	4	2	
Bevaix	12	100	135	235	20	6	1
Gorgier	5	42	57	99	7	4	3
Saint-Aubin	8	70	87	157	18	9	5
Fresens	1	7	11	18	1	2	1
Vaumarcus	1	7	7	14	2	3	2
<b>Total district</b>	<b>111</b>	<b>1040</b>	<b>1123</b>	<b>2163</b>	<b>178</b>	<b>65</b>	<b>32</b>
Môtiers	3	24	18	42	4	3	1
Couvet	8	91	58	149	12	5	
Travers	4	33	31	64	4	4	
Noirigue	1.5	14	12	26	2	3	1
Boveresse	2	14	20	34	3	3	1
Fleurier	10	100	104	204	13	6	2
Buttes	3	23	18	41	5	3	
La Côte-aux-Fées	2	10	13	23	2	4	
Saint-Sulpice	3	18	25	43	5	3	
Les Verrières	3	14	30	44	4	3	
Les Bayards	1	9	11	20	1	2	2
<b>Total district</b>	<b>40</b>	<b>350</b>	<b>340</b>	<b>690</b>	<b>55</b>	<b>39</b>	<b>7</b>
<b>Pour report</b>	<b>292.5</b>	<b>2648</b>	<b>2854</b>	<b>5502</b>	<b>444</b>	<b>163</b>	<b>61</b>

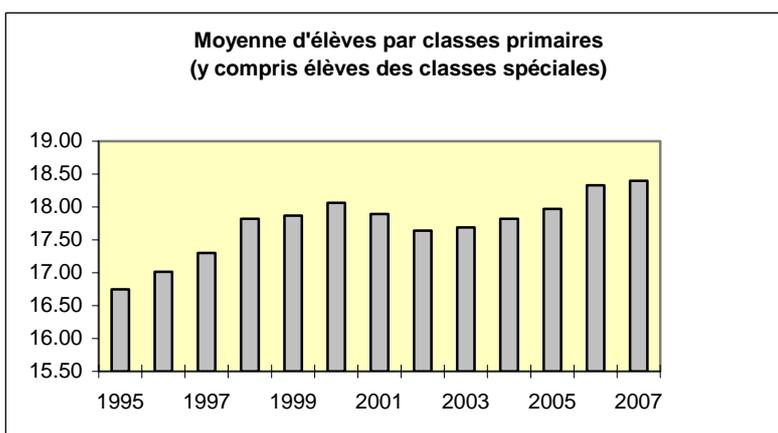
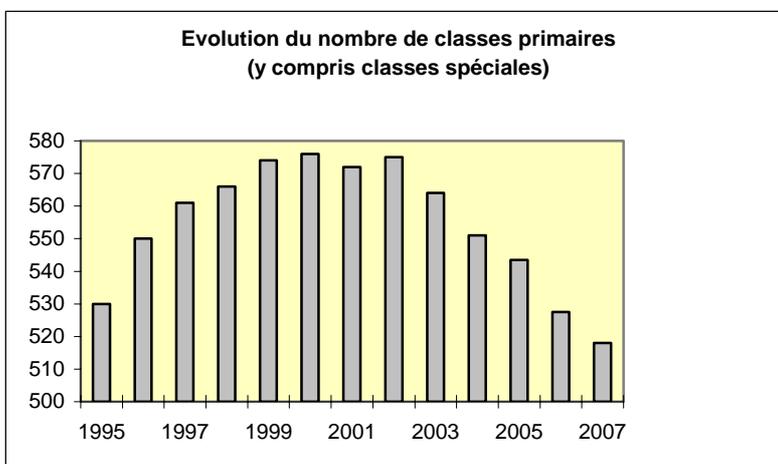
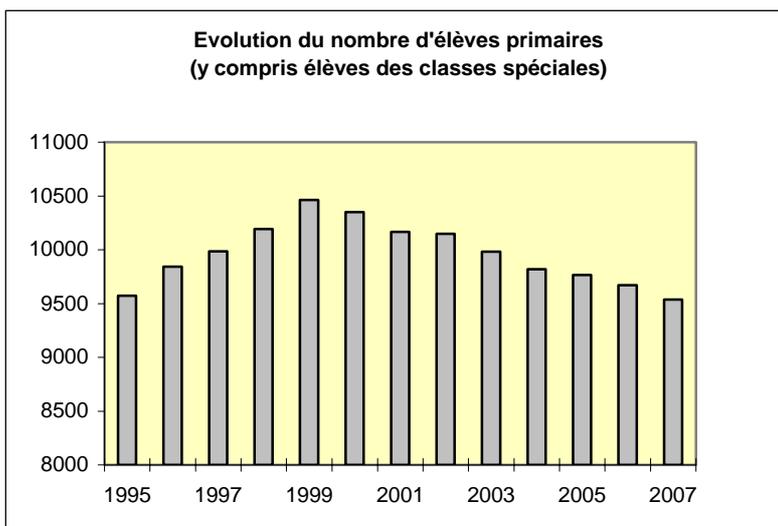
**Ecoles primaires – Année scolaire 2007-2008 (suite)**

Localités	Nombre de classes y compris classes spéciales	Effectif des élèves			Personnel enseignant		
		Filles	Garçons	Total	Postes à plein-temps ou à temps partiel (titulaires de classes)	Maîtres spéciaux EP, AMT, soutien pédagogique, éd. mouvement et appui langagier <b>1</b>	Appuis et décharges <b>2</b>
<b>Report</b>	<b>292.5</b>	<b>2648</b>	<b>2854</b>	<b>5502</b>	<b>444</b>	<b>163</b>	<b>61</b>
<b>Cernier</b>	6	54	59	113	8	5	1
<b>Chévard-St-Martin</b>	7	58	73	131	11	5	
<b>Dombresson</b>	8	78	86	164	11	4	2
<b>Le Pâquier</b>	1	1	6	7	2	2	2
<b>Savagnier</b>	5	52	44	96	7	4	
<b>Fenin-Vilars-S.-E.</b>	3	27	30	57	5	3	1
<b>Fontaines</b>	5	43	47	90	7	3	1
<b>Fontainemelon</b>	6	48	50	98	9	3	2
<b>Les Hauts-Geneveys</b>	3	20	19	39	5	6	1
<b>Boudevilliers - Valangin</b>	3	27	29	56	5	4	
<b>Coffrane</b>	3	15	23	38	4	2	
<b>Les Gen.s/Coffrane</b>	5	41	55	96	6	3	1
<b>Montmollin</b>	3	23	30	53	4	2	
<b>Total district</b>	<b>58</b>	<b>487</b>	<b>551</b>	<b>1038</b>	<b>84</b>	<b>46</b>	<b>11</b>
<b>Le Locle</b>	31	267	297	564	49	16	4
<b>Les Brenets</b>	3	30	28	58	5	3	
<b>Le Cern.-Péquignot</b>	1	11	12	23	2	2	1
<b>La Brévine</b>	3	26	18	44	4	4	1
<b>La Chx-du-Milieu</b>	2	17	16	33	4	3	
<b>Les Pts-de-Martel</b>	5	45	48	93	9	4	2
<b>Brot-Plamboz</b>	1	9	10	19	2	3	
<b>Total district</b>	<b>46</b>	<b>405</b>	<b>429</b>	<b>834</b>	<b>75</b>	<b>35</b>	<b>8</b>
<b>La Chaux-de-Fonds</b>	116.5	1037	1054	2091	216	37	2
<b>Les Planchettes</b>	1	10	6	16	2	4	1
<b>La Sagne</b>	4	34	23	57	7	3	
<b>Total district</b>	<b>121.5</b>	<b>1081</b>	<b>1083</b>	<b>2164</b>	<b>184</b>	<b>44</b>	<b>3</b>
<b>Total</b>	<b>518</b>	<b>4621</b>	<b>4917</b>	<b>9538</b>	<b>828</b>	<b>288</b>	<b>83</b>

Remarques:

1 La plupart de ces postes sont partiels

2 Ces postes sont partiels

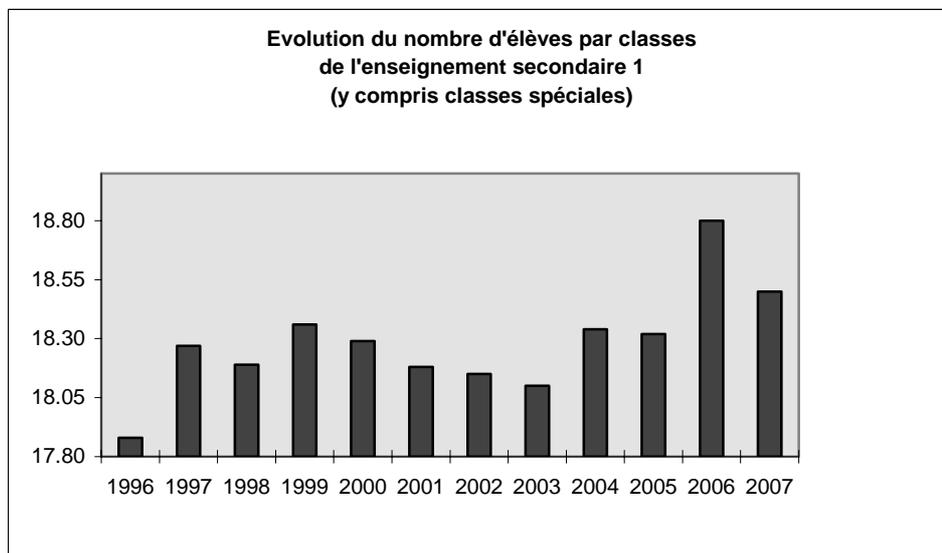
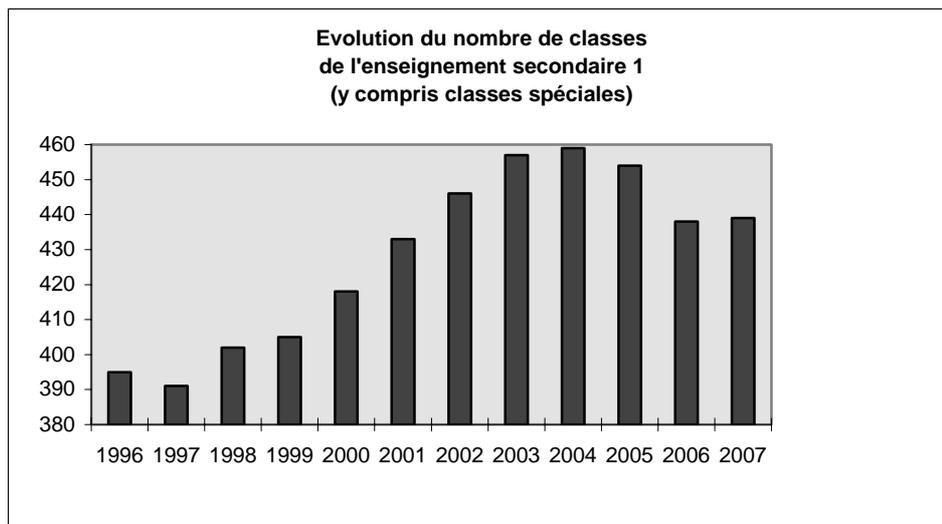
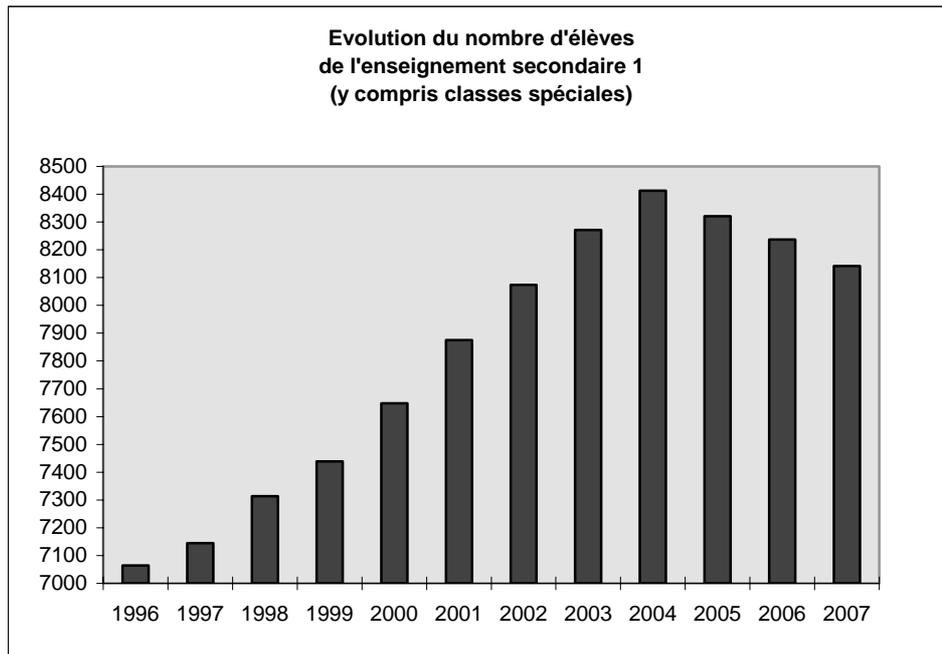


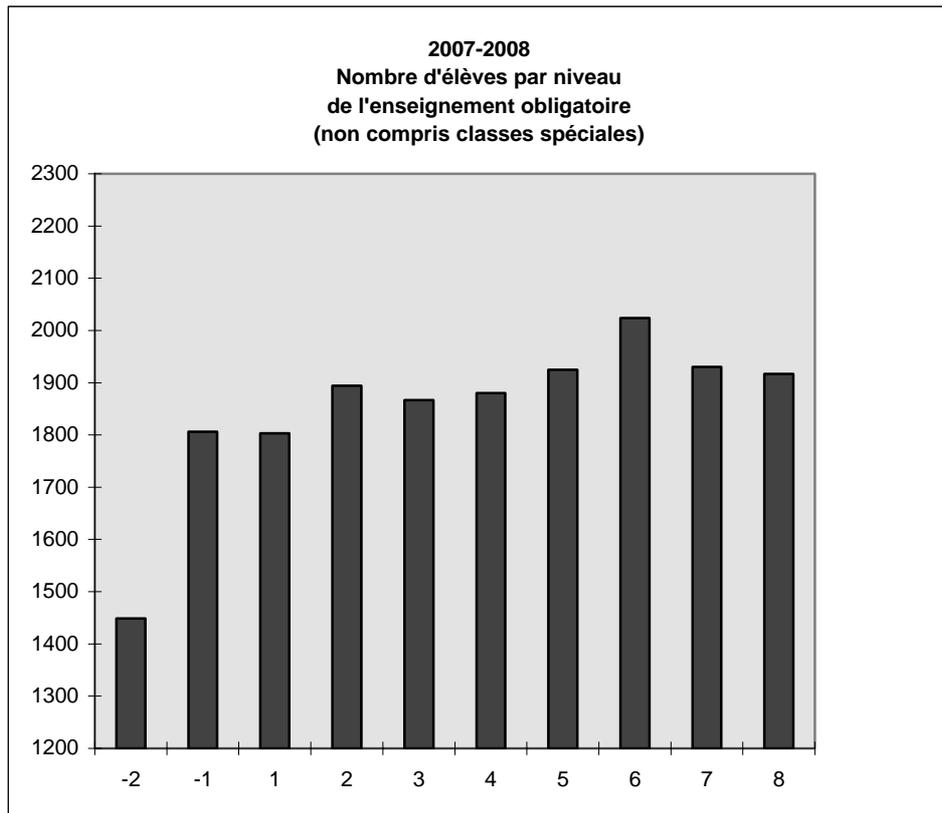
## Nombre de classes de l'enseignement secondaire 1 en 2007-2008

	Degré 6			Degré 7				Degré 8				Degré 9				TE + ACC	T
	OR	TR	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T		
CESCOLE / Colombier	8	2	10	4	3	4	11	5	3	3	11	4	3	2	9	1	42
<b>CESCOLE</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>42</b>
CIVAB / La Brévine	0.5	0.5	1	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	0	0.3	0.3	0	2
<b>CIVAB</b>	<b>0.5</b>	<b>0.5</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.3</b>	<b>0.3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.3</b>	<b>0.3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0.3</b>	<b>0.3</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
CSC / Gorgier	7	1	8	3	2	2	7	3	3	2	8	4	3	1	8	3	34
<b>CSC</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>34</b>
CSVR / Cernier	5	2	7	3	3	3	9	2	2	3.5	7.5	3	3	2.5	8.5	2	34
CSVR / Les Geneveys-sur-Coffrane	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
<b>CSVR</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3.5</b>	<b>7.5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>2.5</b>	<b>8.5</b>	<b>2</b>	<b>36</b>
CVT / Fleurier	7	2	9	3	2	3	8	4	2	2	8	3	2	3	8	2	35
<b>CVT</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>35</b>
ESCF / Les Crêtets-Bellevue	6	3	9	2	2	2	6	3	2	2	7	3	3	2	8	3	33
ESCF / Les Forges	6	2	8	2	1	3	6	2	2	2	6	2	2	3	7	3	30
ESCF / Numa-Droz	7	2	9	3	2	2	7	3	2	2	7	3	2	2	7	3	33
<b>ESCF</b>	<b>19</b>	<b>7</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>96</b>
ESIP / Les Ponts-de-Martel	1.5	0.5	2	0	1	1	2	0	1	0.5	1.5	0	1	0.5	1.5	1	8
<b>ESIP</b>	<b>1.5</b>	<b>0.5</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0.5</b>	<b>1.5</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0.5</b>	<b>1.5</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
ESLL / Beau-Site	5	2	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7
ESLL / Jehan-Droz	0	0	0	3	2	2	7	4	2	3	9	4	2	2	8	3	27
<b>ESLL</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>34</b>
ESRN / La Côte	7	2	9	3	2	3	8	3	3	2	8	5	2	2	9	2	36
ESRN / Le Bas-Lac	5	1	6	3	2	2	7	2	2	2	6	2	2	2	6	0	25
ESRN / Le Mail	7	2	9	3	2	2	7	4	3	2	9	4	3	2	9	3	37
ESRN / Les Deux-Thielles	5	2	7	2	2	2	6	2	2	2	6	2	2	2	6	1	26
ESRN / Les Terreaux	7	1	8	3	2	2	7	3	1	1	5	3	2	2	7	1	28
<b>ESRN</b>	<b>31</b>	<b>8</b>	<b>39</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>35</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>34</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>37</b>	<b>7</b>	<b>152</b>
<b>Canton</b>	<b>86</b>	<b>25</b>	<b>111</b>	<b>37</b>	<b>28</b>	<b>33.33</b>	<b>98.33</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>29.33</b>	<b>99.33</b>	<b>42</b>	<b>32</b>	<b>28.33</b>	<b>102.3</b>	<b>28</b>	<b>439</b>

Nombre d'élèves de l'enseignement secondaire 1 en 2007-2008

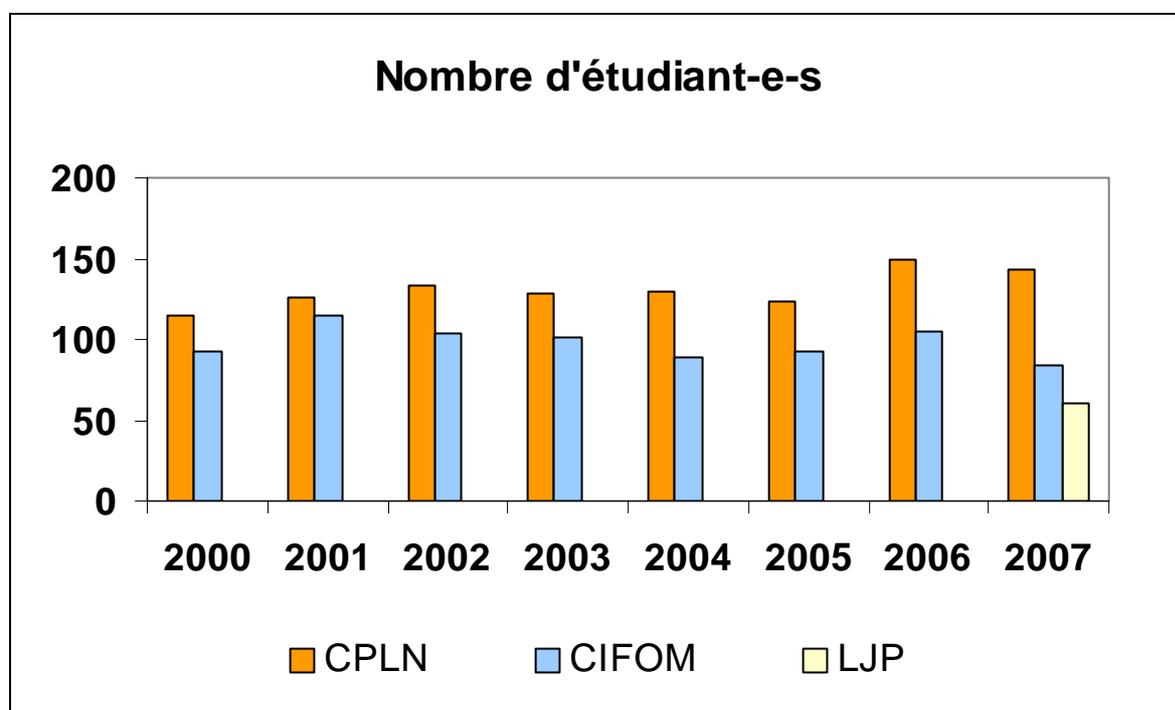
	degré 6			degré 7				degré 8				degré 9				TE + ACC	T
	OR	TR	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T	MA	MO	PP	T		
CESCOLE / Colombier	168	20	188	85	63	67	215	104	59	60	223	97	63	35	195	7	
<b>CESCOLE</b>	<b>168</b>	<b>20</b>	<b>188</b>	<b>85</b>	<b>63</b>	<b>67</b>	<b>215</b>	<b>104</b>	<b>59</b>	<b>60</b>	<b>223</b>	<b>97</b>	<b>63</b>	<b>35</b>	<b>195</b>	<b>7</b>	<b>828</b>
CIVAB / La Brévine	17	1	18	0	0	7	7	0	0	7	7	0	0	8	8	0	
<b>CIVAB</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>40</b>
CSC / Gorgier	143	13	156	64	45	37	146	52	54	32	138	75	57	20	152	20	
<b>CSC</b>	<b>143</b>	<b>13</b>	<b>156</b>	<b>64</b>	<b>45</b>	<b>37</b>	<b>146</b>	<b>52</b>	<b>54</b>	<b>32</b>	<b>138</b>	<b>75</b>	<b>57</b>	<b>20</b>	<b>152</b>	<b>20</b>	<b>612</b>
CSVR / Cernier	104	21	125	59	53	59	171	46	46	62	154	72	56	39	167	21	
CSVR / Les Geneveys-sur-Coffrane	41	0	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>CSVR</b>	<b>145</b>	<b>21</b>	<b>166</b>	<b>59</b>	<b>53</b>	<b>59</b>	<b>171</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>62</b>	<b>154</b>	<b>72</b>	<b>56</b>	<b>39</b>	<b>167</b>	<b>21</b>	<b>679</b>
CVT / Fleurier	144	18	162	62	31	61	154	75	41	39	155	67	46	48	161	12	
<b>CVT</b>	<b>144</b>	<b>18</b>	<b>162</b>	<b>62</b>	<b>31</b>	<b>61</b>	<b>154</b>	<b>75</b>	<b>41</b>	<b>39</b>	<b>155</b>	<b>67</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>161</b>	<b>12</b>	<b>644</b>
ESCF / Les Crétets-Bellevue	118	33	151	50	41	34	125	61	36	39	136	67	57	39	163	27	
ESCF / Les Forges	119	22	141	50	22	50	122	40	34	40	114	47	38	54	139	28	
ESCF / Numa-Droz	144	23	167	74	44	34	152	60	37	40	137	72	38	36	146	35	
<b>ESCF</b>	<b>381</b>	<b>78</b>	<b>459</b>	<b>174</b>	<b>107</b>	<b>118</b>	<b>399</b>	<b>161</b>	<b>107</b>	<b>119</b>	<b>387</b>	<b>186</b>	<b>133</b>	<b>129</b>	<b>448</b>	<b>90</b>	<b>1783</b>
ESIP / Les Ponts-de-Martel	23	2	25	0	9	14	23	0	11	5	16	0	10	8	18	5	
<b>ESIP</b>	<b>23</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>87</b>
ESLL / Beau-Site	116	15	131	68	39	37	144	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
ESLL / Jehan-Droz	0	0	0	0	0	0	0	76	34	49	159	76	49	31	156	24	
<b>ESLL</b>	<b>116</b>	<b>15</b>	<b>131</b>	<b>68</b>	<b>39</b>	<b>37</b>	<b>144</b>	<b>76</b>	<b>34</b>	<b>49</b>	<b>159</b>	<b>76</b>	<b>49</b>	<b>31</b>	<b>156</b>	<b>24</b>	<b>614</b>
ESRN / La Côte	144	24	168	67	40	43	150	66	59	41	166	98	42	33	173	18	
ESRN / Le Bas-Lac	104	16	120	56	38	34	128	47	29	27	103	48	27	30	105	0	
ESRN / Le Mail	141	22	163	74	34	37	145	81	63	38	182	89	50	36	175	45	
ESRN / Les Deux Thielles	93	17	110	38	39	30	107	46	33	33	112	47	35	29	111	9	
ESRN / Les Terreaux	147	11	158	68	36	37	141	71	22	22	115	65	42	32	139	12	
<b>ESRN</b>	<b>629</b>	<b>90</b>	<b>719</b>	<b>303</b>	<b>187</b>	<b>181</b>	<b>671</b>	<b>311</b>	<b>206</b>	<b>161</b>	<b>678</b>	<b>347</b>	<b>196</b>	<b>160</b>	<b>703</b>	<b>84</b>	<b>2855</b>
<b>Canton</b>	<b>1766</b>	<b>258</b>	<b>2024</b>	<b>815</b>	<b>534</b>	<b>581</b>	<b>1930</b>	<b>825</b>	<b>558</b>	<b>534</b>	<b>1917</b>	<b>920</b>	<b>610</b>	<b>478</b>	<b>2008</b>	<b>263</b>	<b>8142</b>





### 15.6. Préapprentissage - Année scolaire 2007-2008

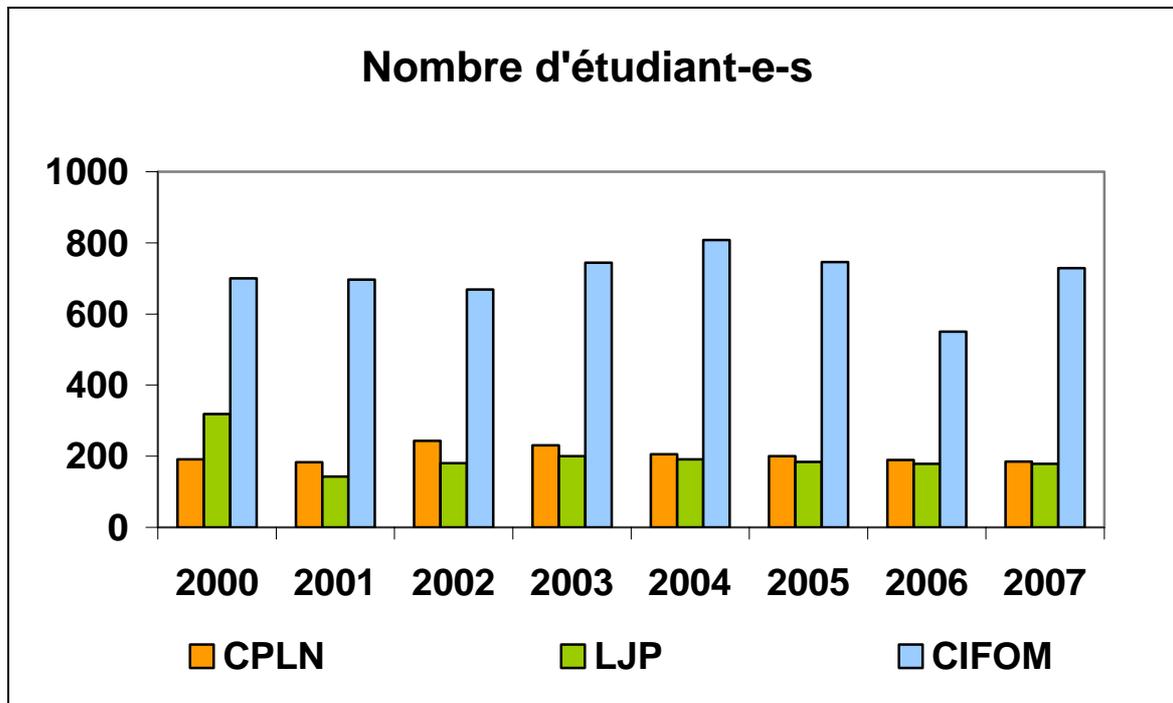
Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
<b>CPLN</b> Ecole des arts et métiers	97	67	<b>164</b>
<b>CIFOM</b> Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	65	40	<b>105</b>
<b>Lycée Jean-Piaget</b>	38	22	<b>60</b>
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>129</b>	<b>329</b>



Intégration de la voie « raccordement » du LJP dès la rentrée 2007.

**15.7. Formations de base à plein temps – Année scolaire 2007-2008**

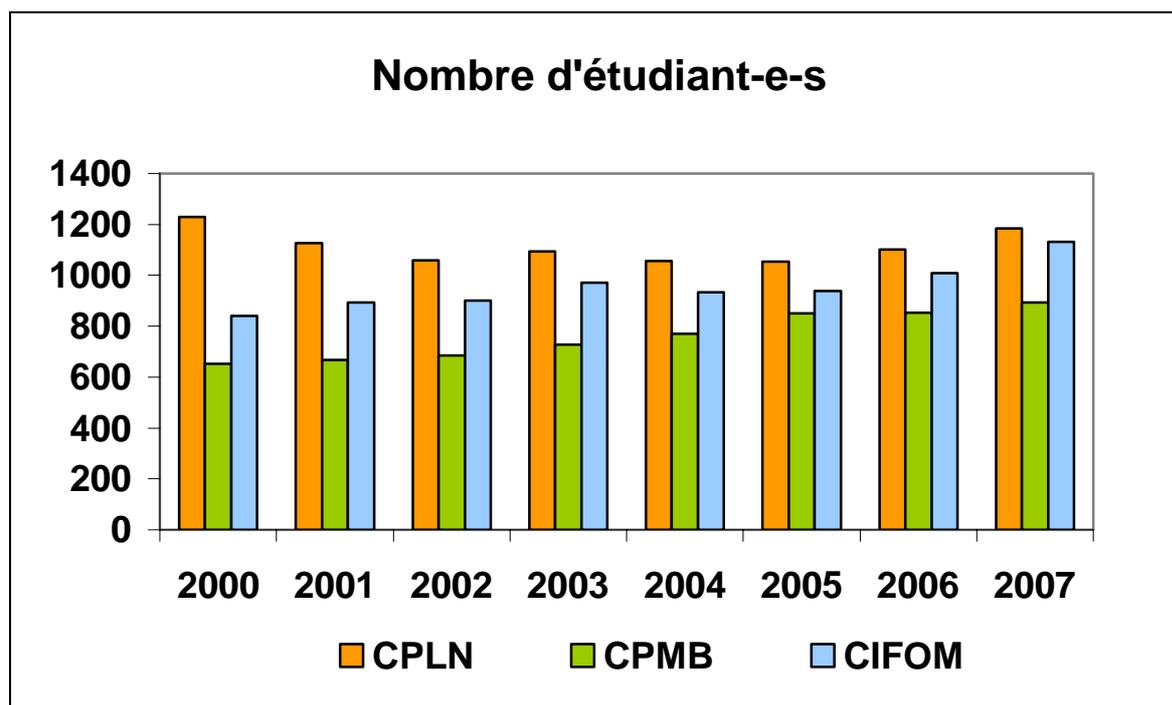
Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
<b>CPLN</b>			
Ecole technique	6	137	<b>143</b>
Ecole des métiers de la terre et de la nature	2	19	<b>21</b>
<b>Lycée Jean-Piaget</b>	97	82	<b>179</b>
<b>CIFOM</b>			
Ecole technique	29	184	<b>213</b>
Ecole d'art	107	55	<b>162</b>
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	85	66	<b>151</b>
Ecole Pierre-Coullery	2	0	<b>2</b>
<b>Total</b>	<b>328</b>	<b>543</b>	<b>871</b>



\* CIFOM sans les diplômés de culture générale depuis 2006-2007.

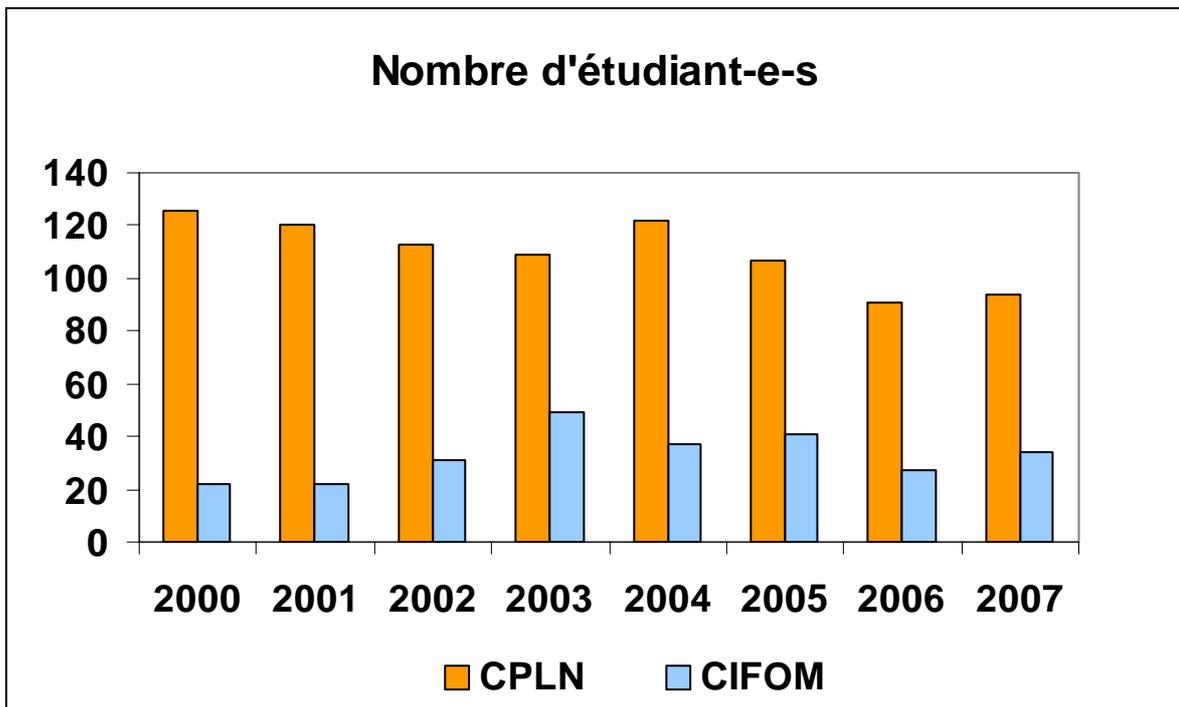
### 15.8. Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2007-2008

Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
<b>CPLN</b>			
Ecole technique	24	45	<b>69</b>
Ecole des arts et métiers	228	213	<b>441</b>
Ecole professionnelle commerciale	328	131	<b>459</b>
Ecole des métiers de la terre et de la nature	60	156	<b>216</b>
<b>CPMB</b>			
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment	26	866	<b>892</b>
<b>CIFOM</b>			
Ecole technique	49	422	<b>471</b>
Ecole d'art	29	40	<b>69</b>
Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	264	65	<b>329</b>
Ecole Pierre-Coullery	211	36	<b>247</b>
<b>Total</b>	<b>1219</b>	<b>1974</b>	<b>3193</b>



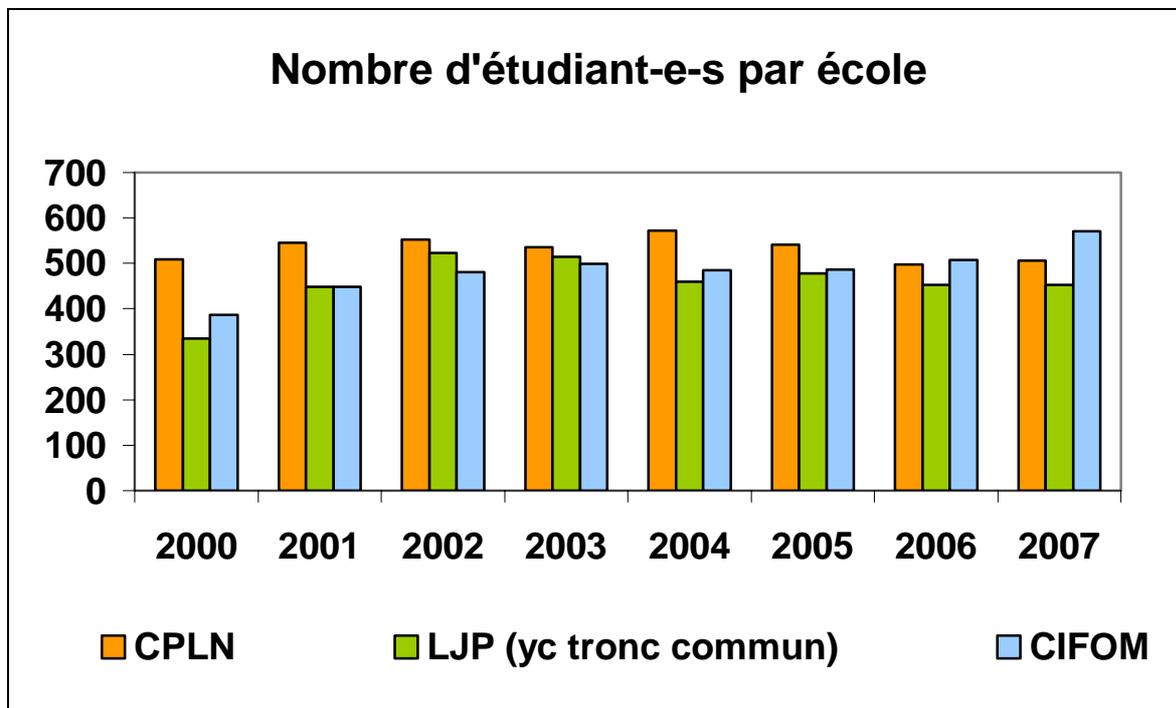
### 15.9. Cours préparatoires à la maturité professionnelle - Année scolaire 2007-2008

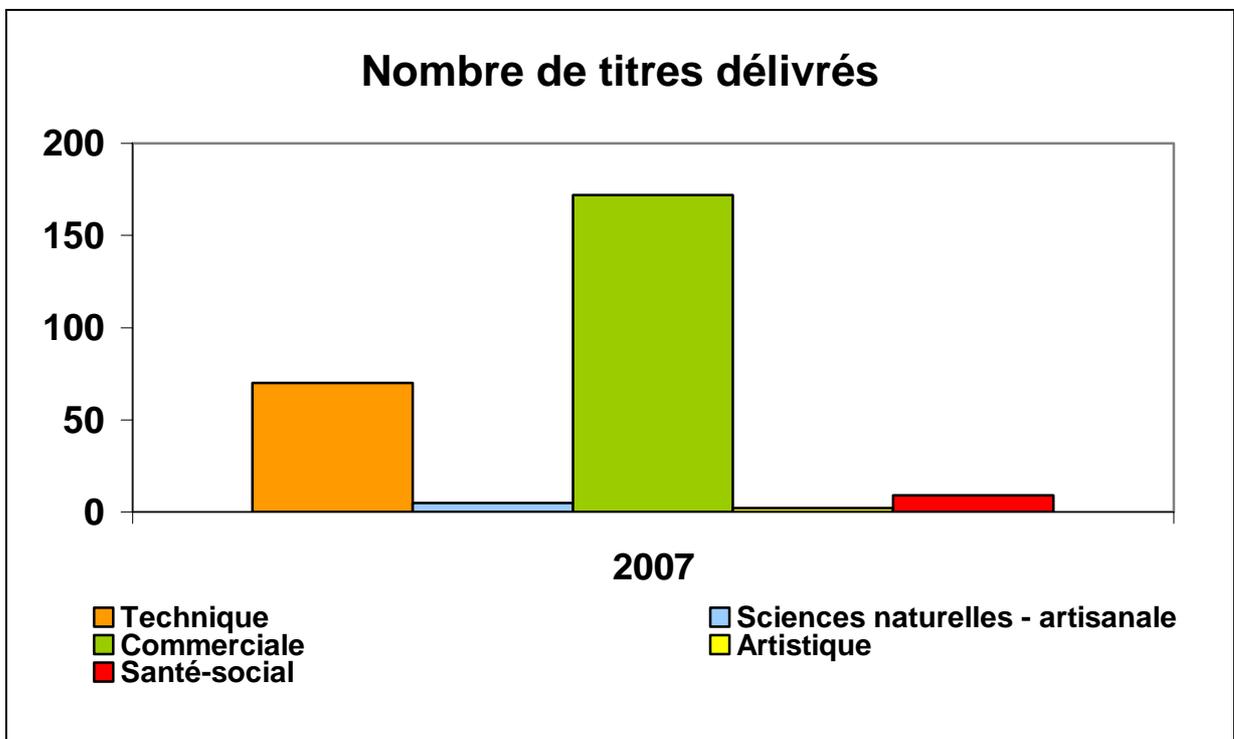
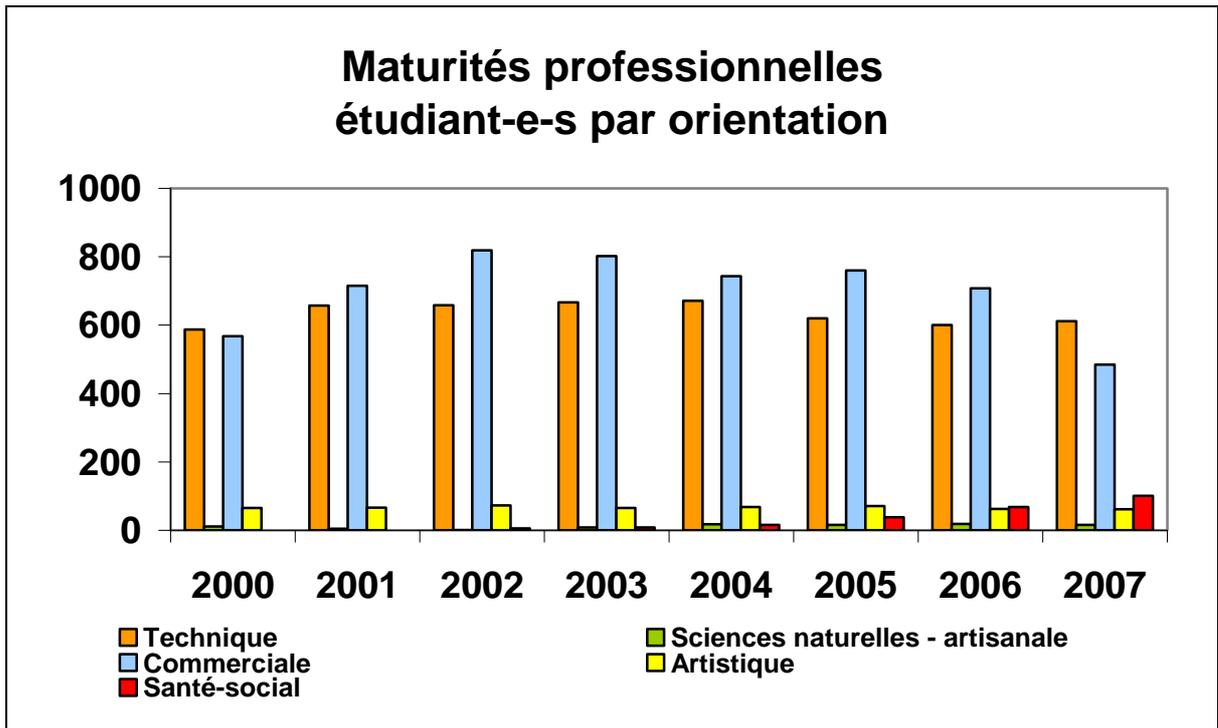
Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
<b>CPLN</b>			
Ecole technique	11	83	94
<b>CIFOM</b>			
Ecole technique	3	31	34
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>114</b>	<b>128</b>



### 15.10. Maturités professionnelles - Année scolaire 2007-2008

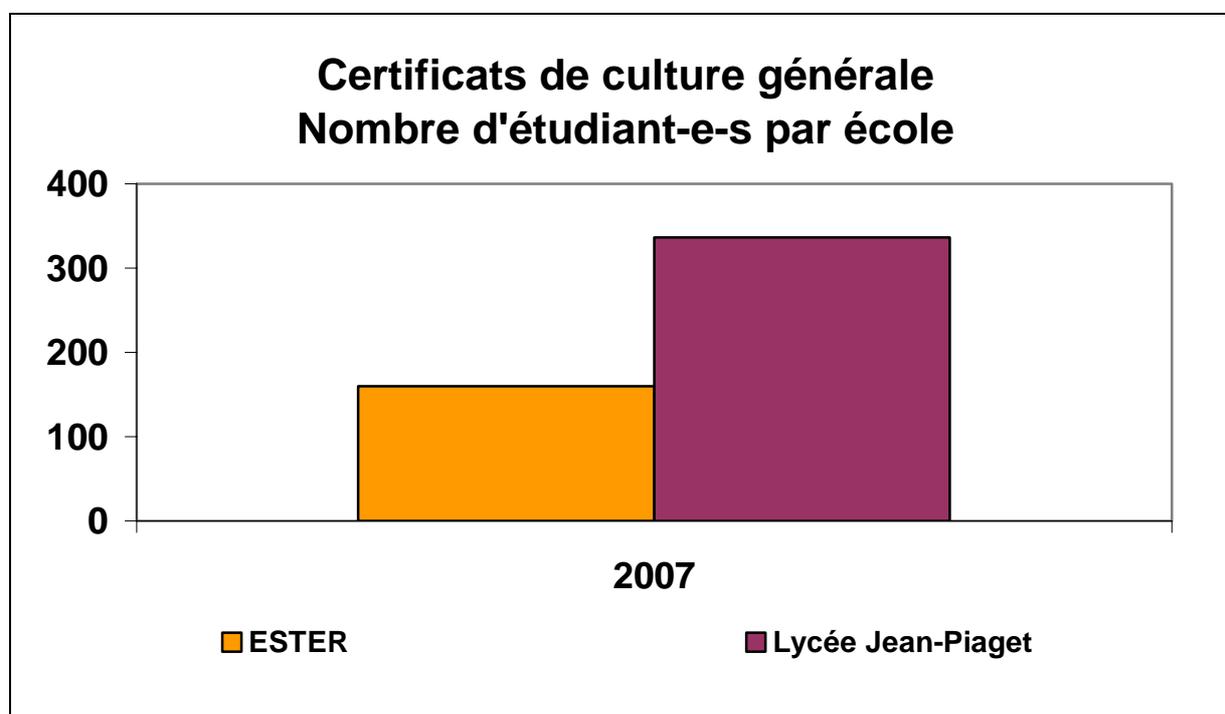
Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
<b>Technique</b>			
CPLN - Ecole technique	35	310	345
CIFOM - Ecole technique	23	244	267
<b>Sciences naturelles et artisanale</b>			
CPLN - Ecole des métiers de la terre et de la nature	3	13	16
CPLN - Ecole des arts et métiers	0	2	2
<b>Commerciale</b>			
CPLN - Ecole professionnelle commerciale	104	39	143
Lycée Jean-Piaget	228	231	459
CIFOM - Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	89	52	141
<b>Artistique</b>			
CIFOM - Ecole d'art	42	20	62
<b>Santé-Social</b>			
CIFOM - Ecole du secteur tertiaire, commercial, paramédical, social	82	19	101
<b>Total</b>	<b>606</b>	<b>930</b>	<b>1536</b>

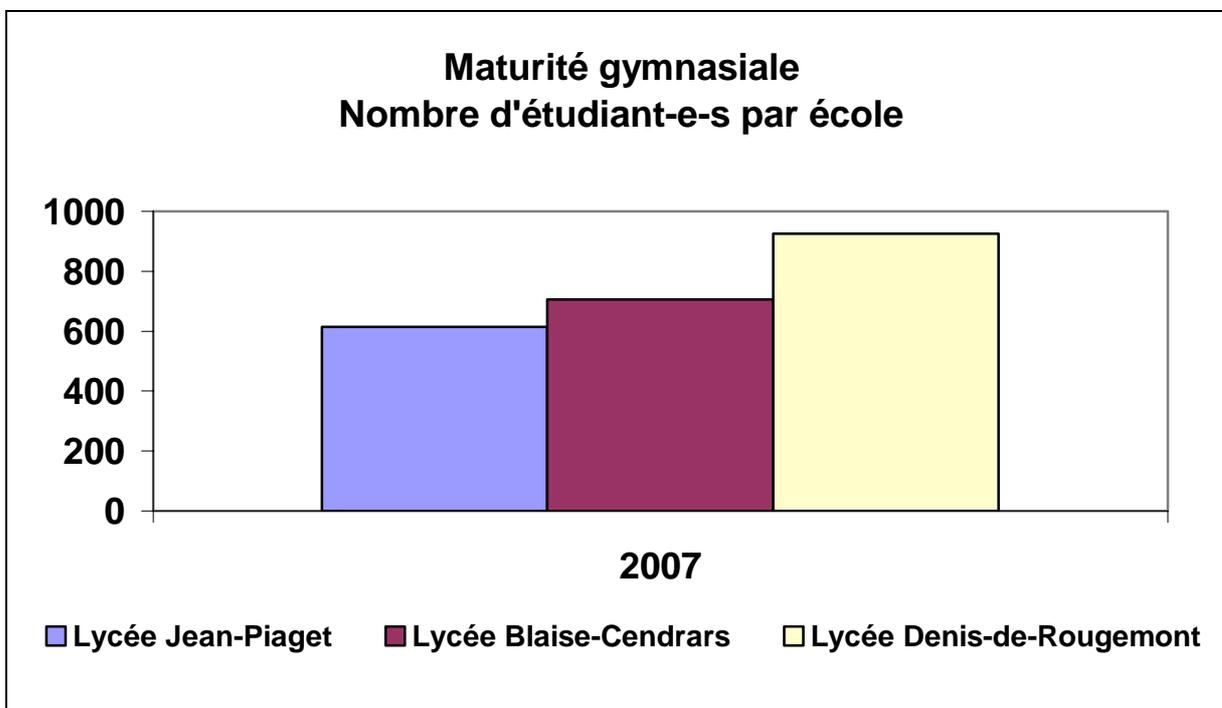




### 15.11. Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2007-2008

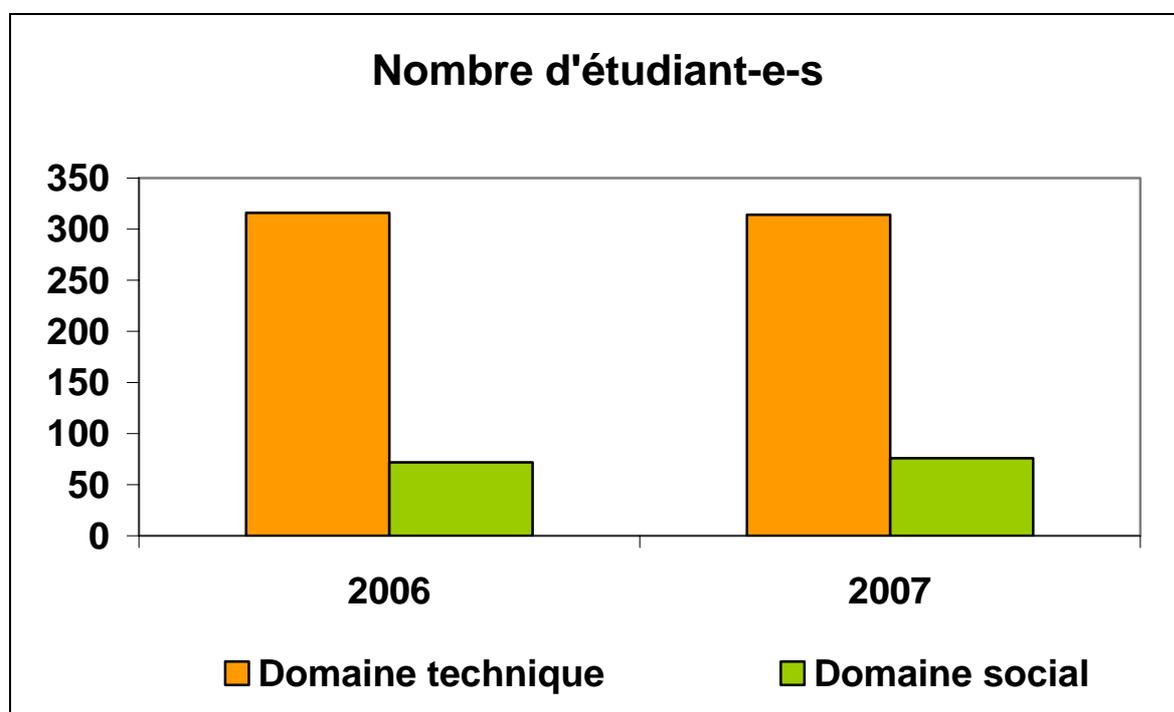
Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
<b>Ecoles de culture générale</b>			
ESTER	128	32	160
Lycée Jean-Piaget	270	66	336
<b>Maturité gymnasiale</b>			
Lycée Jean-Piaget	357	258	615
Lycée Blaise-Cendrars	432	273	705
Lycée Denis-de-Rougemont	509	417	926
<b>Total</b>	<b>1696</b>	<b>1046</b>	<b>2742</b>





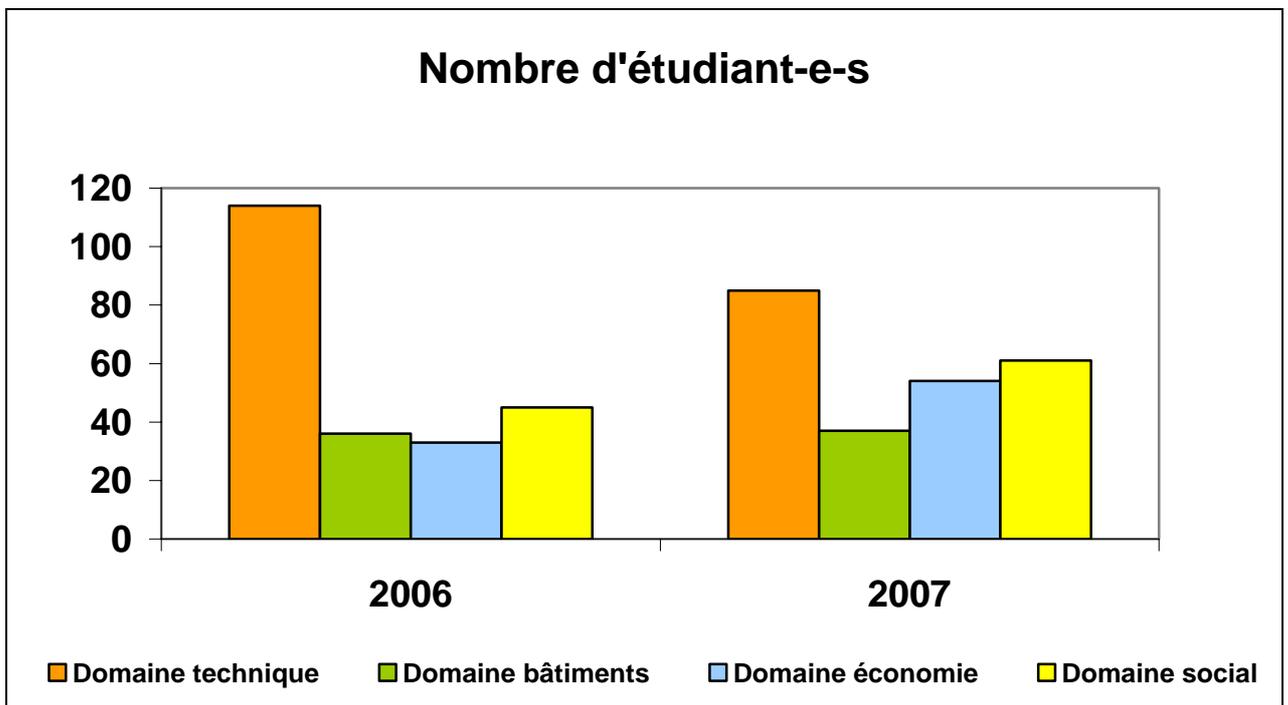
### 15.12. Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2007-2008

Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
<b>CPLN</b>			
Ecole technique	49	129	<b>178</b>
Ecole supérieure de droguerie	46	15	<b>61</b>
<b>CIFOM</b>			
Ecole technique	7	68	<b>75</b>
Ecole Pierre-Coullery	73	3	<b>76</b>
<b>Total</b>	<b>175</b>	<b>215</b>	<b>390</b>



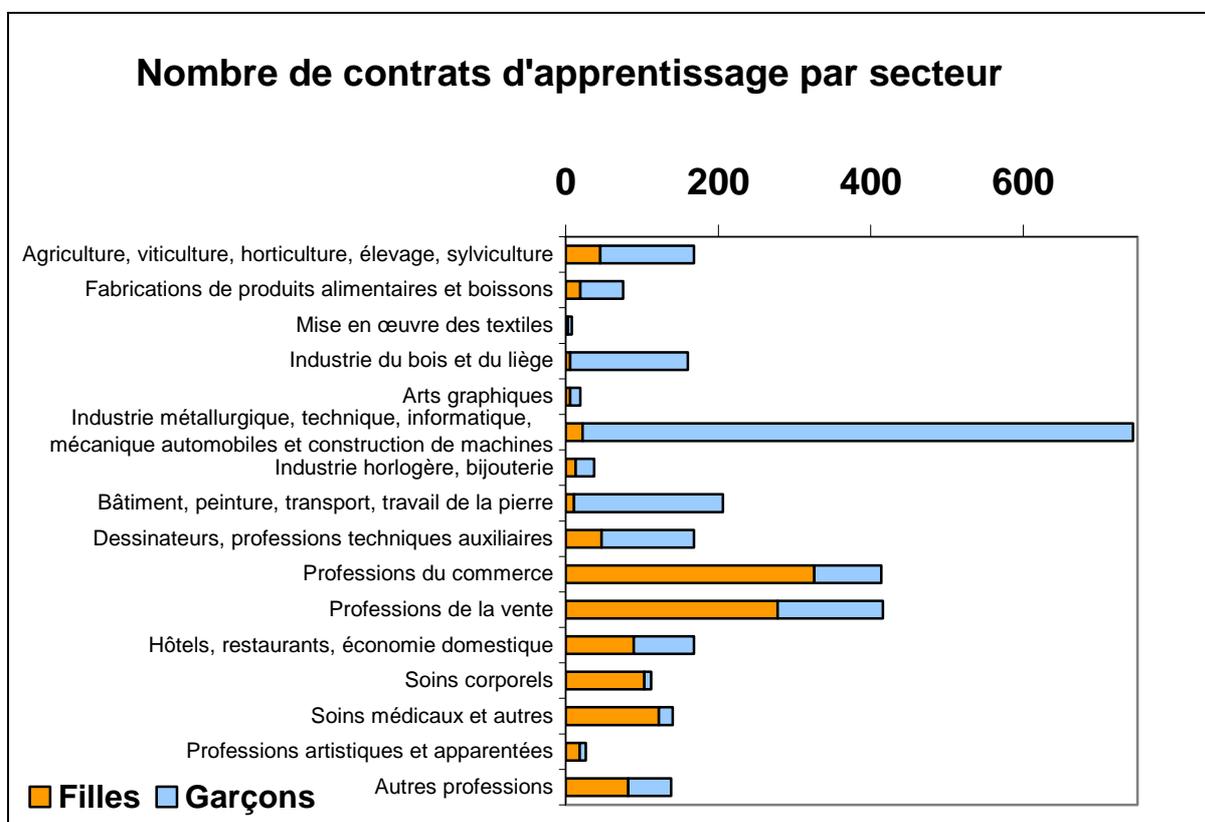
**15.13. Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2007-2008**

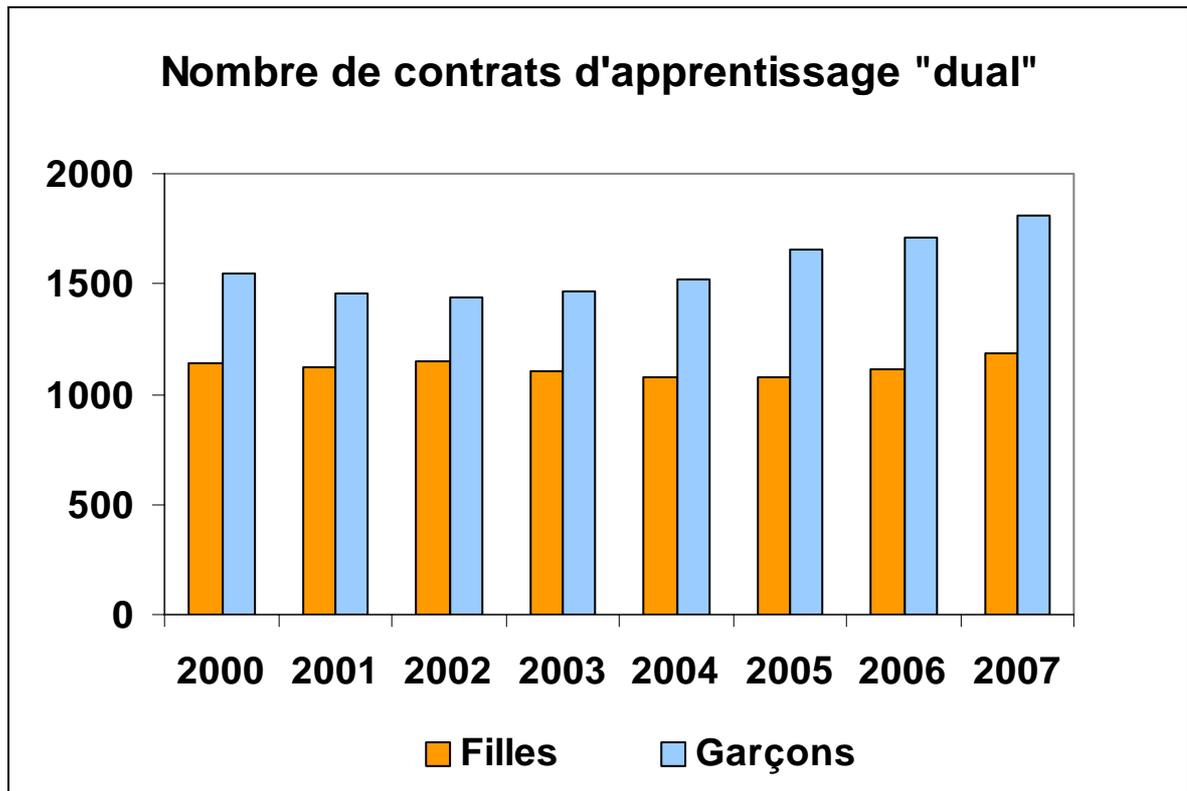
Ecole	Effectif des élèves		
	F	M	Total
<b>CPLN</b>			
Ecole professionnelle commerciale	21	33	<b>54</b>
Ecole technique du soir	2	64	<b>66</b>
<b>CIFOM</b>			
Ecole technique	0	19	<b>19</b>
Ecole Pierre-Coullery	57	4	<b>61</b>
<b>Total</b>	<b>80</b>	<b>120</b>	<b>200</b>



### 15.14. Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2007-2008

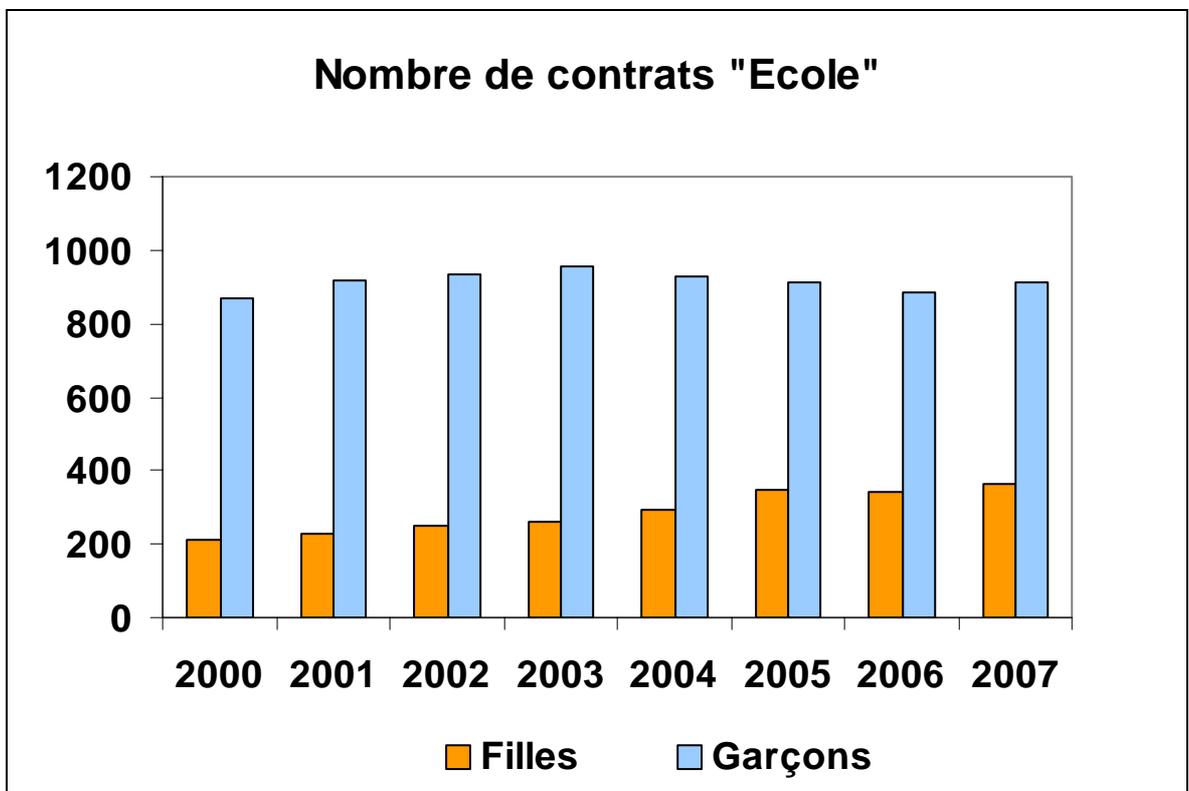
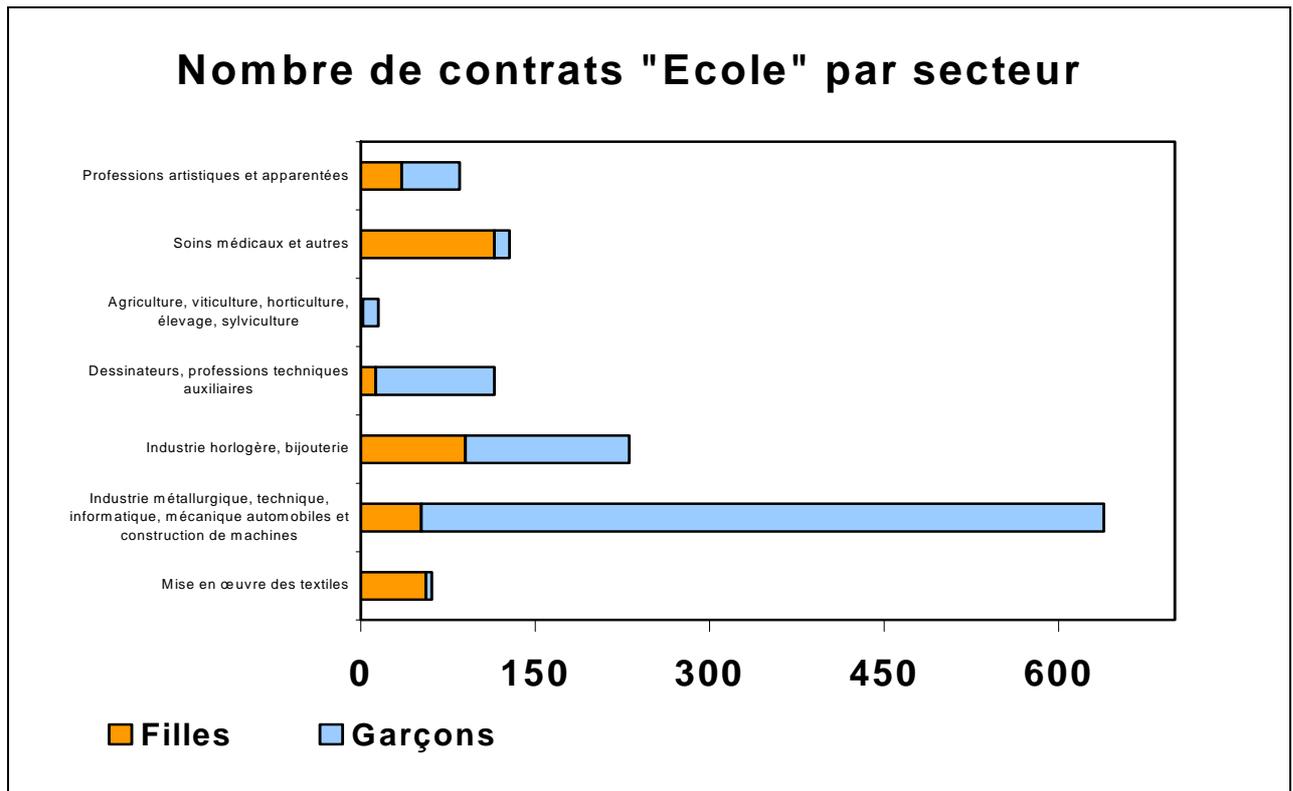
Professions	Apprenantes	Apprenants
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	45	123
Fabrications de produits alimentaires et boissons	19	56
Mise en œuvre des textiles	3	5
Industrie du bois et du liège	6	154
Arts graphiques	6	13
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	22	722
Industrie horlogère, bijouterie	13	24
Bâtiment, peinture, transport, travail de la pierre	11	195
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	47	121
Professions du commerce	326	88
Professions de la vente	278	138
Hôtels, restaurants, économie domestique	89	79
Soins corporels	103	9
Soins médicaux et autres	122	18
Professions artistiques et apparentées	18	8
Autres professions	82	56
<b>Total</b>	<b>1190</b>	<b>1809</b>





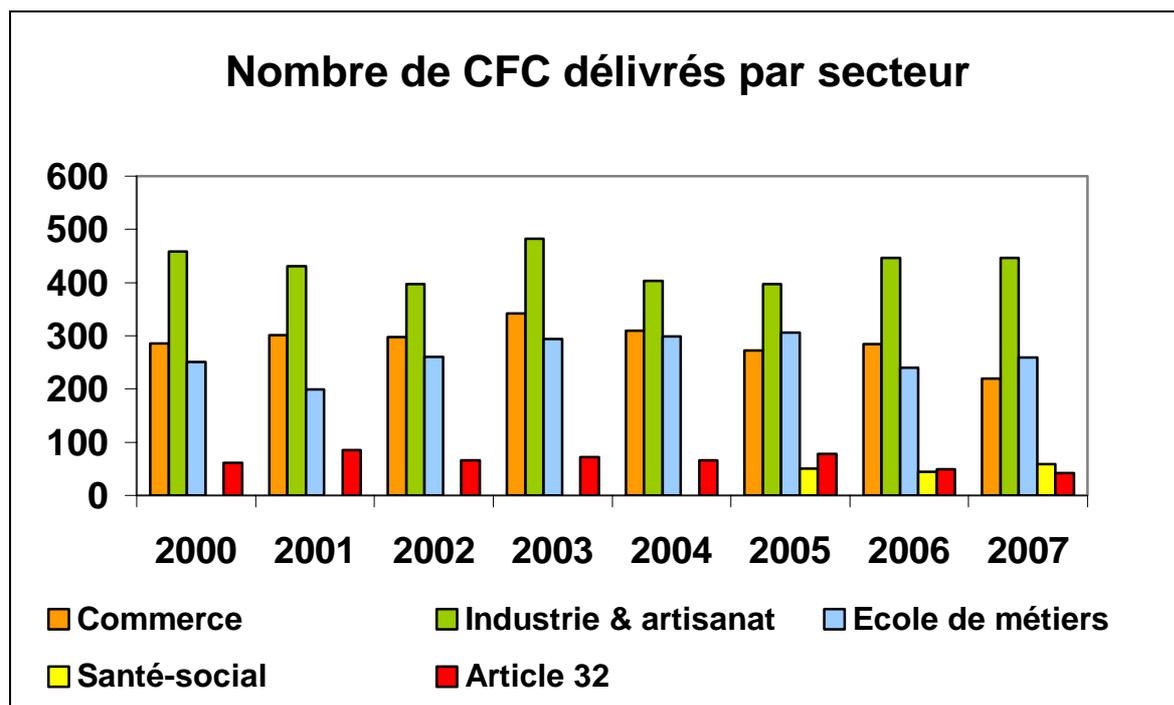
**15.15. Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2007-2008**

<b>Professions</b>	<b>Apprenantes</b>	<b>Apprenants</b>
Mise en œuvre des textiles	56	5
Industrie métallurgique, technique, informatique, mécanique automobiles et construction de machines	52	587
Industrie horlogère, bijouterie	90	141
Dessinateurs, professions techniques auxiliaires	13	102
Agriculture, viticulture, horticulture, élevage, sylviculture	2	13
Soins médicaux et autres	115	13
Professions artistiques et apparentées	35	50
<b>Total</b>	<b>363</b>	<b>911</b>



### 15.16. Examens de fin d'apprentissage

	Commerce	Santé-social	Industrie et artisanat	Ecoles de métiers	Articles 32	Totaux
Candidats	271	68	576	303	62	<b>1251</b>
CFC délivrés	244	59	464	259	52	<b>1063</b>
Echecs	27	9	112	44	10	<b>188</b>
Echecs en%	10.00	13.2	19.4	14.5	16.1	<b>15.0</b>



## 15.17. Titres et diplômes, évolution sur cinq ans

	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006	2006 2007
<b>Lettres et sciences humaines</b>					
■ Bachelors	–	–	–	–	24
■ Licences	79	91	77	74	77
■ Diplômes d'orthophonie-logopédie	21	11	22	17	3
■ Doctorats	7	4	8	6	10
■ Certificats d'études supérieures	4	10	9	13	8
■ Certificats de formation permanente en psychologie et science de l'éducation	2	–	3	3	3
■ Certificats d'études françaises (ILCF)	24	19	22	28	25
■ Diplômes pour l'enseignement du français langue étrangère (ILCF)	8	11	7	9	11
<b>Sciences</b>					
■ Bachelors	–	30	69	79	87
■ Masters	–	–	42	47	63
■ Licences et diplômes	75	49	29	19	13
■ Doctorats	47	44	38	41	50
■ Certificats divers (diplômes 3e cycle)	10	21	18	12	12
<b>Droit</b>					
■ Bachelors	–	9	42	56	63
■ Masters	–	–	6	13	44
■ Licences	64	57	53	48	16
■ Doctorats	4	3	4	3	3
■ Postgrade management, droit et sciences humaines du sport	24	25	29	27	29
<b>Sciences économiques, politiques et sociales</b>					
■ Bachelors	–	–	41	37	41
■ Master	–	–	–	–	18
■ Licences (y compris psychologie du	131	82	113	80	39
■ Doctorats	4	7	5	1	3
■ Certificats post-grade en statistique	–	4	4	2	2
■ Diplômes post-grade en statistique	–	18	19	7	22
■ Certificat de formation continue	–	–	4	1	–
<b>Théologie</b>					
■ Licences	4	5	9	7	2
■ Doctorats	1	–	–	2	–
■ Certificats d'études supérieures	3	–	1	–	–
<b>Certificats d'éducation physique (CEP)</b>	–	10	3	1	–
<b>Licences interfacultaires en sciences humaines et sociales</b>	8	5	13	12	18

**15.18. Titres et diplômes, répartition en 2006-2007**

	<b>Bachelors</b>	<b>Masters</b>	<b>Licences</b>	<b>Diplômes</b>	<b>Doctorats</b>
<b>Lettres et sciences humaines</b>	<b>24</b>	<b>–</b>	<b>77</b>	<b>3</b>	<b>10</b>
<b>Sciences</b>	<b>87</b>	<b>63</b>	<b>–</b>	<b>13</b>	<b>50</b>
■ Biologie	44	–	–	1	–
■ Biologie et ethnologie	13	–	–	–	–
■ Biologie fonctionnelle	–	2	–	–	–
■ Biologie des parasites	–	3	–	–	–
■ Biogéosciences	–	5	–	–	–
■ Ecologie et éthologie	–	16	–	–	–
■ Hydrogéologie	–	13	–	–	–
■ Chimie	6	–	–	5	–
■ Mathématiques	4	7	–	2	–
■ Physique	6	–	–	–	–
■ Pluridisciplinaire	–	1	–	–	–
■ Interdisciplinaire	–	–	–	1	–
■ Informatique	3	4	–	3	–
■ Micro-nanosciences	5	–	–	–	–
■ Micro-nanotechnologie	–	9	–	–	–
■ Science de la terre (+BENEFRI)	6	3	–	1	–
■ Science de la nature	–	–	–	–	–
<b>Droit</b>	<b>63</b>	<b>44</b>	<b>16</b>	<b>–</b>	<b>3</b>
<b>Sciences économiques, politiques et sociales</b>	<b>41</b>	<b>18</b>	<b>39</b>	<b>22</b>	<b>3</b>
■ Sciences économiques	41	–	–	–	–
■ Développement international des affaires	–	18	–	–	–
■ Gestion d'entreprise	–	–	2	–	–
■ Sciences sociales	–	–	5	–	1
■ Sciences politiques	–	–	2	–	–
■ Psychologie du travail	–	–	30	–	–
■ Finance	–	–	–	–	1
■ Statistique	–	–	–	–	1
■ Post-grade en statistique	–	–	–	22	–
<b>Théologie</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Interfacultaire (sciences humaines et sociales)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>18</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

### 15.19. Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

	02-03	03-04	04-05	05-06	06-07
Total	3'262	3'273	3'305	3'629	3'760
<i>dont étudiantes</i>	1'689	1'761	1'829	2'003	2'067
%	52	54	55	55	55

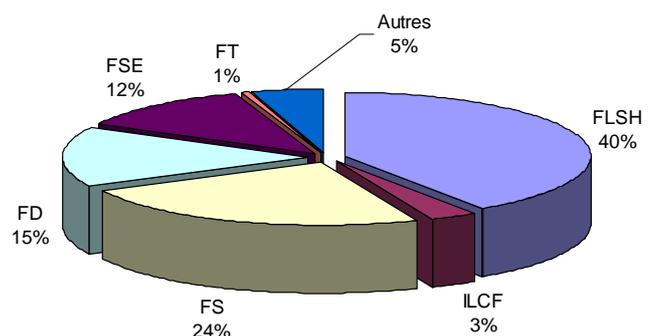
### 15.20. Effectifs des étudiants par faculté

	02 - 03	03 - 04	04 - 05	05 - 06	06 - 07
Lettres et sciences humaines	1'180	1'253	1'256	1'495	1'534
Institut de langue et de civilisation françaises (ex-SFM)	104	97	113	146	120
Sciences	840	847	843	901	904
Droit	429	410	452	503	578
Sciences économiques (ex-FSES)	565	496	478	441	452
Théologie	41	40	21	24	25
Certificat d'éducation physique	13	15	12	28	22
Licence interfacultaire	90	115	130	91	67
Certificat préparatoire à la formation d'enseignants (en partenariat avec la HEP)	-	-	-	-	87

#### Commentaires

La situation par faculté se présente de la manière suivante:

- FLSH: +2.6% par rapport à 2005 - 2006 et +30% par rapport à 2002 - 2003 (la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005 - 2006)
- FS: respectivement +0.3% et +7.6%
- FD: respectivement +14.9% et +34.7%
- FSE: respectivement -7.7% et -27.9% (les sciences politiques ont été supprimées dès 2003 - 2004, et la sociologie a été transférée en FLSH dès 2005 - 2006)
- FT: l'effectif reste stable avec 1 étudiant de plus qu'en 2004 - 2005 (ils étaient 41 en 2001 - 2002, lorsque la FT proposait encore une licence).



**15.21. Provenance des étudiants par canton**

	ENTRANTS 06-07		TOTAL 06-07		Différence
<b>AG</b>	3	0.3%	15	0.4%	-0.1%
<b>AR</b>	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
<b>BE</b>	70	8.0%	368	9.7%	-1.7%
<b>BL</b>	2	0.2%	10	0.3%	0.0%
<b>BS</b>	1	0.1%	5	0.1%	0.0%
<b>FR</b>	20	2.3%	79	2.1%	0.2%
<b>GE</b>	30	3.4%	164	4.3%	-0.9%
<b>GL</b>	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
<b>GR</b>	1	0.1%	4	0.1%	0.0%
<b>JU</b>	59	6.8%	339	8.9%	-2.2%
<b>LU</b>	4	0.5%	9	0.2%	0.2%
<b>NE</b>	293	33.6%	1414	37.3%	-3.8%
<b>OW</b>	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
<b>SG</b>	1	0.1%	10	0.3%	-0.1%
<b>SH</b>	1	0.1%	2	0.1%	0.1%
<b>SO</b>	0	0.0%	19	0.5%	-0.5%
<b>SZ</b>	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
<b>TG</b>	3	0.3%	4	0.1%	0.2%
<b>TI</b>	20	2.3%	113	3.0%	-0.7%
<b>UR</b>	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
<b>VD</b>	72	8.2%	274	7.2%	1.0%
<b>VS</b>	24	2.7%	111	2.9%	-0.2%
<b>ZG</b>	2	0.2%	3	0.1%	0.1%
<b>ZH</b>	1	0.1%	22	0.6%	-0.5%
<b>Etranger</b>	266	30.5%	814	21.5%	9.0%
<b>TOTAL</b>	<b>873</b>	<b>100.0%</b>	<b>3789</b>	<b>100.0%</b>	<b>0.0%</b>

**Remarques**

Les étudiants étrangers proviennent pour 45.8% d'Europe (dont France: 15.9%, Roumanie: 4.2%, Italie: 3.6%, Turquie: 3.5%, Allemagne: 3.2%), 27.5% d'Afrique (dont 11.1% du Maghreb), 13.7% d'Asie (dont Chine: 4% et Iran: 2.6%), 10.6% d'Amérique du Sud et 2.4% d'Amérique du Nord.

**15.22. Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement**

Financement	2006		2007		Variation	
Etat	503.0	62.4%	504.0	61.2%	1	0.2%
Fonds de tiers	303.2	37.6%	319.5	38.8%	16	5.4%
<b>Total</b>	<b>806.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>17</b>	<b>2.1%</b>

**15.23. Effectifs des collaborateurs en fonction du genre**

Genre		2006		2007		Variation	
Féminin	EPT	298.3	37.0%	324.9	39.5%	26.7	8.9%
	Effectif	426.0	40.0%	446.0	41.7%	20.0	4.7%
Masculin	EPT	508.0	63.0%	498.6	60.5%	-9.3	-1.8%
	Effectif	640.0	60.0%	624.0	58.3%	-16.0	-2.5%
<b>Total</b>	<b>EPT</b>	<b>806.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>17.3</b>	<b>2.1%</b>
<b>Total</b>	<b>Effectif</b>	<b>1066.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>1070.0</b>	<b>100.0%</b>	<b>4.0</b>	<b>0.4%</b>

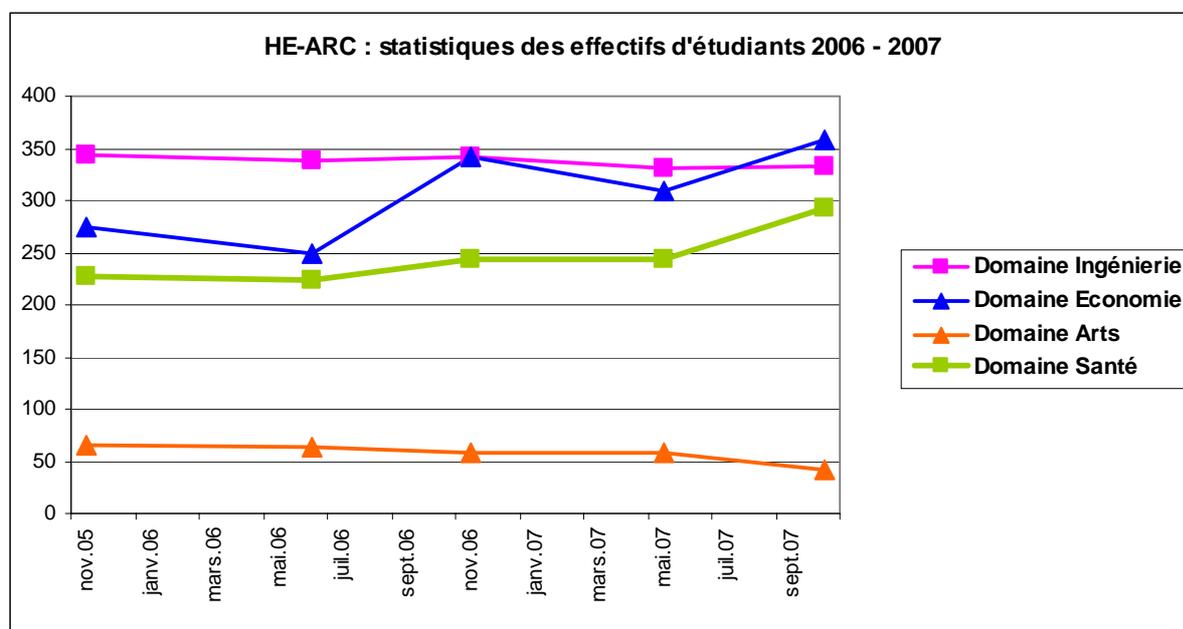
**15.24. Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel**

Catégorie	2006		2007		Variation	
Administratif, technique et bibliothécaire	207.3	25.7%	209.4	25.4%	2.1	1.0%
Corps intermédiaire supérieur	32.6	4.0%	30.0	3.6%	-2.6	-8.0%
Corps intermédiaire	418.6	51.9%	431.5	52.4%	12.9	3.1%
Corps professoral	114.7	14.2%	122.6	14.9%	7.9	6.9%
Apprenti	33.0	4.1%	30.0	3.6%	-3.0	-9.1%
<b>Total</b>	<b>806.2</b>	<b>100.0%</b>	<b>823.5</b>	<b>100.0%</b>	<b>17.3</b>	<b>2.1%</b>

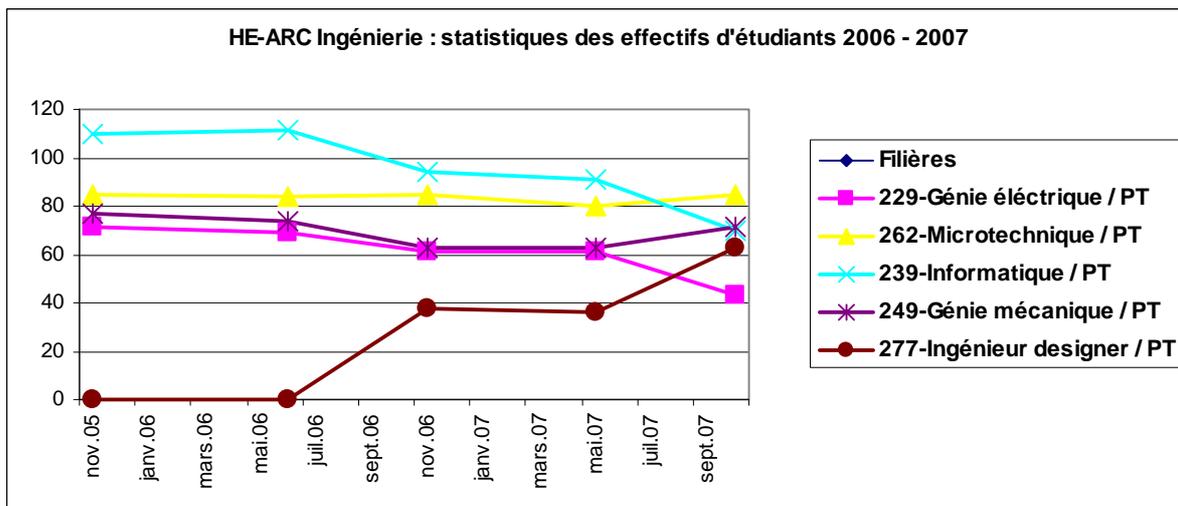
### 15.25. Statistique des effectifs d'étudiants de la HE-ARC

Sources relevés ISA – sans les étudiants en congé et sans les postgrades et formations continues.

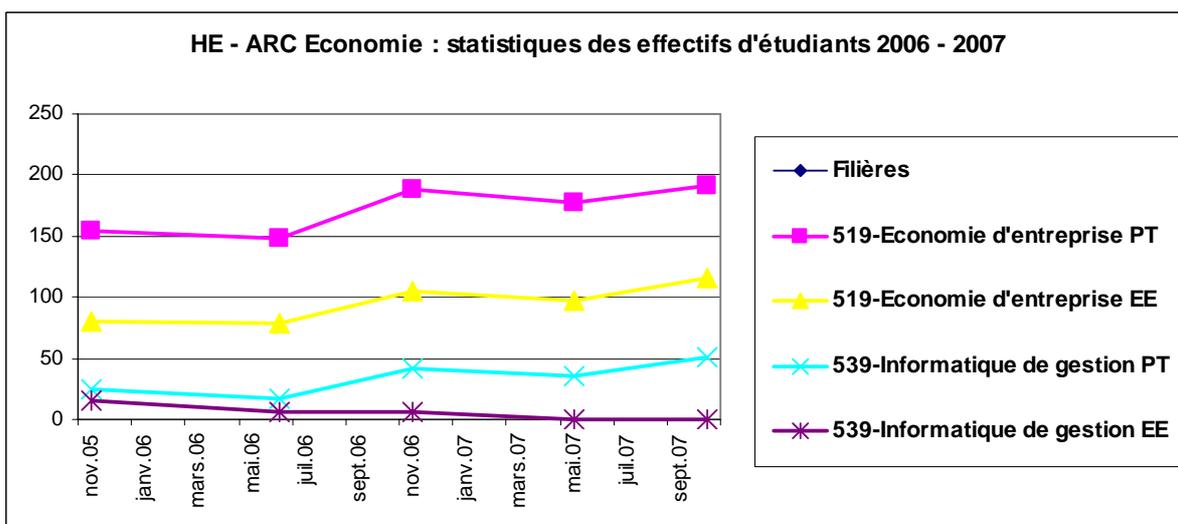
HE -Arc	15.11.2005	15.06.2006	15.11.2006	15.05.2007	15.10.2007
<b>Domaine Ingénierie</b>	343.00	338.00	341.00	331.00	332.00
<b>Domaine Economie</b>	275.00	250.00	341.00	310.00	358.00
<b>Domaine Arts</b>	66.00	64.00	58.00	58.00	42.00
<b>Domaine Santé</b>	228.00	224.00	244.00	243.00	292.00
<b>Totaux</b>	<b>912.00</b>	<b>876.00</b>	<b>984.00</b>	<b>942.00</b>	<b>1024.00</b>



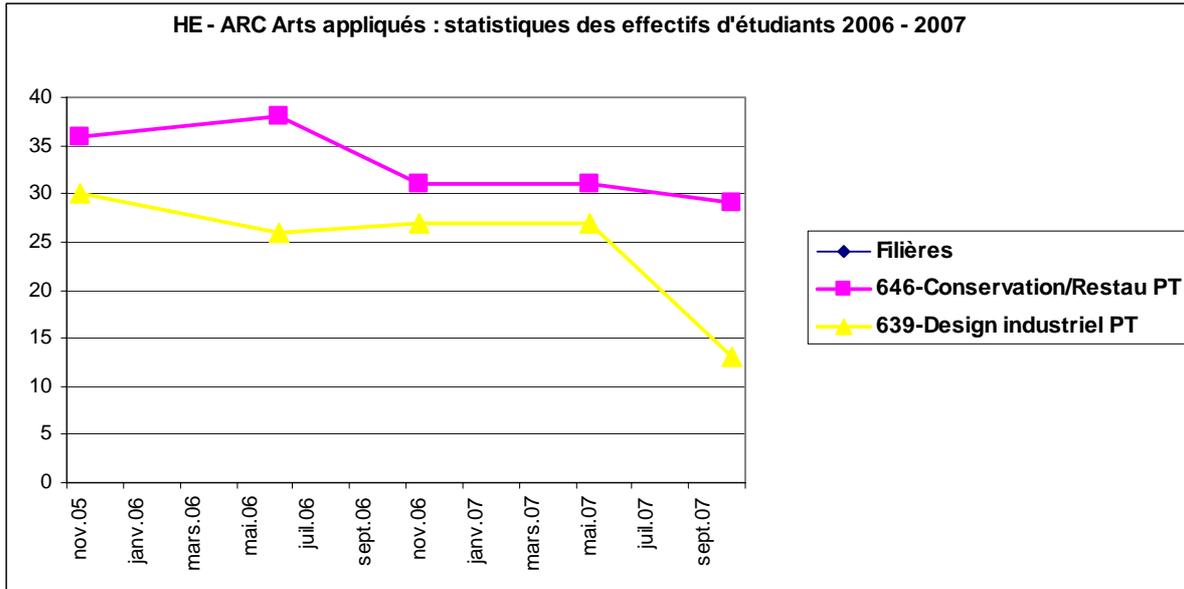
Domaine Ingénierie	15.11.2005	15.06.2006	15.11.2006	15.05.2007	15.10.2007
<b>Filières</b>					
229-Génie électrique / PT	71.00	69.00	61.00	61.00	43.00
262-Microtechnique / PT	85.00	84.00	85.00	80.00	85.00
239-Informatique / PT	110.00	111.00	94.00	91.00	70.00
249-Génie mécanique / PT	77.00	74.00	63.00	63.00	71.00
277-Ingénieur designer / PT	-	-	38.00	36.00	63.00
<b>Totaux</b>	<b>343.00</b>	<b>338.00</b>	<b>341.00</b>	<b>331.00</b>	<b>332.00</b>



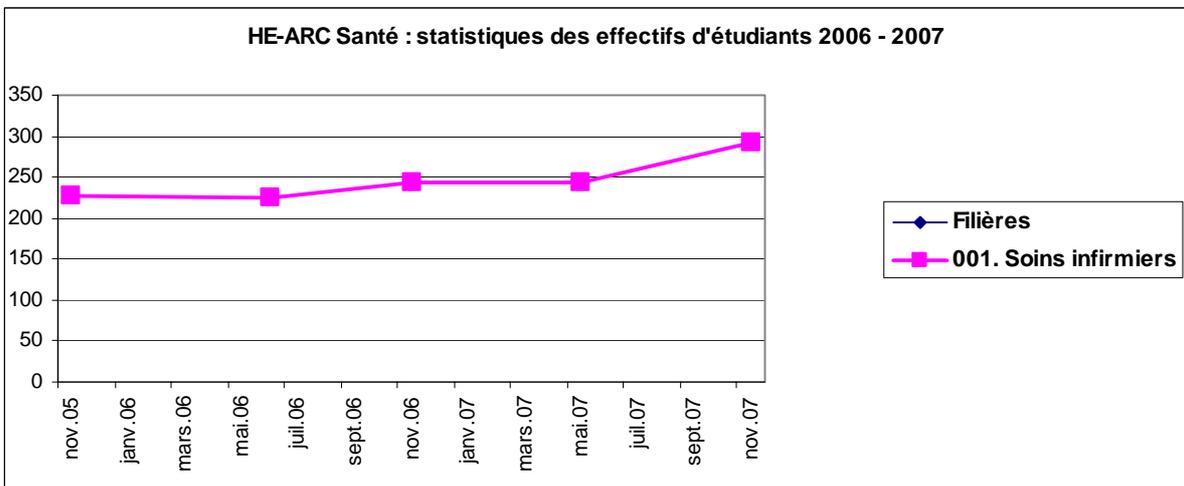
Domaine Economie	15.11.2005	15.06.2006	15.11.2006	15.05.2007	15.10.2007
<b>Filières</b>					
519-Economie d'entreprise PT	154.00	148.00	189.00	177.00	191.00
519-Economie d'entreprise EE	81.00	79.00	105.00	97.00	116.00
539-Informatique de gestion PT	24.00	17.00	41.00	36.00	51.00
539-Informatique de gestion EE	16.00	6.00	6.00	-	-
<b>Totaux</b>	<b>275.00</b>	<b>250.00</b>	<b>341.00</b>	<b>310.00</b>	<b>358.00</b>



Domaine Arts	15.11.2005	15.06.2006	15.11.2006	15.05.2007	15.10.2007
<b>Filières</b>					
646-Conservation/Restau PT	36.00	38.00	31.00	31.00	29.00
639-Design industriel PT	30.00	26.00	27.00	27.00	13.00
<b>Totaux</b>	<b>66.00</b>	<b>64.00</b>	<b>58.00</b>	<b>58.00</b>	<b>42.00</b>



Domaine Santé - HES-S2	15.11.2005	15.06.2006	15.11.2006	15.05.2007	15.11.2007
<b>Filières</b>					
001. Soins infirmiers	228.00	224.00	244.00	243.00	292.00





## Étudiants

Les données fournies présentent la situation depuis la création de la HEP-BEJUNE en 2001 jusqu'en 2007. Le premier tableau s'attache à la provenance cantonale des étudiants sur une base annuelle. Soulignons que la formation dure trois ans et que les statistiques présentées additionnent les volées annuelles. Le second indique le nombre de diplômés par année et leur provenance cantonale.

### 15.26. Statistiques sur la formation préscolaire et primaire (PF1)

Étudiants	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07	2007-08
Berne	12	38	56	62	62	58	59
Jura	28	62	96	89	70	57	55
Neuchâtel	33	121	158	185	160	158	162
Autres	1	3	4	3	2	1	5
<b>Totaux</b>	<b>74</b>	<b>224</b>	<b>314</b>	<b>339</b>	<b>294</b>	<b>274</b>	<b>281</b>

Diplômés	2004	2005	2006	2007
Berne	8	25	23	17
Jura	27	33	36	20
Neuchâtel	26	86	36	56
Autres	1	2	1	0
<b>Totaux</b>	<b>62</b>	<b>146</b>	<b>96</b>	<b>93</b>

### 15.27. Statistiques sur la formation secondaire 1 et 2 (PF2)

Étudiants	2001 - 02	2002 - 03	2003 - 04	2004 - 05	2005 - 06	2006-07	2006-07
Berne	3	7	6	13	16	20	50
Jura	3	10	10	12	15	22	64
Neuchâtel	14	53	48	86	113	92	201
Autres		5	4	5	5	18	26
<b>Totaux</b>	<b>20</b>	<b>75</b>	<b>68</b>	<b>116</b>	<b>148</b>	<b>152</b>	<b>341</b>

Diplômés	2002	2003	2004	2005	2006	2007
PF2 CDIP	20	48	51	81	107	47
Certificats		2003	2004	2005	2006	2007
PF2 CE		27	17	35	42	2

## 15.28. Personnel

Le tableau ci-dessous présente le personnel par catégories d'emploi. Il se base sur les données d'août 2007. Les chiffres indiqués représentent le nombre de postes, exprimés en « équivalent plein temps » (EPT), c'est-à-dire le nombre de postes à 100% correspondant au secteur concerné.

<b>1) Personnel lié aux activités de formation et recherche</b>	
PF1: Formation préscolaire et primaire	36
PF2: Formation secondaire	16.3
PF3: Formation continue	13.7
PF4: Ressources documentaires et multimédias	12.5
PF5: Recherche	4.4
Groupe TICE et pédagogie	3.5
Formateurs absents (congé, maladie, services externes)	3.5
<b>Sous-total</b>	91 (73%)
<b>2) Cadres et administration</b>	
Rectorat	5.5
Service de l'administration et des finances	4.5
<b>Sous-total</b>	10 (8%)
<b>3) Personnel secrétariat</b>	
Secrétaires	16.4 (13%)
<b>4) Personnel apprentis et stagiaires</b>	
Apprentis et stagiaires	8.6 (6%)
<b>TOTAL DU PERSONNEL</b>	124.9 (100%)

### 15.29. Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2007

Désignation de l'école	Nombre de postes complets	Nombre de postes partiels	Total en valeur de postes complets
Conservatoire neuchâtelois, section amateurs	2	132	54.01
Conservatoire neuchâtelois, filières professionnelles	1	110	25.21
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel	43	85	86.83
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel	70	148	149.37
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	31	55	65.36
Centre cantonal de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel	122	160	192.57
Centre interrégional de formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises, Le Locle, La Chaux-de-Fonds	133	197	242.68
Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier	18	43	34.22
Université de Neuchâtel (sans les assistants ni les maîtres-assistants)	98	159	136.10
<b>TOTAL</b>	<b>518</b>	<b>1089</b>	<b>986.35</b>

## 16. COMPTES

### 16.1. Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2006

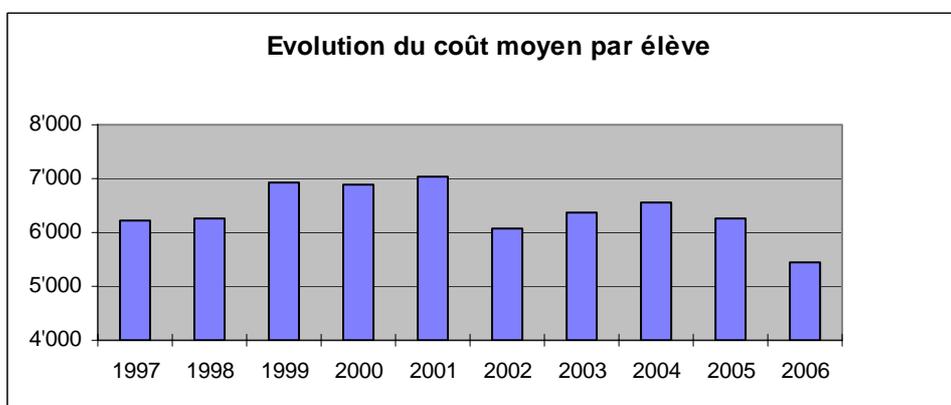
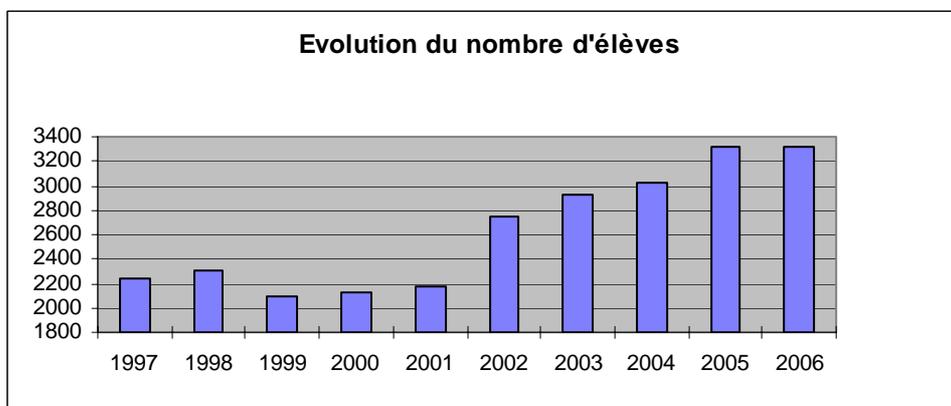
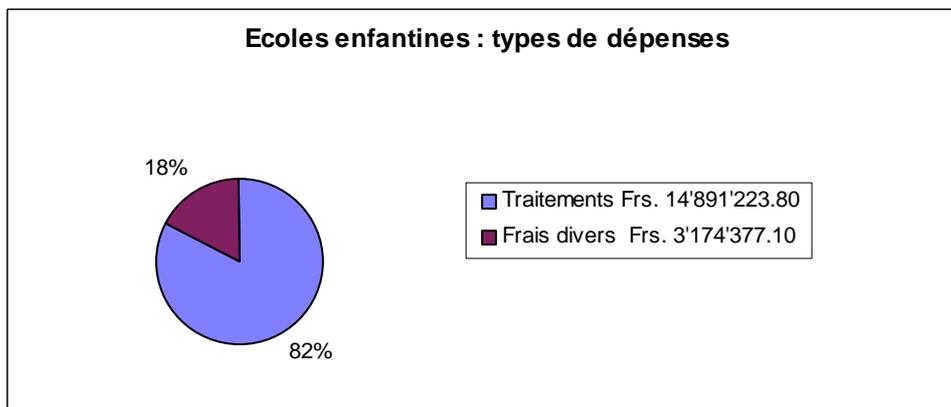
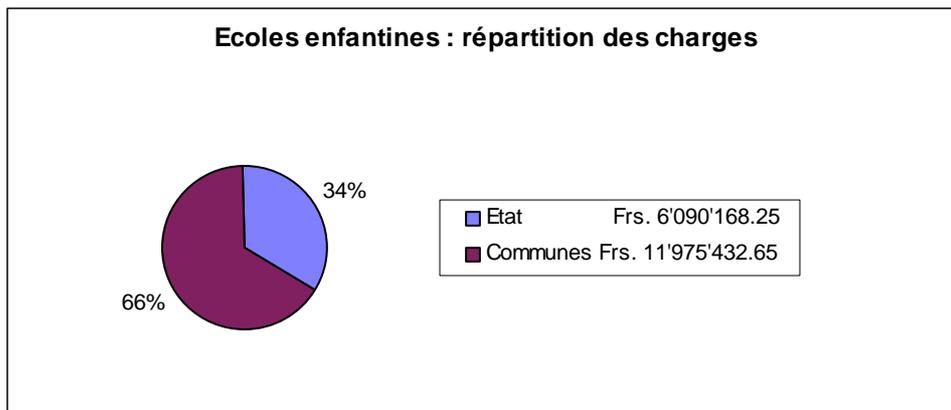
#### Ecoles enfantines

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	1'657'562.75	3'470'520.35	4'030'673.55	1'097'409.55	5'128'083.10
Boudry	1'296'416.80	2'804'819.00	3'201'029.15	900'206.65	4'101'235.80
Val-de-Travers	418'137.80	948'129.55	1'032'439.05	333'828.30	1'366'267.35
Val-de-Ruz	662'872.70	1'620'152.10	1'636'722.60	646'302.20	2'283'024.80
Le Locle	534'941.05	911'451.10	1'295'083.90	151'308.25	1'446'392.15
La Chaux-de-Fonds	1'520'237.15	2'220'360.55	3'695'275.55	45'322.15	3'740'597.70
Total	6'090'168.25	11'975'432.65	14'891'223.80	3'174'377.10	18'065'600.90

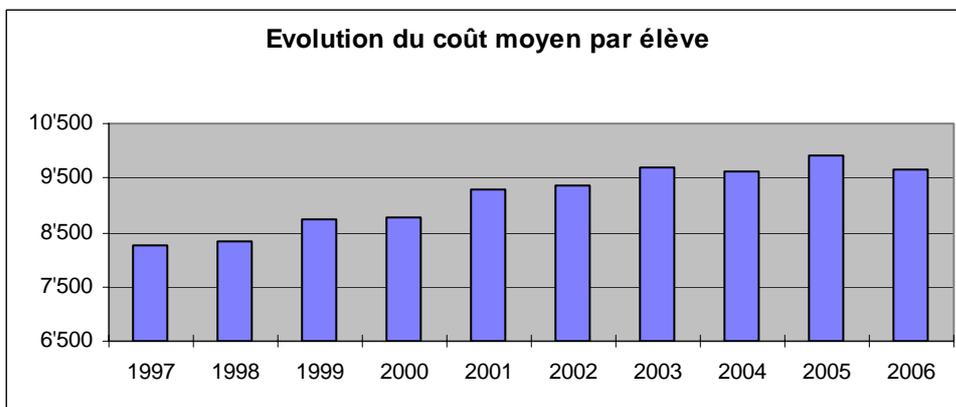
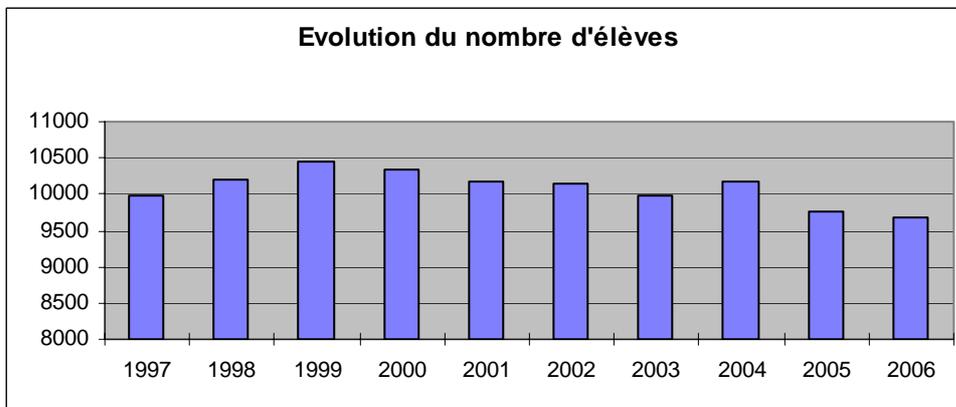
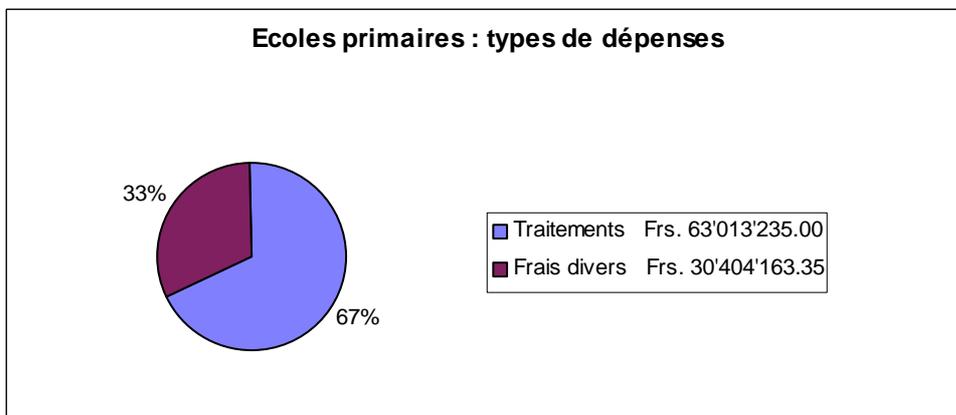
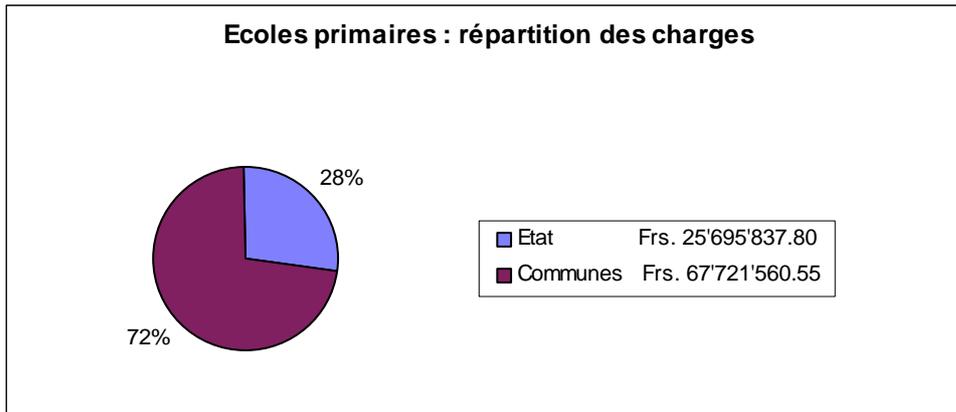
#### Ecoles primaires

Districts	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
Neuchâtel	7'099'337.10	15'316'634.65	17'364'779.40	5'051'192.35	22'415'971.75
Boudry	5'695'423.95	16'519'471.10	14'062'775.10	8'152'119.95	22'214'895.05
Val-de-Travers	2'004'189.40	5'923'667.15	4'948'615.95	2'979'240.60	7'927'856.55
Val-de-Ruz	2'496'538.70	7'431'868.75	6'164'293.25	3'764'114.20	9'928'407.45
Le Locle	2'270'102.60	6'274'023.70	5'521'021.35	3'023'104.95	8'544'126.30
La Chaux-de-Fonds	6'130'246.05	16'255'895.20	14'951'749.95	7'434'391.30	22'386'141.25
Total	25'695'837.80	67'721'560.55	63'013'235.00	30'404'163.35	93'417'398.35

### 16.2. Ecoles enfantines, 2006



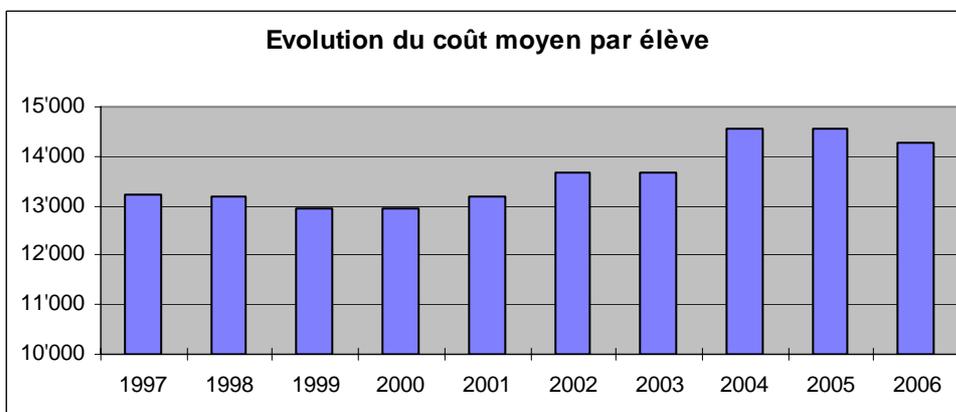
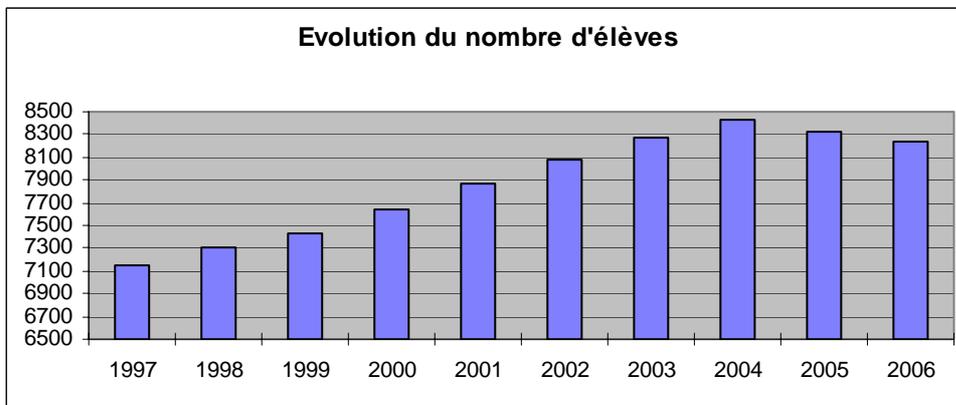
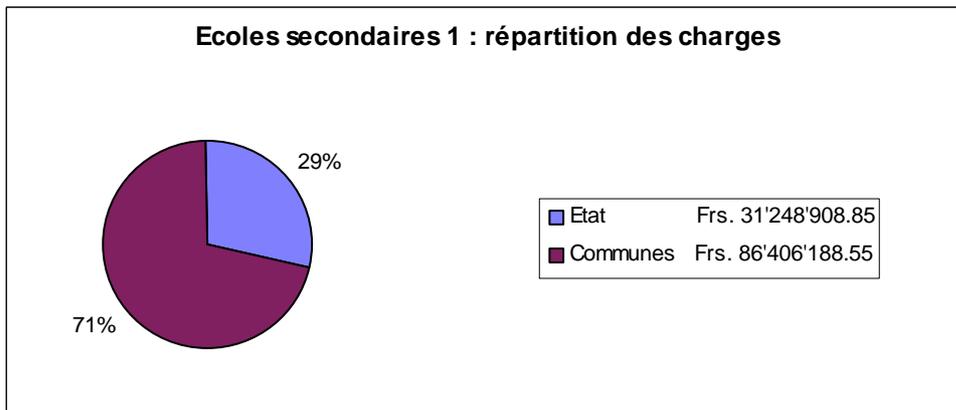
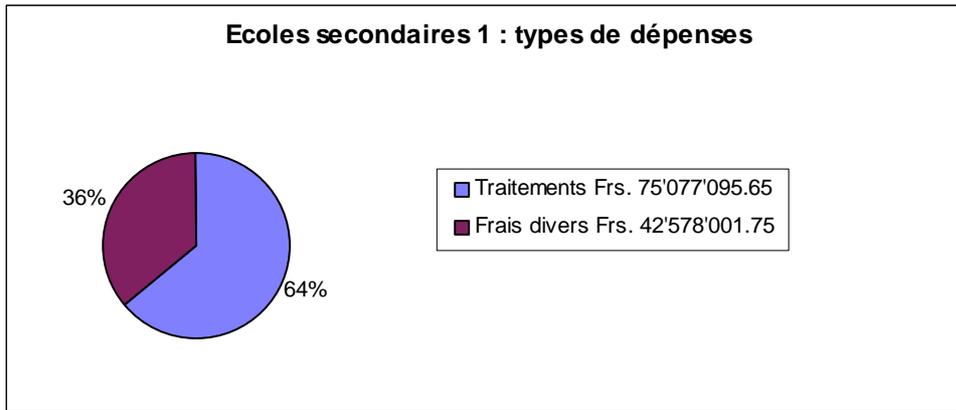
### 16.3. Ecoles primaires, 2006



**16.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2006**

ECOLES	REVENUS		CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des communes	Traitements	Frais divers	
ESRN	11'107'281.15	31'528'099.10	26'637'975.85	15'997'404.40	42'635'380.25
CESCOLE	2'900'860.25	8'117'135.90	6'978'093.85	4'039'902.30	11'017'996.15
CSC	2'365'524.50	7'052'983.85	5'665'276.30	3'753'232.05	9'418'508.35
CVT	2'556'211.55	6'567'068.50	6'123'679.20	2'999'600.85	9'123'280.05
CSVR	2'517'980.15	7'469'894.55	6'087'767.80	3'900'106.90	9'987'874.70
ESLL	2'413'521.25	6'077'632.35	5'793'741.85	2'697'411.75	8'491'153.60
ESIP	469'985.45	969'905.80	1'125'225.30	314'665.95	1'439'891.25
ESCH	6'772'208.80	18'263'724.30	16'306'898.75	8'729'034.35	25'035'933.10
CIVAB	145'335.75	359'744.20	358'436.75	146'643.20	505'079.95
Total	31'248'908.85	86'406'188.55	75'077'095.65	42'578'001.75	117'655'097.40

### 16.5. Ecoles secondaires 1, 2006



16.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2006

ECOLES	REVENUS			CHARGES		TOTAUX
	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages, divers	Charges de personnel	Frais divers	
Lycée Denis-de-Rougemont, Neuchâtel, Fleurier	14'796'908.94	637'412.70	42'940.00	13'388'269.05	2'088'992.59	15'477'261.64
Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel (BLAN)	15'867'214.23	141'230.00	1'668'561.30	14'887'688.66	2'789'316.87	17'677'005.53
Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds	11'169'963.01	934'000.00	165'746.55	10'490'380.85	1'779'328.71	12'269'709.56
Total	41'834'086.18	1'712'642.70	1'877'247.85	38'766'338.56	6'657'638.17	45'423'976.73

## 16.7. Formation professionnelle, comptes 2006

### Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue

ECOLES	REVENUS				CHARGES		TOTAUX
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages divers	Charges de personnel	Frais divers	
<b>Centre cantonal de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel</b>							
Ecole technique	2'710'645.00	10'580'202.61	370'661.00	788'049.63	11'185'895.81	3'263'662.43	14'449'558.24
Ecole des arts et métiers	1'258'901.00	4'252'923.98	78'252.00	507'768.55	4'493'229.27	1'604'616.26	6'097'845.53
Section de formation continue	1'506'317.00	375'607.25	0.00	561'731.75	2'048'939.67	394'716.33	2'443'656.00
Ecole professionnelle commerciale	995'305.00	4'619'829.62	164'686.00	187'997.45	4'787'563.93	1'180'254.14	5'967'818.07
Ecole cantonale de la terre et de la nature	306'242.00	1'111'433.46	211'685.00	131'291.27	1'347'845.10	412'806.63	1'760'651.73
<b>Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel</b>							
Tronc commun diplôme et maturité professionnelle	583'812.06	2'448'183.94	338'000.00	162'217.00	2'971'785.00	560'428.00	3'532'213.00
Section diplôme	432'450.32	1'747'228.68	317'850.00	118'907.00	2'201'307.00	415'129.00	2'616'436.00
Section maturité professionnelle	603'857.81	2'163'176.19	705'120.00	181'341.00	3'073'825.00	579'670.00	3'653'495.00
Autres formations	191'879.56	991'727.44	4'500.00	144'825.00	976'727.00	356'205.00	1'332'932.00
<b>Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment, Colombier</b>	2'446'568.00	2'583'606.41	824'244.10	2'244'739.22	5'935'999.36	2'163'158.37	8'099'157.73
<b>Centre interrégional de formation professionnelle des Montagnes neuchâteloise, Le Locle, La Chaux-de-Fonds</b>							
Ecole technique	3'052'069.00	13'539'957.80	290'147.05	701'280.60	12'920'582.20	4'662'872.25	17'583'454.45
Ecole d'art	1'261'853.00	4'594'415.63	841'356.20	410'984.25	5'243'088.09	1'865'520.99	7'108'609.08
Ecole du secteur tertiaire, Commerce - Santé - Social	1'972'729.00	11'287'013.67	188'450.00	377'630.56	11'263'306.02	2'562'517.21	13'825'823.23
Ecole Pierre-Coullery	482'263.20	2'495'294.08	89'835.00	375'434.95	3'032'386.87	410'440.36	3'442'827.23
Section de formation continue	200'046.00	164'949.22	561.95	2'049'406.53	1'906'408.49	508'555.21	2'414'963.70
Services généraux	70'702.00	3'900.00	0.00	96'245.53	166'947.53	3'900.00	170'847.53
<b>TOTAUX</b>	<b>18'075'639.95</b>	<b>62'959'449.98</b>	<b>4'425'348.30</b>	<b>9'039'850.29</b>	<b>73'555'836.34</b>	<b>20'944'452.18</b>	<b>94'500'288.52</b>

## Formation supérieure

ECOLES	REVENUS				CHARGES		TOTAUX
	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des autres cantons	Dons, écolages divers	Charges de personnel	Frais divers	
<b>Centre cantonal de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois, Neuchâtel</b>							
Ecole technique	439'848.00	1'598'931.44	230'600.00	60'449.92	1'818'216.19	511'613.17	2'329'829.36
Ecole suisse de droguerie	166'443.35	150'000.00	666'154.99	774'828.76	1'298'116.93	459'310.17	1'757'427.10
Ecole technique du soir	128'304.00	119'934.23	221'800.00	356'402.75	646'151.43	180'289.55	826'440.98
Ecole supérieure neuchâteloise d'informatique de gestion	288'559.00	989'644.78	170'887.00	306'598.40	1'398'491.60	357'197.58	1'755'689.18
Ecole supérieure de gestion commerciale	109'226.00	160'993.20	61'402.00	637'658.20	731'549.85	237'729.55	969'279.40
Ecole de laborantines et laborantins médicaux	354'832.00	66'512.39	527'280.00	245'910.80	704'283.43	490'251.76	1'194'535.19
<b>Centre interrégional de formation professionnelle des Montagnes neuchâteloise, Le Locle, La Chaux-de-Fonds</b>							
Ecole technique	429'384.00	2'043'056.86	176'330.00	28'390.00	2'018'688.49	658'472.37	2'677'160.86
Ecole technique du soir	33'570.00	89'304.22	13'375.00	88'631.70	213'314.81	11'566.11	224'880.92
Diplôme de formateur d'adultes	0.00	34'177.00	44'573.00	137'387.00	165'297.48	50'839.52	216'137.00
Ecole Pierre-Coullery	187'546.80	488'016.47	464'500.00	112'715.00	1'100'458.94	152'319.33	1'252'778.27
<b>TOTAUX</b>	<b>2'137'713.15</b>	<b>5'740'570.59</b>	<b>2'576'901.99</b>	<b>2'748'972.53</b>	<b>10'094'569.15</b>	<b>3'109'589.11</b>	<b>13'204'158.26</b>

### 16.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2006

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Secrétariat général	0.00	3'281'353.07	996'598.00	0.00	112'291.50	4'390'242.57
* Constructions scolaires	0.00	1'570'806.00	0.00	0.00	0.00	1'570'806.00
Bureau de l'informatique scolaire	0.00	4'344'236.40	88'178.00	0.00	1'020'414.00	5'452'828.40
CAPPES	0.00	350'120.09	0.00	0.00	0.00	350'120.09
Office des bourses	4'160'332.85	883'192.50	0.00	0.00	3'007.50	5'046'532.85
Service d'orientation scolaire et professionnelle	0.00	4'659'930.34	0.00	0.00	599'159.45	5'259'089.79
Service de l'enseignement obligatoire	77'001.40	14'053'377.11	159'022.20	0.00	226'736.65	14'516'137.36
Ecoles enfantines	0.00	6'090'168.25	11'975'432.65	0.00	0.00	18'065'600.90
Enseignement primaire	0.00	25'695'837.80	67'721'560.55	0.00	0.00	93'417'398.35
Enseignement secondaire 1	0.00	31'248'908.85	86'406'188.55	0.00	0.00	117'655'097.40
Centre de psychomotricité	0.00	565'255.85	0.00	0.00	404'784.35	970'040.20
Service de la formation professionnelle, administr.	787'145.50	7'911'551.20	0.00	290'868.15	554'245.15	9'543'810.00
Préformation, formation professionnelle initiale, CIE, formation continue	18'075'639.95	62'959'449.98	0.00	4'425'348.30	9'039'850.29	94'500'288.52
Formation professionnelle, formation supérieure	2'137'713.15	5'740'570.59	0.00	2'576'901.99	2'748'972.53	13'204'158.26
Lycées cantonaux	0.00	41'834'086.18	0.00	1'712'642.70	1'877'247.85	45'423'976.73
Service des hautes écoles et recherche	0.00	25'970'284.77	0.00	500'000.00	0.00	26'470'284.77
Hautes Ecoles Spécialisées	0.00	28'170'333.66	0.00	0.00	2'270'803.34	30'441'137.00
Cité universitaire	0.00	814'723.68	0.00	0.00	219'933.20	1'034'656.88
Université	56'535'178.00	6'688'900.97	0.00	18'595'269.10	2'532'042.31	84'351'390.38
A reporter	81'773'010.85	272'833'087.29	167'346'979.95	28'101'030.24	21'609'488.12	571'663'596.45

\* Comptes des investissements

	Part de la Confédération	Part de l'Etat	Part des communes	Part d'autres cantons	Dons, écolages, divers	TOTAUX
Report	81'773'010.85	272'833'087.29	167'346'979.95	28'101'030.24	21'609'488.12	571'663'596.45
Service des sports, administration	0.00	2'695'001.00	0.00	0.00	44'567.70	2'739'568.70
Service des sports, camps	0.00	50'297.87	0.00	0.00	3'244'595.97	3'294'893.84
Service des sports, Jeunesse et sport	109'949.30	195'757.95	0.00	0.00	254'265.30	559'972.55
Panespo	0.00	-183'502.70	0.00	0.00	284'044.20	100'541.50
Service des affaires culturelles	0.00	5'208'093.10	0.00	0.00	0.00	5'208'093.10
Conservatoire neuchâtelois	0.00	10'614'425.30	0.00	0.00	2'524'194.69	13'138'619.99
Service de la protection des monuments et sites	610'019.00	2'178'910.54	0.00	0.00	1'425.20	2'790'354.74
Service d'archéologie	245'127.00	1'294'567.76	0.00	0.00	23'188.17	1'562'882.93
Parc et musée d'archéologie	0.00	1'993'255.56	0.00	0.00	284'212.35	2'277'467.91
Archéologie, fouilles A5	0.00	2'737'248.41	0.00	0.00	12'128.15	2'749'376.56
Service des archives	17'250.00	780'656.15	0.00	0.00	14'414.55	812'320.70
Amortissements	0.00	23'806'000.00	0.00	0.00	0.00	23'806'000.00
Totaux en 2006	82'755'356.15	324'203'798.23	167'346'979.95	28'101'030.24	28'296'524.40	630'703'688.97
Totaux en 2005	48'640'148.62	367'531'465.91	168'979'243.55	23'301'996.56	26'506'757.00	634'959'611.64
	34'115'207.53	-43'327'667.68	-1'632'263.60	4'799'033.68	1'789'767.40	-4'255'922.67

Nombre d'habitants en 2006 : 169'022

Charge moyenne par habitant

3'731.49 Fr.

Nombre d'habitants en 2005 : 168'980

Charge moyenne par habitant

3'757.61 Fr.

Diminution

-26.12 Fr.

## 16.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2006

### Répartition des charges

		Montant des charges		En pour-cent
Part de la Confédération	Fr.	82'755'356.15	soit	13.12%
Part de l'Etat	Fr.	324'203'798.23	soit	51.40%
Part des communes	Fr.	167'346'979.95	soit	26.53%
Part d'autres cantons	Fr.	28'101'030.24	soit	4.46%
Charges couvertes par les dons, écolages, revenus de fonds scolaires, produit de travail des élèves (pour les écoles professionnelles seulement), allocation pour perte de gain, revenus divers	Fr.	<u>28'296'524.40</u>	soit	<u>4.49%</u>
Charges totales	Fr.	630'703'688.97	soit	100.00%

### Part consacrée à l'instruction publique en pour-cent des impôts, pour 2006

		Impôt		Montant des charges		En pour-cent
Etat	Fr.	765'803'627.00	Fr.	324'203'798.23	soit	42.34%
Communes	Fr.	435'987'245.00	Fr.	167'346'979.95	soit	38.38%
Total	Fr.	1'201'790'872.00	Fr.	491'550'778.18	soit	40.90%

### 16.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2006

LOCALITES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 40.5%	Traitements subventionnés direction	Subvention 22.5%	Subvention globale
Neuchâtel	2'204'186.65	892'695.60	111'732.85	25'139.90	917'835.50
Hauterive	202'540.60	82'028.95	0.00	0.00	82'028.95
Saint-Blaise	249'240.45	100'942.40	0.00	0.00	100'942.40
Marin-Epagnier	369'246.55	149'544.85	0.00	0.00	149'544.85
Thielle-Wavre	125'763.35	50'934.15	0.00	0.00	50'934.15
Cornaux	158'958.05	64'378.00	0.00	0.00	64'378.00
Cressier	246'589.20	99'868.65	0.00	0.00	99'868.65
Le Landeron	346'567.65	140'359.90	0.00	0.00	140'359.90
Lignières	127'581.05	51'670.35	0.00	0.00	51'670.35
Boudry	426'716.00	172'820.00	0.00	0.00	172'820.00
Cortailod	414'912.95	168'039.70	0.00	0.00	168'039.70
Colombier	460'557.35	186'525.70	0.00	0.00	186'525.70
Auvernier	95'627.95	38'729.30	0.00	0.00	38'729.30
Peseux	392'330.70	158'893.95	0.00	0.00	158'893.95
Corcelles-Cormondrèche	321'460.45	130'191.50	0.00	0.00	130'191.50
Bôle	132'269.70	53'569.25	0.00	0.00	53'569.25
Rochefort	105'285.40	42'640.60	0.00	0.00	42'640.60
Bevaix	424'089.35	171'756.20	0.00	0.00	171'756.20
Gorgier	146'957.55	59'517.80	0.00	0.00	59'517.80
St-Aubin-Sauges	234'742.80	95'070.85	0.00	0.00	95'070.85
Montalchez	46'078.95	18'661.95	0.00	0.00	18'661.95
Môtiers	78'004.95	31'592.00	0.00	0.00	31'592.00
Couvet	215'878.20	87'430.65	0.00	0.00	87'430.65
Travers	91'839.10	37'194.85	0.00	0.00	37'194.85
Noiraique	57'023.40	23'094.50	0.00	0.00	23'094.50
Boveresse	45'919.55	18'597.40	0.00	0.00	18'597.40
Fleurier	280'869.90	113'752.30	0.00	0.00	113'752.30
Buttes	75'103.10	30'416.75	0.00	0.00	30'416.75
La Côte-aux-Fées	55'903.30	22'640.85	0.00	0.00	22'640.85
St-Sulpice	30'730.95	12'446.05	0.00	0.00	12'446.05
Les Verrières	101'166.60	40'972.45	0.00	0.00	40'972.45
Cernier	191'284.80	77'470.35	0.00	0.00	77'470.35
Chézard-St-Martin	150'575.75	60'983.20	0.00	0.00	60'983.20
Dombresson	342'785.40	138'828.10	0.00	0.00	138'828.10
Savagnier	179'364.85	72'642.75	0.00	0.00	72'642.75
Fenin-Vilars-Saules	31'404.20	12'718.70	0.00	0.00	12'718.70
Fontaines	122'570.10	49'640.90	0.00	0.00	49'640.90
Fontainemelon	139'596.20	56'536.45	0.00	0.00	56'536.45
Les Hauts-Geneveys	95'566.95	38'704.60	0.00	0.00	38'704.60
Boudevilliers/Valangin	124'756.25	50'526.30	0.00	0.00	50'526.30
Coffrane	115'961.20	46'964.30	0.00	0.00	46'964.30
Les Geneveys-s/Coffrane	142'856.90	57'857.05	0.00	0.00	57'857.05
Le Locle	878'701.85	355'874.20	46'364.90	10'432.10	366'306.30
Les Brenets	124'861.00	50'568.70	0.00	0.00	50'568.70
Le Cerneux-Péquignot	35'288.35	14'291.80	0.00	0.00	14'291.80
La Brévine	68'683.05	27'816.65	0.00	0.00	27'816.65
La Chaux-du-Milieu	49'438.85	20'022.75	0.00	0.00	20'022.75
Les Ponts-de-Martel	138'110.80	55'934.85	0.00	0.00	55'934.85
La Chaux-de-Fonds	3'538'701.00	1'433'173.85	105'113.80	23'650.60	1'456'824.45
Les Planchettes	27'898.25	11'298.80	0.00	0.00	11'298.80
La Sagne	128'676.30	52'113.90	0.00	0.00	52'113.90
Totaux	14'891'223.80	6'030'945.65	263'211.55	59'222.60	6'090'168.25

### 16.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2006

LOCALITES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 40.5%	Traitements subventionnés direction	Subvention 22.5%	Subvention globale
Neuchâtel	9'808'824.05	3'972'573.75	296'006.25	66'601.40	4'039'175.15
Hauterive	913'330.75	369'898.95	0.00	0.00	369'898.95
Saint-Blaise	1'082'571.25	438'441.35	0.00	0.00	438'441.35
Marin-Epagnier	1'547'997.50	626'939.00	0.00	0.00	626'939.00
Thielle-Wavre	432'380.25	175'114.00	0.00	0.00	175'114.00
Cornaux	478'933.00	193'967.85	0.00	0.00	193'967.85
Cressier	937'015.00	379'491.10	0.00	0.00	379'491.10
Enges	134'914.85	54'640.50	0.00	0.00	54'640.50
Le Landeron	1'639'245.10	663'894.30	0.00	0.00	663'894.30
Lignièrès	389'567.65	157'774.90	0.00	0.00	157'774.90
Boudry	2'283'287.70	924'731.50	0.00	0.00	924'731.50
Cortailod	1'702'050.75	689'330.60	0.00	0.00	689'330.60
Colombier	2'000'447.35	810'181.20	0.00	0.00	810'181.20
Auvernier	395'213.65	160'061.55	0.00	0.00	160'061.55
Peseux	2'007'987.45	813'234.90	0.00	0.00	813'234.90
Corcelles-Cormondrèche	1'460'547.20	591'521.60	0.00	0.00	591'521.60
Bôle	603'585.75	244'452.25	0.00	0.00	244'452.25
Rochefort	335'000.40	135'675.15	0.00	0.00	135'675.15
Bevaix	1'389'831.15	562'881.60	0.00	0.00	562'881.60
Gorgier	614'543.05	248'889.95	0.00	0.00	248'889.95
St-Aubin-Sauges	1'011'504.00	409'659.10	0.00	0.00	409'659.10
Fresens	116'255.25	47'083.40	0.00	0.00	47'083.40
Vaumarcus	142'521.40	57'721.15	0.00	0.00	57'721.15
Môtiers	417'097.50	168'924.50	0.00	0.00	168'924.50
Couvét	1'042'953.65	422'396.25	0.00	0.00	422'396.25
Travers	472'376.10	191'312.30	0.00	0.00	191'312.30
Noiraique	251'528.30	101'868.95	0.00	0.00	101'868.95
Boveresse	177'882.90	72'042.55	0.00	0.00	72'042.55
Fleurier	1'273'355.70	515'709.05	0.00	0.00	515'709.05
Buttes	302'045.35	122'328.35	0.00	0.00	122'328.35
La Côte-aux-Fées	199'568.60	80'825.30	0.00	0.00	80'825.30
Saint-Sulpice	309'482.00	125'340.20	0.00	0.00	125'340.20
Les Verrières	311'662.40	126'223.25	0.00	0.00	126'223.25
Les Bayards	190'663.45	77'218.70	0.00	0.00	77'218.70
Cernier	595'601.65	241'218.65	0.00	0.00	241'218.65
Chézard-St-Martin	862'503.70	349'314.00	0.00	0.00	349'314.00
Dombresson	846'915.05	343'000.60	0.00	0.00	343'000.60
Le Pâquier	120'886.25	48'958.95	0.00	0.00	48'958.95
Savagnier	457'248.70	185'185.70	0.00	0.00	185'185.70
Fenin-Vilars-Saules	307'956.95	124'722.55	0.00	0.00	124'722.55
Fontaines	571'942.15	231'636.55	0.00	0.00	231'636.55
Fontainemelon	569'546.90	230'666.50	0.00	0.00	230'666.50
Les Hauts-Geneveys	363'703.40	147'299.90	0.00	0.00	147'299.90
Boudevilliers	335'889.50	136'035.25	0.00	0.00	136'035.25
Coffrane	323'591.65	131'054.60	0.00	0.00	131'054.60
Les Geneveys-s/C.	473'079.55	191'597.20	0.00	0.00	191'597.20
Montmollin	335'427.80	135'848.25	0.00	0.00	135'848.25
Sous-total	42'540'463.70	17'228'887.75	296'006.25	66'601.40	17'295'489.15

**Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2006 (suite)**

LOCALITES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 40.5%	Traitements subventionnés direction	Subvention 22.5%	Subvention globale
Sous-total	42'540'463.70	17'228'887.75	296'006.25	66'601.40	17'295'489.15
Le Locle	3'811'930.35	1'543'831.85	151'506.10	34'088.90	1'577'920.75
Les Brenets	315'963.75	127'965.30	0.00	0.00	127'965.30
Le Cerneux-Péquignot	167'010.20	67'639.15	0.00	0.00	67'639.15
La Brévine	319'988.20	129'595.20	0.00	0.00	129'595.20
La Chaux-du-Milieu	226'999.35	91'934.75	0.00	0.00	91'934.75
Les Ponts-de-Martel	556'249.60	225'281.10	0.00	0.00	225'281.10
Brot-Dessus	122'879.90	49'766.35	0.00	0.00	49'766.35
La Chaux-de-Fonds	14'355'172.85	5'813'845.05	332'388.05	74'787.30	5'888'632.35
Les Planchettes	157'802.60	63'910.05	0.00	0.00	63'910.05
La Sagne	438'774.50	177'703.65	0.00	0.00	177'703.65
Totaux	63'013'235.00	25'520'360.20	779'900.40	175'477.60	25'695'837.80

**16.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2006**

ECOLES	Traitements subventionnés personnel enseignant	Subvention 40.50%	Traitements subventionnés direction	Subvention 22.50%	Subvention globale
ESRN	26'637'975.85	10'788'380.15	1'417'338.20	318'901.00	11'107'281.15
CESCOLE	6'978'093.85	2'826'127.95	332'143.55	74'732.30	2'900'860.25
CSC	5'665'276.30	2'294'436.85	315'945.35	71'087.65	2'365'524.50
CVT	6'123'679.20	2'480'090.05	338'318.25	76'121.50	2'556'211.55
CSVN	6'087'767.80	2'465'546.00	233'040.70	52'434.15	2'517'980.15
ESLL	5'793'741.85	2'346'465.50	298'025.20	67'055.75	2'413'521.25
ESIP	1'125'225.30	455'716.25	63'418.65	14'269.20	469'985.45
ESCH	16'306'898.75	6'604'294.05	746'287.20	167'914.75	6'772'208.80
CIVAB	358'436.75	145'166.95	750.00	168.80	145'335.75
Total	75'077'095.65	30'406'223.75	3'745'267.10	842'685.10	31'248'908.85

### 16.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2007

#### *Ecoles enfantines*

Nos	Communes	Dépenses générales 2007	Nombre d'élèves en septembre 2007	Dépense moyenne par élève en 2007
101	Neuchâtel	20'320.35	503	40.40
3	Hauterive	1'480.40	42	35.25
4	Saint-Blaise	1'749.95	62	28.23
5	Marin-Epagnier	2'544.95	79	32.21
6	Thielle-Wavre	656.85	14	46.92
7	Cornaux	995.90	32	31.12
8	Cressier	852.30	50	17.05
10	Le Landeron	4'219.75	98	43.06
11	Lignièrès	1'054.65	24	43.94
201	Boudry	2'982.95	95	31.40
2	Cortailod	2'646.70	88	30.08
3	Colombier	4'972.90	114	43.62
4	Auvernier	297.80	21	14.18
5	Peseux	3'747.15	91	41.18
6	Corcelles-Cormondèche	2'098.05	78	26.90
7	Bôle	1'440.25	32	45.01
8	Rochefort	579.95	22	26.36
10	Bevaix	4'017.45	88	45.65
11	Gorgier	1'118.05	32	34.94
12	Saint-Aubin-Sauges	1'764.80	47	37.55
13	Fresens - Montalchez	356.55	11	32.41
301	Môtiers + Boveresse	876.15	17	51.54
2	Couvet	1'569.40	51	30.77
3	Travers	510.65	20	25.53
4	Noiraigue	239.75	5	47.95
6	Fleurier	2'229.50	60	37.16
7	Buttes	482.80	11	43.89
8	La Côte-aux-Fées	371.60	10	37.16
9	Saint-Sulpice	681.10	14	48.65
10	Les Verrières - Les Bayards	725.00	17	42.65
A reporter:		67'583.65	1'828	

**Ecoles enfantines (suite)**

Nos	Communes	Dépenses générales 2007	Nombre d'élèves en septembre 2007	Dépense moyenne par élève en 2007
	Report:	67'583.65	1'828	
401	Cernier	2'397.65	59	40.64
2	Chézard-Saint-Martin	1'191.70	42	28.37
3	Dombresson - Villiers - Le Pâquier	1'979.15	61	32.45
6	Savagnier	1'673.70	35	47.82
7	Fenin - Vilars - Saules - Engollon	752.30	12	62.69
8	Fontaines	1'192.20	20	59.61
9	Fontainemelon	633.90	33	19.21
10	Les Hauts-Geneveys	346.90	9	38.54
11	Boudevilliers	243.65	11	22.15
12	Valangin	449.95	12	37.50
13	Coffrane	704.20	22	32.01
14	Les Geneveys-s/Coffrane	1'643.95	36	45.67
501	Le Locle	7'145.00	208	34.35
2	Les Brenets	642.60	18	35.70
3	Le Cerneux-Péquignot	404.15	6	67.36
4	La Brévine	605.15	19	31.85
5	La Chaux-du-Milieu	596.65	13	45.90
6	Les Ponts-de-Martel - Brot-Plamboz	1'477.25	33	44.77
601	La Chaux-de-Fonds	29'644.15	753	39.37
2	Les Planchettes	165.00	3	55.00
3	La Sagne	983.80	22	44.72
	Les Perce-Neige, Neuchâtel	2'332.20	41	56.88
	Clos-Rousseau, Cressier	1'248.50	12	104.04
	CP Malvilliers, Boudevilliers	303.70	6	50.62
	CERAS, La Chaux-de-Fonds	119.65	3	39.88
	Les Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds	1'635.20	31	52.75
	<b>Totaux</b>	<b>128'095.90</b>	<b>3'348</b>	<b>38.26</b>

**Enseignement primaire**

Nos		Total des dépenses 2007	Nombre d'élèves en septembre 2007	Dépense moyenne par élève 2007
101	Neuchâtel	141'936.05	1490	95.26
3	Hauterive	8'244.45	123	67.03
4	Saint-Blaise	17'626.80	190	92.77
5	Marin-Epagnier	23'355.20	248	94.17
6	Thielle-Wavre	7'120.50	71	100.29
7	Cornaux	6'477.85	84	77.12
8	Cressier	12'142.70	131	92.69
9	Enges	1'599.15	13	123.01
10	Le Landeron	22'465.90	238	94.39
11	Lignières	6'020.60	61	98.70
201	Boudry	28'096.90	284	98.93
2	Cortailod	18'824.65	256	73.53
3	Colombier	24'993.35	325	76.90
4	Auvernier	5'564.25	52	107.00
5	Peseux	27'008.00	305	88.55
6	Corcelles-Cormondrèche	23'475.20	261	89.94
7	Bôle	8'811.80	103	85.55
8	Rochefort	4'059.25	54	75.17
10	Bevaix	20'934.30	235	89.08
11	Gorgier	9'296.50	99	93.90
12	Saint-Aubin-Sauges	15'505.95	157	98.76
13	Fresens	1'934.10	18	107.45
15	Vaumarcus	1'560.50	14	111.46
301	Môtiers	2'449.75	42	58.33
2	Couvet	12'229.60	149	82.08
3	Travers	3'891.15	64	60.80
4	Noiraigue	2'623.75	26	100.91
5	Boveresse	3'557.15	34	104.62
6	Fleurier	18'156.85	204	89.00
7	Buttes	3'629.45	41	88.52
8	La Côte-aux-Fées	1'881.40	23	81.80
9	Saint-Sulpice	4'170.95	43	97.00
10	Les Verrières	4'231.60	44	96.17
11	Les Bayards	1'814.70	20	90.74
401	Cernier	12'316.70	113	109.00
2	Chézard-St-Martin	11'964.65	131	91.33
3	Dombresson	14'615.35	164	89.12
5	Le Pâquier	896.45	7	128.06
6	Savagnier	9'929.40	96	103.43
7	Fenin-Vilars-Saules	4'379.85	57	76.84
8	Fontaines	9'484.60	90	105.38
9	Fontainemelon	8'316.85	98	84.87
	A reporter:	567'594.15	6258	

**Enseignement primaire (suite)**

Nos		Total des dépenses 2007	Nombre d'élèves en septembre 2007	Dépense moyenne par élève 2007
	Report:	567'594.15	6258	
410	Les Hauts-Geneveys	4'774.20	39	122.42
11	Boudevilliers	1'774.65	20	88.73
12	Valangin	3'249.55	36	90.27
13	Coffrane	4'250.45	38	111.85
14	Les Geneveys-s/Coffrane	9'015.20	96	93.91
15	Montmollin	4'852.85	53	91.56
501	Le Locle	55'646.40	564	98.66
2	Les Brenets	3'498.45	58	60.32
3	Le Cerneux-Péquignot	2'005.20	23	87.18
4	La Brévine	3'562.80	44	80.97
5	La Chaux-du-Milieu	3'031.85	33	91.87
6	Les Ponts-de-Martel	6'880.20	93	73.98
7	Brot-Plamboz	1'663.30	19	87.54
601	La Chaux-de-Fonds	204'670.95	2091	97.88
2	Les Planchettes	1'551.80	16	96.99
3	La Sagne	5'656.85	57	99.24
	Inst. "Clos-Rousseau", Cressier	1'264.70	12	105.39
	Centre pédagogique, Dombresson	2'416.85	36	67.13
	Centre pédagogique, Malvilliers	6'716.05	38	176.74
	Fondation	948.85	12	79.07
	"Les Billodes", Le Locle			
	CERAS	3'757.65	37	101.56
	La Chaux-de-Fonds			
	"Les Perce-Neige", Neuchâtel	4'938.65	45	109.75
	"Les Perce-Neige", La Chaux-de-Fonds	2'959.30	29	102.04
	Totaux	906'680.90	9'747	93.02

**Enseignement secondaire**

Communes		Total des dépenses 2007	Nombre d'élèves en septembre 2007	Dépense moyenne par élève 2007
Neuchâtel	ESRN	385'593.30	2'853	135.15
Colombier	CESCOLE	110'765.75	828	133.78
Gorgier	CSC	82'469.00	611	134.97
Fleurier	CVT	88'262.40	634	139.22
Cernier	CSVR	86'166.75	679	126.90
Le Locle	ESLL	76'347.45	614	124.34
Les Ponts-de-Martel	ESIP	10'830.75	87	124.49
La Chaux-de-Fonds	ESCF	259'138.85	1'781	145.50
La Brévine	CIVAB	4'992.85	40	124.82
Fondation J. et M. Sandoz, Le Locle		666.05	15	44.40
Perce-Neige, Neuchâtel		84.20	23	3.66
Centre pédagogique, Dombresson		568.45	10	56.85
Centre pédagogique, Malvilliers		2'191.60	18	121.76
CERAS, La Chaux-de-Fonds		4'874.20	35	139.26
Les Billodes, Le Locle		1'691.75	24	70.49
Perce-Neige, La Chaux-de-Fonds		54.50	1	54.50
<b>T O T A U X</b>		<b>1'114'697.85</b>	<b>8'253</b>	<b>135.07</b>

## TABLE DES MATIERES

<b>2007 EN BREF .....</b>	<b>1</b>
<b>1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL .....</b>	<b>9</b>
1.1. Organisation .....	9
1.2. Missions essentielles .....	9
1.3. Activités .....	9
1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives .....	11
1.5. Législation générale.....	13
<b>2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC .....</b>	<b>15</b>
<b>3. CAPPES .....</b>	<b>16</b>
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail .....	16
3.2. Développer la communication et des relations sans violence à l'école (Relation sans violence).....	16
3.3. Gestion des situations critiques .....	17
3.4. Consultation pour les écoles primaires et enfantines (CEPE).....	17
<b>4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE.....</b>	<b>18</b>
4.1. Personnel au 31 décembre 2007.....	18
4.2. Organisation et mesures d'économie.....	18
4.3. Tableau des prestations et investissements temporels .....	19
4.3.1. Prestations d'information .....	20
4.3.2. Prestations de conseil et appui.....	22
4.3.3. Mandats.....	28
4.4. Projet de nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle.....	30
<b>5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE .....</b>	<b>30</b>
5.1. Enseignement préscolaire .....	33
5.2. Enseignement primaire .....	34
5.3. Enseignement spécialisé .....	34
5.4. Enseignement secondaire 1 .....	36
5.5. Evolution des effectifs* .....	38
5.6. Législation.....	41
5.7. Commissions consultatives.....	41
5.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes .....	42
5.9. Epreuves.....	43
5.10. Bureau de l'informatique scolaire.....	46
5.11. Education routière.....	48
<b>6. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES .....</b>	<b>50</b>
6.1. Rapport du service.....	50
6.2. Législation.....	52
6.3. Lycées académiques neuchâtelois .....	53
6.4. Centres professionnels .....	56
6.5. Apprentissages .....	59
6.6. Commissions .....	60
<b>7. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>63</b>
7.1. Rapport du service.....	63
7.2. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2006–2007.....	65
7.3. Rapport de la direction générale de la HE-Arc pour l'année 2007 .....	71
7.4. Rapport du rectorat de la HEP-BEJUNE pour l'année 2007 .....	76
<b>8. SERVICE DES SPORTS.....</b>	<b>79</b>
8.1. Rapport du service.....	79
8.2. Domaines d'activités .....	79
8.2.1. Site Internet .....	79
8.2.2. Camps .....	80
8.2.3. Education physique et sportive .....	81

8.2.4. Fonds des sports.....	81
8.2.5. Commissions diverses .....	82
8.2.6. Infrastructures .....	82
8.2.7. Jeunesse et Sport .....	83
8.2.8. Manifestations sportives.....	86
8.2.9. Sports / Arts / Etudes / Formation .....	88
8.2.10. Midi Tonus.....	88
8.2.11. Entreprise formatrice .....	88
8.2.12. Prix du mérite sportif 2007 de l'Etat de Neuchâtel.....	89
8.2.13. Remise de la Médaille du mérite .....	89
8.2.14. GELORE .....	90
<b>9. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES.....</b>	<b>90</b>
9.1. Législation et personnel.....	90
9.2. Généralités.....	90
9.3. Commission – groupe de travail – sous-commission .....	92
9.4. Musique.....	93
9.5. Théâtre et centres culturels .....	94
9.6. Arts et lettres .....	95
9.7. Lecture et bibliothèques .....	96
9.8. Bibliobus neuchâtelois.....	97
9.9. Université populaire.....	98
9.10. Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR).....	99
9.11. Institut neuchâtelois.....	99
9.12. Lycée artistique .....	99
9.13. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques.....	99
9.14. Arts.....	99
9.15. Lettres .....	100
9.16. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal.....	101
9.17. Actions et manifestations culturelles diverses .....	101
9.18. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique .....	103
9.19. Evolution des charges nettes du service des affaires culturelles.....	104
9.20. Evolution des charges nettes du secteur « Affaires culturelles du DECS ».....	105
9.21. Répartition des charges du secteur « Affaires culturelles du DECS » – année 2007 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'Etat et Conservatoire de musique neuchâtelois) .....	105
<b>10. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS.....</b>	<b>106</b>
10.1. Ecole de musique.....	106
10.1.1. Généralité.....	106
10.1.2. Effectif des élèves .....	106
10.1.3. Corps enseignant .....	106
10.1.4. Personnel administratif et de direction .....	107
10.1.5. Titres décernés.....	107
10.1.6. Résultats de concours .....	108
10.1.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations.....	108
10.1.8. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue .....	111
10.1.9. Divers .....	112
10.1.10. Bibliothèques .....	112
10.2. Formation professionnelle .....	113
10.2.1. Généralité.....	113
10.2.2. Etudiants .....	114
10.2.3. Corps enseignant .....	114
10.2.4. Personnel administratif et de direction .....	114
10.2.5. Titres décernés.....	115
10.2.6. Concours.....	115
10.2.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations.....	115
10.2.8. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue .....	117
10.2.9. Echanges inter-Conservatoires .....	118
10.2.10. Orchestre du Conservatoire neuchâtelois (ODCN).....	118
10.2.11. Divers.....	118
10.2.12. Bibliothèques .....	118
<b>11. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES.....</b>	<b>120</b>
11.1. Généralités.....	120
11.2. Connaissance.....	120
11.3. Protection .....	121

11.4.	Conservation.....	121
11.5.	Information.....	123
<b>12.</b>	<b>OFFICE ET MUSEE D'ARCHEOLOGIE .....</b>	<b>125</b>
12.1.	La Tène 1857 – 2007.....	125
12.2.	Le Laténium et l'Université: vers un renforcement de la direction.....	125
12.3.	L'« Année des Celtes »: des myriades d'événements et de manifestations .....	125
12.4.	« Par Toutatis! »: une exposition sur la religion des Celtes .....	127
12.5.	Laboratoire de conservation-restauration .....	127
12.6.	Visites guidées, ateliers, animations et accueil des publics.....	127
12.7.	Les coulisses du Laténium.....	128
12.8.	Un Colloque international à L'Université de Neuchâtel .....	128
12.9.	Un projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique .....	129
12.10.	Fouilles cantonales et A5.....	129
12.11.	Zones archéologiques d'importance nationale.....	129
12.12.	Publications .....	129
<b>13.</b>	<b>OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT .....</b>	<b>130</b>
13.1.	Personnel.....	130
13.2.	Révision de la loi sur les archives de l'État.....	130
13.3.	Visites de dépôts, entrées d'archives et classements.....	131
13.4.	Bibliothèque et fonds de documentation .....	132
13.5.	Salle de lecture .....	133
13.6.	Informatisation et nouvelles technologies .....	133
13.7.	Conservation préventive, restauration et microfilmage .....	133
13.8.	Archives industrielles .....	134
13.9.	Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels.....	134
13.10.	Mise en valeur, recherche et collaborations.....	135
<b>14.</b>	<b>COLLABORATION INTERCANTONALE.....</b>	<b>136</b>
14.1.	Conférence des chef-fe-s de département.....	136
14.2.	Conférence des chef-fe-s de service .....	139
14.3.	Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles.....	140
14.4.	Conférence universitaire suisse.....	140
<b>15.</b>	<b>TABLEAUX STATISTIQUES .....</b>	<b>142</b>
15.1.	Personnel enseignant tenant les classes les classes enfantines du canton au 31 octobre 2007 a).....	142
15.2.	Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 décembre 2006.....	143
15.3.	Ecoles enfantines – Année scolaire 2007-2008.....	144
15.4.	Ecoles primaires – Année scolaire 2007-2008.....	147
15.5.	Ecoles secondaires.....	150
15.6.	Préapprentissage - Année scolaire 2007-2008.....	154
15.7.	Formations de base à plein temps – Année scolaire 2007-2008 .....	155
15.8.	Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2007-2008 .....	156
15.9.	Cours préparatoires à la maturité professionnelle - Année scolaire 2007-2008.....	157
15.10.	Maturités professionnelles - Année scolaire 2007-2008 .....	158
15.11.	Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2007-2008.....	160
15.12.	Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2007-2008.....	162
15.13.	Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2007-2008.....	163
15.14.	Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2007-2008 .....	164
15.15.	Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2007-2008 .....	166
15.16.	Examens de fin d'apprentissage .....	168
15.17.	Titres et diplômes, évolution sur cinq ans.....	169
15.18.	Titres et diplômes, répartition en 2006-2007.....	170
15.19.	Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université .....	171
15.20.	Effectifs des étudiants par faculté.....	171
15.21.	Provenance des étudiants par canton .....	172
15.22.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement .....	173
15.23.	Effectifs des collaborateurs en fonction du genre .....	173
15.24.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel .....	173
15.25.	Statistique des effectifs d'étudiants de la HE-ARC .....	174
15.26.	Statistiques sur la formation préscolaire et primaire (PF1) .....	177
15.27.	Statistiques sur la formation secondaire 1 et 2 (PF2) .....	177
15.28.	Personnel.....	178
15.29.	Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2007 .....	179

<b>16. COMPTES .....</b>	<b>180</b>
16.1. Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2006 .....	180
16.2. Ecoles enfantines, 2006 .....	181
16.3. Ecoles primaires, 2006 .....	182
16.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2006.....	183
16.5. Ecoles secondaires 1, 2006 .....	184
16.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2006.....	185
16.7. Formation professionnelle, comptes 2006.....	186
16.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2006.....	188
16.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2006.....	190
16.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2006 .....	191
16.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2006 .....	192
16.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2006 .....	193
16.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2007 .....	194
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>199</b>

Février 2008

La conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports

Sylvie Perrinjaquet